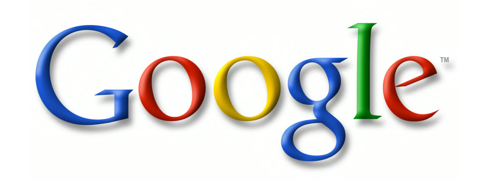
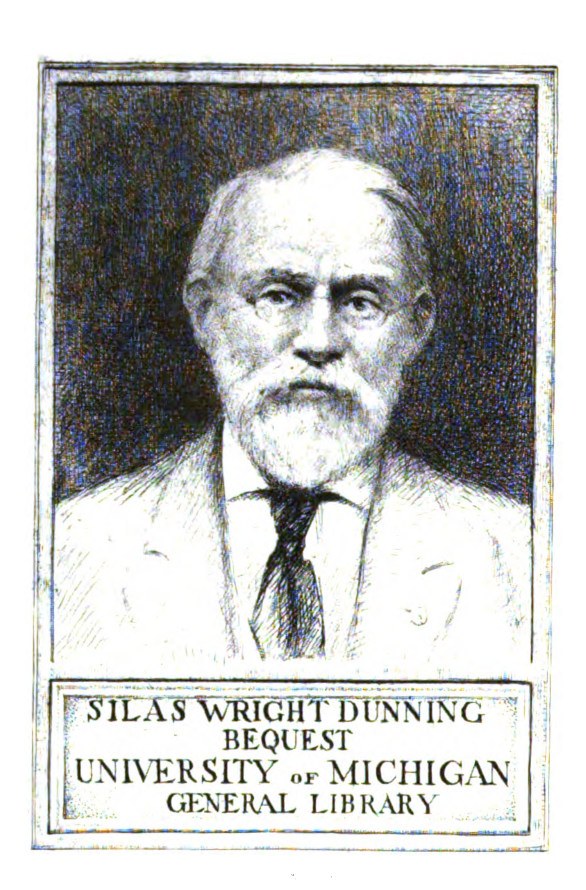





SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

1882

ÉPINAL
CHEZ M. V. COLLOT, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
RUE DU BOUDIOU, 13

1882

PARIS
CHEZ M. AUG. GOIN, LIBRAIRE, RUE DES ÉCOLES, 82.

1882

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1880

Président : M. Lebrunt.
Secrétaire : M. Cherest.

Présents : MM. Adam, Chatel, Cherest, Gabé, G. Gley, Haillant, Lebrunt, Le Moyne, Mottet, Muel, Tanant, Voulot.

Le Président donne communication de la *Correspondance*.

M. Colnenne, nommé conservateur des forêts à Bordeaux, exprime ses regrets de se séparer de la Société à laquelle l'attachent des liens déjà anciens.

Conformément au réglement (art. 8), M. Colnenne, par le seul fait qu'il quitte le département, devient membre correspondant et la Société exprime le désir de le voir un jour reprendre de nouveau place parmi les membres titulaires.

M. Bretagne remercie la Société de l'avoir nommé membre titulaire.

Le ministère de l'Agriculture et du Commerce adresse à la Société le programme du Concours régional agricole qui doit se tenir à Epinal du samedi 11 au lundi 20 juin 1881. Renvoi à la Commission d'agriculture.

M. le docteur Fournier adresse un nouveau travail intitulé : *Registre des délibérations de la Société populaire de Rambervillers*, novembre 1793 à mars 1794. Renvoi à la Commission d'histoire et d'archéologie.



La Société pour l'Instruction élémentaire invite la Société à lui faire connaître, d'ici au 1er avril 1881, les personnes vouées à l'enseignement, dont le zèle mériterait de lui être signalé. Renvoi à la Commission spéciale, composée de MM. Conus, Gley, Graillet et Le Moyne.

M. le Directeur du Musée Guimet, à Lyon, demande au nom de M. E. Guimet, l'échange des *Annales* de la Société avec les *Annales* du Musée Guimet. Adopté.

M. Muel donne lecture de son très-consciencieux travail sur les effets du froid pendant le rigoureux hiver de 1879-1880, dans le département des Vosges. Copie de ce travail a été envoyée à la Société centrale d'horticulture de France. D'unanimes félicitations sont adressées à M. Muel pour son rapport riche en faits et en observations sérieuses. L'impression de ce travail aux *Annales* de 1881 est demandée et votée à l'unanimité.

Notre collègue, M. L. Edme, a adressé de nouveaux renseignements sur les effets du froid dans l'arrondissement de Neufchâteau. M. Muel est invité à les ajouter à son rapport avant l'impression. Des remerciements sont votés à M. Muel et à M. Edme.

Rapports. — Au nom de la Commission d'agriculture, M. Lebrunt présente un rapport sur la pomme de terre Early rose, dont des échantillons ont été envoyés par M. Burger et cultivés par M. Lebrunt. Il conclut que l'Early rose est à propager et propose que M. Burger, sous-inspecteur des forêts, en retraite, à Meaux, soit présenté comme membre correspondant de la Société.

M. Lebrunt lit un rapport de M. Colnenne, démontrant la possibilité et l'utilité de conférences agricoles faites pendant le concours régional. La Société admet en principe que des conférences d'agriculture et de sylviculture auront parfaitement leur raison d'être à cette époque, et propose, conformément aux conclusions de M. Colnenne, qu'un certain nombre de membres constituent, avec des délégués de la Société d'horticulture et des comices consultés à cet effet, une com-

mission spéciale chargée d'étudier la mise en œuvre. Renvoyé à la Commission d'agriculture.

Il est procédé ensuite à la nomination des Présidents et Secrétaires de chaque commission.

Sont élus :

1° *Pour la Commission d'agriculture.* — Président : M. Gabé, vice-président : M. Adam ; secrétaire : M. Muel.

2° *Pour la Commission d'histoire et d'archéologie.* — Président : M. Tanant ; secrétaire : M. Ganier.

3° *Pour la Commission littéraire et artistique.* — Président : M. Le Moyne ; secrétaire : M. Chatel.

4° *Pour la Commission scientifique et industrielle.* — Président : M. Le Moyne ; vice-président : M. Adam ; secrétaire : M. Chatel.

5° *Pour la Commission d'admission.* — Président : M. G. Gley ; secrétaire : M. Demangeon.

Sur la demande de la Commission d'agriculture, M. Haillant est nommé membre adjoint de cette commission.

La séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1881

Président : **M. Lebrunt** ;
Secrétaire : **M. Haillant.**

Étaient présents : MM. Lebrunt, G. Gley, Demangeon, Tanant, Mottet, Le Moyne, Chatel, Garnier et Haillant.

Se sont fait excuser MM. Bretagne, Muel, Gabé, Cherest, Ganier, Voulot.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance par M. le Président, qui lit une lettre de M. le Préfet relative au concours régional de cette année. Des placards et des exemplaires de l'arrêté préfectoral sont joints à cette lettre.

M. Houberdon (Théodore), membre associé à Nayemont,



commune d'Uzemain, donne sa démission. La Société regrette cette détermination et charge M. le Président d'écrire à notre collègue pour le prier de revenir sur sa résolution. M. Haillant, qui connaît personnellement M. Houberdon, s'offre aussi à lui écrire.

M. de Grandprey, membre correspondant, rend compte dans une lettre, de la réunion de la Société des Agriculteurs de France, et termine en se rappelant au bon souvenir de ses collègues. Des remercîments sont votés à M. de Grandprey et cette lettre, déjà lue à la Commission d'Agriculture, est renvoyée à cette Commission.

M. Germain qui vient d'être élu, envoie à la Société une lettre dans laquelle il exprime ses remercîments.

M. Gaulard envoie aussi une lettre de remercîments. Grâce à son retour à Epinal, M. Gaulard peut devenir de droit membre titulaire ou libre.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Rabache. Cette pièce et les documents qui l'accompagnent sont renvoyés à la Commission scientifique.

M. le docteur Liégey offre à la Société les diverses brochures suivantes : 1° *Observations sur la diathèse hémorrhagique ou hémophylie ;* 2° *Note relative à l'influence des causes traumatiques dans la détermination des accès de fièvre intermittente ou rémittente ;* 3° *Note relative aux aliénés dangereux.* L'examen en est renvoyé à M. le docteur Gaulard.

La Société souscrit à deux exemplaires du prochain volume de M. Adam sur les *Patois lorrains.*

M. le directeur du musée Guimet remercie la Société de l'envoi de ses *Annales,* et envoie en échange les *Bulletins* déjà parus de ce musée, qui seront déposés aux archives.

Les *prospectus* et *catalogues* du musée Ludwig Salvator à Ober-Blasaewitz, près Dresde, dont l'examen et la traduction avaient été renvoyés à M. Haillant, seront, conformément aux conclusions proposées par ce membre, déposés aux archives.

Des remercîments sont votés à M. de Boureulle qui offre à

la Société une brochure ayant pour titre : *Les comtes de Neufchâtel.*

M. Lambert, membre du Conseil général des Vosges, offre, les brochures suivantes : 1° *l'Eucalyptus ;* 2° *Enquête sur le Crédit agricole;* ces pièces déjà communiquées à la commission d'agriculture y resteront pour être examinées.

La Société déposera à ses archives le *Recueil des Actes administratifs* du département : n° 1er, du 14 octobre 1870 au 12 avril 1871 émanant de l'autorité allemande.

M. Maxe-Werly envoie une note sur l'origine du Gros tournois et un catalogue de la collection de M. Charles Robert dont l'examen est renvoyé à la commission d'archéologie. La Société remercie l'auteur de cet envoi.

La Société remercie M. Terquem de l'envoi du 2e fascicule de son « *Essai sur le classement des animaux qui vivent sur la plage et dans les environs de Dunkerque*, et en renvoie l'examen à la commission scientifique

Notre lauréat, M. Charles-Nicolas Boulay, du Syndicat, nous envoie le discours prononcé par M. Victorien Sardou, directeur de l'Académie française, dans la séance publique du 5 août 1880, dans laquelle M. Ch. Boulay a obtenu, pour sa belle conduite envers son frère et ses deux sœurs, tous trois sourds-muets, un prix de vertu de cinq cents francs. Des remercîments sont votés à M. Boulay, et la brochure envoyée sera déposée aux archives.

La lettre de M. Ulysse Chevalier et le 2e n° du *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence* qui l'accompagne, sont renvoyés à la commission d'archéologie.

Le *Prospectus* de l'Athénée oriental est renvoyé à la Commission littéraire et artistique

M. Gley donne lecture d'une lettre de M. Malte Brun, auteur de la *France illustrée,* qui offre à la Société une brochure ayant pour titre *Le Mont-Renaud.* Des remercîments sont votés à l'auteur et l'examen de l'ouvrage est renvoyé à la commission d'archéologie et d'histoire.

M. Lebrunt donne ensuite lecture du rapport de la dernière séance de la Commission d'Agriculture dont le projet de circulaire est adopté. Cette Commission émet un vœu favorable au projet de congrès agricole qui doit avoir lieu lors du Concours régional. La Société adopte cette proposition et désire que des invitations soient adressées à MM. les conseillers généraux, à MM. Gauckler, Pugnières. etc.

Il est procédé au vote obligatoire sur la candidature de M. Landmann, qui est élu.

La proposition de M. Lebrunt priant la Société de charger la Commission d'Archéologie d'aller visiter les ruines de l'abbaye de Chaumousey, et d'examiner s'il y a lieu de conserver ce qui reste de ces anciens monuments, est adoptée. La Société décide, en outre, qu'elle invitera à prendre part à cette excursion MM. les membres de la Société qui le demanderont. MM. Gley, Mottet, Châtel et Haillant se font inscrire. M. Cahen sera adjoint à la Commission ; le jour sera ultérieurement indiqué.

M. Lebrunt propose l'ouverture d'un concours pour la rédaction d'un *Guide de l'étranger à Epinal.* La Société admet la proposition en principe, et en renvoie l'exécution à la Commission littéraire à laquelle il est donné pleins pouvoirs à cet effet. Elle vote un crédit de cent vingt-cinq francs qui sera employé à donner à l'auteur du meilleur manuscrit une prime de cent francs et une médaille d'argent.

Le rapport sur les comptes de 1880 présenté par M. Lebrunt est adopté avec remercîments à M. Mottet, trésorier.

Le projet de budget de 1881 est renvoyé au préalable à la Commission administrative.

La Société, après avoir pris connaissance d'une note de M. le Président, exempte pour l'exercice clos MM. les abbés Deblaye, Desfourneaux et Thomas, et M. Thiriat du paiement de leurs cotisations.

Elle renvoie à une séance extraordinaire, qui aura lieu le jeudi 3 février : 1° la lecture du rapport de M. Muel sur

l'enseignement agricole donné par M. Frébillot, instituteur.

2° La lecture de M. le colonel de Boureulle ;

3° La lecture de M. Haillant sur l'expédition américaine à la recherche de Franklin.

La séance est levée à 3 heures et demie.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 1881

Président : M. Lebrunt.
Secrétaire : M. Cherest.

Présents : MM. Cherest, Garnier, G. Gley, Haillant, Landmann, Lebrunt, Le Moyne, Mottet et Muel.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance, MM. Defranoux, Gabé, Tanant et Voulot.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 20 janvier. Approuvé. M. Cherest demande si les exemptions accordées dans la précédente réunion à certains membres de payer la cotisation pour l'exercice 1880 doit se continuer pour les années suivantes. Il propose d'appliquer l'art. 57 du règlement, en vertu duquel « tout membre qui refuse d'acquitter sa cotisation cesse de faire partie de la Société » — Il est décidé que tous les membres seront invités à payer leur cotisation pour 1881 et la Société avisera ensuite, suivant les réponses qui seront faites à l'appel de M. le Trésorier.

M. le Président fait savoir que le *Recueil des Actes administratifs* du département sous l'autorité allemande en 1870, dont il est fait mention au procès-verbal de la séance du 20 janvier, a été offert à la Société par M. Collot, membre de la Société. Il propose que des remercîments soient adressés à M. Collot.

Correspondance. — M. le Préfet donne avis que, par décision

du 23 décembre dernier, M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a prescrit l'introduction, dans le concours régional d'Epinal en 1881, d'une division spéciale comprenant les animaux reproducteurs de l'espèce chevaline.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Haillant offrant à nouveau sa démission de Bibliothécaire-adjoint. La Société insiste et engage M. Haillant à ne point persister dans cette intention.

M. Landmann remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres. Il envoie sa photographie avec renseignements biographiques.

M. Thévenot, membre correspondant, fait savoir à la Société qu'il met sous presse une *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube*. La Société renvoie la lettre de M. Thévenot à la Commission littéraire pour juger s'il y a lieu de souscrire pour un exemplaire.

L'Institut géographique international de Berne. propose l'échange de son *Bulletin* contre les *Annales* de la Société. Adopté.

Rapports des Commissions. — M. Muel lit son rapport sur le travail de M. Frebillot, renvoyé à la Commission d'Agriculture. Instituteur à Baudricourt, M. Frebillot donne des notions d'agriculture à ses élèves. « Les idées générales émises par M. Frébillot » dit le rapporteur, « sont très rationnelles, conformes aux véritables principes de l'agronomie et parfaitement d'accord avec celles de M. Dehérain, professeur à l'Ecole d'agriculture de Grignon et au Muséum d'histoire naturelle. Elles sont en outre exposées d'une façon claire et bien à la portée des jeunes auditeurs de M. Frebillot ».

M. Muel estime que la Société d'Emulation ne peut qu'encourager les efforts de M. Frébillot et lui accorder ses sincères félicitations.

La Société décide que copie du rapport de M. Muel sera adressée à M. Frebillot.

La Commission littéraire a examiné la proposition qui lui

était renvoyée : « offrir une prime et une médaille honorifique à l'auteur ou à l'éditeur d'un *Guide du voyageur à Epinal.*

M. Le Moyne propose au nom de la Commission un projet d'annonce à faire paraître dans tous les journaux du département.

« La Société d'Emulation des Vosges offre une prime de cent francs à l'auteur ou à l'éditeur qui publiera avant le 1er juin 1881, à l'occasion du concours régional, un *Guide du voyageur à Epinal,* d'un format très portatif et à très bon marché, contenant une courte notice historique, une description des rues, places, monuments, promenades, curiosités diverses, et un résumé des catalogues de la bibliothèque et du musée, signalant les œuvres les plus importantes renfermées dans ces établissements.

La Société se réserve d'ailleurs d'accorder les cent francs annoncés ci-dessus à l'auteur ou à l'éditeur de ce guide, suivant le genre de mérite qu'elle y rencontrera. Elle y joindra, s'il y a lieu, une de ses médailles honorifiques de bronze, d'argent ou de vermeil.

Si plusieurs ouvrages répondant au programme ci-dessus sont publiés avant le 1er juin 1881, la Société d'Emulation partagera entre eux suivant leur mérite ou accordera à un seul la récompense promise. »

La Société donne son approbation aux propositions de la Commission littéraire.

M. Daguin, membre correspondant, avait fait hommage à la Société d'un ouvrage : *L'infanterie en campagne,* de son beau-frère M. Dumont. Le volume a été renvoyé à l'examen d'un de nos membres, essentiellement compétent, M. le colonel de Boureulle, — Lecture est donnée à la Société du rapport de M. de Boureulle, et la Société décide que copie des conclusions très favorables sera adressée à M. Daguin.

M. Haillant donne lecture d'une traduction de *The illustrated London news :*

L'expédition américaine à la recherche de Franklin.

Cette lecture est écoutée avec tout l'intérêt que comporte le sujet et des remercîments sont votés à M. Haillant.



Son travail est renvoyé à la Commission littéraire pour proposer s'il y a lieu de l'insérér aux *Annales*.

M. le Président donne lecture du projet de budget pour 1881, élaboré par la Commission administrative. Ce budget se balance de la façon suivante.

BUDGET DE 1881

RECETTES

1. Encaisse au 1er janvier 1881	2,937f
2. Produit des cotisations	1,140
3. Subvention du Ministre de l'Agriculture . .	1,000
4. Subvention du Ministre de l'Instructon publique	300
5. Subvention du département.	1,800
6. Revenu du legs Masson	51
7. Revenu du legs Claudel	22
8. Revenu du don Castel	43
9. Intérêt des sommes déposées.	50
Total des recettes. . .	7,343

DÉPENSES.

I. — *Frais généraux.*

10. Impression des *Annales*. . . .	1,100f
11. Impressions diverses.	200
12. Frais de bureau	500
13. Service intérieur.	120
14. Service extérieur.	120
15. Frais pour copies.	60
16. Frais de recouvrement des cotisations.	25
17. Frais de la séance publique . .	12
18. Reliures et dépenses de la bibliothèque	100
A reporter. .	2,237

	Report. .	2,237	
10.	Somme à la disposition de la commission administrative. — Dépenses imprévues	100	
		2,337	2,337

II. — *Primes et dépenses des Commissions*

20.	Commission d'Agriculture, primes et frais de voyages	1,300	
21.	Commission d'Histoire et d'Archéologie, primes, recherches .	200	
22.	Commission littéraire et artistique.	200	
23.	Commission scientifique et industrielle	250	
		2,000	2,000

III. — *Abonnements.*

24.	Journal d'agriculture pratique. .	20	
25.	Journal de l'agriculture. . . .	20	
26.	Revue politique et littéraire et Revue scientifique	50	
27.	Revue archéologique.	28	
28.	Revue d'Alsace	12	
29	Journal du Ciel	6	
30.	Annuaire des Vosges.	3	
31.	Romania	22	
		161	161

IV. — *Dépenses extraordinaires.*

32.	Subvention à l'exposition artistique	1,000	
33.	Frais du congrès agricole . . .	200	
34.	Prix Masson, à décerner en 1881 .	300	
	A reporter. . . .	1,500	161

Reports . . .	1,500	161
35. Préparation d'un local pour recevoir un dépôt de livres . . .	50	
36. Frais des conférences publiques .	50	
	1,600	1,600
Total des dépenses. . .		6,098

Le projet de budget de 1881 se solde donc de la façon suivante :

Encaisse.	2,937f	7,343f
Recettes présumées.	4,406	
Dépenses ordinaires	4,498	6,098
Dépenses extraordinaires présumées. .	1.600	
Excédant		1.245

Ce projet de budget pour 1881 est adopté par le Société.

La séance est levée.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1881

Président : **M. Lebrunt.**
Secrétaire : **M. Cherest.**

Présents : MM. Berher, Chatel, Defranoux, Ganier, Garnier, Gaulard, G. Gley, Haillant, Landmann, Lebrunt, Le Moyne, Mottet, Muel, Tanant et Cherest.

Se sont fait excuser MM. Bretagne, Chevreux, Gabé et Voulot.

Il est donné lecture par le Secrétaire perpétuel du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 février.

Celui-ci est adopté sans observation.

Correspondance. Deux circulaires émanant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts annoncent la créa-

tion de deux *Revues*, l'une pour les publications scientifiques, l'autre pour les publications intéressant l'histoire, la philologie et l'archéologie.

M. le Ministre invite les Sociétés à adresser à son Ministère, 5 au lieu de 2 exemplaires de leurs publications, afin de pouvoir les mettre entre les mains de plusieurs rapporteurs.

Le Secrétaire perpétuel est invité à prendre bonne note de cette communication.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts invite la Société à se faire représenter : 1° à la 19e réunion des Sociétés savantes, les 20, 21, 22 et 23 avril, à la Sorbonne.

2° A la réunion des délégués des Beaux-Arts, également à la Sorbonne et à la même époque.

3° Au congrès des Electriciens du 15 septembre 1881 ;

Sont délégués par la Société :

1° Aux réunions des sociétés savantes MM. de Grandprey, Antoine Gley et Cherest.

2° Aux Beaux-Arts, MM. Landmann, Français, Jouve et Maxe-Werly ;

3° Au congrès des Electriciens, M. Le Moyne.

M. Voulot écrit devoir envoyer un travail pour les réunions des sociétés savantes et demande dans quel délai doit se faire l'envoi.

M. le colonel de Boureulle demande le concours de la Société pour une conférence qu'il offre de faire le 3 mars prochain à Epinal : « *Le duché et la maison de Lorraine dans le siècle de la Renaissance et de la Réforme.* »

Tout le concours de la Société est acquis à l'avance à M. de Boureulle.

M. Voulot demande si la position financière de la Société lui permet de compléter le paiement des avances occasionnées par le monument de Portieux, soit 326 francs qui restent encore à la charge de M. Voulot.

M. Haillant propose à la Société de prendre part à la souscription ouverte par la faculté des sciences de Nancy,

en vue de faire exécuter le buste en bronze de son ancien doyen, M. Godron, correspondant de l'Institut, auteur de plusieurs ouvrages intéressant notre région, et membre correspondant de la Société depuis 1844.

La Société donne son entière adhésion à cette proposition et en renvoie l'examen à la Commission administrative.

M. Gaulard adresse à la Société ses remercîments pour l'avoir admis au nombre de ses membres titulaires et promet un actif concours à ses nouveaux collègues.

Dons. — M. Defranoux fait hommage à la Société d'un certain nombre des ouvrages qu'il a publiés. Des remercîments sont votés à M. Defranoux.

M. J. Lebrun, membre correspondant, envoie à la Société :

1° *Petite esquisse géologique en 12 leçons,* à l'usage des écoles ;

2° *Antiquité de la chanson des nourrices de Lorraine et d'Alsace et origines des litanies.*

Le 1er travail est renvoyé à la Commission scientifique qui voudra bien s'adjoindre M. Defranoux ; le 2e est renvoyé à la Commission d'Histoire et d'Archéologie.

M. Merlin fait hommage à la Société de son *Annuaire de l'Instruction publique pour* 1881.

Renvoi à M. G. Gley.

M. Thévenot adresse à la Société un exemplaire de sa *Notice sur la vie et les œuvres de Théodore et Paul Vibert.*

Remercîments à l'auteur et dépôt aux archives.

Un *projet d'organisation à Sfax des caravanes françaises entre Djerba, Ghadamès et le centre de l'Afrique* est renvoyé à l'examen de M. G. Gley.

Un *nouveau système pour hâter la maturation des fruits* est renvoyé à la Commission scientifique.

Présentations. — M. le docteur Bailly, maire de Bains, est présenté comme membre associé de la compagnie, par MM. Lebrunt et G. Gley.

M. Burger, sous-inspecteur des forêts en retraite, à Meaux, est présenté comme membre correspondant par MM. Gabé et Muel.

Renvoi à la Commission d'admission.

Rapport des Commissions. — Commission d'agriculture. — M. Perrin, secrétaire de l'Association fromagère vosgienne, a adressé à M. le Préfet une demande d'adjoindre au concours régional de 1881, un concours spécial, restreint au département des Vosges, pour la fabrication du fromage et du beurre. La Commission estime qu'il y a lieu d'accepter en principe la proposition de M. Perrin, quant à ce qui concerne les fromages à pâtes molles, dits Géromé, et propose d'accorder 5 médailles, une de vermeil, deux en argent et deux en bronze grand module. Elle demande qu'un crédit de 110 fr. soit voté à cet effet par la Société. Adopté.

En réponse à la question posée par la Société des Agriculteurs de France, relativement aux réformes à apporter au mode de vente des bestiaux sur le marché de la Villette, la Commission d'agriculture formule ainsi son avis :

1° Il convient de substituer la vente à la criée à la vente à l'amiable.

2° Il est préférable de vendre le bétail au poids vif et non sur appréciation de la viande nette qu'on peut obtenir après l'abattage.

La Société décide de transmettre cette réponse à la Société des Agriculteurs de France.

La Commission littéraire et artistique propose de conserver en 1881 le programme des concours ouverts pour 1880, à l'exception du dernier alinéa qu'elle propose de modifier comme suit : La Société accordera cette année une prime de 100 francs à l'auteur ou à l'éditeur qui publiera, avant le 1er juin 1881, un *Guide du voyageur à Epinal*, remplissant certaines conditions qui seront communiquées aux intéressés, sur leurs demandes. Adopté.

La Commission propose un abonnement d'un an au *Bulletin de l'Athénée oriental* (études asiatiques, africaines et océaniennes) 6 fr. par an. Adopté.

La Commission propose à la Société de souscrire pour un exemplaire de la *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube*, par notre collègue M. Thévenot, 5 fr. Adopté.

La Commission est d'avis qu'il y a lieu d'insérer, aux *Annales* de 1881, le travail de M. Haillant : *L'expédition américaine à la recherche de Franklin*. Adopté.

A propos des dessins de M. le docteur Cosserat et des couleurs végétales de M. le docteur Chevreuse, la Commission propose de constituer une Commission artistique spéciale à laquelle serait désormais renvoyé tout ce qui concernerait les Beaux-Arts. Adopté.

M. Le Moyne lit un rapport sur le travail de M. Terquem : *Classement des animaux qui vivent sur la plage et dans les environs de Dunkerque*. Il conclut à ce que des remercîments soient adressés à notre correspondant M. Terquem.

La Commission du réglement avait adopté l'idée de faciliter l'accès de la Société d'Emulation à un plus grand nombre de membres, et avait rédigé un projet qui a été adressé à tous les membres titulaires. Partageant la même idée, la Société a pensé qu'il était possible d'arriver à ce résultat en se contentant de modifier, sur la proposition de MM. G. Gley et Le Moyne, l'art. 7 du réglement sérieusement élaboré en 1876.

M. Le Moyne propose de formuler ainsi cet article 7 :

« Pour être reçu membre de la Société, il faut être présenté par 2 membres titulaires, libres ou associés et produire
» soit un travail imprimé ou manuscrit, soit tout autre
» titre concernant les matières mentionnées en l'art. 1er.

» La présentation est renvoyée, avec les documents ou
» titres à l'appui, à la Commission d'Admission.

» Celle-ci fait son rapport à la séance ordinaire la plus
» rapprochée et la Société vote immédiatement sur l'admis-
» sion, à moins d'une demande d'ajournement provoquée
» par 3 membres.

» Le vote est annoncé par les bulletins de convocation, il
» se fait au scrutin secret.

» Le candidat doit, pour être admis, réunir la majorité
» des suffrages exprimés par les membres présents.

» En cas de partage égal des voix, l'admission est prononcée. »

Le dernier paragraphe de l'art. 7 est supprimé. — Adopté.

M. Châtel demande si un compte rendu succinct des séances de la Société ne pourrait être adressé aux journaux de la localité, afin de faire mieux connaître les travaux de la Société et d'en faire profiter les membres associés.

Un autre membre propose d'adresser aux membres titulaires, libres et associés, les procès-verbaux *in extenso* de chaque séance au fur et à mesure qu'ils seraient imprimés.

La question est renvoyée à l'examen de la Commission administrative.

La séance est levée à 4 heures et demie.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 MARS 1881

Président : **M. Lebrunt.**
Secrétaire : **M. Cherest.**

Présents : MM. Chatel, Cherest, Defranoux, Gabé, Gaulard, G. Gley, Kintzel, Lapicque, Landmann, Lebrunt, Mottet. Muel, Tanant, Voulot.

MM. Bretagne, Ganier et Haillant ont écrit ne pouvoir assister à la séance.

M. Lebrunt, président, ouvre la séance en faisant connaître le motif de la présente réunion : la Société avait à entendre la lecture des travaux que nos collègues MM. Landmann et Voulot ont l'intention de présenter aux réunions de la Sorbonne et qui doivent être expédiés au Ministère avant le 10 mars courant.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 17 février 1881. Approuvé.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance de la *Commission administrative* du 6 mars.

Communication de la correspondance échangée entre le



Secrétaire et la maison Tancrède, qui pendant 2 années a fourni les engrais des champs d'expériences dans de très bonnes conditions et qui, dit-elle, ne peut continuer. La Société décide que, M. Lapicque recommandant la maison Javel, une commande sera immédiatement adressée à cette maison par les soins de M. Lapicque.

Notre collègue, M. Lebrun, de Lunéville, demande le concours de la Société pour organiser à Epinal une conférence qui sera faite par M. Ly-Chao-Pee, mandarin chinois, membre de l'Institution ethnographique de Paris: suivant la demande formulée par le conférencier, la Commission est d'avis de lui garantir un minimum de 170 fr. Il sera examiné si la conférence peut se faire au théâtre. La Société approuve ce chiffre minimum de 170 fr. et décide que la conférence sera faite dans le salon de l'hôtel-de-ville.

Sur l'invitation du président, le secrétaire perpétuel a adressé une réclamation à M. le directeur général de la Monnaie, les dernières livraisons de médailles ayant été facturées d'après le tarif des coins fournis par l'administration alors que la Société est propriétaire de ces coins.

M. le directeur de la monnaie a répondu que le revers de la médaille est frappé avec les coins de l'administration. Cette question sera examinée de nouveau, pour voir d'une manière positive d'après quel tarif ont été effectués les précédents paiements.

Sur la demande de M. Voulot, la Commission administrative propose l'allocation d'un nouveau crédit de 326 francs pour solde définitif des travaux effectués pour l'extraction de la Moselle et l'érection au musée du monument de Portieux.

Un membre demande qu'une plaque commémorative soit posée sur ce monument pour rappeler qu'il a été offert au musée par la Société d'Emulation.

M. Voulot fait observer que de nouveaux mémoires ont été ajoutés à ceux qu'il avait présentés et que la somme qui reste à payer est de 470 fr. 32 c.

La question est renvoyée de nouveau à la Commission administrative.

La Commission est d'avis que la Société souscrive, moyennant la somme de 10 francs, au buste qui doit être placé à la faculté des sciences de Nancy, en souvenir de son ancien doyen, M. Godron. Adopté.

Depuis 1844, le savant naturaliste, qui a laissé de nombreux travaux sur la flore des Vosges, était membre correspondant de la Société d'Emulation.

La Commission propose l'impression aux *Annales* du travail de M. Haillant, *Voyage à la recherche de Franklin.* Adopté.

Relativement à la proposition de M. Châtel d'envoyer aux journaux de la localité un compte rendu succinct des procès-verbaux des séances de la Société, la commission administrative est d'avis qu'après lecture de chaque procès-verbal, il soit donné par le secrétaire lecture de l'extrait qui pourrait être inséré dans les journaux et que ce ne soit que sur l'approbation de la Société que cet extrait soit livré au public, sous la responsabilité de la Société elle-même. Adopté.

Conformément à la décision de la Société, le secrétaire perpétuel donne lecture de l'extrait du procès-verbal de la séance du 19 février. Cet extrait est adopté.

Correspondance. — Il a été fait des démarches auprès de M. Houberdon pour l'engager à continuer sa collaboration à la Société. M. Houberdon maintenant sa démission, celle-ci est acceptée, malgré les regrets de la Société.

MM. Jouve, Antoine Gley et Maxe-Werly remercient la Société de les avoir délégués aux réunions des sociétés savantes de la Sorbonne et acceptent avec satisfaction de représenter la Société d'Emulation.

M. Foinant, instituteur à Liffol-le-Grand, adresse à la Société les travaux de ses élèves qui ont obtenu une mention honorable à l'exposition de géographie de Nancy. Renvoi à la Commission littéraire.

M. Defranoux fait hommage à la bibliothèque de la Société d'un certain nombre des ouvrages qu'il a publiés. Des remercîments sont votés à M. Defranoux.

Sur l'invitation de la Société philomatique vosgienne d'assister à l'assemblée générale annuelle, MM. Lebrunt et Tanant sont allés représenter la Société d'Emulation à cette réunion le 27 février.

Présentation — M. Lucien Humbel, ancien capitaine adjudant-major de chasseurs à pied, industriel à Eloyes, est présenté comme membre de la Société par MM. Lebrunt et Conus. Renvoyé à la Commission d'admission.

Il est procédé au scrutin secret à l'élection des membres de la Commission des Beaux-Arts dont la création a été décidée dans la dernière séance. Sont élus MM. Bretagne, Châtel, Chevreux, Ganier, Landmann, Tanant et Voulot.

Rapport des Commissions. — Au nom de la Commission d'admission, M. Gley présente un rapport très favorable aux candidatures de M. le docteur Bailly et de M. Burger.

M. Bailly est élu membre associé et M. Burger, membre correspondant.

La Commission d'histoire et d'archéologie désire le maintien du programme tel qu'il a été formulé en 1880.

Elle propose l'insertion aux *Annales* du travail du docteur Fournier : *Club Alpin français dans les Vosges*. Adopté.

M. Chevalier, secrétaire du comité de rédaction du *Bulletin historique de Valence*, demande l'échange des *Annales* contre ce *Bulletin*. Sur l'avis favorable de la Commission, l'échange est décidé.

La Commission d'agriculture propose de retrancher au programme des concours de 1881, le prix Castel qui est bisannuel.

Elle propose d'ajouter au programme de 1880 :

Bonne tenue des marcairies ;

Construction et tenue des fromageries ;

Ces établissements ayant une importance toute particulière dans l'arrondissement de Saint-Dié. Adopté.

Lectures. — M. Landmann donne communication du travail qu'il compte lire à la réunion des Beaux-Arts de la Sorbonne : *Dessin dans l'enseignement primaire et secondaire.*

M. Voulot donne également lecture du manuscrit qu'il désire voir envoyer à la Sorbonne pour les séances des Sociétés savantes, section archéologique : *Une nouvelle Triade gauloise ? sur un cippe vosgien.*

Ces deux lectures sont religieusement écoutées et des remerciments sont adressés aux auteurs par le Président. La Société approuve ces deux manuscrits et décide leur envoi au ministère de l'instruction publique.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1881

***Président* : M. Lebrunt.**
***Secrétaire* : M. Cherest.**

Présents : MM. Cherest, Defranoux, Haillant, R. Kiener, Lebrunt, Mottet, Tanant.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance MM. Chatel, Ganier, Landmann.

M. le Président fait part à la Société du décès de M. Delesse, officier de la Légion d'honneur, inspecteur général des mines, professeur à l'Institut agronomique à Paris, membre correspondant de la société depuis 1847. Il donne également avis de la mort de M. Friry, avocat, archéologue, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Remiremont, membre associé de la compagnie depuis 1832. Il est décidé que l'expression des regrets de la Société sera constatée au procès-verbal de la séance.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 9 mars : celui-ci est approuvé sans aucune observation.

Correspondance. — M. Thiriat demande à continuer à être dans les conditions qui lui ont été faites par la Société depuis 20 ans, c'est-à-dire à être dispensé de toute cotisation. La Société décide que la demande de M. Thiriat est agréée pour l'année 1881.

M. Lebrun, membre correspondant, remercie de l'accueil qui lui a été fait par la Société, ainsi qu'à M. Ly-Chao-Pee, lors de la conférence que ce dernier a donnée à Epinal.

M. le docteur Bailly et M. Burger remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

M. Jacob, conservateur du musée de Bar-le-Duc, adresse à la Société un exemplaire d'une *Notice sur le comte de Widranges.*

M. Vianson, secrétaire de la Commission interdépartementale du Canal de l'Est, envoie à la Société : *Notes pour l'histoire du Canal de l'Est.*

M. Des Robert fait hommage de : *Les chants messins* par de Falibert 1870-1880 ; — *Tapisseries du Château de Bar ;* — *Un jeton de la chambre des comptes de Lorraine.*

M. Werly adresse une brochure de lui, extraite de la revue de numismatique : *Lettre à M. Renier-Chalon.* Renvoi à la Commission d'archéologie.

Elections. — M. Lucien Humbel, ancien capitaine-adjudant-major de chasseurs à pied, industriel à Eloyes, est élu membre de la Société d'Emulation.

Commissions. — La Commission chargée de faire des propositions à la Société de l'instruction élémentaire a envoyé son rapport à M. le président. Celui-ci en donne lecture. Il ajoute qu'une nouvelle demande a été adressée en faveur de Mme Lecomte. La Société décide que la question sera renvoyée à la Commission avec pleins pouvoirs.

La Société invite le Président à prier la Commission d'agriculture de hâter la solution de la question des engrais.

SÉANCE DU 19 MAI 1881

Président : M. Lebrunt.
Secrétaire : M. Châtel.

Présents : MM. Adam, Chatel, Defranoux, Demangeon, Gaulard, G. Gley, Haillant, Landmann, Lebrunt, Mottet, Le Moyne, Muel et Voulot.

M. le Président lit une lettre de M. Quignon, économe du collège, l'informant que notre collègue M. Cherest sérieusement indisposé ne pourra assister à la séance de ce jour.

Se sont fait excuser : MM. Gabé, Ganier, Garnier.

Le procès-verbal de la séance du 7 avril est lu et adopté.

Communications. — M. le Président lit des extraits de procès-verbaux des réunions sollennelles de la Sorbonne, qui ont trait aux communications faites par MM. Landmann et Voulot.

La réunion s'associe unanimement aux remercîments chaleureux que M. le Président, au nom de la Société, adresse à nos collègues.

Correspondance. — M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a adressé une circulaire invitant la Société à se faire représenter dans la Commission qui aura à discuter lors du concours régional les modifications à proposer aux programmes de ces concours pour l'an prochain.

Cette désignation ayant dû se faire d'urgence, M. Lapicque a été nommé à cet effet par la Commission d'agriculture. Approuvé.

M. le Préfet ayant demandé de lui indiquer les moyens les plus efficaces pour la destruction des hannetons, M. le Président s'est empressé de faire savoir à cet administrateur que la Société a déjà récompensé un instituteur qui s'était occupé de cette question et qu'à son avis le

meilleur système à recommander était des primes pour la destruction de cet insecte.

Le questeur de l'Académie Stanislas à Nancy ayant invité notre Société à se faire représenter à sa séance annuelle du 12 mai; M. Chapellier, membre correspondant, a été délégué.

M. l'abbé Deblaye, curé de Poussay, a demandé à notre Société un avis favorable pour les recherches à faire dans les archives du cabinet impérial de la Maison d'Autriche. M. Chapellier appuyant cette demande, la réunion, sur la proposition de son Président et du président de la Commission d'histoire et d'archéologie, a adopté l'adhésion suivante :

» La Société d'Emulation des Vosges ayant reçu commu-
» nication du projet rédigé le 12 mars dernier par M. l'abbé
» Deblaye, un de ses membres correspondants, concernant
» une recherche de documents lorrains inédits, conservés
» dans les bibliothèques ou les archives de Vienne, où ils
» ont été transportés par les anciens ducs de Lorraine, et
» reconnaissant l'importance que pourraient avoir les résul-
» tats de ce projet, s'associe par un vœu *unanime* à la
» supplique qui doit être présentée à cet effet à Sa M. I. et
» R. l'Empereur d'Autriche, au nom des notabilités et de
» toutes les Sociétés savantes de l'ancienne Lorraine. »
Adopté.

Communications. — Conférences agricoles durant le concours régional du mois de juin. — Le projet d'affiches préparé à cet effet par M. le président de la Société est entièrement adopté et pleins pouvoirs lui sont donnés pour en faire la publication.

Engrais chimiques. — M. le Président fait l'historique des démarches qu'il a faites pour se procurer des fertilisants et qui jusqu'ici n'ont pu aboutir. Il demande d'aviser de ces faits les expérimentateurs par une circulaire. Adopté.

M. Victor Adrielle demande des renseignements pour son ouvrage intitulé : *Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-An-*

toine de Viennois et de ses commanderies et prieurés. — Renvoyé à la Commission d'histoire et d'archéologie.

Le Cabinet historique, revue mensuelle. — *Les Évêques de Langres*, ont été déposés à la bibliothèque et les donataires remerciés.

Le Président informe que M. Burger écrit pour remercier la Société de son admission, et que notre nouveau collègue a envoyé sa photographie destinée à notre album, en même temps que tous les renseignements personnels.

La lettre de M. José Do Amaral, noble portuguais, et le spécimen de son dictionnaire de numismatique portuguaise, ont été renvoyés à l'examen de la Commission d'archéologie.

La lettre de M. le pasteur Dietz et sa brochure : *Notes sur quelques monnaies trouvées au Ban-de-la-Roche* sont renvoyées à la même commission.

L'examen des pièces de vers de M. Paul Hovasse est renvoyé à la Commission littéraire.

Le Président demande s'il y a lieu de renvoyer à la Commission d'agriculture la demande de récompense faite au nom de Mademoiselle Thomassin, de Mazelay : la réunion après en avoir délibéré, passe à l'ordre du jour, cette demande ne rentrant pas dans le programme du concours.

Diverses demandes de récompenses sont renvoyées aux commissions compétentes

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Lucien Adam annonçant l'envoi de son travail sur les *Patois lorrains*.

La Société d'agriculture de la Sarthe nous a envoyé le 3e fascicule de ses *Annales* et demande les 7 premiers des nôtres.

M. le Président donne lecture d'une note fort curieuse ayant trait à une coutume en vigueur au Moyen-âge dans la seigneurie de Châtel-sur-Moselle.

Une circulaire du comité d'initiative pour l'organisation

de caravanes en Afrique est, sur sa demande, renvoyée à à M. Gley.

L'Annuaire de l'institution ethnographique est renvoyé à l'examen de M. Tanant.

Le Président communique une lettre de M. Duroselle. — Il y a été répondu.

Rapports des Commissions. — La Commission d'admission fait un rapport favorable sur la candidature de M. Ly-Chao-Pee, mandarin chinois. — A l'unanimité des membres présents, M. Ly-Chao-Pee est élu membre correspondant.

La présentation de M. Olivier fils, imprimeur à Epinal, est renvoyée à l'examen de la Commission d'admission.

M. Muel, au nom de la Commission d'agriculture, fait connaître que cette section a choisi MM. Muel et Lapicque, comme jurés de l'exposition de l'industrie laitière. — Adopté.

Le rapport de M. Lebrunt, sur les expériences tentées en 1880 avec les engrais chimiques, sera, conformément à l'avis de cette commission, inséré aux *Annales* de cette année.

M. le Président, au nom de la Commission administrative, fait un rapport verbal sur le mémoire définitif de M. Voulot concernant le monument de Portieux. La Commission avait cru devoir fixer à 350 fr. la somme à régler.

M. Voulot explique que la somme de 136 fr. pour le moulage n'est pas exacte, qu'il ne faut en réalité compter que 54 fr. pour la reproduction envoyée au musée de Saint-Germain, le moule ayant servi d'abord à l'épreuve en ciment placée au musée des Vosges; il ajoute que l'allocation de 150 fr. des musées nationaux ne lui avait été donnée qu'à la condition que ces musées en retireraient quelque avantage.

La Société, après en avoir délibéré, vote la somme de 485 fr. 22 cent. pour solde définitif à ce jour de tout compte concernant le monument de Portieux.

Commission scientifique. — M. Defranoux lit un rapport sur l'ouvrage de M. Lebrun, de Lunéville : *Géologie à l'usage des écoles*,

Conformément aux conclusions du rapporteur, la Société décernera à l'auteur une médaille d'argent de 1re classe.

Rapport de M. Demangeon sur la brochure de M. Dietz : *Le climat de Rothau*. — Des remercîments seront adressés à M. Dietz. A ce sujet M. Gaulard fait observer qu'il serait intéressant de dresser des statistiques comparatives entre l'état sanitaire de la population et l'état atmosphérique.

Sur le rapport de M. Le Moyne, la brochure traitant : *Des moyens de hâter la maturité des fruits*, est déposée aux archives et des remercîments seront adressés à l'auteur anonyme par l'entremise de l'éditeur.

Les conclusions du même rapporteur sur les travaux géographiques de l'école de Liffol-le-Grand sont approuvées.

M. Lebrunt donne ensuite lecture de son rapport sur les plus récentes élucubrations de M. Rabache.

M. Haillant, au nom de la Commission littéraire, lit un rapport sur une note de M. Ch. Grad, traitant de l'*Orographie des Vosges*. Il conclut en demandant que ce travail soit inséré aux *Annales* de la Société et que des remercîments soient adressés à son auteur.

M. Châtel, au nom de la Commission artistique, informe la réunion que cette commission a nommé M. Ganier, président et M. Châtel, secrétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures 1/2.

SÉANCE DU 16 JUIN 1881

***Président* : M. Lebrunt :**
***Secrétaire* : M. Châtel.**

Présents : MM. Chatel, Gabé, Haillant, Lebrunt, Le Moyne et Mottet

Se sont excusés : MM. Ganier, Gley, Landmann et Muel.

A l'ouverture de la séance, M. le Président prend la parole pour rappeler la perte cruelle qu'a faite la Société en la personne de M. Cherest, son secrétaire perpétuel. La réunion décide que l'expression de ses plus profonds regrets sera consignée au procès-verbal et que deux membres du bureau la transmettront personnellement à Madame Cherest.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai est lu et adopté.

M. le Président, au nom de la commission administrative, propose d'attribuer trois médailles aux diverses expositions, qui ont lieu à Epinal à l'occasion du concours régional. Sur l'avis de M. Châtel, la Société exprime le désir que la médaille attribuée à l'exposition industrielle soit décernée à la section forestière. Adopté.

Le travail de M. Grad : *le Massif du grand Ballon*, proposé pour l'impression, sera inséré aux *Annales* de cette année et M. Gley veut bien se charger de la révision de l'épreuve. Adopté.

Le mémoire de M. Lebrun, de Lunéville, est renvoyé pour examen de la demande d'impression à la Commission scientifique.

M. le Président lit une lettre de M. Ganier, président de la Commission des beaux-arts, proposant d'employer ainsi la subvention de 1,000, fr. votée à sa séance du 3 février, savoir :

800 francs pour l'achat d'un tableau.

200 — des médailles à décerner aux artistes exposants, au nom de la Société d'Emulation.

La réunion, après en avoir délibéré, prend la décision suivante: « La Société d'Emulation jugeant inutile l'achat » d'un tableau avec les fonds mis à la disposition de sa » Commission des beaux-arts, préfère que ces fonds soient » employés en tout ou du moins en grande partie à la » distribution en son nom de médailles conformes aux » types qu'elle fournit habituellement. »

Correspondance. — M. le Président communique à la réunion :

Une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce allouant à la Société une subvention de 1100 fr. pour être distribuée en primes à l'Agriculture.

Le compte rendu de la Commission supérieure du phyloxéra a été déposé à la bibliothèque.

M. Kintzel quittant Epinal pour aller habiter Autrey (H[te] Saône) a adressé sa démission de membre titulaire. Il est nommé membre correspondant.

M. Ly-chao-Pee remercie la Société de l'avoir nommé membre correspondant. Il joint à ses lettres une notice sur sa vie et une photographie : il en a été remercié.

La réunion renvoie à l'examen de la Commission d'histoire et d'archéologie les lettres suivantes :

1° La demande de M. Joly, cultivateur à Pierraumont, commune d'Escles. M. Voulot a bien voulu donner un avis favorable à cette demande.

2° Une nouvelle lettre de M. José-do-Amaral et un second fascicule de son dictionnaire de numismatique portugaise.

La réunion donne acte à M. le président de la communication d'une lettre de M. Foinant, instituteur public à Liffol-le-Grand.

Les exemplaires de la brochure : *Nouveaux systèmes pour protéger et hâter la maturité des fruits* sont distribués aux divers membres de la Société.

L'envoi du président du Comice agricole d'Epinal : *Exposé très sommaire des encouragements à l'enseignement agricole primaire*, est déposé aux archives. Des remercîments ont été adressés.

La réunion renvoie à l'examen de la Commission d'agriculture les documents ci-après :

1 Le n° 24 du *Journal de l'Industrie laitière*. — Une proposition d'abonnement à ce journal sera faite lors de la présentation du budget de 1882.

2° Le programme du concours du Comice agricole d'Epinal ;

3° Le rapport de M. Puton à la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle sur le crédit agricole.

4° Une note présentée pour le concours, par M. Laurent et traitant d'une méthode pratique de la plantation et de la culture de la vigne.

5° Les demandes de récompenses de MM. Gainel, Colin, Muller et du maire d'Hagécourt.

La réunion renvoie à l'examen de la Commission scientifique et industrielle des demandes de récompenses, pour des ouvriers et employés industriels, présentées par MM. Claudel, Déchambenoit, Florion, Boitteux, veuve Lallemand, veuve Paul Béguin.

La brochure de M. Monnerot-Dumaine : *Quelques considérations sur l'art de la lecture*, est déposée aux archives.

Sur la proposition de M. le président, la réunion décide qu'en raison de l'importance du congrès agricole de cette année, les conférences qui y ont été faites ou des résumés de ces conférences seront réunis dans une brochure spéciale et comme annexe de nos *Annales*. La conférence de M. Lambert est dans ce but renvoyée à la Commission d'agriculture.

Sur le rapport favorable de la Commission d'admission, la réunion passe ensuite au vote sur la candidature de M. Ch. Olivier, fils, industriel à Epinal. M. Olivier est élu, à l'unanimité, membre de la Société.

La réunion procède encore au vote pour l'élection d'un secrétaire perpétuel, en remplacement du regretté M. Chevrest et M, Châtel, secrétaire-adjoint, est élu à cette fonction.

M. Châtel, tout en remerciant profondément ses collègues de la sympathie qu'ils lui témoignent et de l'honneur qu'ils lui font en l'appelant à l'une des plus hautes charges de la Société d'Emulation, regrette que ses nombreuses occupations ne lui permettent pas d'accepter des fonctions aussi importantes. Il prie instamment ses collègues de le maintenir comme secrétaire-adjoint et de nommer une personne mieux qualifiée que lui au titre de secrétaire perpétuel de la Société d'Émulation.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 21 JUILLET 1881

Président : **M. Lebrunt.**
Secrétaire : **M. Haillant.**

Présents : MM. Demangeon, Garnier, Gaulard, G. Gley, Haillant, Landmann, Lebrunt, Le Moyne, Mottet, Muel, Tanant et Voulot.

Se sont fait excuser MM. Bretagne, Chatel et Gabé.

Le procès-verbal de la dernière séance du 16 juin est lu et adopté.

M. le Président donne lecture de la correspondance. — M. Châtel, secrétaire-adjoint, nommé secrétaire perpétuel à la dernière rénuion, remercie ses collègues et les prie d'agréer l'expression de son regret de ne pouvoir accepter les fonctions qui lui ont été dévolues. Il est en conséquence procédé à l'élection d'un secrétaire perpétuel. M. Voulot est élu.

M. le Préfet des Vosges remercie la Société pour la part qu'elle a prise à la restauration du monument de Portieux.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Maire de la ville d'Epinal, de M. le Conservateur des forêts et de M. le Secrétaire de la Société de géographie qui remercient la Société d'avoir offert des médailles pour les récentes expositions de M. Lebrunt qu'on proclamera à notre séance publique : 1° Les médailles accordées à l'industrie laitière; 2° Celles offertes par notre Société à l'exposition industrielle, section forestière, à l'exposition scolaire et à l'exposition de géographie. Le rapport de M. Chapellier sur les *Patois lorrains* et la lettre qui l'accompagne sont renvoyés à la Commission d'histoire et d'archéologie.

M. Fayon, de Monthureux-le-Sec, envoie un échantillon d'avoine portant trois cent quinze grains cueillis sur une de ses propriétés qu'il a améliorée au point que la récolte

de cette année dépasse la valeur qu'avait ce fond précédemment. — Il est donné ensuite lecture d'une lettre de M. Daguin, proposant l'échange d'une *Grammaire celtique* contre douze volumes de nos *Annales*. Adopté.

M. le Président a reçu les remercîments de M. l'Inspecteur général Boitel pour la part prise par la Société d'Emulation dans les publications relatives au concours d'irrigation de 1880.

Les diverses demandes de récompenses reçues depuis la dernière séance sont renvoyées aux commissions respectives Elles sont adressées par MM. André, de Rambervillers; Gérardgeorge, Schupp-Humbert et Fricotel, d'Epinal; Forel, de Rupt et Febvrel, de Jarménil, qui a joint à sa demande un don de 100 fr.

La Société nationale et centrale d'horticulture ayant invité notre Société à son exposition, la réunion décide que M. de Grandprey sera prié de la représenter à la séance publique.

M le Président annonce qu'il a reçu la visite de M. Jules Dubois, notre collègue, venant annoncer à la Société qu'il avait obtenu un prix cultural au dernier concours régional d'Epinal.

La Société ordonne le dépôt à ses archives du programme de concours de l'Académie de Metz, de ceux de l'exposition d'horticulture de Coulommiers, de la Société académique de Nantes et de la Société de Cambrai.

M. Jouve envoie un poème ayant pour titre *Les Granges-Notre-Dame*, dont l'examen est confié à la Commission littéraire.

M. Morlot, instituteur à La Rue-sous-Harol, soumet à l'appréciation de la Société des cahiers de devoirs écrits de son enseignement agricole et horticole, dont l'examen est renvoyé à la Commission d'agriculture.

La brochure intitulée *Lessing : Nathan-le-sage*, conférence par Isaac Lévy, est renvoyée à la Commission littéraire.

La Société a reçu les publications suivantes :

Programme de la 4e session du Congrès des Américanistes qui aura lieu à Madrid du 18 au 22 septembre de cette année. La Société décide qu'elle souscrira au 4e volume de ce Congrès.

Elle a reçu l'hommage des ouvrages suivants offerts par l'auteur, M. Léon Germain :

1° *Chartes inédites des sires de Joinville ;*

1° *Deux chartes du XIIIe siècle en langue vulgaire*, provenant de l'abbaye de Châtillon ;

3° *Recherches historiques sur la seigneurie de Cons-la-Grandville*; Jean Ier de Termes, sire de Cons;

4° *Ferry Ier de Lorraine, comte de Vaudémont.*

Ces ouvrages sont renvoyés à la Commission d'archéologie.

La Société a reçu aussi l'hommage d'un opuscule intitulé *Champignons observés dans les Vosges* pendant les années 1878, 1879 et 1880, particulièrement dans les environs de Bruyères et de Saint-Dié, par les docteurs Quélet, Mougeot et René Ferry, offert par M. Mougeot. L'examen en est renvoyé à la Commission d'agriculture et tout particulièrement à M. Lapicque.

La Société académique de Laon a offert à la Société un volume ayant pour titre : *Origine et développement de l'art théâtral dans la province ecclésiastique de Reims,* par Edouard Fleury.

M. Chapellier a bien voulu nous remettre le volume de l'année 1840 des mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy et 5 volumes anciens de nos *Annales* en échange de 6 de nos volumes plus récents.

Le Ministère de l'Instruction publique a envoyé les nos 37 et 38 (janvier-avril 1881) du recueil *Romania*, consacré à l'étude des langues et littérature romanes. La Société a également reçu le volume 1880 *Smithsonian Institution Washington,* dont la lecture est renvoyée à M. Haillant.

M. le Secrétaire de la Commission d'agriculture rend compte de la séance tenue par cette Commission le

30 juin. La brochure intitulée : *le Crédit agricole* par M. Puton qui en a fait hommage à la Société, est communiquée à M. Haillant pour en rendre compte s'il y a lieu.

La lettre et la brochure de M. Goetz sur un mode spécial de culture des champs et des prés sont renvoyées à M. Fabre, de Neufchâteau, avec prière de donner son avis ; la Commission désigne ensuite comme membres du Jury de visite des fermes de l'arrondissement de Saint-Dié, MM. Lapicque, Defrance et Muel.

La Société renvoie à la Commission d'agriculture la demande de M. Géhin en faveur de M. Labbé, brigadier forestier à Lubine et celle de M. Mer, garde général à Longemer (commune de Gérardmer).

Elle renvoie à la Commission littéraire : 1° La *Notice historique, descriptive et humoristique sur la commune des Granges-de-Plombières et sur celle de Ruaux*, par M. Petitjean, de Granges ; 2° La demande de M. Mathieu, instituteur à Colroy-la-Grande, inventeur d'une machine à découper les cartons pour la construction des cartes en relief, accompagnée d'une lettre de M. Graillet; 3° *La notice biographique sur la vie et les œuvres d'Albert de Montémont*, par M. Charles (Victor-Emmanuel), médecin à Cornimont; 4° *Les abeilles*, pièce de poésie par M. Ch. de Lett, à Remiremont ; 5° *Ténèbres et Lumières*, trois cahiers envoyés par M. Norbert Boyé, cultivateur à Avillers, près Mirecourt.

M. le Président signale à la Commission d'archéologie et particulièrement à M. Voulot un travail intitulé : *Une découverte numismatique dans le département des Vosges, monnaies romaines*, inséré au 15e volume, année 1879, pages 21 et suivantes, des *Mémoires* de la société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.

M. Haillant présente au nom de M. Berher, notre collègue, le *supplément* rédigé par ce botaniste à son *Catalogue des plantes vasculaires*. Ce travail, dit le rapporteur, complète l'énumération des stations nouvelles signalées par les botanistes vosgiens ; il contient la découverte de quarante trois plantes

nouvelles dont quarante dicotylédonées et trois monocotylédonées, formant un total de trente-sept espèces et six variétés. Les deux genres *Hieracium* et *Mentha* fournisssent les plus nombreux apports. Ces plantes nouvelles se répartissent dans treize familles. Parmi les plus intéressantes, M. Haillant signale l'*Alyssum incanum*, le *Linum Leonii*, le *Sedum micranthum*, le *Galium nitidulum* aux belles tiges luisantes, le *Taraxacum erythrospermum* ; les *Mentha citrata, rubra et subspicata* ; la variété *minor* du *Scutellaria galericulata*, le *Juncus tenuis* et tout particulièrement le *Galeopsis glabra* des étangs, plante nouvelle non-seulement pour nos Vosges, mais même pour la France, qui a été découverte par M. Berher sur les flancs rocailleux et granitiques du mont Solem. M. Haillant termine en proposant des remercîments à notre collègue et l'insertion de ce *Supplément* dans nos *Annales*. La Société adopte cette proposition.

M. le Président donne lecture de sa notice biographique sur M. Chérest notre regretté secrétaire perpétuel. La Société en vote l'insertion aux *Annales* avec les deux discours prononcés sur la tombe par MM. Gley et Châtel.

M. le Président donne ensuite lecture d'un article de M. de La Tréhonnais sur le récent concours régional d'Epinal, inséré au *Journal d'Agriculture pratique* de M. Barral (25 juin 1881). Ce compte-rendu est diversement apprécié ; mais il est décidé que la Société n'étant pas directement intéressée ni visée dans cet article, n'y fera pas de réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à trois heures trois quarts.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 1881.

Président : M. Lebrunt.
Secrétaire : M. Voulot.

Présents : MM. LEBRUNT, ADAM, BRETAGNE, CHATEL, GANIER,

Roger Kiener, Lapicque, Haillant, Mottet, Thierry, Muel, Voulot.

M. Defrance assiste à la séance.

Se sont excusés MM. Gabé, Gley, Garnier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société décide à l'unanimité que les regrets sincères causés par la mort de M. Bippert, membre résidant, seront exprimés à Madame veuve Bippert. Des félicitations sont adressées à M. Muel, nommé récemment officier d'académie.

Correspondance. — Une lettre du 11 juillet émanant de M. le Président du Conseil, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, demande aux sociétés savantes des renseignements sur leur historique, leurs origines, etc. M. le Président dit qu'il n'y a guère qu'à continuer pour répondre à cet appel, la *Notice historique* sur la Société d'Émulation publiée en 1847 dans les *Annales* par MM. Berher et Ballon. Il y aurait toutefois à faire aussi quelques recherches sur l'origine officielle de la compagnie. Chaque membre est prié de contribuer à ce travail.

Une autre lettre circulaire émanée du même ministère (18 juillet) donne le programme des questions à traiter aux conférences des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1882, pour les parties de l'archéologie et de l'histoire. M. Voulot fait observer que les nouveaux programmes ne font aucune mention de l'archéologie préhistorique, et qu'admettant les savants de Paris au nombre des concurrents pour des questions d'assez vaste compréhension, ils ne font pas la plus belle part à la province. M. Bretagne pense que cette part est encore fort belle, une monographie historique, telle que celle d'Épinal au moyen-âge, devant rentrer dans les limites du nouveau programme. Cette lettre circulaire sera renvoyée à la Commission d'archéologie.

Lettre de M. Des Robert qui demande à insérer dans les *Annales* un travail historique sur les *Campagnes de Charles IV*, duc de Lorraine et de Bar, en Allemagne, en Franche-Comté et en Lorraine, 1634-35.

M. le Président ayant écrit à l'auteur, pour lui demander d'envoyer son manuscrit qui devait être soumis à la Commission d'histoire, l'a informé en même temps que le nombre considérable de pages contenues dans ce travail ne permettrait de l'insérer que partiellement d'année en année. M. Des Robert n'a pas encore répondu.

Envoi fait par le Ministère de l'Agriculture et du Commerce d'une statistique sur « *Les Récoltes de la France en* 1880. »

M. Frédéric Moreau offre la suite de son riche *Album sur les fouilles de Caranda* : (Les fouilles de Breny). Remerciments votés au donataire.

Lettre de M. Piroux, directeur de l'institution des sourds-muets de Nancy à M. le sénateur Varroy, M. Piroux demande que la Société veuille bien appuyer sa demande de rendre national cet établissement.

La Société décide qu'il sera donné suite à cette demande, en renouvellement d'une démarche semblable faite par la Société en 1874.

Lettres des présidents des Comices agricoles de Remiremont, Saint-Dié, Mirecourt et Épinal, invitant la Société à envoyer des délégués aux réunions annuelles. M. le Président a assisté à la réunion d'Épinal, M. Defranoux à celle de Mirecourt, M. le docteur Legras, délégué, s'est fait excuser.

Lecture d'une lettre de M. Defranoux, rendant compte de sa mission.

Lettre de M. Haillant renouvelant sa démission de bibliothécaire-archiviste-adjoint, à l'occasion de l'insertion de son titre aux *Annales* de 1881.

Lettre de M. Léon Louis demandant une récompense pour l'*Annuaire des Vosges* et pour l'*Agenda du facteur*. Cette demande, accompagnée de dix exemplaires de l'*Annuaire* et d'un exemplaire de l'*Agenda*, est renvoyée à la Commission littéraire.

Lettre de M. Daguin demandant l'échange de la *Grammatica*

celtica avec un certain nombre d'exemplaires des *Annales*. L'échange est fait.

Lettre de M. Laurent, instituteur à Vouxey, relative à des travaux de viticulture. Renvoyée à la Commission d'agriculture, cette demande a été déjà examinée par M. Defranoux qui a conclu à une médaille de bronze. Le rapport approuvé sera transmis à M. Defrance.

Lettre de M. le secrétaire du Comice de St-Dié, donnant des renseignements sur les candidats qui ont adressé des demandes. Cette lettre a été transmise le 26 juillet à M. le secrétaire de la Commission d'Agriculture.

Lettre de M. Constant Saintin, agriculteur à Sivry-sur-Meuse, accompagnée d'un cahier manuscrit destiné au concours. Le tout a été renvoyé à la Commission d'agriculture le 29 juillet dernier.

Lettre de M. Gebhart qui propose à la Société de distribuer avec les médailles aux lauréats, des bons pour une certaine quantité d'engrais Goux. La proposition a été renvoyée à la Commission d'agriculture qui l'a examinée et pourra entendre M. Gebhart, développer ses idées sur la richesse de cet engrais en principes fertilisants et économiques, comme sur les voies et moyens à employer pour réaliser sa proposition.

M. Gaulard envoie à la Société un exemplaire d'un travail qu'il vient de publier : *Quelques considérations sur l'œdème vulvaire chez la femme enceinte et en travail*. Des remercîments sont votés à l'auteur.

Lettre de M. Trottin.

Le siège de Metz en 1870, discours de réception de M. Viansson à l'Académie de Stanislas est offert par l'auteur.

M. l'archiviste de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe envoie le bulletin de cette compagnie, et demande en échange les sept premiers volumes des *Annales*. Il sera fait droit, dans la mesure du possible, à cette demande.

L'Académie nationale de Reims envoie le programme de ses concours pour 1882 et 1883 qui sera déposé aux archives.

Une nouvelle lettre de M. Constant Saintin demandant des

nouvelles de son travail, est renvoyée à la Commission d'agriculture.

Le mont Pappua, brochure par M. Papier, est offert à la Société qui vote des remercîments à l'auteur. De même : *Longeville devant Bar*, brochure de M. Bonnabelle, est offert et donne lieu à un vote semblable.

M. Tourey envoie pour le concours divers morceaux de musique exécutés au concours régional d'Epinal. Le tout a été transmis à la Commission artistique.

Prospectus du *Vade mecum à l'usage des agriculteurs*.

Commissions. — Rapport de la Commission d'admission sur les candidatures de MM. Maire, Douliot, Marqfoy, Monchablon, d'Arbois de Jubainville, don José do Amaral. A la suite de ce rappport favorable, le vote est effectué. L'élection des six membres nouveaux est prononcée.

Le rapport de la Commission d'agriculture cite le rapport de M. Gabé sur le travail de M. Perrin, concernant l'exposition fromagère au concours régional et la situation des marcaires. La Société adopte les conclusions suivantes : Le rapport Perrin sera inséré partiellement et les noms des lauréats seront proclamés en séance publique. — La Commission décide qu'elle visitera la pépinière forestière d'Uxegney, organisée avec le secours de l'engrais Ville. — La Commission propose d'adresser des remercîments aux auteurs de la *Revue mycologique* « Champignons observés dans les Vosges de 1878 à 1880 », ouvrage offert par MM. Quélet, Mougeot et René Ferry.

La Société décide le renvoi à la Commission d'agriculture du rapport de M. Vimont sur M. Gœtz, travail contenu dans les *Mémoires* de la Société d'agriculture, sciences, lettres et arts de l'Aube.

La Société entend les communications de MM. Defrance, Lapicque, Muel sur le concours d'agriculture. Elle décide que la lettre de M. le maire d'Hagécourt, recommandant l'instituteur de cette commune pour une récompense, comme ayant fait organiser par ses élèves la destruction en

grand des hannetons, sera transmise à l'Administration académique pour renseignements complémentaires.

M. le Président annonce qu'une certaine quantité d'engrais Ville lui est arrivée.

La Commission des beaux-arts aura à nommer un rapporteur pour la demande de M. Tourey.

A la séance solennelle, un seul rapporteur rendra un compte sommaire de toutes les récompenses fournies par la Société d'Émulation.

M. Haillant désirerait qu'un membre de la Compagnie fût chargé de faire un travail sur les expositions du Concours régional d'Epinal. Ce mémoire qui serait lu partiellement en séance solennelle serait imprimé aux *Annales*. D'après l'avis de M. Châtel et de plusieurs autres membres, la Société reconnaît que si elle ne peut imposer à personne une pareille tâche, elle serait heureuse de voir les *Annales* conserver quelque trace des expositions d'Epinal.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1881

***Président* : M. Lebrunt.**
***Secrétaire* : M. Voulot.**

Présents : MM. Lebrunt, Demangeon, Defranoux, Garnier, G. Gley, R. Kiener, Mottet, Voulot.

Se sont excusés : MM. Chevreux, Gabé, Landmann, Le Moyne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce écrit pour remercier la Société des deux exemplaires des *Annales* qu'elle vient de lui offrir (année 1881.)

M. Marqfoy remercie la Société de son élection et lui offre un travail de sa composition : *Des réformes immédiates à introduire dans la télégraphie* (Paris 1870). La Société vote des remercîments à l'auteur. M. Marqfoy a aussi envoyé un

exemplaire de sa photographie avec quelques notes autobiographiques.

M. Douliot remercie la Société de son élection. Il en est de même de M. Maire et de M. d'Arbois de Jubainville, qui envoient leur photographie. M. Muel, nommé Inspecteur des Forêts à Mirecourt, écrit pour faire ses adieux à la Société qui est heureuse de le conserver en qualité de membre associé.

M. le Président lit une lettre détaillée de M. Trottin, graveur, à Paris, indiquant : 1° des médailles que ce Monsieur tient prêtes à la disposition de la Société et qui pourraient servir pour le Concours de 1881. — 2° les prix qu'il réclamerait, 250 fr. pour le petit format, 350 pour le grand, si on lui confiait l'exécution de nouveaux coins. Dans ce cas, il proposerait de graver sur l'avers une tête de génie surmontée d'une flamme, sujet qui lui paraîtrait convenir mieux à notre Société que le type de la Minerve, renouvelé constamment depuis le premier empire. La Société décide qu'il sera d'abord demandé des spécimens de médailles pouvant servir cette année, en attendant qu'il soit statué sur la commande de nouveaux coins.

Une lettre de M. Joly, propriétaire à Pierraumont, près de Vioménil, donnant d'intéressants détails sur des antiquités locales, est renvoyée à M. Voulot.

M. Jouve, en recevant le volume des *Annales* de 1881, exprime le regret de n'avoir pas reçu ceux de 1879 et 1880. Il demande ce qu'il doit à la Société. Celle-ci décide que les deux volumes mentionnés lui seront adressés.

La Société académique de Maine-et Loire fait savoir qu'elle change son titre en celui d'Académie des Sciences et Belles-lettres d'Angers.

M. le Président donne avis qu'il a expédié les séries d'engrais Ville pour céréales. Sur 40 expérimentateurs des années précédentes, 16 y ont renoncé, 4 n'ont pas répondu, malgré des lettres de rappel, 14 continueront les essais sur la pomme de terre, 6 sur les céréales.

Une livraison du *Monde inconnu* sera déposée aux archives.

Le numéro du *Pays* du 17 octobre 1881, contenant un article sur le Congrès international phylloxérique est renvoyé à la Commission d'agriculture.

Un vocabulaire messin, au XVIe siècle, publié par M. Des Robert, est offert à la Société. Des remercîments seront transmis à l'auteur avec les *Annales* de 1881. La brochure est renvoyée à la Commission d'archéologie et d'histoire. La Société décide que les *Annales* seront envoyées à M. Thévenot, en échange de sa *Statistique intellectuelle et morale de l'Aube*, à laquelle la Société a souscrit.

M. le docteur Simonin offre à la Société son *Rapport sur le service de l'Assistance médicale et de la vaccine dans Meurthe-et-Moselle*. Des remercîments seront adressés à l'auteur.

L'Académie de Stanislas envoie un bon pour son volume de 1881 qui sera retiré à Nancy.

Deux prospectus, prix courant pour graineterie et prix de la plante abyssinienne dite *Musa ensette*, seront déposés aux archives.

Présentations. — Les présentations de trois nouveaux candidats sont renvoyées à la Commission d'admission.

Compte Collot. — M. le Président dit que le compte de M. Collot, après révision, s'élève à 1469 francs, 50 centimes. A ce propos, M. Haillant vient de réclamer, un peu tard, les 50 exemplaires de son travail auxquels a droit chaque auteur, à la condition d'en faire la demande. Le cliché a été détruit par M. Collot qui avait fait demander à M. Haillant s'il désirait les exemplaires précités. Le commissionnaire s'était sans doute mal expliqué. M. Haillant avait cru qu'on lui faisait demander s'il ne désirait pas d'exemplaires en plus des 50 réglementaires. De là un malentendu que la Société n'a pas à trancher. Toutefois, elle exprime le vœu qu'à l'avenir, M. Collot veuille faire toutes ses communications par écrit, et accompagner de quelques lignes chacun de ses envois. Au cas présent, la Société décide à l'unanimité qu'elle fera les frais d'un nouveau tirage en faveur d'un membre qui veut bien lui prêter son active collaboration.

Actes de la séance publique. — M. Tanant est désigné pour prononcer le discours d'usage à la séance publique et accepte cette mission.

Commission littéraire. — M. Jouve propose à la Société l'insertion aux *Annales* d'un poème inédit que M. Le Moyne juge intéressant et digne d'y figurer. Renvoi à la Commission administrative pour l'examen.

La Commission des beaux-arts a demandé qu'on sollicitât pour la séance générale, le concours d'une société musicale. La Société approuve cette proposition.

Commission scientifique. — La Commission scientifique propose de ne pas publier un travail élémentaire de géologie, par M. Lebrun, architecte d'Azerailles, les précis de ce genre ne figurant pas d'habitude dans les *Annales*.

La Commission a arrêté la liste des récompenses à distribuer aux ouvriers. Elle demande qu'une médaille de vermeil soit attribuée à titre exceptionnel au sieur Guérin, garde-malades, à l'hospice St-Maurice d'Epinal. Ces propositions sont adoptées.

La Société approuve les propositions de la Commission scientifique.

M. Gley lit une appréciation avantageuse de l'*Annuaire de l'instruction publique dans les Vosges*, par M. Merlin. La Société vote des remerciments à M. Gley, ainsi qu'à l'auteur, qui a fait hommage de son livre. — M. Demangeon apporte à la Société un appareil hygiénique pour pompes à bière, que les deux inventeurs présentent au concours. M. Demangeon en fait voir toute l'utilité et obtient qu'il sera renvoyé à l'examen de la Commission scientifique.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1881

Président : M. Lebrunt.
Secrétaire : M. Veulot.

Présents : MM. Lebrunt, Chatel, Chevreux, Defranoux,

DOULIOT, DEMANGEON, GANIER, HAILLANT, LANDMANN, MOTTET, VOULOT.

S'est excusé M. TANANT.

Commission d'archéologie et d'histoire. Les conclusions de la Commission relatives aux récompenses à accorder sont adoptées. (Médaille de vermeil à M. Adam).

Commission littéraire. Après discussion, le complément des conclusions de la Commission est admis.

Commission d'admission. Après un rapport favorable, MM. Retournard, inspecteur des contributions directes à Epinal, Henri Mougeot, ingénieur civil, fabricant de papier à Laval, le docteur Liégeois de Bainville-aux-Saules sont élus membres de la Société.

Lecture du rapport de la Commission des beaux-arts à l'Exposition d'Epinal Remercîments et félicitations à M. Landmann rapporteur.

Commission scientifique. Lecture et adoption du rapport supplémentaire. Les conclusions de la Commission sont adoptées.

Lecture faite par M. le Président du rapport de la Commission d'agriculture. Le rapport est adopté.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 1881

Président : M. Lebrunt.
Secrétaire : M. Voulot.

Présents : MM. BRETAGNE, CHATEL, DEMANGEON, GABÉ, GARNIER, G. GLEY, HAILLANT, MARQFOY, MOTTET, TANANT, VOULOT.

S'est excusé : M. LANDMANN.

Le procès-verbal de la séance du 17 novembre est adopté.

Lecture du discours d'usage de la séance publique, par M. Tanant.

Adoption des conclusions du rapport de la Commission d'archéologie et d'histoire par M. Voulot.

M. Louis Henry sera cité au rapport de la Commission d'archéologie et d'histoire pour ses nouvelles recherches de cette année.

On écrira de nouveau au graveur Trottin.

La Société émet le vœu que la séance générale ait lieu le 8 décembre si c'est possible.

Le rapport Perrin sera imprimé en notes à la suite des actes de la séance publique.

Les récompenses de la Société pour l'instruction élémentaire seront proclamées à la séance publique.

Décision relative aux abonnements à faire pour 1882. L'*Industrie Laitière* y sera ajoutée.

Lecture du rapport de M. Marqfoy sur les œuvres de musique exécutée, composées par M. Tourey. Les conclusions du rapport sont adoptées.

Correspondance. — Il est donné lecture d'une lettre circulaire du ministère relative aux découvertes de M. Pasteur sur l'inoculation charbonneuse chez les animaux.

Lecture d'une lettre de M. le Préfet, indiquant à la Société les formalités à remplir pour faire des conférences sous le patronage de cette compagnie.

Lettre de M. Laurent, agriculteur. Le secrétaire est chargé d'y répondre.

Lettre de don José demandant des règlements de sociétés Même décision.

Lettre de remercîments de M. Georgeot pour les *Annales*.

La *Revue* des Sociétés savantes de 1880 contient une appréciation de la lecture de M. Voulot sur la colonne de Portieux. Il sera fait lecture dans une prochaine séance de cette pièce officielle.

Le Mouvement atomique, brochure envoyée par M. Marcelin Langlois, sera transmis à la Commission scientifique, et particulièrement à M. Douliot. Remercîments à l'auteur.

Envoi par M. Jouve d'une brochure de poésie : *Le vieux montagnard vosgien*. Remercîments à l'auteur.

Un numéro du *Panthéon de l'Industrie* et un numéro du *Bélier*, où il est question d'engrais humain, seront renvoyés, avec le rappport Gebhart, à la Commission d'agriculture.

Le fascicule d'août du *Journal des savants* est signalé comme contenant un rapport de M. Egger sur un travail de M. Baudrillart, membre de l'Institut, un de nos collègues.

M. Barbier offre à la Société sa carte de la Tunisie ; la Société vote des remercîments.

La Société d'Horticulture d'Epernay demande à compléter la série de nos *Annales*. Il sera donné suite à sa demande dans les limites du possible.

Manuscrit. — *Un minéralogiste vosgien*, manuscrit par M. A. Benoît, sera renvoyé à la Commission d'archéologie et d'histoire.

Communication de M. Haillant sur une brochure par M. Cless : *Un patois lorrain*. M. Haillant est prié de lire prochainement un rapport sur ce sujet.

SÉANCE PUBLIQUE ET SOLENNELLE DU 8 DÉCEMBRE 1881

Président : M. Lebrunt.
Secrétaire : M. Châtel.

MM. Vatin, secrétaire général de la préfecture des Vosges suppléant M. le Préfet absent, Lebrunt, président, Le Moyne et Gley, vice-présidents, Gabé, conservateur des forêts, Tanant, conseiller général, ont pris place au bureau.

Les membres titulaires présents étaient : MM. Adam, Berher, Bretagne, Chatel, Chevreux, Collot, Conus, Demangeon, Douliot, Gabé, Ganier, Garnier, Gley, Graillet, Haillant, Landmann, Lebrunt, Le Moyne, Merlin, Mottet, Retournard et Tanant.

MM. de Boureulle, Chapellier, Defrance, Georges, Humbel, Léon Krantz, Lucien Krantz, membres correspondants, assistaient à la séance.

MM. VOULOT, secrétaire perpétuel, MAZURIER, président du comice agricole de Remiremont et MAUD'HEUX, président du Comice agricole d'Epinal se sont excusés de ne pouvoir prendre part à la réunion.

Parmi les invités qui ont bien voulu honorer la Société de leur présence, nous avons remarqué MM. Gaillot et Dubois, conseillers municipaux, MM. Gard, directeur des douanes, Bernard, directeur des contributions indirectes, Goguel, pasteur protestant, Perrin, secrétaire de l'Association fromagère vosgienne.

Un grand nombre de dames avaient tenu aussi à assister à notre séance solennelle et s'unir à nous pour applaudir les orateurs et les lauréats.

A deux heures, M. Lebrunt, président, ouvre la séance et informe la réunion, que notre président d'honneur, M. Paul Bœgner, est, par un cruel deuil de famille, empêché de se trouver parmi nous.

M. le président, interprête des sentiments unanimes de notre compagnie et des invités, regrette vivement l'absence de notre éminent administrateur ; il rappelle tout l'intérêt et la bienveillance que M. le Préfet porte à notre œuvre, son intervention gracieuse en notre faveur auprès des membres du Conseil général. A l'occasion du deuil qui vient de le frapper lui et les siens, il lui renouvelle l'assurance de toute notre sympathie.

Notre honorable collègue, M. Tanant, appelé à prononcer le discours d'usage, nous a, dans une esquisse à grands traits, fait l'historique de l'art. Cette question si vivante d'actualité, M. Tanant l'a traitée avec la chaleur et la conviction sincère dont il sait animer toutes ses œuvres. Cette étude par son exposé lucide a fait le plus grand plaisir à tous les auditeurs.

M. Defrance, chargé du rapport annuel de la Commission d'agriculture et de sylviculture, nous a fait parcourir par ses récits les métairies bien tenues de l'arrondissement de Saint-Dié. Il a loué à juste titre la commune d'Anould,

qui a consacré une somme considérable au reboisement d'une grande portion de son territoire, et nous avons chaleureusement acclamé les braves gardes forestiers que leurs chefs ont désignés pour recevoir nos récompenses.

M. Voulot, notre secrétaire perpétuel, a fait du remarquable ouvrage de M. Lucien Adam « *Les patois lorrains* » une analyse fort intéressante dont nous avons entendu avec un grand plaisir M. Haillant nous citer quelques passages les plus essentiels.

Le rapport de la Commission littéraire présenté par M. Le Moyne a eu son légitime succès de tous les ans. Notre vice-président dit juste et bien, et les conseils qu'il a donnés aux auteurs le sont toujours sous une forme si aimable, que les lauréats ne peuvent que se louer d'avoir été appréciés par un esprit aussi judicieux.

M. Marqfoy avait fait de M. Tourey l'éloge hautement mérité de cet artiste distingué : M. Landmann nous a donné lecture de ce rapport. Puis M. Landmann nous a rapidement rappelé la première exposition des beaux-arts à Epinal et avec force et vigueur a revendiqué la part importante que notre Société a prise à sa réussite.

M. Demangeon, au nom de la Commission industrielle et scientifique, nous a ensuite donné les noms des vétérans industriels primés cette année.

M. le Président a proclamé alors la liste des récompenses décernées par la Société, et les lauréats sont venus aux applaudissements de l'assemblée recevoir leurs médailles et leurs diplômes des mains des membres du bureau.

M. le Président termine la séance en remerciant tous ceux qui ont bien voulu assister à cette solennité et s'adressant plus particulièrement aux artistes, dont le talent et la bonne volonté ont contribué pour beaucoup à donner à notre fête un caractère gracieux, leur en témoigne toute sa gratitude.

Ouvrages reçus du Ministère de l'Instruction publique pendant l'année 1881.

Romania.
Journal des Savants.
Revue des Sociétés savantes des départements.
Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.
Cabinet historique.
Institut des provinces de France.
Chronique des Sociétés savantes.
Bibliographie des Sociétés savantes de France.

Ouvrages périodiques offerts à la Société d'Emulation pendant l'année 1881.

J. Vinot, professeur, à Paris. — *Le Journal du Ciel.*

Docteur Aimé Robert, rédacteur en chef, à Nancy. — *Revue d'hydrologie médicale française et étrangère.*

Le Bon Cultivateur, recueil agronomique de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, du Comice agricole de Nancy et de la Société agronomique de l'Est.

Hamet, professeur d'apiculture au Luxembourg, rue Monge, 67, à Paris. — *L'Apiculteur.*

Paté, à Malzéville, près Nancy. — *Le Bélier*, journal spécial d'agriculture, paraissant le dimanche.

Goux, cours Saint-Antoine, 26, à Agen. — *Le Cultivateur agenais*, revue populaire mensuelle d'agriculture.

Maître Jacques, journal d'agriculture.

L'*Industriel vosgien*, journal bi-hebdomadaire de Remiremont.

La Presse vosgienne, journal de l'arrondissement de Mirecourt, paraissant le dimanche.

Demangeon. — *Extrait des notes mensuelles recueillies à l'observatoire météorologique d'Epinal.*

Les publications des Sociétés savantes, dont la liste est ci-après.

Liste des ouvrages offerts à la Société d'Émulation pendant l'année 1881.

Dr Gaulard. — *Quelques considérations sur l'œdème vulvaire.*

Des Robert. — 1° *Chants messins par de Talibert* (1870-1880);

2° *Tapisseries du château de Bar* ;

3° *Un jeton de la chambre des comptes de Lorraine.*

Maxe Werly. — *Lettre à M. Renier-Chalon* (numismatique);

Pasteur Dietz. — *Notes sur quelques monnaies trouvées au Ban-de-la-Roche.*

Institution ethnographique. — *Annuaire de* 1881.

Don José do Amaral. — *Divers travaux de numismatique portugaise.*

Léon Germain. — 1° *Chartes inédites du sire de Joinville;*

2° *Deux chartes du XIIIe siècle en langue vulgaire, provenant de l'abbaye de Châtillon* ;

3° *Recherches historiques sur la seigneurie de Grandville, Jean Ier de Termes, sire de Cons*;

4° *Ferry Ier de Lorraine, comte de Vaudémont.*

Drs Mougeot, Quélet, René Ferry. — *Champignons observés dans les Vosges pendant les années* 1878, 1879, 1880, *particulièrement dans les environs de Bruyères et de St-Dié*, par les docteurs Quélet, Mougeot et René Ferry. Don du docteur Mougeot.

Edouard Fleury. — *Origine et développement de l'art théâtral dans la province ecclésiastique de Reims.* Don de la Société académique de Laon.

Puton. — *Le crédit agricole.*

Barbier. — 1° *Carte d'Afrique*, 2e édition;

2° *Réduction photographique d'une carte de l'atlas uniprojectionnel.*

Daguin. — 1° *Série de fiches bibliographiques sur Jeanne d'Arc* (1500 environ) et 3 cahiers sur l'héroïne vosgienne ;

2° *Lettre de M. Daguin traitant du lieu de naissance du père de Jeanne d'Arc.*

Dr Liégey. — 1° *Observations sur la diathèse hémorrhagique ou hémophylie ;*

2° *Note relative aux aliénés dangereux.*

E. Lambert. — 1° *L'Eucalyptus* ;

2° *Enquête sur le crédit agricole.*

Recueil des actes administratifs du département des Vosges du 14 *octobre* 1870 *au* 12 *avril* 1871. Don Collot.

Maxe Werly — 1° *Note sur l'origine du gros tournois ;*

2° *Catalogue de la collection numismatique de M. Charles Robert.*

Terquem. — 3e *Fascicule de l'Essai sur le classement des animaux qui vivent sur la plage et dans les environs de Dunkerque.*

Victorien Sardou. — *Discours du* 5 *août* 1880 *à l'Académie française.*

Malte-Brun. — *Le mont Renaud*, brochure.

Defranoux. — Un grand nombre d'ouvrages sur l'Agriculture.

Merlin. — *Annuaire de l'Instruction publique pour* 1881.

Thevenot. — *Notice sur la vie et les œuvres de Théodore et Paul Vibert.*

Jacob, conservateur du musée à Bar-le-Duc. — *Notice sur le comte de Widranges.*

Viansson, secrétaire de la Commission du canal de l'Est. — *Notes pour l'histoire du canal de l'Est.*

Des Robert. — *Un vocabulaire messin au XVIe siècle.*

L. Jouve. — *Le vieux montagnard vosgien*, brochure en vers.

Barbier. — *Carte de la Tunisie.*

Dr Le Cler. — Plusieurs brochures médicales. Don de Mme veuve Le Cler.

Publications, du Conseil général et de la Commission départementale.

Liste des Sociétés savantes auxquelles la Société d'Emulation des Vosges adresse ses publications, en les priant de continuer cet échange mutuel.

AIN.

1. Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.

AISNE.

2. Société académique de Laon.

3. Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

4. Société historique et archéologique de Château-Thierry.

5. Société de pomologie et d'arboriculture de Chauny.

6. Société régionale d'horticulture de Chauny.

ALPES-MARITIMES.

7. Société des sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

ARDÈCHE.

8. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche, à Privas.

AUBE.

9. Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, à Troyes.

10. Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, à Troyes.

11. Société d'apiculture de l'Aube, à Troyes.

BOUCHES-DU-RHONE.

12. Société de statistique de Marseille, rue Saint-Sépulcre, 19.

13. Union des arts, à Marseille.

14. Société botanique et horticole de Provence, rue des Dominicaines, 2, à Marseille.

CALVADOS.

15. Société d'agriculture et de commerce de Caen.

16. Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen.

17. Société de médecine, à Caen.

18. Société linnéenne de Normandie à Caen.

19. Association normande, à Caen.

20. Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de Bayeux.

21. Société d'agriculture du centre de la Normandie, à Lisieux.

22. Société d'horticulture et de botanique du centre de la Normandie, à Lisieux.

23. Société française d'archéologie, à Caen.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

24. Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

COTE-D'OR.

25. Société centrale d'agriculture de la Côte-d'Or, à Dijon.

26. Société d'agriculture et d'industrie agricole de la Côte-d'Or, à Dijon.

27. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

28. Commission des antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon.

29. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune.

DOUBS

30. Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.

31. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

32. Société d'Emulation de Montbéliard.

DROME

33. Société départementale d'agriculture de la Drôme, à Valence.

34. Société d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, à Romans.

EURE.

35. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Evreux.

36 Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, section de Bernay, à Bernay.

FINISTÈRE

37. Société académique de Brest.

GARD.

38. Académie de Nimes.

HAUTE-GARONNE.

39. Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariège, à Toulouse.

40. Société d'histoire naturelle de Toulouse.

41. Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.

42. Institut des provinces de France, à Toulouse.

43. Société académique hispano-portugaise de Toulouse.

GIRONDE.

44. Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

45. Commission des monuments, des documents historiques et des bâtiments civils, à Bordeaux.

46. Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux.

HÉRAULT.

47. Académie des sciences et lettres de Montpellier.

48. Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, à Montpellier.

49. Société languedocienne de géographie, à Montpellier.

50. Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

INDRE-ET-LOIRE.

51. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

52. Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, rampe de la Tranchée, 61, à Tours.

JURA.

53. Société d'Emulation du Jura, à Lons-le-Saunier.

54. Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

55. Société de viticulture et d'horticulture d'Arbois.

LOIRE.

56. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à Saint-Etienne.

HAUTE-LOIRE.

57. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy.

LOIRE-INFÉRIEURE.

58. Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.

LOT-ET-GARONNE.

59. Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

LOZÈRE.

60. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à Mende.

MAINE-ET-LOIRE

61. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
62. Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

MANCHE.

63. Société nationale académique de Cherbourg.

MARNE.

64. Académie nationale de Reims.
65. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
66. Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
67. Société d'horticulture de l'arrondissement d'Epernay.

HAUTE-MARNE.

68. Société historique et archéologique de Langres.

MAYENNE.

69. Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

70. Académie de Stanislas, à Nançy.
71. Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.

72. Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
73. Société de médecine de Nancy.
74. Société des sciences de Nancy.
75. Société de géographie de l'Est, à Nancy.
76. Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Nancy.
77. Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

MEUSE.

78. Société philomatique, à Verdun.
79. Société du Musée, à Bar-le-Duc.
80. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

NORD.

81. Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.
82. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Dunkerque.
83. Société d'agriculture, des sciences et arts de Douai.
84. Société d'Emulation de Cambrai.
85. Société d'histoire et des beaux-arts de Bergues.

OISE.

86. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, à Beauvais.
87. Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne.
88. Société historique de Compiègne.

PAS-DE-CALAIS

89. Société académique de Boulogne-sur-Mer.
90. Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

PYRÉNÉES ORIENTALES

91. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

RHONE.

92. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
93. Société linnéenne de Lyon.
94. Société des sciences industrielles de Lyon.
95. Société d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles de Lyon.
96. Société d'études scientifiques de Lyon.
97. Musée Guimet, boulevard du Nord, Lyon.

HAUTE-SAONE.

98. Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, à Vesoul.

SAONE-ET-LOIRE.

99. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Mâcon.
100. Société éduenne, à Autun.

SARTHE

101. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans.

SAVOIE.

102. Société centrale d'agriculture du département de la Savoie, à Chambéry.

SEINE.

103. Académie française, quai Conti, 23, à Paris.

104. Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.

105. Académie des sciences, à Paris.

106. Académie des beaux-arts, à Paris.

107. Académie des sciences, morales et politiques, quai Conty, 23, à Paris.

108. Académie de médecine, rue des Saint-Pères, 49, à Paris.

109. Société nationale d'agriculture de France, rue de Bellechasse, 18, à Paris.

110. Société nationale et centrale d'horticulture de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

111. Société pour l'instruction élémentaire, rue du Fouarre, 14, à Paris.

112. Société nationale des antiquaires de France, au Louvre, à Paris.

113. Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184, à Paris.

114. Société protectrice des animaux, rue de Grenelle, 84, à Paris.

115. Société d'acclimatation, hôtel Lauragais, rue de Lille, 19, à Paris.

116. Société géologique de France, rue du Vieux-Colombier, 24, à Paris.

117. Société Franklin, rue Christine, 1, à Paris.

118. Société des agriculteurs de France, rue Le Pelletier, 1, à Paris.

119. Congrès des délégués des Sociétés savantes, rue Bonaparte, 44, à Paris.

120. Société philotechnique, rue de la banque, 8, à Paris.

121. Société française de numismatique et d'archéologie, rue de Verneuil, 46, à Paris.

122. Société d'instruction professionnelle horticole, boulevard de l'Hôpital, 34, à Paris.

123. Bibliothèque de la ville de Paris, hôtel Carnavalet, rue Sévigné, à Paris.

124. Association philotechnique, rue Serpente, 24, à Paris.

125. Athénée oriental, rue Royale-Saint-Honoré, 6, à Paris.

SEINE-INFÉRIEURE

126. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

127. Société libre d'Emulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

128. Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Hâvre.

129. Société nationale hâvraise d'études diverses, au Hâvre.

130. Société industrielle d'Elbeuf.

SEINE-ET-MARNE.

131. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, à Melun.

132. Société d'horticulture de l'arrondissement de Meaux.

133. Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers.

SEINE-ET-OISE.

134. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

135. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

136. Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye.

DEUX-SÈVRES.

137. Société centrale d'agriculture du département des Deux-Sèvres, à Niort.

SOMME.

138. Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

139. Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.

140. Société linnéenne du nord de la France, à Amiens,

141. Société d'Emulation d'Abbeville.

TARN.

142. Société littéraire et scientifique de Castres.

VAR.

143. Académie du Var, à Toulon.

144. Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var, à Draguignan.

VAUCLUSE.

145. Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt.

VIENNE.

146. Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.

147. Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

HAUTE-VIENNE.

148. Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

VOSGES

149. Société d'horticulture et de viticulture des Vosges, à Epinal.

150. Section vosgienne de la Société de géographie de l'Est, à Epinal.

151. Société philomatique vosgienne, à Saint-Dié.

152. Comice agricole d'Epinal.

153. Comice agricole de Saint-Dié.

154. Comice agricole de Remiremont.

155. Comice agricole de Rambervillers.

156. Comice agricole de Neufchâteau.

157. Comice agricole de Mirecourt.

158. Société agricole, horticole et viticole de l'arrondissement de Mirecourt.

159. Ligue de l'enseignement d'Epinal.

YONNE.

160. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

161. Société archéologique de Sens.

ALGÉRIE.

162. Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Alger.

163. Société archéologique de la province de Constantine.

164. Académie d'Hippone.

ALSACE-LORRAINE.

165. Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.

166. Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.

167. Société d'histoire naturelle de la Moselle, à Metz.

168. Société d'horticulture de la Moselle, à Metz.

169. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

170. Société d'horticulture de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

171. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.

172. Société médicale du Haut-Rhin, à Colmar.

173. Société d'histoire naturelle de Colmar.

174. Société industrielle de Mulhouse.

Sociétés diverses.

175. Société des sciences naturelles, à Neufchâtel (Suisse).

176. Société jurassienne d'Emulation, à Porrentruy, canton de Berne (Suisse).

177. Institut géographique international à Berne (Suisse).

178. Société d'histoire naturelle de Bâle (Suisse).

179. Société philosophique et littéraire de Manchester (Angleterre). (Literary and philosophical society, Manchester).

180. Société des sciences naturelles (Polichia), à Neustadt (Bavière).

181. Académie Giœna des sciences naturelles, place de l'Université royale, nº 11-12, à Catane (Sicile).

182. Smitsonian Institution, Washington.

183. Université royale de Norvège (Det kgel Norske Universitet), à Christiania.

184. Commission de salubrité de Cleveland (Etats-Unis).

185. Institut Egyptien à Alexandrie (Egypte).

186. Institut Royal Grand Ducal de Luxembourg.

Bibliothèques diverses.

187-191. Bibliothèques administratives de la préfecture et des sous-préfectures des Vosges.

192. Bibliothèque de la ville d'Epinal.

193. Bibliothèque de la mairie d'Epinal.

194. Bibliothèque de la ville de Nancy.

195. Bibliothèque de la ville de Lunéville.

196. Bibliothèque de la ville de Neufchâteau.

197. Bibliothèque de la ville de Rambervillers.

198. Bibliothèque du collége et de l'école industrielle d'Epinal.

199. Comité de météorologie vosgienne, à Epinal.

200. Bibliothèque des Sociétés savantes au Ministère de l'instruction publique.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

LE 8 DÉCEMBRE 1881,

par M. TANANT,

Membre titulaire.

MESSIEURS,

Cette année encore vous m'avez désigné pour prononcer le discours d'usage. C'est une nouvelle preuve de confiance à laquelle je suis extrêmement sensible et dont je vous serais très reconnaissant, si j'avais eu plus de temps à consacrer à cette œuvre utile et agréable. De nombreuses occupations, un voyage inattendu ont absorbé presque tous mes instants depuis que votre choix m'a été notifié ; je n'ai donc pu entrer dans tous les développements que comporte le sujet que je vais avoir l'honneur de traiter devant vous.

L'an dernier, Messieurs, je vous parlais de la science et je vous indiquais les moyens qui me semblaient les plus propres à sa vulgarisation ; aujourd'hui je vais vous parler de l'art, de son origine, de sa marche à travers les différentes civilisations, des variations qu'il a subies, de ses progrès, de son avenir. Il y a, vous le remarquerez, beaucoup d'affinité, il y a, pour ainsi dire, connexité entre le sujet de l'an dernier et celui de cette année.

Dans le sens le plus général, l'art diffère de la science

uniquement comme la théorie diffère de la pratique; il est aussi inséparable de la science que la pratique l'est de la théorie.

Mais ce n'est pas de l'art scientifique, méthodique, de l'art à formules invariables que je veux vous entretenir. L'art, tel que je l'entends et tel que le comprennent nos contemporains, n'est plus seulement la production d'une œuvre quelconque destinée à captiver l'imagination, ce n'est plus même l'habileté qui consiste à bien remplir ce besoin de l'imagination; c'est le mobile même, le ressort caché qui fait que l'imagination humaine est attachée, émue, saisie, satisfaite par l'imitation des objets extérieurs, par la création de l'idéalisme. L'art n'est donc pas la collection, la connaissance de tous les procédés matériels que le peintre, le sculpteur, l'architecte, le poëte, le musicien, sont obligés d'employer pour arriver au résultat de l'imitation. Ces procédés, et les lois sur lesquelles ils s'appuient, constituent la science et l'application de la science. L'art est lui-même créateur et ne commence qu'au moment où l'emploi de ces procédés réalise l'imitation, crée l'œuvre et la rend capable d'agir sur l'imagination. L'art a pris naissance avec l'humanité, toutes les générations ont produit des artistes et, si la tradition nous avait conservé leurs noms, nous pourrions citer avec orgueil plusieurs de nos ancêtres préhistoriques dont le mérite était d'autant plus grand qu'ils n'avaient pas à leur disposition les procédés dont je parlais tout à l'heure, et qui ne sont que le résultat de l'observation.

Si nous remontons au berceau de tous les arts, c'est par l'ornement que la faculté d'imitation se manifeste d'abord chez l'homme. On ne peut nier que le besoin d'orner ne soit coexistant aux besoins matériels de l'existence. Ce besoin est tellement intime et nécessaire qu'il se cramponne à l'individu quand la société ne le satisfait pas. Chez nous, où une portion de la société se dévoue à alimenter les jouissances de notre imagination, nous pouvons concevoir et exécuter sans ornement un couteau à découper les viandes, un vase à contenir

les boissons. mais un sauvage ne fera ni un couteau ni un vase sans l'orner à sa manière ; c'est alors seulement que chaque individu, isolé qu'il est, et devant satisfaire à tous ses besoins, a sa part d'organisation artistique, non seulement comme impression , mais encore comme production . Plus tard, dans les sociétés organisées, les créateurs deviennent plus rares et les jouisseurs plus nombreux ; ceux-là seuls qui sont doués par la nature produisent, et les autres se contentent de les admirer ou de les critiquer. Le grand nombre jouit des productions du plus petit.

L'homme était ornementiste avant d'être potier ou forgeron, car il traçait l'ornement sur le bois de ses armes, sur les premiers instruments inventés pour sa défense ou sa subsistance avec le tranchant du silex : de même il représentait les animaux ou les végétaux qui l'entouraient sur la calebasse, son premier verre à boire.

Les premiers artistes n'avaient pour modèles que les objets offerts par la nature ; ce sont et ils ont toujours été les meilleurs. Aussi sommes-nous étonnés du sentiment de vérité qui domine dans les œuvres primordiales de l'ornementation.

Après l'ornementiste vient l'architecte : l'architecture n'est pas née du besoin que l'homme éprouve de se construire une habitation, car l'homme est architecte longtemps avant qu'il bâtisse sa première maison. Il peut, avec des branches d'arbres, des feuillages, des peaux d'animaux se créer des abris équivalant à des maisons ; il met à profit les nombreuses cavernes que lui offre la nature. Mais qu'il soit stationaire ou nomade, il tient, c'est dans son essence, à ce que le souvenir de son passage soit conservé ; il pose dans un endroit fixe une masse durable, il fonde un monument. Tel est le début de l'architecture, début grossier, mais qui ne tarde pas à bénéficier du talent de l'ornementiste. Puis éclosent les idées de la divinité, de la vénération, du souvenir de ceux qui disparaissent, toutes causes qui décident les survivants à laisser des traces de leurs impressions. L'architecture ne suffit plus pour les traduire ,

des blocs amoncelés, arrangés même avec symétrie, ne contentent plus la pensée qui progresse ; il faut inventer un autre art et c'est alors que la statuaire prend naissance, grossière d'abord, moins habile et moins vite perfectionnée que l'ornementation. se contentant d'indiquer les formes et presque toujours les exagérant.

Une des lois les plus essentielles de l'organisation humaine, nous l'avons déjà dit, c'est le besoin de satisfaire l'imagination par l'imitation des objets extérieurs. Cette passion primitive ne s'enrichit d'applications nouvelles qu'à mesure que les besoins matériels, par les progrès de la société, s'étendent à un plus grand nombre d'objets. C'est d'après ce principe non contesté que l'homme, après avoir été ornementiste, architecte, sculpteur, devint peintre, musicien et poëte, et qu'en somme il compléta toute la série qui constitue l'art.

La peinture qui, d'abord simple colorage, n'était que l'auxiliaire de l'architecte et du figuriste, devient presque immédiatement, par l'idée abstraite du contour et le sentiment des phénomènes de la perspective. une forme d'art à expression complète.

L'imitation des sons naturels est en quelque sorte l'occasion, sinon la cause déterminante de la musique ; mais cette dernière met longtemps à se développer, parce que les instruments manquent à l'homme pour arriver à l'imitation parfaite, à l'harmonie. La parole est la première musique, puis vient le chant, puis des instruments grossiers sont inventés, et ce n'est qu'après de longs tâtonnements, ce n'est, on peut le dire, que la dernière civilisation qui donne tout son essor à cette partie importante de l'art.

La poésie marche plus rapidement ; dans toutes les littératures, chez tous les peuples, elle précède la prose ; elle n'est pas, au début, c'est vrai, assujettie aux règles fixes de rythme, de mesure, de quantité et aux autres conditions plus ou moins variables qui la distingueront dans l'avenir et en feront une forme de langage spéciale. Mais elle n'en existe

pas moins et, dès les premières civilisations, aussitôt que l'homme peut traduire sa pensée, elle laisse des traces durables et souvent remarquables de son existence.

Dès que les hommes se réunissent en société, dès que commencent les civilisations, l'art, sous diverses formes, prend un essor considérable. En Chine, dans l'Inde, dans le Cambodge, en Egypte, en Amérique, les monuments les plus anciens nous étonnent par leur hardiesse, leur style et leur richesse d'ornementation. Notre étonnement redouble quand nous songeons que ces palais immenses, ces pagodes somptueuses, ces pyramides élevées, ces obélisques ciselés, ces statues colossales sont l'œuvre des peuples qui ne possédaient, pour ainsi-dire, aucun des moyens mécaniques dont nous jouissons aujourd'hui et qui simplifient et facilitent d'une façon si heureuse le travail de nos ouvriers.

Ne croyez-vous pas, comme moi, Messieurs, que les hommes qui ont conçu ces œuvres grandioses, que ceux qui en ont dirigé l'exécution, que certains des ornementistes et des sculpteurs qui les ont décorées, étaient de véritables artistes, et ne supposez-vous pas que, si ces mêmes hommes vivaient de nos jours, ils pourraient être les émules, sinon les supérieurs des Violet-Leduc, des Garnier, des Miller, des Carpeaux, des Falguières et de toutes les illustrations dont s'enorgueillit notre patrie et qui occupent une si grande place dans notre siècle?

La civilisation grecque, profitant de ses devancières, rend l'art plus agréable, plus aimable, moins grandiose à la vérité, mais moins sauvage, si je puis m'exprimer ainsi. Ce ne sont plus d'immenses monuments destinés, on le dirait, à loger des légions ou des dieux incommensurables; ce ne sont plus les statues colossales d'hommes, de divinités ou d'animaux fantastiques. Ce sont des temples gracieux, d'une architecture élégante, simple et correcte, entourés de colonnades d'ordres différents qu'ont créés les artistes de l'époque. Les statues sont l'expression de la beauté accomplie, de la perfection. Les peintres imitent tellement la nature que, si

l'on en croit la tradition, les oiseaux eux-mêmes s'y trompent. Les poëtes, déjà soumis au rythme et à la mesure, chantent les Dieux et les héros en vers que nous admirons encore et qui seront toujours admirables. Deux arts nouveaux prennent place dans la série, l'art dramatique et l'éloquence et, d'emblée, rivalisent avec leurs aînés. Le siècle de Périclès, vous le reconnaîtrez tous, Messieurs, est et restera longtemps le grand siècle de l'art.

Les Romains, s'inspirant des Grecs, continuent leur tradition sans beaucoup la modifier, mais la rendent plus profitable à l'humanité. Conquérants du monde, ils peuplent les villes, qu'ils soumettent à leur domination, de villas élégantes, de temples, de théâtres, de cirques, d'arcs de triomphe et de statues. Chez eux les artistes devaient être nombreux, à en juger par l'immense quantité des monuments de toute sorte qu'ils ont semés sur toute la surface de la terre.

Mais l'art qui, sous les diverses civilisations, prenait un tel développement, devait bientôt subir un temps d'arrêt. La vieille civilisation romaine s'écroulait de toute part, les Barbares envahissaient l'empire, et dans leurs courses furibondes ne respectaient ni les monuments, ni les statues. Les plus splendides productions du génie humain se transformaient en ruines et c'en eût été fait pour longtemps de l'art, si l'idée religieuse n'était venue la réveiller et lui donner un abri. C'est à la foi naïve de nos ancêtres que nous devons les basiliques imposantes qui ont bravé les temps et les siècles, sans doute parce qu'elles étaient cimentées avec la sueur de ceux qui les ont édifiées.

La période la plus triste pour l'art, c'est le Moyen-Age. Ces temps sombres de luttes intestines, générales et continuelles, d'accaparement et de servitude, ne lèguent, à nos souvenirs que quelques monuments religieux, de lourds donjons, entourés de tours massives, créés pour la défense et non pour l'ornement. Il faut cependant faire exception en faveur d'un peuple qui ne passe pas pour avoir les goûts artistiques.

Je veux parler des Arabes qui, pendant leur occupation, ont doté l'Espagne de monuments vraiment remarquables et justement admirés. Ce qui prouve que le sentiment de l'art existe chez tous les peuples et qu'il suffit d'un concours de circonstances pour le développer.

L'art qui, pendant le Moyen-Age, semblait mort, comme la science, comme la littérature, ne faisait que sommeiller. Il n'attendait qu'une occasion pour se réveiller et se montrer aussi brillant, aussi pur qu'aux beaux jours. Cette occasion se présenta sous le règne de François Ier. Ce fut la Renaissance si justement nommée, et l'art qui, pendant plusieurs siècles, vivait ignoré au fond des cloîtres, en compagnie de quelques moines austères qui le cultivaient en cachette, reparut tout à coup, les mains pleines de promesses pour l'avenir, aux yeux du monde étonné. Timide au début, semblant essayer ses forces, bientôt il devient audacieux, marche en vainqueur, subjugue presque tous les peuples et laisse sur son passage les traces de sa grandeur et de sa générosité. Après avoir franchi le seizième siècle, sans trop s'y arrêter, il se prépare habilement, pendant le dix-septième, à inaugurer le suivant, son siècle à lui, celui que nous nommons le grand siècle, non pas à cause des princes, des seigneurs ou des courtisans, des conquêtes, des batailles, mais parce que c'est le siècle du génie sous toutes les formes, des peintres, des sculpteurs, des architectes, des graveurs, des poëtes, des littérateurs et des philosophes.

Après avoir trôné en maître pendant presque toute la durée de ce siècle, l'art se trouva subitement arrêté dans son cours par la tourmente révolutionnaire, par l'avènement de la rénovation sociale. Les hommes avaient bien d'autres soucis que de songer à lui : tous leurs actes, toutes leurs pensées étaient dirigées vers l'idée d'affranchissement ; tous les artistes combattaient pour la même idée, désertant les leçons du maître, et c'est à peine si quelques éclairs se firent jour à travers cette agitation, encore étaient-ils dus au

patriotisme seul. C'est lui qui engendra la Marseillaise !

L'art aborda le dix-neuvième siècle dans de mauvaises circonstances, sous un maître absolu qui voulait tout réglementer et qui cependant faisait tout pour attirer les artistes, afin de rehausser l'éclat de son règne. Mais l'art aime avoir les coudées franches, il déteste la réglementation, il adore le soleil et la liberté ; il ne peut vivre enfermé, quand même sa prison serait pavée d'or. C'est pourquoi le règne de César ne nous a légué que des monuments rigides où la ligne droite domine, aux dépens de l'élégance et du beau.

A peine débarrassé des entraves qui voulaient l'assujettir, l'art fait la rencontre d'une sœur qu'il connaissait à peine, mais qui avait singulièrement grandi et progressé, pendant que lui s'arrêtait : de la science ! Après un commencement de lutte, l'accord fut conclu entre les deux, à la sollicitation et au profit de l'industrie. La science fournit à cette dernière les procédés de fabrication ; l'art lui inspire le goût qui doit présider à la forme et au décor des objets. Sans le concours de la science, une pendule ne nous dirait pas l'heure ; sans le concours de l'art, elle serait laide à voir et ne meublerait pas notre appartement.

Cet accord sera-t-il de longue durée ? Ce serait à souhaiter pour le bien-être matériel de la société. Mais, comme je l'ai déjà dit, l'art aime l'indépendance et, du jour où la science voudra l'assujettir, l'alliance sera rompue. Quoiqu'il en soit, à l'époque où nous vivons, l'art est l'enfant gâté de l'humanité ; en France on vient de lui donner un ministre spécial, il est de toutes les fêtes, partout on lui construit des palais et dernièrement, quand notre ville d'Epinal était en liesse, la Société d'émulation songeait à l'art avant tout. C'est à elle surtout que revient l'idée de la belle exposition dont il ne m'appartient pas de chanter les louanges ; c'est à elle aussi que les artistes remarqués par le Jury sont redevables de leurs récompenses. Elle a voulu prouver, par

ses largesses, que dans son sein l'art sera toujours respecté et protégé.

C'est pour lui complaire et par reconnaissance que j'ai choisi ce sujet.

Messieurs,

Suivant l'usage consacré, usage que nous devons respecter et considérer comme une loi de notre Institution, je vais vous entretenir des modifications survenues dans notre personnel, des pertes et des acquisitions qu'a faites la Société pendant l'année qui vient de s'écouler.

Si les pertes sont faibles au point de vue du nombre, elles sont énormes par la qualité des collègues qui ont emporté nos regrets.

Membres titulaires :

En tête figure notre secrétaire perpétuel, ce bon Cherest, si franc, si net, si droit, dont je m'honore d'avoir été l'ami pendant plus de trente ans.

Je ne m'étendrai pas sur les mérites de cet homme de cœur, de ce partisan frénétique du devoir, puisque vous avez décidé qu'une notice spéciale, le concernant, figurerait dans nos *Annales* et ferait connaître à nos lecteurs d'aujourd'hui et de l'avenir les vertus du collègue que nous pleurons!

Puis vient l'ingénieur Bippert, enlevé trop jeune à la science, au département et à la France qu'il servait avec un égal dévouement. Ses fonctions l'occupaient exclusivement, parce qu'il était l'homme du devoir avant tout ; les quelques instants qu'il avait de libres, il les consacrait aux examens des candidats de son administration et de nos futurs instituteurs et institutrices. C'est parce que le temps lui faisait défaut qu'il assistait rarement à nos réunions.

Fils de ses œuvres, après avoir été un brillant élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des ponts, il était arrivé jeune encore aux fonctions d'ingénieur de 1re classe ; il était

en même temps chargé de la voirie de notre arrondissement; mais il était assez travailleur pour mener de front, et à la satisfaction de tous. ces doubles fonctions.

Membres correspondants :

M. Delesse, né à Metz en 1817, mort le 24 mai 1881.

Sorti le premier de l'Ecole polytechnique en 1830, il entra dans le corps des mines. Puis il fut successivement professeur de minéralogie et de géologie à la faculté des sciences de Besançon; chargé du cours de géologie à la Sorbonne, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'Ecole des mines, à l'Institut national agronomique; officier de la Légion d'honneur en 1876. Auteur de recherches et de travaux très importants de minéralogie, travailleur acharné et opiniâtre, son nom est inscrit pour toujours dans les annales de la science, à laquelle il a consacré toute son existence.

En juillet 1847, alors qu'il était professeur à Besançon, M Delesse adressait à notre Société, à l'appui de sa candidature, un travail intitulé : *Mémoire sur la constitution minéralogique et chimique des roches des Vosges.*

M. Friry, avocat à Remiremont, correspondant du ministère de l'instruction publique, riche et savant collectionneur.

M. Le Clerc, médecin consultant des eaux de Contrexéville, auteur estimé, s'était surtout fait remarquer par un opuscule intitulé : *du traitement de la fièvre typhoïde par la méthode de Vorms.*

M. le docteur Robert, ancien professeur à la faculté de médecine de Strasbourg, puis à celle de Nancy; rédacteur de la *Revue d'hydrologie médicale* dont il faisait hommage à la Société.

Sont devenus membres correspondants de membres titulaires qu'ils étaient :

M. Cahen, ingénieur des ponts et chaussées, nommé à Mézières pour faire fonctions d'ingénieur en chef, dont vous avez tous apprécié le haut mérite, l'urbanité parfaite et les

grandes connaissances, pendant son trop court séjour à Epinal.

M. Colnenne, nommé conservateur des forêts à Bordeaux, le plus zélé et le plus exact de tous les membres de la Société, quand il était parmi nous, et qui ne nous oubliera pas, malgré l'éloignement, car c'est un enfant d'Epinal.

M. Kintzel, chef de section au chemin de fer de l'Est, nommé aux mêmes fonctions à Gray, a révélé ses aptitudes archéologiques dans les trouvailles d'armes et d'ossements qu'il a faites récemment à Fomerey.

M. Gaulard, agrégé de la faculté de médecine de Lille, de membre correspondant est devenu membre titulaire, mais, si j'en crois les bruits qui circulent, cet échange de titre ne serait que passager et nous le regretterions tous, moins cependant que ses malades.

M. Muel, inspecteur des forêts, dont je parlerai plus tard, est devenu membre associé par suite de son changement de résidence.

Membres nouveaux : Nous avons fait de bonnes et sérieuses acquisitions qui vont donner un nouveau lustre à notre Société.

Titulaires :

M. Bretagne, contrôleur principal des contributions directes, moins connu, mais presque aussi fort que son père comme archéologue, doué de l'esprit d'observation et d'une mémoire étonnante dont notre Société pourra tirer grand profit, si elle veut mettre à contribution cette excellente recrue qui s'y prêtera de grand cœur, je m'en porte garant.

M. Douliot, officier de l'instruction publique, principal du collège d'Epinal, le successeur de notre regretté Cherest, homme de science comme lui et dont nous espérons un concours actif, en raison de ses connaissances et parce que position, comme noblesse, oblige.

M. Landmann, professeur de dessin au collège, au cours municipal, à l'école normale des filles, aquarelliste remarquable que vous avez récompensé l'an dernier et dont vous avez pu apprécier les savants rapports, depuis qu'il est devenu notre collègue.

M. Marqfoy, trésorier-payeur général des Vosges, ancien élève de l'Ecole polytechnique. musicien consommé, exécutant et compositeur, savant aussi modeste que sérieux et profond, dont le nom figurera prochainement, je puis vous en donner l'assurance, parmi les auteurs les plus justement estimés.

M. Maire, sous-inspecteur des forêts, chargé des travaux d'art, ancien lauréat des concours académiques, s'est fait connaître et remarquer par l'organisation et l'ordonnancement de l'exposition forestière qui a obtenu les suffrages mérités de nos concitoyens et de nos nombreux visiteurs. M. Maire ajoute son nom à ceux de ses nombreux collègues des forêts qui, depuis longtemps, font l'honneur de notre Société ; en outre, il comble le vide creusé par le départ de son inspecteur, M. Muel qui, dans le peu de temps qu'il a passé parmi nous, a laissé des souvenirs qui ne s'effaceront pas de votre mémoire. Heureusement que ce dernier ne quitte pas le département, qu'il reste notre associé et que, de Mirecourt, sa nouvelle résidence, il nous adressera souvent encore quelques pages de son esprit observateur et substantiel.

M. Retournard, inspecteur des contributions directes, homme sérieux et profond qui, nous l'espérons, se fera connaître par quelque travail intéressant.

Membres associés :

M. le docteur Bailly, amateur de choses artistiques, observateur sérieux, écrivain de mérite, a publié récemment une étude remarquable sur les monts Faucilles, publication qui, en raison de sa clarté et de sa méthode, a mérité l'insertion dans le *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*. De ce nouveau collègue nous serons en droit d'exiger beaucoup, nous l'avons vu à l'œuvre, nous savons qu'il ne lui faut qu'un effort de volonté pour enrichir nos *Annales*.

M. Lucien Humbel, d'Eloyes, qui a délaissé le noble métier des armes pour l'industrie et qui, s'il s'inspire des hautes connaissances de son beau-père, M. Claudot, notre ancien et regretté sénateur, pourra, lui aussi, rehausser l'éclat de notre modeste Société.

M. d'Arbois de Jubainville, inspecteur des forêts à Neufchâteau, lauréat de plusieurs concours, membre correspondant de la Société centrale d'agriculture, de l'Académie de Stanislas, auteur de diverses publications et de nombreux articles dans les *Annales forestières*, la *Revue des Eaux et forêts*, le *Bulletin de la Société forestière*, a obtenu la plus haute récompense à l'exposition dernière, pour sa belle collection mycologique, collection faite avec autant de passion que de science, la plus belle peut-être qui existe en France, y compris celle du Muséum d'histoire naturelle.

M. Henri Mougeot, fabricant de papiers à Laval-devant-Bruyères, ingénieur civil, ancien élève de l'Ecole centrale. Ce nouveau collègue, sous peine de forfaiture, devait faire partie de notre Société et, pour ne pas dégénérer, devra l'enrichir de travaux importants. Il devra se souvenir que c'est à son aïeul paternel que le musée départemental est redevable de ses plus belles collections, que son père a continué les traditions de famille, en se dévouant à la science, et que le nom qu'il porte fait époque dans nos *Annales*.

M. le docteur Liégeois, de Bainville-aux-Saules, trois fois lauréat de la Faculté et de l'Académie de médecine, triple preuve de son amour pour le travail qui nous promet un concours actif.

Membres correspondants :

Pour débuter, encore un forestier, M. Burger, sous-inspecteur en retraite à Meaux. En souvenir des années qu'il a passées dans les Vosges, il nous a adressé une notice sur la culture de l'Early rose.

M. Monchablon, artiste peintre, dont vous avez pu tous admirer les œuvres à notre exposition. Celui-ci est un Vosgien pur sang, par le cœur et par le souvenir. Il adore notre département et le prouve, tant par les séjours qu'il y fait chaque année, que par les cadeaux dont il enrichit notre musée. Cette acquisition fait honneur à notre Société, comme plus tard le nom de ce grand artiste fera honneur à la France.

M. Ly chao pée, mandarin chinois, attaché à l'ambassade du céleste empire. Vous vous rappelez tous, Messieurs, ce petit homme à la longue queue tressée, à la figure si vive, si intelligente, pétillant de verve et d'esprit, qui, dans une conférence aussi intéressante qu'instructive, nous a raconté les détails de la vie intime de son pays, nous a fait revenir de bien des préjugés et nous a montré que le patriotisme n'est pas l'apanage des seuls Français, mais qu'on peut le rencontrer aussi très-ardent, très sincère, au-delà de la grande muraille, derrière les tours de porcelaine. Cet homme remarquable qui parle notre langue d'abondance, après dix ans de séjour en France, est aujourd'hui membre correspondant de notre Société et nous devons nous en féliciter.

Enfin don José do Amaral, B. de Toro, membre d'une grande quantité de sociétés savantes, numismate portugais très distingué, dit-on ; je veux bien le croire, mais je n'ai pu le vérifier, car tous les opuscules qu'il adresse généreusement à notre Société sont écrits en langue portugaise, que j'ai le tort, je l'avoue, de ne pas connaître.

Tels sont, Messieurs, les changements opérés dans le personnel de notre Société ; nous pouvons en conclure que, si elle continue à travailler sérieusement et à marcher dans la voie du progrès, elle s'attirera de plus en plus les sympathies du monde savant et pourra tous les ans inscrire de nouvelles illustrations sur son livre d'or.

C'est mon vœu le plus ardent et le plus sincère.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION D'AGRICULTURE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

SUR LES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES A LA SUITE DES CONCOURS DE 1881,

PAR M. DEFRANCE,

Membre associé.

MESSIEURS,

Votre commission m'a chargé de vous présenter le rapport sur les concours agricoles de 1881. J'aurais bien dû ne pas accepter cette mission, parce que je n'ai pas l'habitude d'écrire, encore moins celle de parler ou de lire en public ; et j'ai bien peur que dans quelques instants vous ayez sujet de critiquer vivement le choix du rapporteur. J'ai fait de mon mieux, ce qui n'est pas beaucoup dire, et j'ai besoin de toute votre indulgence.

D'après votre programme, vos récompenses agricoles sont réservées, cette année, à l'arrondissement de Saint-Dié.

Dans cette région, le sol manque d'éléments calcaires, et l'on ne fait rien ou presque rien pour l'améliorer par les amendements. S'il produit, c'est grâce aux abondantes fumures

qu'on peut lui donner, puisque les belles prairies qui forment la principale richesse du pays permettent de bien entretenir un nombreux bétail.

Si votre commission voyageuse a rencontré parfois, mais trop rarement, des étables bien construites, des purins recueillis avec soin, elle exprime le regret d'avoir vu les étables généralement basses, étroites, obscures, malsaines, et les fumiers, quoique bien soignés, s'entasser pendant une année entière devant la maison et perdre leurs principes fertilisants.

Puissent nos conseils être entendus; puisse surtout être suivi le bon exemple donné par les lauréats dont nous allons proclamer les noms !

BONNES EXPLOITATIONS

M. *Blaise*, Victor, à Brehimont, commune de St Michel (Saint-Dié).

L'exploitation de M. Blaise se compose de 6 hectares de prairies naturelles, 1 hectare de prairies artificielles, 3 hectares de céréales et 3 hectares de pommes de terre, en tout 13 hectares entretenant 12 têtes de gros et bon bétail.

Les étables, de reconstruction assez récente, ainsi que la maison, laissent peu à désirer.

Outre des caves spacieuses et un vaste hangar, nous avons remarqué l'installation d'une petite forge, utile non seulement pour les besoins journaliers, mais aussi pour la fabrication d'instruments perfectionnés par M. Blaise lui-même: une charrue à planter les pommes de terre, une houe à cheval, un butoir, un monte-charge mobile, une machine à battre avec un système de cribles d'où les grains sortent propres à la mouture ou à la vente.

Après avoir porté son attention sur les travaux intérieurs, votre commission a visité les parcelles améliorées par M. Blaise, et lui a témoigné toute sa satisfaction.

Un pré de 50 ares attenant à la maison reçoit les eaux

d'une fontaine avec celles des égouts du village. Les purins, mêlés aux eaux de la toiture et aux matières fertilisantes des fosses d'aisances, se réunissent dans un assez vaste réservoir d'où l'on peut les distribuer sur le même pré.

Dans une autre parcelle, sous le village de Brehimont, le nivellement exécuté a exigé le déplacement de grandes quantités de terre, et permet d'utiliser l'eau qui arrive par une conduite de tuyaux passant sous la route.

Une parcelle de 60 ares, autrefois sans valeur, comme on peut encore en juger par les voisines, a été complétement transformée en un bon pré. Ce pré, assaini par 300 mètres de drainage, reçoit l'eau d'un ruisseau à travers un siphon de tuyaux de fort calibre, que M. Blaise a obtenu l'autorisation de faire passer sous le chemin de fer.

M. Blaise a fait cette année, avec du phosphate de chaux naturel mélangé au fumier d'étable, des essais dont il rendra compte ultérieurement.

Pour récompenser les efforts de ce cultivateur laborieux et intelligent, nous vous avons demandé, Messieurs, de lui attribuer votre premier prix, une médaille de vermeil et une prime de 160 fr.

M. *Collotte*, Joseph, cultivateur à Hurbache.

La ferme de la grande Basse est située sur le flanc d'une montagne, à près de 3 kilomètres de la commune d'Hurbache.

Elle était autrefois de petite étendue et d'un accès difficile. Elle s'est agrandie par suite d'achats successifs ; l'exploitation se compose maintenant de 25 hectares, et l'on y arrive aisément par suite de la création d'un chemin de 1200 mètres aboutissant au chemin vicinal.

Cette propriété a été complétement transformée par M. Collotte.

Une conduite de tuyaux de grès de 1280 mètres amène devant la maison l'eau de deux sources qui se trouvaient dans la forêt et qui nuisaient considérablement à la prairie située en aval. Cette eau, après avoir servi aux usages de la ferme,

se rend dans une grande fosse, près des fumiers, et se mélange au purin, pour être distribuée ensuite dans les rigoles de la prairie inférieure.

Une parcelle de 140 ares, improductive, inabordable, couverte de bruyères et de joncs, a été achetée récemment, nivelée, drainée, irriguée, et convertie en un pré de médiocre qualité.

Un terrain d'un hectare et demi couvert de bruyères et de genêts a été défriché.

Quatre hectares de pâture sont réservés à 50 moutons.

Les terres en culture, 9 hectares, reçoivent d'abondantes fumures fournies par 2 chevaux, 10 têtes bovines et 50 moutons, ou l'équivalent de 17 têtes de gros bétail.

Les pommes de terre sont cultivées avec succès sur 2 hectares 1/2 et servent à la nourriture des vaches.

La ferme produit d'excellents fromages, façon Munster, vendus généralement à Saint-Dié.

Nous vous avons proposé M. Collotte pour le deuxième prix, une médaille de vermeil et une prime de 120 fr.

M. *Muller*, Jean-Baptite, au Pair de Moyenmoutier.

La culture de M. Muller n'est pas de l'importance des deux précédentes, mais elle n'en a pas moins attiré l'attention de la Commission qui en a visité les parcelles éparses.

Les améliorations que nous avons constatées sont nombreuses : ouverture de chemins de vidange de concert avec les propriétaires voisins ; réfection d'un chemin communal par un remblai de terres tirées d'un pré trop élevé et trop sec ; création de prairies naturelles, d'un jardin potager et d'un verger, à la suite d'un défrichement et d'un nivellement; découverte, à 7 mètres de profondeur, d'une source servant à alimenter le quartier, qui n'avait auparavant qu'une citerne.

Il y a quelques années, M. Muller a acheté de la commune deux parcelles incultes, l'une de 85 ares, l'autre de 30. Il les a nivelées et irriguées en y amenant l'eau plu-

viale qui coule du chemin et le purin de ses étables ; la première est devenue un bon pré, la seconde un pré médiocre.

Diverses autres parcelles de pré ont été améliorées, mais les drainages et les siphons des réservoirs laissent à désirer.

Malgré cette critique, M. Muller nous a semblé mériter le troisième prix du concours entre les bonnes exploitations, une médaille d'argent et une prime de 80 fr.

PRIX CLAUDEL.

M. *Mer*, Paul-Emile, garde général des forêts, ancien secrétaire de la Société botanique de France, propriétaire à Longemer.

La propriété de M. Mer est située en aval du lac de Longemer, sur un sol humide, légèrement incliné, couvert de nombreuses inégalités, sous lesquelles on rencontre une grande quantité de pierres granitiques. C'est un vaste domaine comprenant le lac de Longemer, 10 hectares de bois et 20 hectares de terres.

Autrefois ces 20 hectares formaient une espèce de prairie envahie par les mousses et les bruyères et suffisant à peine à nourrir 7 ou 8 têtes de bétail.

Il en est autrement aujourd'hui. Les arbustes et les plantes nuisibles ont disparu; les pierres ont été extraites afin de niveler la surface ; les endroits marécageux ont été exhaussés et de fortes rigoles établies pour les assainir ; de profonds labours suivis d'épierrements ont été exécutés; des pommes de terre ont été plantées pour nettoyer et ameublir le sol ; des avoines et des plantes fourragères ont enfin été semées pour établir des prairies temporaires à forte production.

En un mot, le but poursuivi par M. Mer a été de créer le plus de fourrage possible pour entretenir le plus de bétail possible. Aussi les étables renferment aujourd'hui 27 têtes d'assez beau bétail, dont 15 vaches à lait.

Quelques voisins viennent vendre leur lait à la ferme de Longemer. Il s'y manipule alors chaque jour environ 300 litres de lait qui produisent 5 ou 6 kilogrammes d'un beurre fin expédié jusqu'à Paris, et 30 kilogrammes de fromage demi-gras, façon Munster. C'est là un commencement de fruitière comme vous désirez en voir s'établir sur plusieurs points.

Pour le tirage aux Annales, nous annexerons à ce rapport la notice rédigée par M. Mer sur son exploitation ; nous vous demandons aujourd'hui de lui attribuer votre plus belle médaille d'honneur, le prix Claudel.

CRÉATION ET AMÉLIORATION DES PRAIRIES

M. *Feldtrauer*, Pierre, garde à la maison forestière de Prayé, commune de Moussey.

M. Feldtrauer est entré à la maison forestière de Prayé, le 1er mai 1873. La prairie qui longe le chemin de l'habitation ne produisait alors qu'un fourrage chétif, rare et de mauvaise qualité.

M. Feldtrauer s'est mis à l'œuvre immédiatement. Chacune des huit années écoulées depuis sa prise de possession est marquée par de notables améliorations : les roches sont extraites, et en même temps les genêts et les bruyères; le nivellement s'opère ; une rigole est creusée pour amener avec le purin l'eau d'une abondante fontaine ; au manque d'engrais il est suppléé par des aiguilles de sapin noir, de la sciure, des cendres de coupes usées (1).

La maison forestière possède actuellement 15 jolies bêtes bovines de races diverses.

Nous sommes certain que M. Feldtrauer fera subir la même heureuse transformation à toute la propriété qui lui est confiée ; en attendant, pour les 10 hectares qu'il a améliorés déjà, vous allez lui décerner une médaille d'argent, de 1re classe, et une prime de 120 fr.

M. *Gainel*, Jules, à Vieux-Moulin.

Il y a deux ans, M. Jules Gainel a acheté, près de Saint-Maurice-les-Senones, sur le versant d'une colline assez étroite, une propriété de 40 ares, couverte de broussailles et sillonnée de profonds ravins presque à pic.

Depuis cette époque, le terrain a complètement changé d'aspect. M. Jules Gainel a défoncé, parfois jusqu'à plus de de 1 m. 20 de profondeur, déplacé 3000 mètres cubes de terre, nivelé, irrigué dans de bonnes conditions. Quoique le résultat, qui a été satisfaisant sur le premier tiers en 1880, l'ait été moins sur le reste en 1881, les semences de graines fourragères n'ayant pas bien levé, nous ne doutons pas du succès, et pour ce travail aujourd'hui complet M. Jules Gainel va recevoir une médaille d'argent et une prime de 80 fr.

M. *Gainel*, Eugène, à Vieux-Moulin.

M. Eugène Gainel possédait auprès de celle de son frère, dont nous venons de parler, et en tête de la colline, une parcelle de 24 ares, dont la moitié était en nature de pré, et le reste en terrain inculte.

M. Eugène Gainel s'est mis à défricher; il a déplacé 500 mètres cubes de terre; il a nivelé, puis irrigué en profitant de l'eau, très-abondante, d'un petit ruisseau. Le surplus de cette eau est cédé à M. Jules Gainel, générosité qui, seule, mériterait déjà une récompense.

Nous vous avons demandé, pour M. Eugène Gainel, une médaille de bronze et une prime de 40 francs.

M. *Scheidel*, Nicolas, à la Petite-Raon.

Au-dessus de la Petite-Raon, au pied d'un monticule, se trouve la ferme du Noyer. Le propriétaire est un petit cultivateur, mais un grand travailleur. N'ayant pas d'eau dans ces parages élevés, il réussit à s'en procurer en creusant le long du chemin, une mine souterraine de 80 mètres de longueur.

Une conduite en maçonnerie de 40 mètres de long amène cette eau, et pour les usages de la maison, et pour l'irrigation d'un pré de 1 hectare. Les terres sortant des fouilles ont été en partie répandues sur les endroits humides du pré pour les relever et les assainir, et le reste transporté sur le chemin qu'elles ont amélioré et dont elles ont rendu la pente uniforme.

Vous avez décidé que ce travail mérite une médaille de bronze et une prime de 40 fr.

M. *Colin*, Adolphe, à Combrimont.

M. Colin était, il y a cinq ans, un de vos lauréats, et recevait, à votre séance publique du 16 novembre 1876, une médaille d'argent et une prime de 100 fr. pour son *Petit traité d'agriculture appliquée à la partie montagneuse des Vosges.*

M. Colin succédait à son père en 1875 dans l'exploitation d'une petite ferme de 5 hectares qui nourrissait alors 5 têtes de gros bétail,

Aujourd'hui, M. Colin ne possède plus que 2 têtes de gros bétail, et se livre plutôt au commerce des graines qu'à la pratique de la culture.

Nous sommes heureux toutefois de constater que les conseils que M. Colin donne aux cultivateurs sont très judicieux, et nous récompensons, non le négociant, mais l'homme sincèrement dévoué aux progrès agricoles en lui décernant une mention honorable.

SYLVICULTURE. — REBOISEMENTS.

Chaque année, le programme de la Société d'émulation propose des primes pour les travaux de sylviculture et de reboisement, et chaque année nous sommes heureux de décerner des récompenses à cet ordre de mérite. L'administration forestière nous prête tout son concours pour l'appréciation des services de ses préposés. Bien des vides ont été déjà comblés par des reboisements qui présentent

actuellement une jeune et belle végétation. Nous désirons que nos encouragements suscitent de nombreux imitateurs à nos lauréats de ce jour.

Nous ne pouvons pas énumérer tous les titres de ces lauréats aux distinctions qu'ils vont recevoir. Ils sont d'ailleurs tous recommandables par leurs bons services. Nous annexons à ce travail les rapports qui nous ont été adressés par l'administration, et nous nous bornons en cette séance à un exposé très rapide.

M. *Lang*, Jean-Baptiste. brigadier forestier à Senones.

M. Lang a commencé sa carrière comme simple garde cantonnier à Senones en 1851 ; il est brigadier depuis 1860.

M. Lang est honnête, dévoué, modeste. Ses titres peuvent se résumer ainsi : tracé de chemins forestiers ; surveillance active des travaux ; direction de construction de scieries ; exécution de travaux en régie ; plantation par lui-même de plus de 30,000 plants ; soins donnés à la plantation de plus de 200,000 (2).

Nous vous avons proposé pour M. Lang une médaille d'argent de 1re classe et une prime de 100 fr.

Commune d'Anould.

La commune d'Anould est propriétaire de 831 hectares, incomplètement boisés en 1865. Elle n'a pas hésité à s'imposer les plus grands sacrifices pour combler les vides sur 58 hectares, et pour planter de résineux 142 hectares à peu près dénudés (3).

Cette œuvre qui a coûté à la commune plus de 20,000 fr. est aujourd'hui couronnée d'un plein succès.

Honneur, Messieurs, à la municipalité d'Anould qui, par ses sacrifices et sa persévérance, a bien mérité la médaille de vermeil que nous lui décernons.

M. *Nicole*, Florence-Emile-Séraphin, brigadier forestier à Moussey.

M. Nicole compte 24 années de bons services, dont 11 comme brigadier.

Il a créé trois pépinières qui ont fourni 720,000 plants aux forêts domaniales; il a donné des soins tout particuliers aux forêts communales; il a été chargé de faire des semis et des repiquages dans des terrains communaux non soumis au régime forestier. Tous ses travaux ont été faits avec intelligence et suivis de succès. (4)

Nous remettrons tout à l'heure à M. Nicole, pour les services qu'il a rendus, une médaille d'argent et une prime de 80 fr.

M. *Labbé*, Etienne-Edouard, brigadier forestier à la Jambe de fer, commune de Lubine.

Nous avons constaté à l'actif de M. Labbé: 27 années de bons services dans l'administration des forêts; reboisement partiel de 90 hectares dans les forêts communales de la Grande-Fosse, de Colroy-la-Grande, de Lubine, de Lusse; reboisement d'environ 20 hectares de vides dans la forêt domaniale de Colroy et Lubine; bons résultats dus à son zèle dans les 2161 hectares confiés à sa surveillance. (5)

Nous couronnerons, Messieurs, la carrière de M. Labbé en lui décernant une médaille de bronze et une prime de 40 fr.

M. *Didier*, Jean-Charles, garde forestier à Jussarupt.

Depuis trois ans les communes de Jussarupt, Herpelmont et Champdray ont dépensé plus de 2,000 fr. pour le reboisement de 22 hectares sous la surveillance de M. Didier.

Le zèle et l'intelligence dont il a fait preuve dans ces travaux (6) en ont assuré le succès, et nous l'ont fait inscrire pour une médaille de bronze et une prime de 40 fr.

M. *Villemin*, Jean-Joseph, brigadier forestier aux Brosses, commune des Forges.

Votre commission a visité avec le plus vif intérêt le champ

d'expérience des engrais chimiques appliqués à la végétation forestière, qui a été établi dans la forêt domaniale du ban d'Uxegney, par les soins de l'administration forestière et sous la direction de nos collègues, M. Gabé, conservateur, et M. Muel, inspecteur des forêts.

Le brigadier Villemin a été chargé de choisir l'emplacement, de le défricher, de le préparer, de tracer les sillons, de répandre les engrais, de semer enfin et de planter les 32 parcelles contenant diverses essences (7). Vous avez pu voir comment il s'est acquitté de cette tâche.

Quoique ces pépinières n'appartiennent pas à l'arrondissement de Saint-Dié, où nos concours étaient ouverts, notre Société, qui s'est intéressée aux essais des engrais chimiques, croit devoir, dès cette année, récompenser et encourager M. Villemin par une médaille de bronze et une prime de 40 fr.

MÉMOIRES AGRICOLES

Deux mémoires ont été présentés au concours de cette année. Vous avez reconnu que celui de M. Laurent remplissait seul les conditions du programme.

M. *Laurent,* ancien instituteur à Vouxey.

Le travail de M. Laurent a pour titre : Méthode pratique de la plantation et de la culture de la vigne. L'examen de la brochure a été confié à M. Defranoux qui, en faisant quelques réserves, s'est plu à rendre justice à l'œuvre claire, simple, pratique, qui nous était soumise.

Sur la proposition de votre rapporteur, vous avez voté une médaille de bronze en faveur de M. Laurent.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

M. *Morlot,* Joseph-Gabriel, instituteur à Géroménil, commune de Hadol.

Il y a trois ans, à votre séance publique du 28 novembre

1878, M. Morlot, alors instituteur à La Rue-sous-Harol, recevait une mention honorable pour un travail intitulé: Agriculture du département des Vosges. Cette année, M. Morlot, instituteur à Géroménil, vous a adressé quatre cahiers de devoirs d'élèves, et un tableau indiquant le plan suivi dans son école pour l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture.

Les cahiers de devoirs journaliers sont assez bien rédigés; les dessins passablement exécutés; quelques problèmes sortent peut-être un peu de la pratique ordinaire; mais, en somme, M. Morlot ne néglige rien pour initier ses élèves aux principes de l'agriculture, ainsi qu'à ceux de la greffe, de la taille, en général des soins à donner aux arbres.

Nous vous avons demandé, en faveur de M. Morlot, une médaille d'argent.

M. *Monchablon*, instituteur à Hagécourt.

Marchant sur les traces des instituteurs que vous avez récompensés les années dernières, M. Monchablon a fait une guerre acharnée aux animaux nuisibles, particulièrement aux hannetons, dont 46,680 ont été détruits en 14 jours par 17 élèves de son école.

De plus, M. Monchablon a organisé entre les enfants une espèce de petite Société protectrice pour la conservation des nids d'oiseaux.

Enfin M. Monchablon a fait, l'hiver dernier, des conférences auxquelles, dit M. le maire d'Hagécourt, la presque totalité des hommes de la commune et même des communes voisines se faisaient un plaisir d'assister.

Vous encouragerez M. Monchablon dans cette voie en lui accordant, avec vos éloges, une médaille de bronze.

J'ai terminé, Messieurs. Tout l'auditoire, je n'en doute pas, témoignera dans un instant, par des applaudissements, sa sympathie pour nos braves ouvriers de la terre. Nos cultivateurs ont besoin d'être encouragés surtout après les

mauvaises années qui viennent de s'écouler. Qu'ils poursuivent leur tâche en espérant un avenir meilleur !

Je ne céderai pas la parole sans adresser, en mon nom, un bien vif remerciment à mes honorables collègues MM. Muel et Lapicque, qui ont bien voulu m'accompagner et me guider dans notre mission ; et, au nom de toute la Commission, l'expression de notre gratitude à M. Lung, président, et à MM. Gérard et Engelhardt, membres du Comice de Saint-Dié, qui ont bien voulu se joindre à nous pour quelques-unes de nos visites, et nous donner d'ailleurs tous les renseignements dont nous avions besoin.

CONCOURS

SPÉCIAL DE LAITERIE A L'OCCASION DU CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE D'EPINAL DU 11 AU 20 JUIN 1881.

A sa séance du 17 févricr 1881, la Société d'émulation, sur la proposition de M. Perrin, secrétaire de l'Association fromagère vosgienne, a voté cinq médailles pour être distribuées à la suite du concours spécial de laiterie.

A la séance du 22 septembre, la société a voté l'impression du rapport de M. Perrin. Ce rapport est ainsi conçu :

La Société de l'Industrie laitière de Paris, s'est associée à la Société d'émulation des Vosges pour organiser, lors du Concours régional d'Epinal, un concours spécial de laiterie pour le département des Vosges.

Ce concours avait pour but une revendication légitime. Le *Géromé* exposé par les bons marcaires devait prouver publiquement que le délaissement dont il est l'objet est un fait anormal, et que la bonne fabrication a droit à une considération dont elle est depuis bien longtemps privée.

Un jury a visité d'abord les fermes les mieux dirigées au point de vue de la laiterie. Ce jury se composait de MM. Dedron, de Paris ; Adrien Bailleux, de Revigny (Meuse), membres de la Société française de l'industrie laitière ; Muel, inspecteur des forêts ; Lapicque vétérinaire, membres de la Société d'émulation des Vosges ; Perrin, de Révillon, secrétaire de l'Association fromagère vosgienne, rapporteur.

Voici, dans l'ordre des récompenses accordées, quelques indications sur les fermes visitées.

Premier prix : M. Flieller, François, de Drumont et Sauté (Bussang).

La ferme ou chaume de Drumont est une des plus anciennes des Vosges. Elle figure déjà comme marcairie im-

portante dans les titres du XVIe siècle. Elle possède actuellement 18 vaches et 7 belles génisses. Elle pourrait même en nourrir davantage. On a pu remarquer, au pavillon des fromages, les deux gros pains exposés par M. Flieller, qui lui ont valu une autre récompense bien méritée.

La fabrication de Drumont peut être considérée comme le type de la meilleure fabrication du Géromé.

Deuxième prix : M. Montémont, Nicolas-Joseph, de Vecoux.

Cette ferme, moins importante que la précédente, rentre dans la catégorie des moyennes exploitations du pays. Elle peut nourrir 8 ou 9 vaches.

Le mérite de M. Montémont est de s'être conformé aux indications propagées par l'Association fromagère vosgienne, savoir : 1° emploi d'une présure inodore ; — 2° usage des formes recommandées et du meilleur mode d'égouttage ; — 3° installation d'une cave spacieuse propre à la maturation complète des fromages et spécialement affectée à cette destination.

La cave récemment construite par M. Montémont est un modèle de ce genre,

Troisième prix : M. Thomas Lambert, de Saulxures.

M. Lambert possède 8 belles vaches dans son étable. Son installation lui permet de conserver ses fromages pendant plusieurs mois et jusqu'à parfaite maturité.

Quatrième prix : M. Choffel, Constant, de Fresse.

M. Choffel est un homme de progrès. Ses fromages sont excellents. De plus, M. Choffel a le souci de sa dignité professionnelle au milieu de l'indifférence et de la routine générales.

Cinquième prix : M. Chevrier, Victorin, du Ménil.

La nouvelle forme de fromage de M. Chevrier est une heureuse innovation, capable de rendre de réels services dans la fabrication.

Sixième prix : M. Petin, Jules, du Syndicat.

M. Petin mérite ce prix pour ses procédés d'égouttage, et surtout pour sa passoire, qui figurait sous le n° 406 au pavillon des instruments de laiterie.

Le jury du concours spécial de laiterie, ouvert entre les exposants producteurs des Géromé et Münster du département des Vosges, se composait des membres du jury voyageur, dont les noms ont été donnés plus haut, et de MM. Gauthier et Guérillot, facteurs aux Halles centrales de Paris, chargés de la dégustation.

Le bon Géromé a fait sa réapparition avec un véritable triomphe. Puisse ce résultat assurer le progrès contre la routine et ses mauvais principes. Puisse une bonne fabrication triompher de la concurrence étrangère, et réhabiliter nos produits sur les grandes places de la France !



NOTES

(1) *Rapport de M. l'Inspecteur des forêts, vu et approuvé par M. le Conservateur.*

Le soussigné certifie qu'il a suivi depuis 1873 tous les travaux exécutés par le garde Feldtrauer, dans les 10 hectares de prés joignant la maison forestière de Prayé. Les prairies complétement incultes envahies par la bruyère sont arrivées successivement, grâce au travail et à l'emploi judicieux des engrais, à donner un rendement inespéré.

La maison forestière de Prayé, commune de Moussey, est située au col du même nom, à une altitude de 900 mètres, sur le grès vosgien. La qualité du sol était des plus médiocres.

Senones, le 10 juillet 1881.
Barthélemy, inspecteur des forêts.

(2) *Rapport de M. l'inspecteur des forêts, vu et approuvé par M. le Conservateur*

Le brigadier Lang (Jean-Baptiste), actuellement à Senones, a été nommé successivement :

Garde cantonnier à Senones, le 13 février 1851 ;

Garde à triage dans l'inspection de Remiremont, le 11 novembre 1854 ; puis à Senones, le 2 juin 1855 ;

Brigadier à Senones, le 8 mai 1863.

Il a donc fait dans les Vosges toute sa carrière de 30 ans, sur lesquels 29 ans à Senones.

Tous les travaux en régie ou par entreprise ayant pour but la

construction des routes, des scieries, des maisons forestières domaniales et communales qui ont été exécutés pendant cette longue période, ont été surveillés et dirigés par lui avec un zèle et un succès qu'il serait difficile d'égaler.

Voici un résumé des principaux travaux qu'il a exécutés ou dirigés.

1° *Forêts communales.*

Dans la forêt communale de Senones il a planté lui-même 27,500 plants de 1856 à 1863. Ces plants ont servi à reboiser 3 h. avec un succès complet.

Il a surveillé la plantation (en y prenant part lui-même) de 200,000 plants, soit le reboisement de 20 hectares avec succès complet.

Enfin il a étudié les tracés et dirigé la construction de 7 kilomètres de chemins neufs.

Dans la forêt communale de Moyenmoutier, 2 kilomètres de chemin ont été ouverts d'après les études et sous la direction du brigadier Lang.

Dans les forêts communales de Moyenmoutier, Vieux-Moulin, la Petite-Raon, Chatas, outre les travaux d'amélioration de chemins, ouverture de bandes, plantations, etc., le brigadier a surveillé les nettoiements et les exploitations par économie autorisés, soit dans la masse des forêts, soit dans les cantons détachés.

Je signalerai seulement, comme exemple de services rendus aux communes, un nettoiement autorisé en 1879 sur 4 hectares dans la forêt communale de la Petite-Raon et dont l'exploitation avait été concédée à un entrepreneur. Le prix d'adjudication paraissant trop élevé au brigadier Lang, le marché fut résilié : on proposa l'exploitation par régie sous la surveillance du brigadier, et le résultat fut une économie de 730 francs au profit de la commune.

On pourrait citer nombre d'exemples analogues du zèle déployé par le brigadier Lang pour sauvegarder les intérêts des communes.

Ainsi, la reconstruction entreprise en 1879 de la scierie com-

munale de Moyenmoutier a été dirigée par lui sur la demande du conseil municipal.

On pourrait multiplier les citations de services journellement rendus aux communes.

2° Forêt domaniale du Val de Senones.

13,700 mètres de chemins neufs ont été ouverts dans cette partie de la brigade sous la direction et, pour la plus grande part, sur les tracés du brigadier Lang.

Trois maisons forestières et trois scieries ont été construites ou transformées sous sa direction.

Sur les trois scieries, deux ont été achevées par régie, la troisième, celle de Coichot, concédée à un entrepreneur incapable, a dû être pour ainsi dire entièrement construite par le brigadier et dans des conditions extrêmement défavorables.

Depuis 1854, 300,000 plants ont servi à reboiser sous sa direction 4 hectares de vides de chablis.

Cet énoncé, bien incomplet, des travaux du brigadier Lang, montre quelle part il a prise dans l'amélioration des forêts formant sa brigade.

Tous les chefs sous lesquels il a servi sont unanimes à vanter son dévouement, son honnêteté absolue, sa modestie qu'on pourrait qualifier d'excessive, sa compétence, ou plutôt sa science pratique pour tout ce qui concerne la forêt, qu'il s'agisse, soit de sylviculture proprement dite, soit de travaux de routes, de scieries, etc.

La surveillance des forêts a toujours été menée par lui avec une mesure et un tact parfaits. Les délits, au milieu d'une population ouvrière, n'ont plus aucune importance et jamais la répression très stricte que le brigadier a établie n'a amené aucune difficulté.

Ce préposé n'a reçu, dans le cours de sa carrière, aucune récompense autre qu'une mention honorable pour sa belle conduite en 1870-1871.

On ne peut attribuer cet oubli qu'à sa modestie qui l'a toujours empêché de se faire valoir, mais s'il existe un préposé digne de récompense, c'est le brigadier Lang.

(3) *Rapport du Sous-Inspecteur des Forêts sur les reboisements de la commune d'Anould. Vu et approuvé par M. le Conservateur.*

L'an 1881, le trente juillet, le Sous-Inspecteur des forêts a l'honneur d'exposer ce qui suit :

La commune d'Anould (canton de Fraize), possède une forêt de 831 hect., subdivisée en 4 massifs : 1° le massif d'Osseux (308 h.), belle sapinière provenant d'un cantonnement de droits d'usage, effectué en 1863; 2° les massifs de la Sappe (199 h.) et de Rougifaing (43 h.), sapinières jeunes, mais en assez bon état, bordées par 32 hect. environ de terrains vagues; 3° enfin le massif du Bambois ou des Rapailles (281 h.), formé jadis de rapailles rabougries de chêne, peuplés aujourd'hui d'une jeune futaie résineuse.

En 1865, les différents massifs furent réunis dans un seul aménagement, dont la principale prescription consistait à reboiser, en peu d'années, les 32 hect. de friches attenant aux massifs de la Sappe et de Rougifaing, et à transformer en résineux les mauvais taillis du Bambois. La commune d'Anould n'hésita pas à s'imposer les grands sacrifices que réclamait cette œuvre importante : elle a aujourd'hui la satisfaction d'en constater la réussite.

Les reboisements comprennent une étendue totale de 200 hectares; 142 hectares, entièrement dénudés ou garnis de rapailles, ont été semés en pin sylvestre, ou plantés en épicéa; le surplus, 58 hectares, formés de clairières éparses au milieu de taillis déjà partiellement reboisés, ont été plantés en épicéa, ou semés en pin et quelquefois en sapin. La dépense totale a dépassé 21,000 fr. pour une période de 15 ans, comme le constate le tableau ci-contre.

L'exécution des travaux de reboisement effectués dans la forêt d'Anould présentait de réelles difficultés, en raison de la sécheresse, de l'aridité et du peu de profondeur du sol,

de l'épaisseur des bruyères et de l'abondance des rejets de chêne dont il fallait, tous les 2 ou 3 ans, dégager les semis naissants. Ils ont été conduits avec soin et intelligence par divers préposés, notamment par le sieur Cayatte, d'abord garde (de 1869 à 1878), puis brigadier à Corcieux. Ce dernier a même reçu, le 16 novembre 1876, de la Société d'émulation, pour sa bonne direction, une médaille d'argent de 2e classe et une prime de 70 fr.

Le but du présent rapport est de signaler de nouveau, mais dans son ensemble, tous les travaux effectués par la commune d'Anould, et de solliciter, en faveur de cette commune, une récompense en rapport avec les sacrifices sérieux qu'elle s'est imposés.

Le conseil municipal d'Anould a toujours voté, sans aucune opposition, les importants crédits que nécessitaient les reboisements; ses relations avec les agents et préposés forestiers n'ont jamais cessé d'être cordiales : il s'est toujours montré intelligent, large et généreux. La commune d'Anould est une de celles qui ont exécuté le plus d'améliorations forestières (reboisements, routes, maisons, etc.) : c'est un devoir pour nous d'appeler l'attention de MM. les membres de la Société d'émulation des Vosges sur ses travaux, ses sacrifices, sa persévérance, en un mot ses mérites, et nous avons l'honneur de solliciter en sa faveur une haute et juste récompense.

(4) *Rapport de M. le Sous-Inspecteur des forêts, approuvé par M. le Conservateur.*

Le brigadier Nicole a 24 ans de services forestiers; depuis 1870, il est brigadier à Moussey.

Son service a toujours été très bon. Il mène parfaitement une brigade difficile qui, jusqu'en 1880, comprenait 3,200 hectares.

De nombreux travaux ont été dirigés ou exécutés par lui dans les forêts communales et domaniales. Parmi ces travaux, nous citerons les suivants :



FORÊTS COMMUNALES

Forêt communale de Moussey. — En 1874 et 1875, près de 15 hectares ont été reboisés par un semis de pin sylvestre exécuté sous la direction du brigadier Nicole ; le succès est complet et le reboisement a complétement réussi. Dans la même forêt, des vides moins importants ont été repeuplés sous la direction du brigadier qui y a fait planter, en 1879, 6,600 plants.

Forêt communale du Saulcy. — Le brigadier Nicole a dirigé, en 1875, le semis de pin sylvestre exécuté sur 6 ares de terrains communaux. Le succès est complet.

Forêt communale du Vermont. — Même travail avec un égal succès sur 8 h. 78 a.

Des travaux moins importants sont exécutés ou dirigés journellement par le brigadier Nicole dans les forêts communales, dans les terrains communaux même non soumis au régime forestier, les communes réclamant volontiers des agents ou des préposés un concours qui leur est toujours accordé avec empressement.

2° FORÊTS DOMANIALES

Nous citerons en première ligne les travaux de reboisement dirigés par le brigadier Nicole, de 1874 à 1880, sur les Hautes Chaumes. C'était un vide de 633 hectares.

Il y a créé deux pépinières contenant ensemble 7 a. 69 c. : les pépinières ont fourni jusqu'à ce jour près de 700,000 plants dont le repiquage en forêt a été surveillé avec succès par lui.

Une autre pépinière de 80 centiares a été établie par le brigadier Nicole près de sa maison forestière avec un plein succès.

Une autre, contenant 60 centiares, a été créée sous sa direction près de la maison forestière d'Onicérupt. Enfin, dans la 3e et la 5e série, le brigadier Nicole a repeuplé avec le concours des gardes de sa brigade les vides des coupes au fur et à mesure de leur exploitation. Cet utile travail a été exécuté avec les plants

provenant des deux petites pépinières indiquées ci-dessus qui ont fourni jusqu'alors plus de 20,000 plants.

Des semis ont été exécutés sur 6 hectares de chaumes sous sa direction et ont réussi. Le brigadier Nicole par sa tenue, son caractère et sa manière de servir, peut être signalé d'une façon toute spéciale.

---

(5) *Rapport de M. le Garde général des forêts, vu et approuvé par M. le Conservateur.*

L'an 1881, le 27 septembre,

Le garde général des forêts,

Vu le communiqué de M. le Conservateur, en date du 6 juillet 1881, et la demande du sieur Labbé, brigadier forestier à la Jambe de Fer, commune de Lubine, tendant à obtenir une récompense de la Société d'émulation des Vosges pour le concours de 1881,

Présente le rapport suivant :

L'un de nos prédécesseurs, par un rapport en date du 28 août 1879, a exposé ce qui suit :

« Labbé, Edouard, brigadier mixte à Lubine, né à Chartres « le 11 novembre 1827, entré dans l'administration des forêts le « 22 juin 1854, 25 ans de services, a fait exécuter avec succès « et compléter des reboisements dans les forêts communales de « la Grande-Fosse, Colroy-la-Grande, Lubine et Lusse sur une « surface totale d'environ 90 hectares ;

« A reboisé des vides dans la forêt domaniale de Colroy et « Lubine sur environ 20 hectares ;

« A réussi à sauver de jeunes peuplements naturels et artifi- « ciels des ronces qui les étouffaient par des extractions faites « en temps utile, et a ainsi contribué à maintenir à l'état de « repeuplement complet les parties en régénération dans les « forêts dont il a la garde. »

Depuis cette époque, le brigadier Labbé n'a pas cessé de mériter l'éloge que faisait de lui notre prédécesseur dans le rapport ci-dessus, proposant de décerner à ce préposé une récompense dans le concours de 1879 ouvert par la Société d'émulation des Vosges, rapport qui n'a pu avoir son effet pour des raisons que nous ignorons.

Déjà en 1875, le brigadier Labbé s'était fait remarquer par son zèle dans la surveillance des travaux de tous genres exécutés dans son importante brigade et avait obtenu de l'administration des forêts une gratification de 20 francs à titre d'encouragement.

Le sieur Labbé est sur la fin de sa carrière, il a 27 ans de services, et nous sollicitons pour lui une récompense bien méritée par les travaux qui, grâce à la direction pleine de zèle, de soins, d'intelligence et de discernement qu'il leur a donnée, ont fourni les bons résultats obtenus dans les 2,161 hectares que l'administration a bien voulu, depuis près de dix ans, confier à sa surveillance.

---

(6) *Rapport de M. le Garde général, vu et approuvé par M. le Conservateur des forêts.*

L'an 1881, le 9 du mois d'août,

Le garde général des forêts,

Vu la lettre de M. le Conservateur, en date du 7 juillet dernier,

A l'honneur d'exposer :

D'importants travaux de reboisement sont en cours d'exécution, depuis plusieurs années, dans plusieurs forêts communales de notre cantonnement, et, en particulier, dans les forêts appartenant aux communes de Jussarupt, de Champdray et d'Herpelmont.

Le garde Didier, Joseph, résidant à Jussarupt (triage communal n° 2) s'est particulièrement distingué en dirigeant le reboisement

de 22 hectares 55 ares de terrains vagues appartenant aux trois communes précitées.

Nous donnons ci-après l'étendue et la valeur de ces travaux par commune, avec l'époque de leur exécution :

1° Commune de Jussarupt : 7h87, pour une dépense de 700 fr. pendant les années 1879 et 1881.

2° Commune de Herpelmont : 8h10, pour une dépense de 1185 fr. 03, pendant les années 1879, 1880, 1881.

3° Commune de Champdray : 6h58, pour une dépense de 680 fr. pendant les années 1879, 1880, 1881.

Soit en totalité 22 hectares 55 ares, reboisés pendant les trois années 1879, 1880 et 1881, pour la somme de 2,565 fr. Ces travaux ont pleinement réussi et nous estimons que le garde Didier mérite d'être signalé à la Société d'émulation des Vosges pour le zèle et l'activité dont il a fait preuve dans cette partie du service.

---

(7) *Rapport de M. Muel, Inspecteur des forêts, vu et approuvé par M. le Conservateur.*

Le brigadier Villemin, Jean-Joseph, demeurant aux Brosses, commune des Forges, a surveillé, en 1880 et 1881, les travaux relatifs aux expériences faites par le soussigné sous la direction de M. le Conservateur des forêts, dans la forêt domaniale du ban d'Uxegney, relativement à l'action des engrais chimiques sur la végétation forestière.

Le champ d'expériences a une surface de 12 ares 25, partagée en 32 places. Un rapport détaillé devant prochainement rendre compte de l'exécution et des résultats des essais entrepris, nous nous bornerons ici à dire que ceux-ci ont porté sur le semis et la plantation du chêne, du hêtre, du charme, du sapin et du pin


UNIV.
OF
MICH.

sylvestre, et que les engrais chimiques employés sont ceux désignés par M. G. Ville sous le nom de:

Engrais complet;
Engrais minéral;
Engrais azoté.

Le brigadier a consacré, en 1880, 16 journées à la surveillance des ouvriers qui ont procédé au défrichement et à la préparation du terrain, au tracé des places d'essai et des sentiers, au répandage et à l'enfouissage des engrais, enfin aux semis et à la plantation des 32 petites parcelles dont il s'agit.

En 1881, il a employé 6 journées à la surveillance des travaux de binage, replantations, et répandage d'une nouvelle dose d'engrais. Il a souvent pris une part effective aux diverses opérations qui viennent d'être énumérées, et de plus il a été occupé, à de nombreuses reprises, pendant une durée totale de 14 journées, à certains travaux réclamant des soins particuliers tels que le sarclage des jeunes semis et l'abri à donner contre l'excès de la chaleur aux repeuplements d'essences délicates, sapin et hêtre.

Le sieur Villemin s'est acquitté de sa tâche avec zèle et intelligence, ainsi qu'ont pu le constater les membres de la Commission d'agriculture qui ont bien voulu visiter le champ d'expériences. — Le service de ce préposé d'ailleurs est satisfaisant sous tous les rapports.

Nous croyons, en conséquence, devoir proposer à la Société d'émulation de décerner au brigadier Villemin une médaille de bronze.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION D'HISTOIRE

ET D'ARCHÉOLOGIE

SUR LE CONCOURS DE 1881,

par M. Félix VOULOT

MESSIEURS,

Cette année encore, l'histoire fait défaut dans nos concours. Bien que notre Société n'ait point reçu de demandes relatives à la numismatique ou à l'archéologie, ce serait une erreur de croire que ces deux sciences sont restées stationnaires dans notre département. Nos lauréats de l'an dernier n'ont pas manqué de poursuivre leurs recherches avec leur zèle accoutumé. M. Louis Henry, de Ménil, a retrouvé de nombreux silex, un fragment de bas-relief antique, des meules romaines et deux de ces urnes cinéraires cubiques dont j'avais recueilli à Reblangotte le premier échantillon. Ces urnes, qu'on ne retrouve que dans la Creuse, constituent un fait historique particulier aux environs d'Escles.

De son côté, M. Maxe-Werly, qui a fait hommage à la Société d'un nouveau travail, a bien voulu compléter, d'après les dernières données d'une science qui marche sans cesse, le classement des monnaies gauloises de notre musée. En

même temps il a pris l'empreinte fidèle de nos pièces mérovingiennes pour les déterminer de concert avec nos premiers spécialistes.

Le seul ouvrage présenté pour le concours à notre commission, est un travail de statistique et de philologie, *Les Patois lorrains*, par M. Lucien Adam.

Les patois, le parler des campagnes, ce langage de nos pères usité depuis tant de siècles dans toute la France, perdent journellement du terrain. Le progrès social, qui favorise de plus en plus rapidement la création des voies de communication, des établissements d'enseignement populaire, des publications peu coûteuses ou périodiques, en faisant circuler partout la vie économique, politique, industrielle, va porter aux patois un coup décisif. Il n'est que temps d'étudier sérieusement cet idiôme, dont la connaissance est indispensable à l'intelligence de certaines étymologies, comme de la constitution et de la formation des mots français. Sans cette connaissance, impossible de bien saisir l'histoire et, en général, la littérature si piquante d'originalité du Moyen Age et de la Renaissance.

Les patois sont l'idiôme de nos anciennes provinces; chacune a eu son dialecte qui a suivi les phases de son histoire. Interprètes des récits de la veillée, des relations de la famille, comme des exploits de la chevalerie, des revendications des classes déshéritées comme des contrats politiques, ils ont vécu longtemps de la vie de la France. Le vaste ensemble de nos patois est le développement naturel des dialectes anciens qui se parlaient en Gaule. La rudesse originelle de cet antique idiôme s'est prêtée tour à tour à l'expression des sentiments les plus divers; et les âpres accents de nos montagnards ont fait place, sous le luth des trouvères, à la grâce naïve d'une mélancolique harmonie. C'est assez dire que nos patois, loin de mériter un mépris inconsidéré, sont dignes de la plus sérieuse attention, soit par eux-mêmes, soit par le large champ de connaissances dont ils nous ouvrent l'accès.

Dès le siècle dernier, on avait compris l'importance de ces recherches, et au commencement du nôtre, une vaste enquête était provoquée dans tous les départements français par le ministère de l'Intérieur. En 1809, pour y répondre, l'illustre Champollion publiait un petit volume fort remarquable au double point de vue historique et lexiologique, et reconnaissait qu'on avait fait avant lui plusieurs essais de grammaire patoise.

Des hommes de mérite tels que Fallot, Oberlin, Jean-Jacques Ampère, ont suivi la même voie, et rendu des services à l'étude de cet antique idiôme. Enfin, en 1874, l'Académie de Stanislas prit la louable initiative de renouveler l'enquête pour le nord-est de la France, et la Société d'Emulation des Vosges crut devoir favoriser de tout son pouvoir cette belle entreprise.

Proposée au pays messin, au Barrois, et à la Lorraine, l'enquête répandit à profusion un programme-questionnaire, demandant commune par commune : 1° des textes ; 2° des renseignements grammaticaux ; 3° un vocabulaire restreint aux termes les plus usuels. Il fixait les divers points à traiter ; il le faisait avec précision, avec méthode, sous la judicieuse impulsion d'un linguiste érudit, M. Charles Gérard. Aussi ce programme seul devait-il coutribuer largement au succès.

Cependant l'appel fait par l'Académie ne trouva guère d'échos que dans la Lorraine, où il est resté sans effet sur le quart du territoire. Grâce au zèle de plus de 200 instituteurs et de quelques autres personnes, 268 mémoires furent reçus à l'Académie avant 1878.

La difficulté de dépouiller un aussi volumineux dossier et d'en tirer des conclusions , venait d'augmenter par la perte du regretté M. Charles Gérard, le principal initiateur de l'œuvre. Resté seul, M. Lucien Adam eut le courage de se charger d'une aussi lourde tâche et sut la mener à bonne fin.

L'auteur fait précéder son recueil d'une longue introduc-

tion qui en est, pour ainsi dire, la conclusion. Il remonte aux origines territoriales et ethniques des peuples qui, selon lui, ont dû donner naissance au patois lorrain. A cet effet, il cite le savant historien Digot, dans son tracé peut être un peu trop précis des confins des Leuci, des Mediomatrici et des peuples limitrophes. Puis il affirme que, d'après les résultats de l'enquête, résultats qu'il nous mettra sous les yeux, les divers patois correspondent exactement à ces divisions territoriales. Les Leuci étant des Belges, se composaient suivant César, *en majorité* de Germains, sans que cette idée puisse impliquer l'exclusion de l'élément celtique, comme des auteurs allemands ont eu le tort de le prétendre.

Selon M. Adam, le patois lorrain aurait dû à l'influence des peuples germaniques, longtemps avant la conquête romaine, l'introduction dans sa phonétique du double *h*, qu'il assimile au *ch* allemand, et du *in* cérébral existant dans les idiômes germaniques. Q'on me permette de citer les excellentes raisons que donne notre auteur de cette action primordiale.

« Durant les périodes mérovingienne et carlovingienne, dit-il, les Francs ripuaires se sont fixés en assez grand nombre sur le sol de la Lorraine. Il semble donc, à première vue, que la phonétique germanique ait pu alors pénétrer la phonétique gréco-latine. Mais la même juxtaposition a eu lieu dans le Barrois, dans les pays Wallons, en Bourgogne, et les patois de ces provinces n'accusent point une pénétration de la nature de celle qui s'est produite dans les pays lorrains. L'influence des idiômes franc, gothique et burgonde s'est fait sentir exclusivement par l'introduction, dans les vocabulaires gallo-romains, d'un millier de mots d'outre-Rhin. Quant à la grammaire et à la phonétique, ces œuvres vives, ces parties nobles de la langue, l'allemand ne les a point atteintes. C'est que l'expression des relations grammaticales et les habitudes phonétiques sont bien autrement protégées que les mots, par la loi de l'hérédité. »

La conclusion nécessaire de ces principes est que les

origines, en majeure partie germaniques, des peuples de la Lorraine, ont dû contribuer sensiblement à déterminer les caractères du patois de cette province. Les origines celtiques ont forcément produit des effets analogues; et cette double impulsion s'étant produite sur les parties vives d'une langue en formation, a dû, à plus forte raison, s'exercer puissamment sur le vocabulaire de cet idiôme.

Cependant, selon M. Adam, à part le double *h* et le *in*, le patois lorrain serait absolument exempt de germanisme. Ce patois, d'après lui, serait issu régulièrement et directement du latin rustique, pour la grammaire, la phonétique et le vocabulaire. Ici l'auteur n'ignore pas sans doute qu'il énonce des idées que ne partagent pas tous les linguistes. Ces graves questions ont été effleurées à la Sorbonne, lors de la lecture de son mémoire, et des hommes de la valeur de M. Alfred Maury n'ont pas dédaigné de prendre part à la vive discussion qui s'est élevée à ce sujet. (1)

Je commencerai par avouer franchement ma grande incompétence sur d'aussi vastes problèmes que la formation et l'origine de nos patois. Toutefois, je prendrai la liberté de formuler à ce sujet quelques considérations sous forme interrogative.

Il me semble que d'abord se présente cette question: Qu'est-ce que le latin rustique? Est-ce une simple corruption du latin classique? ou bien est-ce une langue qui lui a préexisté et survécu, tout en suivant des évolutions particulières comme toutes les langues? Le latin classique n'est pas sorti sans doute, armé de toutes pièces, du cerveau de Cicéron ou de Virgile. De longs siècles n'ont-ils pas dû amener peu à peu certaines des langues pastorales primitives de l'Italie, à composer l'idiôme littéraire du siècle d'Auguste?

Les langues se modifient bien lentement: la persistance quinze fois séculaire de nos patois en est la meilleure preuve. N'ajoutons qu'un fait: S[t] Augustin pour exercer son ministère en Numidie, fut obligé de recourir à des interprètes, bien que

(1) Voir le Journal officiel du 22 avril 1881.

le pays fût soumis aux Romains depuis six cents ans. Mais là, comme en Gaule, le latin fut la langue officielle; jamais il ne devint celle des campagnes. Le latin rustique a donc dû être, non une corruption du latin classique, mais une langue qui a subi l'influence de la langue littéraire, tout en lui ayant préexisté, et survécu.

En second lieu, lors de la conquête romaine, les Gaulois ne parlaient-ils pas des langues celto-kymriques, dont les éléments ont dû résister bien longtemps à l'esprit de propagande du vainqueur, et dont on doit tenir grand compte pour la formation des langues du moyen âge? Sans doute, comme il est démontré par l'histoire de tous les temps, les guerres, les invasions surtout, les relations de commerce et de voisinage exercent une influence notable sur les langues. Les incursions multiples des Gaulois en Grèce, en Italie, ont dû modifier et rapprocher très anciennement les idiômes celto-kymriques, grecs, étrusques et italiques.

A cette double origine des langues dites latin rustique et celto-kymrique, vient naturellement se joindre l'élément plus récent introduit par l'établissement des peuples francs dans le nord, établissement dont un pays limitrophe comme la Lorraine a dû se ressentir le plus puissamment.

Je me borne au simple énoncé de ces quelques considérations historiques fort incomplètes; j'ajouterai un mot sur la question grammaticale. Les éléments de la grammaire patoise et française ne semblent-ils pas montrer que le latin n'a pas été seul appelé à concourir à la formation de ces idiômes? Le latin est une langue d'inversion, le patois et le français suivent l'ordre naturel des mots. Le latin a des déclinaisons, le patois et le français n'en ont pas. Dans la syntaxe latine dominent les rapports d'accord et de subordination. Dans le patois et le français, ce sont les règles de position. J'ai fait remarquer ailleurs que, si le latin manque d'article, le patois et le français ont, comme le gaulois, l'article défini et l'article indéfini; que même l'article défini du patois est

presque identique à celui du gaulois; que les pronoms personnel et interrogatif présentent la même analogie.

M. Adam choisit 26 mots pour nous montrer que « les patois se sont approprié un certain nombre de mots latins, lesquels n'ont point passé dans le français, et qu'ils ont conservé à d'autres mots des formes plus latines que celles de la langue littéraire. » Parmi ces mots, il en est quelques-uns pour lesquels la conclusion précitée ne me parait pas clairement établie. Ainsi, « *Jacere*, être couché, étendu, patois jeure; » le français n'a-t-il pas gésir? — « *Fervere*, *ferbui*, bouillir, j'ai bouilli; patois ferbeli, blanchir des légumes; » le français n'a-t-il pas ferveur, fervent, bien que ces mots ne s'emploient qu'au figuré? — « *Sternere*, étendre sur la terre; patois hhtern, répandre; » le français n'a-t-il pas se prosterner? — « *Canistrum*, panier; » le patois tschintré et l'allemard schindel aisseau, ne seraient-ils pas parents? — « *Minor*, moindre; patois menre, maure, mauvais. » Le français n'a-t-il pas aussi mineur, quoique dans un sens restreint?

Je me contente de poser les quelques points d'interrogation qui précèdent, devant des questions ardues, complexes, et qui échappent à ma compétence, et je reprends l'analyse sommaire du remarquable recueil de M. Adam.

L'auteur, guidé par les matériaux de l'enquête, est parvenu à diviser le patois lorrain en 12 dialectes et 6 sous-dialectes, dont il trace les limites respectives. Il essaie ensuite d'établir la phonétique de ce patois, question bien délicate, nécessitant la connaissance approfondie de chaque prononciation locale, et dont l'exposé exige l'emploi de signes graphiques tout spéciaux. Ainsi, dans le dialecte usité au pied du Donon, l'articulation initiale de hat, haut, ne saurait se rendre aux yeux sans le double h suivi d'un *r* guttural. Le *ch* allemand ne répond qu'imparfaitement au double *h* du patois, etc. M. Adam a appliqué à l'étude de la phonétique patoise ses connaissances acquises en linguistique, tout en laissant naturellement une large part aux renseignements locaux dont il

a été entouré. Il a mis dans son travail une application et une étude de détail qui lui ont permis d'arriver à un résultat déjà important.

Il a donné une grammaire patoise complète. Il fait une étude spéciale de chacune des parties du discours. Sans le suivre dans son exposé relatif à l'article et aux autres espèces de mots, nous devons dire qu'il a apporté partout un esprit méthodique. Il a traité d'une manière étendue les diverses formes du mot par excellence, du verbe. Il devait à ce propos, et l'a fait, signaler le double imparfait existant dans plusieurs de nos dialectes, l'imparfait prochain et l'imparfait distant (1). Il a eu soin de distinguer les verbes forts et les verbes faibles ; il a analysé très complétement les formes des temps du subjonctif, signalé la régularité et les irrégularités de la conjugaison. Les mots invariables n'ont pas été traités avec moins d'étendue.

Pour cette partie de son recueil, comme pour les autres, M. Adam a été puissamment aidé par les mémoires judicieux de plusieurs correspondants, notamment de Mlle Houberdon, du Tholy. Les indications complètes, précises et méthodiques de ce correspondant lui font le plus grand honneur.

M. Adam, tout en donnant en détail les règles spéciales à la grammaire patoise, n'examine pas si les patois forment une langue, ce que nie le programme-questionnaire de l'enquête. Toutefois notre auteur emploie quelque part l'expression de « langue patoise » qui peut mettre dans le doute sur son opinion des personnes désireuses de s'en former une à elles-mêmes. Il continue en nous offrant un vocabulaire patois et un vocabulaire français-patois comparé.

Dans le premier, M. Adam a cherché à n'admettre que des mots exclusivement patois, et je l'en félicite. De plus habiles que moi pourraient dire s'il y a complétement réussi.

(1) Assurément cette particularité ne vient pas du latin qui n'a qu'un imparfait, elle peut encore moins être attribuée aux langues germaniques qui n'ont même pas d'imparfait, et le confondent avec le prétérit. Cette richesse des temps du passé nous est rappelée par les aoristes du grec et du sanscrit.

Le vocabulaire français-patois comparé traduit des mots français dans divers dialectes du patois lorrain. C'est un travail qui fait l'éloge de la persévérance de M. Adam. Ces deux vocabulaires nous donnent de nombreux éléments de statistique qui pourront servir de base à de nouveaux travaux des spécialistes. On pourra, en faisant subir à chaque mot un examen méthodique, déterminer la part qui revient à chaque famille ancienne dans la formation du vocabulaire patois. Les études de M. Adam sur la phonétique et la grammaire patoises pourront donner lieu à un travail analogue. L'auteur termine par un recueil de proverbes, chansons, contes patois, auxquels il applique, autant que possible, l'orthographe française, au lieu que dans les vocabulaires il a respecté scrupuleusement tous les écarts de ses correspondants. Peut-être une étude approfondie de la question amènerait-elle à choisir un moyen terme, et à fixer au moins quelques jalons, ce que le programme d'enquête a sans doute oublié de faire.

La dernière page du volume représente une carte des départements de la Meurthe et des Vosges où figurent les communes qui ont répondu à l'enquête. Bien que le quart du terrain soit resté en blanc, l'auteur pense que les vides comblés ne changeraient rien à ses conclusions.

En résumé, le recueil de statistique « Les Patois lorrains » fait honneur à l'Académie de Stanislas, aux nombreux correspondants qui ont répondu à son appel, et dont plusieurs connaissent à fond divers dialectes, au regretté M. Charles Gérard « qui fut en grande partie l'auteur des premières dispositions, grâce auxquelles l'œuvre a été mise en bonne voie (1) », enfin, pour une large part, à M. Adam. Notre lauréat, qui a eu le courage de classer de si nombreux matériaux, a su appliquer à ce grand travail une persévérance, un esprit de méthode incontestables. Il mérite une de nos plus hautes récompenses, une médaille de vermeil.

(1) Rapport de M. V. Dubois, président de l'Académie de Stanislas.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION LITTÉRAIRE

SUR LES CONCOURS

DE 1881,

par M. LE MOYNE

Vice-Président.

MESSIEURS,

Bien que les Vosges aient déjà produit de grands poètes et de bons écrivains, en général les pièces présentées à nos concours littéraires sont rares et médiocres. On y cultive plutôt la science et l'industrie que la poésie et l'histoire, et les neuf muses des anciens, dont il faudrait augmenter le nombre pour représenter complétement nos arts et nos sciences modernes, y sont un peu négligées pour d'autres travaux plus productifs, plus en rapport avec les besoins et les préoccupations de notre siècle.

Nous avons donc cette année, comme les précédentes, peu de récompenses à décerner aux œuvres littéraiaes.

Cependant notre collègue, M. Jouve, nous a envoyé, hors concours, un poème d'environ huit cents vers, intitulé *Les Granges de Notre-Dame* que vous trouverez dans notre prochain volume d'*Annales*. Je m'abstiens d'en faire l'éloge, le talent de M. Jouve est assez connu. Je vous dirai seulement que son poème renferme d'intéressantes descriptions

des mœurs et des habitudes des habitants de nos montagnes. Il est écrit pour les rappeler à ceux qui les connaissent, pour les faire connaître à ceux qui les ignorent, pour en transmettre le souvenir à nos petits enfants. Il sera donc bien accueilli de tous et par tous lu avec plaisir.

M. Charles, Victor-Emmanuel, docteur médecin à Cornimont, a publié une notice biographique sur la vie et les œuvres de M. Albert Montémont, littérateur vosgien, né à Rupt en 1788, mort à Paris en 1861, que notre génération a déjà presque oublié, bien qu'elle lui doive une traduction complète des romans de Walter Scott et de Marryat, des *Lettres sur l'astronomie*, une *Histoire universelle des Voyages*, un *Guide à Paris*, un *Guide à Londres*, et beaucoup d'autres ouvrages analogues qui ont eu du succès au temps où ils ont été publiés, mais qui ont perdu de leur actualité et qui sont remplacés aujourd'hui dans nos bibliothèques par des œuvres plus au courant des progrès de notre époque.

On doit encore à Albert Montémont une *Grammaire générale*, une *Traduction des Odes d'Horace*, qui le mettent au rang des vrais littérateurs, plus de nombreuses chansons et odes, chantées par lui aux réunions du Caveau et ensuite à celles de la Société vosgienne de Paris, entre autres la fameuse chanson la Vosgienne que quarante années d'existence n'ont pas encore vieillie.

M. le docteur Charles a donc bien fait de retracer cette vie si bien remplie, et d'élever à Albert Montémont, en faisant imprimer sa biographie, un monument plus durable que la mémoire de ses contemporains qui commencent à devenir rares. M. le docteur Charles a répondu par ce travail à l'appel de notre programme demandant principalement comme œuvre littéraire la biographie des hommes marquants du département des Vosges, et en conséquence nous vous proposons de lui accorder comme récompense une médaille d'argent de 1re classe.

M. Petitjean, Joseph-Clément, de Ruaux, a répondu également à l'appel de notre programme en nous envoyant en

manuscrit une notice descriptive et humoristique sur la commune des Granges-de-Plombières et sur celle de Ruaux, sa voisine. Cette notice est intéressante à lire ; les renseignements qu'elle donne sur les mœurs, les coutumes, les usages des habitants de ces deux communes sont écrits avec verve et avec esprit, et sont accompagnés de réflexions et de conseils sages et patriotiques. La partie historique seule est un peu écourtée. Malgré ce léger défaut, nous désirerions beaucoup que chacune de nos communes devînt l'objet d'une notice analogue ; nous proposerons de publier celle-ci dans nos *Annales* et nous accordons à M. Petitjean, en récompense de son travail, une médaille de bronze, grand module.

Notre Société décerne en outre une médaille d'argent à M. Léon Louis, chef de division à la préfecture, rédacteur et éditeur depuis 1871 de l'*Annuaire des Vosges*, pour les progrès qu'il a fait faire à cette publication et les diverses améliorations qu'il y a introduites. Ce n'est point à proprement parler une œuvre littéraire, mais c'est un compendium de statistique excessivement utile, pour ne pas dire indispensable, à tous les commerçants, industriels et fonctionnaires du département. Je n'ai pas besoin d'en faire un plus long éloge ; il est connu de tout le monde, il est sur toutes les tables, dans tous les bureaux ; on le consulte à chaque instant et on y trouve sans peine le renseignemement dont on a besoin. Il serait à désirer seulement, a dit un de nos collègues, que la table des matières fût plus complète et plus facile à trouver et que les annonces payées fussent groupées en un seul fascicule au lieu d'être intercalées au milieu des autres renseignements. L'observation nous a paru fondée et nous la transmettons à M. Léon Louis qui, nous l'espérons, en tiendra compte dans les volumes à venir.

Maintenant que j'ai terminé la liste des œuvres récompensées (1), permettez-moi de vous entretenir aussi en

(1) D'après les rapports présentés à la Société par ses commissions. il n'y a pas eu lieu de décerner le prix Masson, annoncé pour 1881. Ce prix quinquennal de 300 francs est réservé, et figurera au programme de 1882.

quelques mots de celles que nous avons dû écarter. Toutes, je suis heureux de le dire, renfermaient d'excellentes choses et surtout démontraient chez leurs auteurs des sentiments moraux et patriotiques. Deux d'entre elles auraient pu, sans quelques défauts graves, mériter une mention très honorable. Malheureusement les bons sentiments ne suffisent pas pour rendre une œuvre littéraire agréable à lire et digne de récompense. Il faut encore que ces bons sentiments ne soient pas étouffés sous des longueurs déplaisantes et parasites, sous des répétitions ennuyeuses et encombrantes; il faut aussi que les belles idées ne soient pas ternies par des expressions impropres, ou obscurcies par des phrases mal faites. Aussi nous recommandons à nos jeunes auteurs de relire à plusieurs reprises et à plusieurs jours de distance les œuvres qu'ils veulent nous soumettre et surtout leurs pièces de poésie; ils y découvriront souvent des fautes choquantes qui, dans le premier jet de la composition, ont glissé sous leur plume; ils les corrigeront, et si après ces révisions réitérées leurs œuvres ne sont pas parfaites (nous ne sommes pas si exigeants), elles seront du moins purgées de ces défauts graves ou multiples qui nous empêchent de leur accorder la moindre récompense.

Je pense que nos jeunes poètes vosgiens se conformant à ces conseils, que je n'ai pas inventés et qu'ils connaissent aussi bien que moi, nous enverront l'année prochaine des vers que nous pourrons vous lire et que nous serons heureux d'imprimer et de récompenser. Qu'ils travaillent sérieusement, et Calliope, Erato ou Polymnie ne refuseront pas de leur inspirer de beaux vers et des œuvres dignes d'eux et dignes de nos concours !

RAPPORT

SUR

L'EXPOSITION DES BAUX-ARTS

A EPINAL

Par M. Léon LANDMANN

Membre titulaire.

MESSIEURS.

Tout le monde sait quel mouvement considérable s'est produit en France depuis quelques années en faveur des Beaux-Arts et des Arts décoratifs, et cela surtout depuis l'Exposition universelle de 1878, où l'on a pu juger de l'essor, menaçant pour le goût français, que prenaient les Arts chez les nations voisines et de l'importance qu'y attachaient leurs gouvernements.

Aussi un grand réveil s'est-il produit partout, nous assistons comme à une renaissance. Les artistes de tous genres se sont mis à l'œuvre; on a multiplié les expositions; on a fondé, (grâce à l'impulsion donnée par un vaillant ministre, entouré de maîtres compétents), et l'on fonde encore tous les jours des écoles de dessin, dirigées par une méthode sûre, c'est-à-dire scientifique et artistique, méthode sans laquelle ni le grand art, ni les arts décoratifs ne sauraient prospérer.

Oui, le but et la raison des arts sont plus largement et plus généralement compris, et cela devait arriver un jour ou l'autre, car les arts ne sont pas, comme bien des

gens le croient, un vain jeu de l'esprit ou un simple talent d'agrément. Ils sont, avant tout, dans leurs hauteurs, l'expression de nos plus grandes pensées et de nos plus nobles sentiments; ils sont, comme le besoin de vérité et de fraternité, un besoin supérieur de notre espèce. C'est enfin dans les arts que la pensée humaine est rendue sensible et visible.

L'exposition des beaux-arts et des arts rétrospectifs d'Epinal, exposition dont l'idée est due à quelques membres de la Société d'émulation, est la première que nous ayons eue dans le département.

Ce fut, il y a un an de cela, lors de l'organisation du concours régional, que la ville d'Epinal, et nous l'en remercions encore vivement, s'empressa d'accepter l'idée émise par le comité d'initiative et d'en faciliter l'exécution.

Une commission des beaux-arts fut donc régulèrement constituée sous la présidence d'honneur de notre compatriote, le grand paysagiste Français et sous celle de M. Tanant, présidence qui fut un dévouement et non une sinécure. Dès lors, aidée par une publicité active, la Commission se mit à l'œuvre afin de réaliser ce qui n'avait été jusque là qu'un espoir et un projet.

Nous avons vu affluer dans notre exposition beaucoup plus de toiles que nous ne l'espérions, œuvres venant non seulement de nos compatriotes, quelques-uns déjà maîtres et grands artistes, mais encore de tous les coins de la France et de l'étranger.

A côté des artistes, les possesseurs d'objets d'art ont répondu également à notre appel et, quelque modeste qu'ait été notre salon des arts rétrospectifs, il renfermait pourtant quelques merveilles : des Corrège, des Teniers, des meubles renaissance, des bijoux précieux, des ivoires et des bronzes.

On pouvait également admirer dans le vestibule les beaux médaillons de M. Ponscarme et des aquarelles sur soie, curieux spécimens de l'art Japonais, venant de la collection de M. Huot.

La Commission a pensé qu'il serait bon de décerner des récompenses à certains exposants et en conséquence, elle a prié MM. les artistes Monchablon, Ponscarme, Brispot, Jundt et Eliot, critique d'art, de vouloir bien se former en jury, ce qu'ils firent : nous leur sommes très reconnaissants d'avoir bien voulu accepter cette mission.

Ces récompenses, consistant en médailles d'or, d'argent et de bronze ont été offertes par la Société d'émulation, et seront proclamées à la fin de cette séance. Parmi les lauréats, dont les noms sont déjà connus, figurent en première ligne, Mlle Hildebrandt, de Colmar, et M. Gridel, de Baccarat.

Outre les toiles acquises par la Commission pour la loterie, un nombre relativement considérable de tableaux ont été achetés par des amateurs ; ce qui prouve que le public n'est pas resté indifférent devant tant de toiles où se trouvaient, du reste, des œuvres de la plus haute valeur.

A côté de ces achats, si nous pensons à la foule qui a rempli nos salons pendant un mois, nous nous plaisons à croire qu'une bonne semence a été versée pour le développement des arts dans les Vosges.

Tel est, Messieurs, en peu de mots, l'historique de cette exposition dont le mérite aura été, outre le plaisir qu'elle a procuré à tant de visiteurs, d'encourager et d'éveiller dans notre province l'amour des belles choses, ce qui est un bien. Car. je le répète, les beaux-arts, c'est-à-dire, la poésie, la musique, l'architecture, la sculpture, la peinture, sont le produit, comme la philosophie et la science, des plus hautes facultés de l'esprit humain.

L'amour du vrai et du beau engendre le juste et le bon. Il engendre l'ardent désir de savoir, le travail assidu, la vie honnête et généreuse ; il est la source où puisent les hommes qui veulent être utiles à leur pays !

RAPPORT

SUR LES

ŒUVRES MUSICALES

DE M. TOUREY

Par M. MARQFOY

Membre titulaire.

MESSIEURS,

M. Tourey, chef de la musique municipale d'Epinal, a soumis à l'examen de la Société deux cantates et en outre quatre morceaux faisant partie de la collection imposée dans les concours français et étrangers aux musiques d'harmonie et fanfares.

Ces œuvres diverses dénotent chez leur auteur une connaissance approfondie de l'art de la composition. Les règles de l'harmonie y sont scrupulement observées et la contexture genérale de chaque morceau est conforme aux lois que la tradition, guidée elle-même par la logique, a consacrées.

Ce résultat n'est pas suffisant en musique. Le but de la composition est en effet surtout de charmer. Les œuvres les plus savantes n'y parviennent pas, si elles ne présentent qu'une série d'harmonies régulières, sans un enchaînement d'idées qui les domine et préside à leur succession.

Cet enchaînement d'idées que l'inspiration seule permet d'atteindre, se rencontre dans chacune des œuvres de M. Tourey.

Les deux morceaux intitulés : *le Combat pacifique* et — *les Volontaires Vosgiens* sont empreints de ce cachet à la fois simple et un peu solennel qui convient au genre cantate. Dans le dernier surtout, M. Tourey a su trouver des accents patriotiques qui provoquent l'émotion. On ne peut en faire un meilleur éloge.

Les quatre morceaux, *Souvenir de Bar-le-Duc*, — *Méditation*, — *Grande marche triomphale*, — *Souvenir d'Epinal*, sont orchestrés pour musique d'harmonie. Les deux derniers, particulièrement, sont conçus dans un style magistral où l'auteur a su déployer de grandes ressources. Ils produisent un grand effet.

Je ne puis analyser ici chaque morceau en particulier, je serais entraîné trop loin, je me borne donc à résumer, par les quelques indications sommaires qui précèdent, l'ensemble de mes appréciations. Elles me permettent d'affirmer que M. Tourey est un excellent musicien et un compositeur de talent, chez lequel la pensée musicale s'allie à la science de l'harmoniste.

Pour ces motifs, je suis d'avis que la Société décerne à M. Tourey. en témoignage du mérite des œuvres qu'il lui a soumises, un rappel de médaille de vermeil.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

SUR

LES RÉCOMPENSES

DECERNÉES EN 1881,

par M. A. DEMANGEON

Membre titulaire.

MESSIEURS,

Votre commission scientifique a été appelée à examiner un petit travail manuscrit de M. Lebrun, architecte à Azerailles, membre correspondant de la société, délégué régional de la Société d'ethnographie. Ce travail est une *Géologie en douze leçons à l'usage des écoles*. Dans un cadre restreint, l'auteur a voulu condenser les éléments les plus indispensables de cette science trop méconnue dans nos campagnes ; il s'est proposé de combler une des lacunes qui existent dans l'enseignement primaire. La Commission, après examen, craint que cet ouvrage ne réponde pas entièrement au but de l'auteur et que la forme ne soit pas toujours accessible aux intelligences auxquelles il s'adresse. Toutefois, la Société d'émulation, désirant encourager l'auteur, lui décerne une médaille d'argent de première classe.

M. Bourgeois, ancien vérificateur à Epinal, nous a présenté un Nouveau manuel des poids et mesures et de la vérification en deux volumes comprenant chacun deux parties. L'auteur rappelle d'abord l'historique des poids et mesures; — il énumère ensuite les principes des sciences se rattachant au système métrique dont il donne l'exposé; — viennent ensuite la législation sur la matière et le programme d'examen pour l'emploi de vérificateur. — Votre Commission, après avoir formulé plusieurs réserves, surtout en ce qui concerne la partie scientifique, s'est plu à reconnaître les qualités réelles de ce traité qui sera consulté avec fruit par les titulaires et les aspirants; de leur côté, les commerçants, les industriels, pourront y puiser des indications très-utiles; c'est pourquoi, nous avons demandé, pour M. Bourgeois, une médaille d'argent de 1re classe.

MM. Léonard et Villemin, à Docelles, vous ont soumis un *appareil hygiénique* pour pompes à bière, destiné à remédier aux inconvénients multiples que présentent les systèmes encore employés aujourd'hui dans plusieurs établissements.

Votre Commission a reconnu que ce nouvel appareil justifiait sa dénomination, car il annihile les causes d'insalubrité qui, dans les anciens systèmee, occasionnent des accidents graves.

Aussi avons-nous proposé d'attribuer à MM. Léonard et Villemin une médaille d'argent de première classe.

Nous avons maintenant, messieurs, à vous rendre compte de nos propositions pour les récompenses à décerner aux ouvriers de l'industrie.

Un grand nombre de présentations nous ayant été adressées, nous renouvelons ici le regret de n'avoir pu les accueillir pour la presque totalité, à raison de la modicité de nos ressources; mais nous avons l'espoir de retrouver, à une prochaine réunion, une grande partie de celles qui ne seront pas appelées en ce jour.

Ce n'est pas, tant s'en faut, une rémunération que la Société vient offrir aujourd'hui à ces vétérans de labeur dont la devise semble être : « *Tout par le travail !* » *Omnia labore !* mais ils

savent que leur persévérance dans le bien, leur conduite toujours régulière, trouveront ailleurs leur vraie récompense.. Et déjà, ils peuvent recueillir autour d'eux, avec la satisfaction du devoir accompli, les tranquilles jouissances qui résultent d'une vie calme et laborieuse. Quant à nous, notre mission doit se borner à attirer l'attention sur ces modestes et honnêtes serviteurs qui se sont signalés, durant une longue carrière, par leur assiduité au travail, leur fidélité à leurs patrons, comme aussi par leur dévouement à leurs devoirs de citoyens et de pères de famille.

Une seule des candidatures présentées ne rentrait peut-être pas dans le programme qui nous était tracé ; toutefois, nous nous sommes trouvés en présence d'une situation tellement recommandable que nous avons cru devoir l'admettre à titre tout exceptionnel.

1° Guérin (Amé-François), après avoir exercé dans les hôpitaux de Remiremont, de Plombières, et avoir assisté Fleurot, le rebouteur en renom à la Madelaine, est entré à l'hospice St Maurice d'Epinal en 1867. Il réalise le type de l'infirmier modèle par sa probité, son dévouement et son habileté professionnelle. Sa conduite a toujours été exempte de reproches ; l'aménité de son caractère, son activité infatigable, ont contribué à soulager bien des misères, et il a su mériter l'estime et l'affection de toutes les personnes qu'il a été appelé à servir ou à soigner. Loin de chercher, au dehors de l'établissement, des distractions à ses pénibles et quelquefois répugnantes occupations, il aime, dans ses moments de repos, à compléter ses connaissances pratiques par la lecture et l'étude. — En décernant à Guérin une médaille de vermeil, vous vous plairez à faire ressortir la valeur de cet indispensable et précieux auxiliaire de nos services hospitaliers.

2° Miremont (Pierre), compositeur chez M. Fricotel, à Epinal, âgé aujourd'hui de 61 ans, est le doyen des ouvriers de son imprimerie. Pendant les 48 années qu'il a consacrées à sa profession, il s'est toujours distingué par son assiduité, sa fidélité et surtout sa probité. — Nous vous demanderons,

messieurs, de vouloir bien lui décerner une médaille d'argent de 1re classe.

3° Mme Milhœffer, veuve Kuntzmann, est employée dans l'établissement Kiener depuis 1842; elle n'a cessé, pendant cette longue carrière, de donner des preuves de fidélité et d'attachement à la maison. Elle a élevé, très honorablement, deux fils aujourd'hui employés à titre de contre-maître et de monteur de chaînes dans la même maison.

Vous lui décernerez une médaille d'argent et une prime de 50 fr.

4° Mallet (François), âgé de 51 ans, est employé depuis 1846, comme ouvrier orfèvre, chez M. André, à Rambervillers. — Honnête, laborieux et dévoué, il est, disent ses patrons, le plus ancien et le plus capable des ouvriers de la maison.— Nous sommes, en conséquence, heureux de le présenter pour une médaille d'argent et une prime de 25 fr.

5° — 6° Villemin (Nicolas), contre-maître de clouterie, et Mougeot (Auguste), mécanicien, sont tous deux employés aux usines Déchambenoit à la Pipée, près Fontenoy, le premier depuis 31 ans, le second depuis 28 ans. — Leur assiduité au travail et leur intelligence les ont amenés au poste qu'ils occupent; vous accorderez en conséquence à Villemin, le plus ancien, une médaille d'argent et à Mougeot (Auguste), une mention très honorable.

7° Garet (Victor), aux forges d'Uzemain depuis 40 ans, s'est vu obligé de renoncer au travail de la forge à la suite d'une maladie des yeux. — Sa vie, toute de travail et de stricte probité, est une excellente recommandation pour l'obtention d'une médaille d'argent et d'une prime de 25 fr. que nous vous prions de lui décerner.

8° Duval (Jules-Amé), ouvrier voiturier, employé à la filature de MM. Febvrel, au Saut-du-Broc, commune de Jarménil, compte 28 années non interrompues de bons services. Sa conduite régulière, son honorabilité bien établie par la loyauté avec laquelle il s'est acquitté de diverses missions de confiance, justifient la médaille d'argent avec une prime de 30 fr. que vous allez lui attribuer.

9° Florent (Jean-Baptiste), contre-maitre au même établissément, y est employé depuis 26 années; son exactitude, sa bonne conduite et ses aptitudes lui ont valu la position qu'il occupe aujourd'hui et qu'il remplit à la satisfaction de ses patrons. Nous vous demanderons de lui décerner également une médaille d'argent et une prime de 30 fr.

10° Oudot (Charles-Nicolas), après avoir exercé les fonctions d'instituteur chez M. Antoine (Michel), tisseur à Saulx, commune de Rupt, est devenu employé à l'établissement, où il est encore, chez M. Antoine-Febvrel. — Il est aimé et estimé, non seulement de ses patrons, mais encore de tous les membres de la famille Antoine, qui en font le plus grand cas.

Une médaille de vermeil sera la récompense de ses 26 années de dévouement.

11° Guyot (Charles), entrait en 1851 dans l'établissement de M. Boiteux, mécanicien constructeur à Epinal, et n'en sortait en 1859, que pour satisfaire au service militaire. — A sa libération, il rentre immédiatement à son atelier qu'il n'a plus quitté jusqu'à ce jour. En lui décernant une mention honorable, nous espérons le voir se représenter un jour devant nous pour recevoir une récompense plus élevée.

12° — 13° Grandidier (Joseph), et Oudry (Jean-Pierre), sont tous deux employés depuis 20 ans chez M. Schupp-Humbert à Epinal. — La régularité, la ponctualité qu'ils ont toujours apportées dans leurs travaux nous ont décidé, malgré le nombre relativement restreint de leurs années de services, à vous les proposer aussi pour une mention honorable.

14° Kessler (Nicolas), tisserand chez Mme Ve Béguin, à Eloyes, depuis 24 ans, est le modèle de l'ouvrier honnête et laborieux. Sa conduite exemplaire, ses habitudes de travail, d'économie, lui ont permis d'élever honorablement ses cinq enfants et d'amasser un petit pécule. Aussi lui décernerons nous une médaille de bronze grand module et une prime de 25 francs.

15° Hel, (Del), est employé depuis 23 ans à divers titres dans le même établissement à Eloyes. Ancien sous-officier,

comptant 14 ans de service dont une grande partie en Afrique, il a, par son travail et sa bonne conduite, élevé 4 fils dont un est mort sous les drapeaux. — Un seul trait le dépeindra: garde de nuit, et quoique malade, il ne voulut jamais consentir à se faire remplacer, dans la crainte que le service n'en souffrît. Nous vous demanderons de reconnaître son dévouement en lui décernant une médaille de bronze grand module et une prime de 25 fr.

16° Demengeon (Charles-Nicolas), ouvrier papetier, est entré chez Mme veuve Krantz, à Docelles, au printemps de 1838 ; il compte par conséquent, plus de 43 ans de services. Excellent travailleur, il a élevé honorablemeut ses 4 enfants ; nous lui accorderons une médaille d'argent et une prime de 50 fr.

17° — 18° Enfin, M. Géliot, filateur à Vagney, nous a présenté cette année, une liste d'ouvriers et d'ouvrières, tous très méritants, ayant de 40 à 43 années de services. Leurs titres, incontestables, sont à peu près équivalents ; malgré la difficulté du choix, nous avons dû restreindre nos propositions en regrettant à nouveau l'exiguité de nos ressources :

Nous vous prions d'accorder une médaille d'argent et une prime de 30 fr.: 1° à la dame Pierrot (Joséphine), ouvrière de carderie depuis 1839 ; — 2° A la dame Humbert (Catherine), également ouvrière de carderie depuis 1840. Toutes deux se sont principalement signalées par leur bonne conduite et leur assiduité au travail.

En terminant cette longue énumération, qu'il nous soit permis, Messieurs, d'adresser nos remerciements sincères aux généreux patrons qui ont bien voulu, par leurs offrandes, coopérer à notre œuvre. — Ici, nous pouvons dire avec raison, tels ouvriers, tels patrons ; car, ainsi que le disait, dans cette enceinte, l'un de nos anciens présidents, « les bons maitres font les bons ouvriers » ; aussi, en récompensant les seconds, nous donnons en même temps aux premiers un juste tribut d'éloges et nous les félicitons d'avoir exercé sur leur personnel une influence aussi salutaire et aussi moralisatrice.

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

dans sa séance publique et solennelle
du 8 décembre 1881.

Sur les rapports de ses diverses Commissions, la Société d'Émulation des Vosges a décerné les récompenses suivantes :

I. CONCOURS AGRICOLES, OUVERTS SPÉCIALEMENT, EN 1881, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ

M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a accordé, en 1881, à la Société d'Emulation des Vosges, une allocation de onze cents francs, pour primes aux améliorations agricoles.

EXPLOITATIONS BIEN DIRIGÉES.

A M. Blaise, Victor, cultivateur à Bréhimont, commune de Saint-Michel (Saint-Dié), une médaille de vermeil et une prime de 160 fr.

A M. Collotte, Joseph, cultivateur à Hurbache (Saint-Dié), une médaille de vermeil et une prime de 120 fr.

A M. Muller, Jean-Baptiste, au Pair de Moyenmoutier, une médaille d'argent, grand module, et une prime de 80 fr.

A M. Mer, Paul-Emile, garde général des forêts, ancien secrétaire de la Société botanique de France, propriétaire à Longemer (Gérardmer), une médaille de vermeil. (Prix Claudel).

CRÉATION ET AMÉLIORATION DE PRAIRIES

A. M. Feldtrauer, Pierre, garde, à la maison forestière de Prayé, commune de Moussey, une médaille d'argent, grand module, et une prime de 120 fr.

A M. Gainel, Jules, cultivateur à Vieux-Moulin (Senones), une médaille d'argent et une prime de 80 fr.

A M. Gainel, Eugène, cultivateur à Vieux-Moulin (Senones), une médaille de bronze et une prime de 40 fr.

A M. Scheidel, Nicolas, cultivateur à la Petite-Raon (Senones), une médaille de bronze et une prime de 40 fr.

A M. Colin, Adolphe, à Combrimont (Saint-Dié), une mention honorable.

SYLVICULTURE, REBOISEMENTS.

A M. Lang, Jean-Baptiste, brigadier forestier à Senones, une médaille d'argent, grand module, et une prime de 100 fr.

A la commune d'Anould, une médaille de vermeil.

A M. Nicolle, Florence-Emile-Séraphin, brigadier forestier à Moussey, une médaille d'argent et une prime de 80 fr.

A M. Labbé, Etienne-Edouard, brigadier forestier à la Jambe-de-Fer, commune de Lubine (Provenchères), une médaille de bronze et une prime de 40 fr.

A M. Didier Jean-Charles, garde à Jussarupt (Bruyères), une médaille de bronze et une prime de 40 fr.

A M. Villemin, Jean-Joseph, brigadier forestier aux Brosses, commune d'Epinal, une médaille de bronze et une prime de 40 fr.

MÉMOIRE AGRICOLE.

A M. Laurent, instituteur en retraite à Vouxey (Châtenois), une médaille de bronze pour son livre : *Méthode pratique de la plantation et de la culture de la vigne.*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

A M. Morlot, Joseph-Gabriel, instituteur à Géroménil, commune de Hadol (Xertigny), une médaille d'argent.

A M. Monchablon, instituteur à Hagécourt (Dompaire), une médaille de bronze.

II. CONCOURS SPÉCIAL DE LAITERIE ORGANISÉ A L'OCCASION DU CONCOURS RÉGIONAL.

LAITERIES ET FROMAGERIES LES MIEUX DIRIGÉES DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES.

A M. Flieller, François, à Drumont et Sauté (Bussang), une médaille d'or.

A M. Montémont, Nicolas-Joseph, à Vecoux (Remiremont), une médaille de vermeil.

A M. Thomas, Lambert, à Saulxures, une médaille d'argent.

A M. Choffel, Constant, à Fresse (Le Thillot), une médaille de bronze.

A M. Chevrier, Victorin, au Ménil (Le Thillot), une médaille de bronze.

A M. Petin, Jules, du Syndicat (Remiremont,) une mention très honorable.

Tous ces prix sont offerts par la Société française pour l'industrie laitière, de Paris.

FROMAGES EXPOSÉS PAR LES PRODUCTEURS DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Hors concours : M. Perrin, Clément, à Révillon (Remiremont), membre du jury.

Au Comice agricole de Remiremont, un

diplôme d'honneur pour l'ensemble de son exposition,

A M. Leroy, Jean-Baptiste-Emile, à Gérardmer, une médaille de vermeil.

A M. Flieller, François, à Bussang, une médaille d'argent grand module.

A M. Arnould, Antoine, à Rupt, une médaille d'argent.

A M. Lecomte, Jean-Dominique, à Basse-sur-le-Rupt (Saulxures), une médaille de bronze, grand module.

A M. Perrin, Dominique, à Ventron (Saulxures), une médaille de bronze.

Ces médailles sont offertes par la Société d'Emulation des Vosges.

A M. Bischoff, Louis, à Fresse (Le Thillot), une médaille de bronze.

A M. Lambert, Auguste, à Vagney, une médaille de bronze.

A M. Valdenaire, Vincent, à Ventron (Saulxures), une médaille de bronze.

A Mme Colin, Louise, à Saulxures, une médaille de bronze.

A M. Germain, François-Xavier, à Fresse (Le Thillot), une médaille de bronze.

Ces médailles sont offertes par la Société française pour l'industrie laitière.

Des mentions honorables à MM. Colin, Louis, à

Cleurie (Remiremont); Trompette, Théophile, à Chamagne (Charmes); Maxel, Joseph, au Syndicat (Remiremont); Choffel, Constant, à Fresse (Le Thillot); Lambolez, Dominique, à Rupt; Thiébaut, Gamaliel, à Rupt.

III. RÉCOMPENSES ACCORDÉES PAR LA SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE

Sur les propositions de la Société d'Emulation des Vosges, la Société pour l'Instruction élémentaire, de Paris, dans sa séance générale du 31 juillet 1881, a décerné les récompenses suivantes :

INSTITUTEURS

A M. Trévillot, Victor, instituteur à Celles (Raon-l'Etape), une médaille d'argent.

A M. Jérôme, Joseph-Auguste, instituteur public à Thuillières (Vittel), une médaille de bronze.

A M. Martin, Jules-François, instituteur public à Saint-Blaise, commune de Moyenmoutier, une médaille de bronze.

A M. Thiriot, Hector-Joseph, instituteur public à Bazoilles-sur-Meuse (Neufchâteau), une médaille de bronze.

Des mentions honorables à MM.

Dalbanne, Eugène, instituteur public à Hennezel (Darney).

Hocquard, Charles, instituteur public à Médonville (Bulgnéville).

Jacquot, Charles, instituteur public à La Bourgonce (Saint-Dié).

Marulier, Maurice, instituteur public à Xertigny.

Masson, Constant, instituteur public à Rambervillers.

Maucotel, François-Nicolas-Camille, instituteur public à Saulxures-sur-Moselotte.

Noel, Charles, instituteur public à Cornimont.

Tresse, Nicolas-Eugène, instituteur public à Mirecourt.

Valence, Charles-Nicolas, instituteur public à Rupt-sur-Moselle.

INSTITUTRICES

A Melle Barret, Marie-Hortense, institutrice publique à Raon-l'Etape, une médaille de bronze.

A Mme Clément, née Fairise, institutrice publique à Hennezel (Darney), une médaille de bronze.

A Mme Lecomte, née Anne-Valérie Imbard, institutrice libre à Epinal, une médaille de bronze.

A Mlle Bastien, Marie-Hortense, institutrice publique à Saint-Dié, uue mention honorable.

IV. CONCOURS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

A M. Adam, Lucien, conseiller à la Cour d'appel de Nancy, une médaille de vermeil pour son ouvrage *les Patois lorrains*.

V. CONCOURS ARTISTIQUE

A M. Tourey, professeur de musique à Epinal, un nouveau rappel de la médaille de vermeil qui lui a été décernée en 1869, pour diverses compositions musicales.

VI. PRIX OFFERTS PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION A DIVERSES EXPOSITIONS ORGANISÉES A L'ÉPOQUE DU CONCOURS RÉGIONAL

A sa séance du 16 juin 1881, la Société d'Emulation a voté trois médailles de vermeil pour être attribuées, l'une à l'exposition industrielle, section forestière ; la deuxième à l'exposition scolaire ; la troisième à l'exposition de géographie.

Ces médailles ont été décernées ainsi qu'il suit:

EXPOSITION FORESTIÈRE

A M. d'Arbois de Jubainville, inspecteur des forêts à Neufchâteau, une médaille de vermeil.

EXPOSITION SCOLAIRE

A M. Garnier, instituteur public à Epinal, une médaille de vermeil.

EXPOSITION DE GÉOGRAPHIE.

A M. Bonnabelle, secrétaire de la Section meu-

sienne de la Société de géographie de l'Est, à Bar-le-Duc, une médaille de vermeil.

VII. EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

A sa séance du 16 juin 1881, la Société d'Emulation a décidé que la somme inscrite à son budget serait employée à distribuer des médailles aux exposants.

Sur la proposition du jury spécial, ces médailles ont été décernées ainsi qu'il suit :

Médailles d'or.

Mlle Hildebrand, Claire, avenue d'Eylau, 97, à Paris.

M. Gridel, Joseph-Emile, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

Médailles de vermeil

M. Damas, Eugène, cours d'Orléans, 97, à Charleville (Ardennes).

M. Van Damne Sylva, rue du Pavillon, 81, à Bruxelles.

M. Ebner, Louis, chez M. Eliot, avenue de Trudaine, 16, à Paris.

Médailles d'argent, grand module.

M. Bastien, Gustave, à Mirecourt.

M. Bretegnier, Georges, quai Saint-Michel, 19, à Paris.

M. Descelles, Paul, rue de l'Orphelinat, 3, à Saint-Dié.

M. Lenoir, Charles, à Raon-l'Etape.

M. Petitgérard, Pierre, rue des Echasses, 1, à Strasbourg.

Mlle Rongier, Jeanne, chez M. Eliot, avenue de Trudaine, 16, à Paris.

M. Sonrel, Stéphane, à Issoudun (Indre).

M. Touchemolin, Alfred, à Strasbourg.

M. Vierling, Antoine, rue de la Visitation, 10, à Nancy.

Médailles d'argent.

M. Pierre, Paul-Henri, rue des Ponts, 46, à Nancy.

M. Keymeulen, Emile-Henri, avenue de la Reine, 374, à Bruxelles.

M. Victor Jacquot, à Remiremont.

M. Grégoire, Louis, rue d'Angoulême du Temple, 80, à Paris.

M. Johmann, Eugène-Félix, rue de la Pépinière, 17, à Nancy.

Médailles de bronze.

M. Furcy de Lavault, rue du Temple, 38, à La Rochelle.

M. Charles Gilbert, à Toul.

Mme Letorsay, Virginie, avenue du Maine, 12, à Paris.

Mlle Molliet, Clémence, impasse des Tamaris, 12, à Bordeaux.

Mlle de Bazelaire, Léonie, au Châlet, à Saint-Dié.

M. Royer, Charles, rue des Excommuniés, 18, à Langres (Haute-Marne).

M. Jules Voirin, rue des Michottes, 7, à Nancy.

M. Beaupré, Jules, rue de Serre, 18, à Nancy.

M. Lippmann, rue Kageneck, 7, à Strasbourg.

VIII. CONCOURS LITTÉRAIRES

Hors concours, M. Jouve, professeur, rue Boileau, 83, à Paris-Auteuil, pour son poème intitulé: *Les Granges Notre-Dame.*

A M. Charles, Victor-Emmanuel, docteur médecin à Cornimont, une médaille d'argent, de 1re classe, pour sa *Notice biographique sur la vie et les œuvres d'Albert Montémont.*

A M. Petitjean, Joseph-Clément, à Ruaux (Plombières), une médaille de bronze, grand module, pour sa *Notice descriptive et humoristique sur la commune des Granges-de-Plombières et sur celle de Ruaux.*

A M. Léon Louis, chef de division à la Préfecture, rédacteur et éditeur, depuis 1871, de l'*Annuaire des Vosges*, une médaille d'argent.

IX. CONCOURS SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL

A M. Lebrun, architecte à Azerailles (par Baccarat, Meurthe-et-Moselle), une médaille d'argent, de 1re classe, pour son travail : *Géologie en douze leçons à l'usage des écoles.*

A M. J. J. Bourgeois, vérificateur des poids et mesures, en retraite, à Epinal, une médaille d'argent, de 1re classe, pour son travail : *Nouveau manuel des poids et mesures et de la vérification.*

A MM. Léonard et Villemin, constructeurs à Docelles, une médaille d'argent, de 1re classe, pour leur *appareil hygiénique pour pompes à bière.*

X. RÉCOMPENSES AUX OUVRIERS ET EMPLOYÉS POUR BONS ET LONGS SERVICES

A M. Guérin, Amé-François, infirmier à l'hôpital St-Maurice, à Epinal, une médaille de vermeil.

A M. Miremont, Pierre, compositeur chez M. Fricotel, à Epinal, une médaille d'argent, de 1re classe.

A Mme veuve Kuntzmann, née Milhœffer, employée dans l'établissement de M. Kiener, à Eloyes, une médaille d'argent et une prime de 50 fr.

A M. Mallet, François, ouvrier orfèvre chez M. André, à Rambervillers, une médaille d'argent et une prime de 25 fr.

A M. Villemin. Nicolas, contre-maître aux usines

de M. Déchambenoit, à la Pipée (Fontenoy-le-Château) une médaille d'argent.

A M. Mougeot, Auguste, mécanicien aux usines de la Pipée (Fontenoy-le-Château), une mention honorable.

A M. Garet, Victor, ouvrier aux forges d'Uzemain (Xertigny) une médaille d'argent et une prime de 25 fr.

A M. Duval, Jules-Amé, voiturier de MM. Febvrel, au Saut du Broc, commune de Jarménil (Remiremont), une médaille d'argent et une prime de 30 fr.

A M. Florent, Jean-Baptiste, contre-maître à l'établissement de MM. Febvrel, au Saut du Broc (Jarménil), une médaille d'argent et une prime de 30 fr.

A M. Oudot, Charles-Nicolas, employé chez M. Jules-Antoine Febvrel, à Saulx (Rupt), une médaille de vermeil.

A M. Guyot, Charles, ouvrier dans l'établissement de M. Boitteux, constructeur à Epinal, une mention honorable.

A M. Grandidier, Joseph, ouvrier chez M. Humbert, à Epinal, une mention honorable.

A M. Oudry, Jean-Pierre, ouvrier chez M. Schupp-Humbert, à Epinal, une mention honorable.

A M. Kessler, Nicolas, tisserand à l'établissement de Mme veuve Béguin, à Eloyes, une médaille

de bronze, grand module, et une prime de 25 fr.

A M. Hel, Del, employé à l'établissement de Mme veuve Béguin, à Eloyes, une médaille de bronze, grand module, et une prime de 25 fr.

A M. Demangeon, Charles-Nicolas, ouvrier papetier chez MM. Krantz, à Docelles, une médaille d'argent et une prime de 50 fr.

A Mme Pierrot, Joséphine, ouvrière de carderie chez M. Géliot, filateur à Vagney, une médaille d'argent et une prime de 30 fr.

A Mme Humbert, Catherine, ouvrière de carderie dans la filature de M. Géliot, à Vagney, une médaille d'argent et une prime de 30 fr.

RAPPORT

SUR

L'ENGRAIS GOUX

Par M. GEBHART

Membre titulaire

L'état d'infériorité dans lequel se trouve l'agriculture française provient de causes nombreuses que je ne rechercherai pas, car avant tout je ne suis pas compétent. Il en est une cependant dont nous pouvons tous apprécier l'importance, c'est l'épuisement du sol, aggravé par l'antipathie que nos cultivateurs ne cessent de témoigner aux engrais en général. Or j'ai pensé qu'en remplaçant dans les primes d'encouragement la somme d'argent qui accompagne la médaille, par une certaine quantité d'engrais, on démontrerait à l'agriculteur l'utilité de ces produits et on le familiariserait avec leur emploi.

Chargé au commencement du mois d'août par M. le Préfet des Vosges de présenter au Conseil central d'hygiène un rapport sur un nouveau système de vidanges employé dans les bâtiments militaires de la place d'Epinal, j'ai pu constater que l'on se trouvait en présence d'une innovation d'autant plus heureuse que deux résultats étaient obtenus : innocuité complète du système au point de vue de la salubrité publique ; richesse incomparable du produit. Laissant de côté la question d'hygiène, je ne m'occuperai ici que de la question d'engrais ; et avantde vous communiquer les résultats de quelques

analyses, je crois utile de décrire brièvemenl le procédé.

Le système Goux, celui qui nous occupe, repose sur un principe d'une grande valeur, mais qu'il a été impossible jusqu'à présent d'appliquer rigoureusement; c'est le *principe de la séparation des solides et des liquides*. Le système diviseur, préconisé les années dernières, produit bien la séparation mécanique des liquides et des solides, mais il ne peut arrêter la fermentation des matières; or c'est précisément cette fermentation qui enlève à l'engrais la plus grande partie de ses propriétés fertilisantes. En effet, le soufre et le phosphore contenus dans les déjections s'unissent à l'hydrogène pour former de l'hydrogène sulfuré et de l'hydrogène phosphoré qui se perdent; cet hydrogène sulfuré se combine ensuite avec l'ammoniaque qui s'est formé au détriment de l'azote et de l'hydrogène pour donner naissance à du sulfhydrate d'ammoniaque volatil comme les deux composés précédents, et de plus très délétère.

Il est facile de comprendre combien cette fermentation de chaque jour diminue la valeur de l'engrais, indépendamment du danger qu'elle fait courir à la santé publique.

Or dans le système Goux, la séparation se fait au moyen de substances absorbantes et désinfectantes; les matières sont reçues dans des tinettes dont les parois et le fond sont garnis d'un mélange de paille hâchée, déchets de laine, sulfate de fer et phosphate de chaux; la désinfection des matières se produit à mesure de leur arrivée dans la tinette.

Quant à l'engrais, sa préparation est des plus simples et ne rappelle en rien la fabrication si répugnante de la poudrette. Les tinettes sont vidées sous un hangar, en un seul tas que l'on abandonne à lui-même pendant 60 jours; au bout de ce temps, l'engrais est terminé; il apparaît sous la forme d'une matière noirâtre, pulvérulente, dégageant une légère odeur ammoniacale; c'est, du reste, la seule odeur que l'on perçoive pendant la durée de l'opération.

En résumé le système Goux représente le dernier mot de la perfection; car il n'y a plus de dégagement de gaz infects et malsains, et partant plus de déperdition de principes



utiles ; on n'est plus exposé aux dangers et aux inconvénients des fosses et de leur vidange ; enfin le produit obtenu est plus riche que le meilleur fumier de ferme et que la poudrette la plus appréciée.

Les tableaux suivants donneront une idée plus exacte de l'engrais Goux ; et si la Société d'Emulation des Vosges veut bien prendre en considération la proposition que j'ai l'honneur de lui faire, elle aura rendu à l'agriculture le plus signalé service.

Poudrette Oriol à Vincennes.

Eau	39,90	67,40
Azote	1,60	
Autres produits	25,90	
Résidus insolubles	21,66	33,20
Chaux	4,53	
Acide phosphorique	1,97	
Produits non dosés	5,04	

Fumier frais de cheval.

Eau	674
Matières organiques	292,5
— minérales	33,5
Potasse et soude	7,2
Azote à l'état normal	6,7
Ammoniaque équivalent	8,41

Fumier de vache

Eau	818
Matières organiques	164
— minérales	18
Potasse et soude	3,5
Acide phosphorique	1,29
Azote à l'état normal	3,4
Ammoniaque équivalente	4,14

Fumier consommé de ferme.

Eau	722
Matières organiques	167
Matières minérales	111

Engrais Goux

Analyses nos	1	2	3	4	5
Eau	65,00	56,00	49,00	74,00	79,00
Acide phosphorique.	2,55	4,38	4,21	3,70	2,28
Azote	1,53	2,62	2,83	1,23	1,92
Potasse				1,54	1,37

Engrais Goux.

Analyse de M. Vigneron, pharmacien à Orléans.

Eau	54
Matières organiques	21,100
Acide phosphorique	1,535
Potasse.	0,531
Silice	12,260
Substances minérales.	10,574
Azote organique et ammoniacal . .	1,430

ENGRAIS GOUX

Analyse de M. Urbain, professeur à l'Eéole centrale

Eau et substance volatiles. . . .	58		
Substances organiques.	26	Az. . . .	1,764
		Ko. . .	0,221
Substances minérales	16	Cao Pho5	1,47
		Sil5 . .	10,61

L'engrais trop alcalin dégageait de l'ammoniaque.

Evaluation commerciale

Pour 1000 kilogs.	Az. soluble...	7k 64	à 2f 50	19f 19
—	Az. insoluble.	10 00	1 60	16 00
—	Ko..........	2 22	0 55	1 22
—	Cao Pho5	14 70	0 25	3 68
—	Humus... ...	2 60	0 13	0 34
	Valeur des 1000 kilogs. . .			40,34

Analyse de M. Maret, chimiste à Paris.

Eau	53,30
Matières organiques et substances ammoniacales.	22,14
— minérales solubles.	12,15
— — insolubles	12,15

Az. 1,33 — Ph o5 2,55.

TABLEAU COMPARATIF
Entre le fumier de ferme et le fumier Goux.

1° En teneur et prix.

Fumier de ferme		Fumier Goux	
Un mètre cube de bon fumier de ferme pesant 500 kilog.		Un mètre cube de fumier Goux pesant 650 kilog.	
Contient au maximum :		Contient en moyenne :	
Azote. . . . . 2 kil. à 2f 25c	4f 50c	Azote . . . . 16 kil. à 2f 25c	36f
Phosphate. . . 2 kil. 0 25	» 50	Phosphate . . 60 kil. à 0 25	15
Valeur totale réelle.	5 00	Valeur totale réelle.	51
Prix de vente variable, mais toujours supérieur à 5 francs.		Prix de vente : 30 francs.	

2° En volumes et façons pour l'emploi.

60	mètres cubes de fumier de ferme à 5 fr. . . .	300f	Contenant :		
			Azote.	120 kil.	»
			Phosphate.	»	120 kil.
8	mètres cubes de fumier Goux à 30 fr. . . .	240	Contenant :		
			Azote.	128 kil.	»
			Phosphate	»	480
52	Différence en faveur du fumier Goux.	60	Différence en faveur du fumier Goux	8 kil.	360 kil.

Economie totale par l'emploi du fumier Goux

1° **En volume** : 52 mètres cubes en moins, soit 75 % d'économie sur les frais de chargement, transport, déchargement et frais d'épandage.

2° **En prix** : 60 francs en moins, soit 22 % pour obtenir la même fumure et les mêmes résultats, mais avec 8 kilog. d'azote et 360 kilog. de phosphate de chaux en plus.

ESSAI

DES

ENGRAIS CHIMIQUES

SUR LA

VEGETATION FORESTIÈRE

Par M. MUEL

Membre titulaire

La Société d'Émulation des Vosges poursuit depuis quelques années des expériences sur l'application des engrais chimiques à la culture du blé, des pommes de terre et autres plantes agricoles.

L'un de ses membres les plus dévoués, M. Gabé, Conservateur des forêts à Épinal, a pensé qu'il serait intéressant d'essayer aussi l'influence de ces engrais sur la végétation et l'accroissement de nos principales essences indigènes. Il a bien voulu me confier cette tâche, et, c'est guidé par ses conseils éclairés que j'ai entrepris les expériences dont j'ai l'honneur de rendre compte ci-après à la Société d'Émulation.

Je donnerai d'abord le rapport qui a été adressé à M. le Conservateur et qui a provoqué l'ouverture du crédit nécessaire aux travaux à entreprendre; non seulement ce rapport est le point de départ des expériences tentées, mais il en constitue aussi le cadre et en indique le but. J'exposerai ensuite le résultat des analyses physique et

E D'EXPÉRIENCES.



Lith. Klein à Epinal


UNIV.
OF
MICH.

chimique faites par M. Gebhart, pharmacien à Epinal, et membre de notre Société, sur des échantillons du sol dans lequel devaient être effectués les semis et plantations. Puis viendront la description sommaire des travaux de préparation et de fumure du terrain, ainsi que des repeuplements opérés, et enfin l'exposé et la discussion des résultats constatés dans les années 1880 et 1881.

CHAPITRE I.

Rapport adressé à M. le Conservateur des forêts, à Epinal.

L'action des engrais chimiques sur la végétation des plantes cultivées en plein champ est expérimentée depuis un grand nombre d'années dans beaucoup de localités; leur efficacité est généralement reconnue, et leur emploi se répand de plus en plus en agriculture.

Ainsi que M. le Conservateur du 9e arrondissement forestier en a eu récemment l'idée et en a témoigné le désir au soussigné, il serait très intéressant de rechercher si la végétation forestière aussi pourrait être favorisée par ces engrais, dans quelle proportion et dans quelles circonstances leur action se ferait sentir sur les principales essences indigènes.

Dans ce but, le soussigné estime qu'il y aurait lieu d'essayer l'application des engrais chimiques d'abord sur les semis de chêne, hêtre, sapin et pin sylvestre, ensuite sur les plantations des mêmes essences.

Chaque place d'essai aurait 25 mètres carrés; il faudrait 4 places pour chaque catégorie d'expériences, soit en tout 32 places d'essai; celles-ci seraient disposées conformément au croquis ci-annexé. La nature et la quantité des engrais désignés ci-après sont conformes aux indications données par M. Georges Ville dans son ouvrage « *Ecole des engrais chimiques.* »

Toutes les places n° 1 recevraient chacune 3 kilog. d'engrais complet.

Toutes les places n° 2 recevraient chacune 2 kilog. 375 d'engrais minéral.

Toutes les places n° 3 recevraient chacune 1 kilog. 375 d'engrais azoté.

Toutes les places n° 4 ne recevraient aucun engrais.

Les substances entrant dans la composition de ces 3 sortes d'engrais sont les suivantes :

Parcelle n° 1.

L'engrais complet se compose, pour une surface de 25 m. c., de	Phosphate acide de chaux.	1k 000	3 000
	Nitrate de potasse. . . .	0 500	
	Sulfate d'ammoniaque . .	0 625	
	Sulfate de chaux.	0 875	

Parcelle n° 2.

L'engrais minéral se compose, pour la même surface de	Phosphate acide de chaux.	1k 000	2 375
	Potasse épurée.	0 500	
	Sulfate de chaux.	0 875	

Parcelle n° 3.

L'engrais azoté se compose (même surface) de sulfate d'ammoniaque 1 375

Le champ d'expériences paraîtrait bien placé dans une parcelle de la forêt domaniale du ban d'Uxegney, parcelle défrichée en 1877, et située sur le grès vosgien, à l'altitude d'environ 390 mètres, à quelques kilomètres d'Epinal, sur la lisière de la forêt, et tout près de la route dite de la Tranchée-de-Bains.

Afin de rendre ces expériences aussi concluantes que possible, il serait nécessaire de connaître exactement la

composition chimique du terrain où l'on se propose d'opérer; cette analyse pourrait être faite par M. Gebhart, pharmacien à Epinal.

La surface totale nécessaire à ces expériences comprendrait.

Pour le semis des 4 essences : chêne, hêtre, sapin, pin sylvestre	$25^{m\ c} \times 16 = 4^a$	8	00
La plantation des 4 mêmes essences	$25^{m\ c} \times 16 = 4$		
Les sentiers séparant toutes les parcelles	$2 (1^m \times 6^m) \times 32 =$	3	84
	Total.	11	84

Soit, en chiffres ronds, 12 ares.

Le devis ci-joint fait ressortir la dépense nécessaire aux études projetées à la somme de 269 fr. 34 cent.

L'inspecteur soussigné a, en conséquence, l'honneur de proposer à M. le Conservateur de vouloir bien autoriser ces expériences et ouvrir à cet effet, sur les fonds de l'exercice 1880 à sa disposition, un crédit de 269 fr. 34 cent.

DEVIS.

Défoncement, nivellement et culture du sol : 12 ares à 6 fr. l'are	72^f	00^c
Répandage des engrais : 6 ares à 2 fr. . . .	12	00
Semis des graines forestières : 4 ares à 2 fr.	8	00
Plantations à 0^m50 de distance, soit 100 brins par place de 25 mètres carrés. { 400 plants pour chacune des 4 essences, chêne hêtre, sapin, pin sylvestre. } 1,600 plants à 15^f le $_0/^0$.	24	00
Entretien des semis et plantations : 12 ares à 3 fr. l'are	36	00
A reporter.	152	00

	Report. . .	152	00
Achat ou récoltes des graines forestières. Chaque essence sera semée sur 4 places de 25 mètres carrés, soit un are pour chaque essence semée	Chêne (1 are) 80^k à 0,30 = $24^f\ 00^c$ Hêtre (1 are) 40 à 0,65 = 26 00 Sapin (d') 6 à 1,30 = 7 80	57	80
	Achat des engrais chimiques.		
Engrais complet (place n° 1) 3^k pour 25 mètres carrés.	$3^k \times 8 = 24^k$ à $0^f\ 256$ = $6^f\ 14^c$		
Engrais minéral (place n° 2) 2^k 375 pour 25 mètres carrés.	$2^k\ 375 \times 8 = 19^k$ à $0^f\ 30$ = $5^f\ 70^c$	16	79
Engrais azoté (place n° 3) 1^k 375 par 25 mètres carrés.	$1^k\ 375 \times 8 = 11^k$ à $0^f\ 45$ = $4^f\ 95^c$		
Transport des engrais chimiques, de Paris à Epinal (gare), 1 fr. 75 cent. par quintal.	$1^f\ 75^c$		
Lettre de voiture (0,80) et camionnage (0,20 par 100^k). ci.	1 00	12	75
Transport en forêt des engrais et des graines forestières	10 00		
Analyse du sol		30	00
	(1) Total du devis.	269	34

Epinal, le 4 mars 1880.

(1) Le rapport et le devis ci-dessus ont été approuvés par M. le Conservateur à la date du 8 mars 1880.

ANALYSE DU SOL.

L'analyse du sol, faite par M. G. Gebhart, a porté sur un échantillon moyen de terre pris comme il va être dit :

Sur 4 points différents du champ d'expériences le gazon a été levé, et une motte de terre a été détachée à la bêche sur une profondeur de 0m,35 ; ces 4 mottes ont été brisées, puis répandues sur une toile et séchées au soleil pendant quelques heures, après quoi on a opéré un mélange intime du tout, sur lequel 2 kilos ont été prélevés et portés au laboratoire.

Voici les résultats de l'analyse :

Analyse physique.

1 litre de terre pèse 1 kilog. 300 grammes ;

Cette terre passée au tamis n° 1 (mailles de 0m,001) a laissé un résidu de cailloux et graviers siliceux du poids de 684 grammes.

Le procédé Masure employé pour la séparation du sable et de l'argile a donné :

Sable siliceux : 90 p. 0/0.
Argile et divers : 10 p. 0/0.

La proportion de l'humus, obtenue par 2 procédés différents (par la calcination, et par le carbonate de soude), et basée sur une moyenne de trois essais, est de 10 p. 0/0.

Analyse chimique.

Sur 100 grammes de terre, M. Gebhart a trouvé :

Acide phosphorique. . . .	0g 166
Magnésie	0 140
Chaux.	0 0366
Potasse	0 00235
Azote total	0 0579
Ammoniaque.	0 0255
Total. . .	0,42835

Le reste, soit 99 gr. 57, est formé de silice, alumine et fer.

On voit par là que les éléments réellement utiles à la végétation se rencontrent dans le sol en proportion minime; celui-ci peut donc être considéré comme très pauvre. C'est d'ailleurs ce que l'on recherchait, afin de rendre plus sensible l'action des engrais chimiques.

Procédés employés. — Le dosage de l'acide phosphorique a été obtenu au moyen du molybdate d'ammoniaque (Procédé Sonnenscheim); celui de la potasse a été fait par 2 procédés qui ont donné les mêmes résultats : le premier consiste à peser la potasse à l'état de chloro-platinate, le second à l'état de perchlorate.

La chaux a été dosée sous forme d'oxalate, la magnésie à l'état de phosphate ammoniaco-magnésien. Le procédé Boussingault a été employé pour le dosage de l'ammoniaque et de l'azote total.

EXÉCUTION DES TRAVAUX

Le 13 mars 1880, le champ d'expériences a été délimité sur le terrain.

Du 23 mars au 10 avril, le terrain a été préparé, les 32 places d'essai ont été tracées, les engrais enfouis, puis les semis ou plantations effectués.

Dans la préparation du terrain, on a eu soin d'enlever, outre les racines d'arbres, tous les gazons, au lieu d'enfouir ces derniers comme on le fait souvent dans les opérations de repeuplement, afin d'éviter toute cause d'amélioration du sol autre que celle due aux engrais chimiques.

Dans l'exécution des travaux, une seule modification a dû être apportée au projet qui vient d'être exposé; n'ayant pu se procurer de faînes, on a remplacé le semis de hêtre par une plantation de charme, essence moins importante sur laquelle on n'avait pas cru d'abord devoir faire porter les essais (1).

(1) Nota. En défrichant le terrain, on a constaté par la couleur un peu noirâtre du sol, et quelques débris de charbon, qu'une ancienne place

Emploi des engrais chimiques. — Ces engrais ont été répandus à la main aussi également que possible. puis mêlés à la terre et enfouis au crochet, à une profondeur moyenne de 0m20; enfin chaque place a été nivelée au rateau, en prenant toutes les précautions pour que le mélange reste bien uniforme sur toute la surface de chaque place d'essai.

Semis. — Les graines ont été semées dans onze rigoles parallèles, larges de 0m12, espacées de 0m30, sur chacune des places destinées à les recevoir.

Les quantités de graines répandues sont par are :

Pour le sapin . . . . 6 kil.

Pour le pin sylvestre. 3 kil.

Pour le chêne . . . . 61 kil. mesurant environ 88 litres, les glands avaient été au préalable éprouvés par l'immersion dans l'eau, de manière à séparer tous les mauvais, dans la proportion de 1/5, qui ont été rejetés.

La qualité des graines de pin sylvestre, reconnue avant l'ensemencement, était bonne dans la proportion d'environ 3/5; quant au sapin, il n'y avait guère que 1/3 de bonnes semences.

Ces semis ont été faits dans de bonnes conditions, les 2 et 3 avril; le lendemain, une pluie presque continuelle est tombée.

à charbon s'étendait sur une faible portion, environ 1/7, des places n°s 1 et 2 du semis de chêne, et sur la presque totalité (0.9) de chacune des places n°s 3 et 4 du même semis, ainsi que des n°s 1 et 2 de la plantation de hêtre. Or, on sait que, sur les emplacements où s'est opérée la carbonisation, la croissance des bois est manifestement plus active ; mais le long espace de temps (trente ans et plus) depuis lequel avaient eu lieu les dernières exploitations, et par conséquent l'opération de carbonisation dont se révélaient encore les traces, faisait supposer que la végétation de nos jeunes semis ou plantations ne pourrait plus en être influencée. On s'est attaché néanmoins à examiner soigneusement les différences qui pourraient se produire dans une même place d'expériences sur la force et la vigueur des brins croissant sur l'ancienne faulde ou en dehors; on n'a pu absolument rien constater à cet égard.

Il est donc permis d'affirmer que cette circonstance imprévue n'a exercé aucune influence sur la végétation des repeuplements effectués et n'est aucunement de nature à modifier les expériences comparatives entreprises.

Les pins sylvestres ont commencé à lever le 28 avril; les sapins, dans les premiers jours de mai; les glands, seulement vers le 26 mai; la levée des chênes s'est opérée lentement et successivement, et n'a été complète que dans les derniers jours de juin; beaucoup de glands sans doute avaient été un peu trop fortement recouverts de terre, circonstance d'ailleurs plutôt favorable, car en retardant l'apparition des jeunes brins, elle tendait à les soustraire au risque d'être compromis par les gelées tardives du printemps.

Seuls les semis de sapin ont été abrités par des branches de sapin disposées sur des perches, à une distance de 0m50 du sol, à partir du commencement du mois de mai jusqu'à la mi-octobre.

Les semis de sapin sont complets dans les 4 places d'essai, assez réguliers sur toutes les rigoles, bien venus, mais partout ils sont clairs; les semis de pin sylvestre sont très beaux, très épais et en général régulièrement levés; les semis de chêne sont peu serrés, mais uniformément distribués et très vigoureux.

Plantations. — Elles ont été faites le 10 avril, par un temps couvert et froid; mais il y avait un peu de hâle; la terre était fraîche. Une pluie assez forte tombée le 14 au soir, a dû favoriser la reprise.

Les brins ont été plantés en lignes, à 0m50 de distance les uns des autres, de façon à alterner d'une ligne à la suivante; chaque place de 25m q contenait 95 plants.

Les *sapins* âgés de 8 ans, provenaient de la pépinière de la forêt domaniale du ban d'Uxegney; ils étaient peu vigoureux, et trop âgés pour que leur reprise fût certaine. On n'avait pas de meilleurs brins à sa disposition.

Près de 1/4 des plants a péri peu à peu; quelques brins languissants disparaîtront encore.

Les *pins sylvestres*, âgés de 3 ans, étaient élancés et avaient assez bonne apparence, sauf qu'un grand nombre présentaient des aiguilles partiellement roussies par les grands

froids de l'hiver dernier, et que leur enracinement était peu développé par rapport à leur hauteur de tige; ils provenaient d'un semis très serré effectué dans une parcelle incendiée quelques années auparavant, toutes circonstances peu favorables pour leur réussite; aussi n'est-il pas étonnant que les 3/5 environ aient séché.

Les chênes, âgés de 5 à 6 ans, étaient trapus, peu droits, à chevelu peu abondant; néanmoins ils ont tous repris ou repoussé du collet. Ils ont été extraits de la pépinière de la forêt du Souche.

Les hêtres, de l'âge de 2 ans, étaient vigoureux, bien chevelus; ils provenaient de la pépinière du ban d'Uxegney. On a dû les abriter avec quelques branches plantées en terre. Leur reprise est complète, mais leur végétation peu active.

Enfin *les charmes*, de l'âge de 4 à 5 ans, beaux, élancés et bien enracinés, commençaient malheureusement déjà à bourgeonner; beaucoup même présentaient quelques petites feuilles; ils ont été extraits d'une parcelle de la forêt du Souche où ils croissaient sous un couvert assez épais.

Malgré ces circonstances défavorables, il n'en manque pas; seulement beaucoup de ces plants ont vu leurs bourgeons, leurs premières feuilles, et même une partie plus ou moins grande de leur tige se dessécher; mais ils ont repoussé du pied.

Les plants de *chêne et de charme* devront être recépés au printemps prochain, tant pour assurer leur bonne végétation que pour régulariser leur développement ultérieur, et rendre dès lors plus facilement comparable l'action des engrais chimiques dans les différentes places d'essai.

Quant aux plantations de *sapin et de pin* sylvestre, leur réussite n'est pas assez complète pour qu'il soit facile, dans l'avenir, d'observer les différences de végétation dues aux engrais; ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de les recommencer entièrement, car de simples regarnis introduiraient dans chaque place des éléments nouveaux dont

il faudrait tenir compte, non sans grande difficulté, dans les comparaisons et observations ultérieures.

INFLUENCE DES ENGRAIS CHIMIQUES

sur la végétation des semis et plantations, constatée à la fin de l'année 1880.

Il n'y a de résultat sensible que pour les semis de pins sylvestres; sur la place n° 3 (engrais azoté), les jeunes brins sont manifestement moins hauts que dans les trois autres places; quelques vides, d'ailleurs peu importants, s'y montrent aussi. Comme ni la nature, ni la qualité du sol, ni son mode de préparation, ni la quantité des graines, ne diffèrent des mêmes éléments sur cette place et dans les trois autres, que toutes les conditions sont identiques, sauf l'espèce d'engrais, il faut admettre que celui-ci est l'unique cause apparente de la différence constatée. On peut ajouter que certaines parties des semis de la place n° 1 (engrais complet) sont un peu plus belles que les autres places, et enfin que les semis de la place n° 2 sont aussi moins vigoureux que dans les places n°s 1 et 4, mais ont meilleure apparence que ceux de la place n° 3, tout en présentant comme ceux-ci une teinte rougeâtre de mauvais augure. On a remarqué aussi que les semis de pin sylvestre ont levé d'abord dans la place n° 1. Ceux des places n°s 2 et 4 ont commencé à sortir de terre le lendemain, et ceux de la place n° 3 le surlendemain. Ces légères différences paraissent devoir être attribuées à l'inégale épaisseur de terre dont les graines ont sans doute été recouvertes, plutôt qu'à la nature ou à l'absence des engrais chimiques.

Pour les semis de chêne et de sapin, rien de bien accusé; les places n° 4 (sans aucun engrais) sont aussi belles que les autres qui ont reçu de l'engrais, même que les places n°s 1, où a été répandu l'engrais complet. On voit bien cependant, sur la place n° 1, quelques brins de chêne un peu plus forts;

mais ils sont trop rares pour qu'on puisse attribuer cette différence à la nature de l'engrais ; cet effet se produit journellement dans tous les semis. Peut-être aussi la place n° 1 a-t-elle présenté quelques chêneaux levés un peu plus tôt que dans les trois autres places ; mais ici encore, le fait peut être attribué à ce que certains glands étaient enterrés plus superficiellement, et l'on ne saurait non plus considérer cette circonstance, bien peu sensible d'ailleurs, comme due à l'action des engrais.

Quant aux semis de sapin, ceux de la place n° 3 (engrais azoté) paraissent quelque peu plus clairs, sans être néanmoins pour cela plus forts que dans les trois autres places ; ce fait rapproché de celui du même genre qui a été signalé pour le pin sylvestre, dans la place n° 3, tendrait à faire croire que le sulfate d'ammoniaque est peu favorable à la végétation des résineux.

Cette conséquence d'ailleurs, au moins en ce qui concerne le pin sylvestre, n'étonnera pas beaucoup, car on sait que cette essence est l'une de celles qui s'accomodent le mieux des terrains arides et les plus pauvres en humus.

Dans les plantations des 5 essences diverses, rien de particulier n'a été observé ; la foliaison n'a été ni plus ni moins précoce, la végétation ni plus ni moins active dans une place que dans l'autre. Sous le rapport de leur reprise, on a relevé les différences suivantes :

Plantations de sapins

30	brins morts sur la place	n° 1
15	—	n° 2
32	—	n° 3
16	—	n° 4

Plantations de pin sylvestre

58 brins morts sur la place n° 1

54	—	n° 2
54	—	n° 3
50	—	n° 4

Mais aucune induction ne semble pouvoir être tirée de ces chiffres.

En somme, eu égard aux conditions peu satisfaisantes dans lesquelles se trouvent plusieurs des places plantées, au moins en ce qui concerne les sapins et les pins sylvestres, aucune appréciation comparative ne saurait être établie jusqu'à présent.

En ce qui concerne les plantations comme les semis, les plantes adventices étaient plus abondantes dans les places engraissées et particulièrement dans les places n° 1 ; mais cette circonstance n'a pu agir d'une façon fâcheuse, car des sarclages réitérés ont été soigneusement opérés.

Conclusions. — S'il ressort peu de résultats des expériences entreprises cette première année, il ne faudrait pas néanmoins conclure que les engrais chimiques ont peu d'influence sur la végétation forestière ; l'action négative de l'engrais azoté, sur les semis de pin sylvestre notamment, si elle persiste du moins, suffirait à elle seule pour éveiller l'attention. Il ne faudrait pas non plus se laisser aller à penser, en comparant l'action évidente des engrais chimiques sur les pommes de terre, le froment et autres cultures agricoles, avec celle presque nulle qui vient d'être constatée pour plusieurs essences forestières, que celles-ci ne sauraient bénéficier desdits engrais ; on doit, en effet, remarquer que les plantes agricoles accomplissent leur phase végétative en quelques mois, tandis que les arbres exigent, pour leur évolution, un grand nombre d'années ; il est donc probable que pour ces derniers l'effet des engrais doit se manifester plus lentement. Il est juste aussi de rappeler que la comparaison des places d'essais agricoles présente bien plus de facilité ; on peut reconnaître des différences, même minimes, par la pesée des grains, des pailles, des tubercules, etc. ; pour nos semis et plantations, rien de pareil n'est praticable. Ce n'est qu'à la simple vue, qu'on peut estimer

les différences de végétation, et encore cette appréciation est-elle d'autant plus délicate et difficile, qu'elle se complique de certaines inégalités qui existent inévitablement sur la surface d'une même place : ces inégalités qui tiennent à l'intervention d'éléments étrangers à la présence ou à l'absence et à la nature des engrais, tels que la vigueur et le tempérament spécial à chaque individu, le développement variable des racines et du chevelu relativement aux tiges et aux rameaux des brins à planter, l'état plus ou moins serré des semis, etc.

Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu de croire que l'année prochaine déjà des différences plus sensibles commenceront à se manifester, et il serait fort à désirer que l'on pût continuer les essais, en ajoutant une nouvelle dose d'engrais chimiques à celle qui a été employée cette année.

CHAPITRE II.

Continuation des expériences pendant l'année 1881.

Un nouveau crédit de 75 fr. 80 cent. ayant été mis à ma disposition par M. le Conservateur, les expériences dont il s'agit ont pu être continuées pendant l'année 1881.

Dès les premiers jours du mois d'avril, du 5 au 12, tout le champ d'expérience a été biné, et les engrais chimiques ont été répandus et enfouis dans les mêmes places et en quantités identiques à celles qui ont été indiquées plus haut. Les plantations de *chêne* et de *charme* ont été recépées; celles de *pin sylvestre* ont été entièrement renouvelées avec des brins âgés de 2 ans, provenant des repeuplements artificiels effectués dans la forêt communale d'Uriménil. Quant aux plantations de *sapin*, n'ayant pu se procurer de sujets plus jeunes et plus vigoureux que ceux employés l'an dernier, on s'est borné à remplacer les brins morts, au nombre de 64, avec des plants de même force, de même âge et de même provenance.

On a ainsi repiqué, sur 95 plants mis à l'origine dans chaque place :

44 sapins	au	n° 1.
28	—	n° 2.
52	—	n° 3.
42	—	n° 4.

Quelques plants de hêtre morts ou brisés pendant le binage et le répandage des engrais ont été également remplacés, savoir :

4	au	n° 1
2	—	n° 2
1	—	n° 3
1	—	n° 4

La comparaison attentive des semis et des plantations entre les 4 places d'essai de chaque essence, comparaison faite à différentes reprises et particulièrement le 2 août, puis le 15 septembre avec M. le Conservateur, auquel avaient bien voulu se joindre M. le Président et plusieurs membres de la Société, a fourni les résultats suivants :

Semis de pin sylvestre. — La place n° 1 (engrais complet), malgré quelques inégalités dans la consistance des semis, possède sur bien des points de sa surface les brins les plus forts et les plus beaux ; les places n° 4 (sans engrais) et n° 2 (engrais minéral) viennent ensuite, offrant peu de différence entre elles, mais avec une légère supériorité cependant en faveur du n° 4. La place n° 3 (engrais azoté) a perdu l'aspect souffrant qu'elle présentait l'an dernier, et vient néanmoins en dernier rang d'une façon évidente.

Semis de sapin. — On peut les classer dans l'ordre ci-après : Places n°s 1, 2, 4, 3 ; mais si la supériorité des deux premières sur les deux autres est assez certaine, en revanche, la différence entre les n°s 1 et 2, de même qu'entre 4 et 3 est douteuse.

Semis de chêne. — Ici les différences sont assez nettement accusées, et les places doivent être rangées comme il suit :

nos 2, 1, 4, 3. Non-seulement la taille des brins, mais encore l'ampleur et la couleur du feuillage fournissent des indices non équivoques.

Plantations. — Celles de chêne et de sapin se suivent dans le même ordre : places nos 2, 1, 4, 3; pour le sapin, le classement est délicat à établir à cause des regarnis effectués. Pour le chêne, la place no 2 l'emporte incontestablement, mais la différence entre les 3 autres est bien faible, principalement entre les nos 4 et 3.

Les plantations de pin sylvestre, de hêtre et de charme affectent un classement identique : nos 2, 4, 1, 3; la place no 3 des charmes présente beaucoup de vides.

Les sapins et pins sylvestres replantés au printemps 1881 n'ont pas tous réussi encore ; les brins morts sont, pour le sapin, au nombre de :

24	dans la place	no 1
4	—	no 2
29	—	no 3
6	—	no 4

Les pins sylvestres morts atteignent le chiffre de :

33	dans la place	no 1
9	—	no 2
21	—	no 3
16	—	no 4

La proportion des plants qui n'ont pas repris est moins élevée que l'an dernier, quoique l'été ait été très-sec et très-chaud ; cette différence est surtout bien prononcée pour le pin sylvestre, ce qui doit tenir à ce que les plants repiqués cette année étaient plus jeunes, mieux pourvus de chevelu et en somme mieux conditionnés que ceux employés l'an dernier. La reprise du pin sylvestre aurait été encore plus complète si l'extraction des plants et leur mise en terre n'avaient été opérées par une journée de soleil et de hâle.

En résumé, 1° La place no 3 occupe partout le dernier

rang ; les semis sont moins hauts et parfois plus clairs ; les plants y sont moins forts et ont généralement un feuillage moins foncé.

2° La place n° 2 est la plus belle pour les semis de chêne et toutes les plantations ; dans les semis de sapin, elle vient immédiatement après le n° 1 et sans nuance bien sensible. Dans les semis de pin sylvestre, elle n'occupe, il est vrai, que le 3e rang, mais diffère très-peu des deux précédentes ; et si l'on remarque que l'an dernier les brins y étaient un peu rougeâtres et souffrants, et notablement moins forts que ceux du n° 4, on reconnaîtra que les semis de pin de la place n° 2 se sont rapprochés de ceux du n° 4, qu'ils ont relativement plus progressé que ceux-ci pendant cette année, et l'on pourra admettre l'hypothèse que plus tard ils les dépasseront, pour arriver à occuper au moins le 2e rang.

3° La reprise des plants a beaucoup varié, mais c'est généralement dans la place n° 2 qu'il y a eu le moins de manquants ; les vides les plus nombreux se sont produits dans le n° 1 et surtout dans le n° 3.

Conclusions. — Bien que les expériences et observations ci-dessus relatées ne se poursuivent que depuis deux ans, il semble permis d'en tirer déjà les conclusions suivantes : *l'engrais complet n'exerce pas une action suffisamment utile sur la végétation forestière, relativement surtout à la dépense que provoque son emploi. L'influence de l'engrais azoté lui est même nuisible. Mais l'engrais minéral favorise l'accroissement de nos principales essences indigènes, et son action est plus manifeste, ou au moins plus rapide sur les semis que sur les plantations.* (1)

Ces résultats n'ont rien qui doive surprendre ; l'azote est l'élément qui entre dans la composition du bois pour le chiffre le plus faible, en moyenne 1 p. o/o (d'après Eugène

(1) Il ne s'agit évidemment ici que des sols siliceux, puisque les expériences n'ont été faites que dans cette sorte de terrain ; l'action des engrais chimiques devrait être essayée aussi dans des sols d'autre nature, et notamment dans ceux qui sont calcaires.

Chevandier), tandis que les principes minéraux s'y trouvent en proportion double ou triple ; dans les feuilles et l'écorce, la quantité en est plus forte encore (5 p. °/₀ dans les feuilles de chêne, 7 p. °/₀ dans le liber de la même essence, d'après les analyses de Saussure). Tout le monde sait d'ailleurs que les arbres forestiers se contentent des sols les plus maigres et souvent même y prospèrent, alors que les plantes agricoles ne pourraient y être cultivées. Il est donc facile de comprendre que l'apport au sol de certaines substances organiques ou inorganiques puisse ne pas exercer sur nos essences une influence pareille à celle qu'elles produisent sur les céréales, plantes sarclées et autres.

Dépense. — Il ne sera probablement pas sans utilité, avant de terminer cette courte étude, de se rendre compte du prix de revient de l'engrais minéral qui pourrait être employé dans la culture forestière. Pour une *pépinière*, la quantité d'engrais minéral adoptée dans les expériences qui viennent d'être exposées, serait, d'après les bases recommandées par M. G. Ville pour les champs d'essai agricoles, de 9 kilog. 500 par are, savoir : 4 kilos de phosphate acide de chaux, 2 kilos de potasse épurée et 3 kilos 500 de sulfate de chaux ; à 0^f, 30 par kilo, la dépense serait de 2^f, 85 par are. Mais dans un reboisement effectué sur une grande échelle, on observera que les lignes de plants ou les rigoles ensemencées sont beaucoup plus espacées que dans une pépinière (de 0^m,80 à 1^m,50 suivant les circonstances), et qu'il suffirait de répandre l'engrais sur les bandes cultivées ; on pourrait dès lors adopter en moyenne la proportion d'un cinquième de la surface totale à reboiser pour l'étendue du terrain à fumer, et la quantité d'engrais minéral à répandre ne serait plus que d'environ 2 kilog. par are, valant 0^f, 60, soit par hectare 200 kilos pour 60 francs.

Il resterait encore à déterminer la durée et la périodicité de cet apport d'engrais ; tout porte à croire qu'il suffirait d'en répandre chaque période de deux ans pendant les 4 à 6 premières années du reboisement.

Épinal, le 15 octobre 1881.

NOTICE

SUR

LES AMÉLIORATIONS

APPORTÉES PAR M. MER

DANS L'EXPLOITATION DE LA FERME DE LONGEMER

Origine. — La ferme de Longemer appartenait avant la Révolution au chapitre de Remiremont. En 1792, elle fut confisquée comme bien national et aliénée. Depuis cette époque, l'étendue en fut modifiée à diverses reprises par des acquisitions et des échanges. C'est ainsi que, dans le premier quart de ce siècle, une surface de prairie de 10 hectares qui en représentait la partie la plus fertile en fut distraite. En revanche, une sapinière de 4 ou 5 hectares et diverses parcelles de pré y furent annexées. Lors de la délimitation de la forêt domaniale de Gérardmer, un petit bois situé à l'origine du lac fut échangé contre une bordure entourant celui-ci sur une grande partie de sa périphéric.

Etat ancien des terres. — Actuellement la ferme de Longemer comprend : 1° le lac de ce nom, d'une superficie de 76 hectares; 2° 20 hect. de terres; 3° une surface de 10 hect. environ, boisée plus ou moins complétement. Les terres faisant partie de la ferme étaient, ainsi que le constate le bail de 1781, formées en majeure partie de friches et de marécages. Une partie très restreinte seule était fauchée. Le reste était livré au pâturage; c'est le mode encore adopté sur les Chaumes. Dans le 2e quart de ce siècle, quelques améliorations furent entreprises. Un certain

nombre de fossés d'assainissement furent tracés dans les parties marécageuses tant des bois que des prés, quelques rigoles d'irrigation empruntant l'eau au ruisseau de Belbriette furent ouvertes ; sur quelques points des tourbières, le gazon fut enlevé en mottes, un lit de pierre recouvert de fumier y fut installé, puis les gazons furent remis en place. Ce procédé très coûteux ne produisit pas, pour les motifs énumérés plus loin, tous les résultats attendus. En même temps des bâtiments d'habitation et d'exploitation étaient établis. Tous ces travaux, dus à l'initiative du propriétaire d'alors, M. Paxion, notaire à Gérardmer, eurent pour résultat d'améliorer la ferme et de produire pendant quelques années d'assez belles récoltes fourragères. Mais après la mort de M. Paxion, les travaux qu'il avait entrepris ne furent pas continués, et lorsque je me chargeai, au commencement de 1877, de l'exploitation de la ferme, les près, par suite de la négligence des différents fermiers qui s'étaient succédé, étaient dans un déplorable état. C'est à peine si le rendement annuel en fourrage s'élevait à 25,000 kil. Quant aux cultures, elles se bornaient aux champs destinés à l'alimentation des habitants de la ferme.

Nature du sol. — La première chose sur laquelle se porta naturellement mon attention, fut l'étude du sol. Les terres de la ferme sont situées sur la dernière moraine frontale de l'ancien glacier du Hohneck dont la partie la plus avancée occupait l'emplacement actuel du lac. Le sous-sol est donc formé des matériaux qui constituent d'ordinaire les moraines des anciens glaciers de la région, c'est-à-dire de blocs granitiques dont quelques-uns assez volumineux, affectant la forme de galets plus ou moins arrondis, noyés dans un sable ocreux à gros grains. La terre végétale, d'une épaisseur variant entre $0^{m},15$ et 0,20, est formée d'un sable également ocreux à éléments plus fins et mélangés à de l'argile provenant de l'action postérieure des eaux. Cette moraine, comprise entre le lac, le ruisseau de Belbriette et la Vologne, a dû être fréquemment recouverte, lors des débordements, par les eaux qui, en même temps qu'elles déposaient du limon sur le sol, en nivelaient

grossièrement la surface. Il subsiste en effet de nombreuses ondulations. On remarque encore, dans les parties où n'a pas passé la charrue, des mamelons généralement remplis de pierres et de galets. Sur ce point la couche végétale est très mince. Ces mamelons affectent assez souvent une forme amygdaloïde et leur grand axe est orienté suivant la pente du terrain. Cette forme est due à l'action des eaux qui ont corrodé leurs côtés.

La moraine présentait quelques dépressions assez profondes pour qu'elles fussent atteintes par le niveau supérieur des sources et des infiltrations souterraines descendant des montagnes voisines, surtout à l'époque des hautes eaux. Les plus creuses même se trouvaient constamment immergées, constituant un sol favorable à la végétation des sphagnum; ce qui a produit des tourbières. A mesure que les sphagnum en décomposition s'accumulaient au fond de ces dépressions, le niveau du sol s'élevait, mais par suite de la capillarité, l'eau montait toujours dans la masse, favorisant ainsi le développement de nouvelles générations de ces végétaux. Il en résultait parfois que la dépression finissait non seulement par se combler, mais encore, grâce à la végétation persistante des sphagnum, par s'élever au-dessus de la surfaee environnante et par former des sortes de tumulus dont une petite sapinière située à l'extrémité N-O de la propriété présente un exemple remarquable. C'est ainsi que se sont probablement formées un grand nombre de tourbières dans la région des Vosges.

Ainsi donc la ferme présente deux variétés distinctes de terrain : 10 hectares environ situés en sol sec, à 3 et 4 m. au-dessus du niveau moyen des infiltrations qui serpentent dans la moraine, 8 hect. placés en sol plus ou moins tourbeux, soit dans des dépressions, soit sur les bords du lac et de la Vologne, ces dernières pouvant parfois être submergées, lors des crues. On rencontre en outre quelques parties dont j'évalue la surface à 2 hect. environ, qui présentent un caractère intermédiaire, se trouvant lors des hautes eaux au niveau des infiltrations souterraines et même submergées par elles, mais ne l'étant pas d'une manière assez durable pour que la végétation des sphagnum s'y soit im-

plantée et que les tourbières aient par conséquent pu s'y former.

Etat de la végétation. — Les végétaux couvrant le sol qui vient d'être décrit étaient naturellement très-différents suivant les points considérés. A l'exception de quelques parties avoisinant les bâtiments de la ferme et qui, recevant presque seules les engrais, étaient en assez bon état, les parties sèches étaient occupées par des bruyères, des mousses, l'*Alchemilla*, le *Sanguisorba officinalis*, le *Scabiosa succisa* et surtout par ces plantes parasites sur les graminées : *le Rhinanthus major* et *l'Euphrasia officinalis.* La graminée dominante était celle qu'on rencontre avec tant d'abondance sur les chaumes : le *Nardus stricta*. Dans la partie tourbeuse, se trouvaient divers sphagnum, des joncs, des Carex et le *Polygonum bistorta*.

Plan d'exploitation. — Cette première reconnaissance opérée, je ne pris immédiatement aucun parti. Je crus prudent d'opérer par places d'essai, afin d'apprécier, par voie expérimentale, quel serait le meilleur traitement à appliquer. A l'imitation des fermiers voisins, je fis ouvrir des rigoles d'irrigation et répandre du fumier sur les plus mauvaises parties. En même temps, je fis construire une fosse à purin et retourner quelques parcelles à la charrue Il me semblait que ce dernier procédé, bien que coûteux (à cause de l'abondance des pierres, ce qui nécessitait parfois la présence d'une escouade de 7 et 8 ouvriers munis de pics et de leviers), devait donner des résultats plus prompts et plus satisfaisants. Divers sondages m'avaient démontré que je ne rencontrerais nulle part de roche en place. Je pensais qu'une fois les pierres enlevées, un sol aussi meuble et par conséquent d'un travail aussi facile, se prêterait admirablement à la culture de la pomme de terre, du seigle, de l'avoine. En ce qui concerne les pommes de terre, les résultats que j'apercevais autour de moi n'étaient cependant guère encourageants. Celles que je voyais récolter étaient petites, peu nombreuses et souvent attaquées par le *Peronospora infestans*. J'attribuais ces médiocres résultats à la culture trop souvent répétée de cette plante dans le même terrain. Le sol se trouve ainsi épuisé,

rempli des conidies et des spores dormantes du parasite. Enfin les fumures abondantes que recevaient ces champs devaient dans les années humides, faciliter le développement de cette maladie. Au contraire un gazon nouvellement retourné devait, sous tous les rapports, être favorable à la culture de la pomme de terre ; les mauvaises herbes garnissant le terrain étant ainsi utilisées comme engrais. Le résultat confirma mes prévisions. J'obtins chaque année par ce procédé de très belles récoltes. Mes pommes de terre, sans être complétement indemnes de *Peronospora*, sont bien moins attaquées que celles du voisinage. C'est après la floraison, vers le 15 août, que les feuilles commencent à noircir, bientôt après elles cessent de produire de l'amidon ; mais les tubercules que j'obtiens sont rarement malades et se conservent parfaitement pendant tout l'hiver. Le parasite a donc ici seulement pour effet de diminuer l'abondance de la récolte.

Les résultats obtenus dès la première année ont été tellement satisfaisants, que des voisins, qui n'obtenaient qu'une médiocre récolte, sont venus me demander à cultiver mes champs de pommes de terre (plantation, binage et extraction), moyennant le tiers du produit. Je me suis fort bien trouvé de cet arrangement, et c'est ainsi que j'opère depuis 3 ans, augmentant chaque année la surface cultivée en pommes de terre qui, cette année, comprend 3 hectares. Quand cette plante reviendra dans le même terrain, lors de la rotation, le sol se trouvera assez ameubli pour permettre l'emploi des petites charrues à planter, sarcler, buter et arracher. Il y aura alors, je pense, avantage à renoncer à la coopération. La plantation doit se faire ici tardivement, dans le courant du mois de mai, à cause des gelées printanières qui se font souvent sentir jusqu'au commencement de juin. Cette précaution a été surtout utile cette année où la gelée du 11 juin a détruit les rameaux des pommes de terre plantées trop tôt, tandis que les miennes, n'étant pas encore sorties de terre, n'ont nullement souffert. Outre la cause ci-dessus indiquée de la faible récolte que produisent les champs du pays, il faut en signaler encore deux autres : la funeste habitude de se servir de trop petites semences et d'employer dans

ce but des pommes de terre provenant toujours du même terrain. J'ai essayé diverses espèces : celles qui m'ont donné les meilleurs résultats m'avaient été envoyées de Gerbépal et de Granges. J'ai essayé des pommes de terres précoces appelées *six semaines* prises aux environs de Nancy et n'en ai pas été satisfait. Il en a été de même de celles venant de la Haute-Marne. J'essaie cette année les merveilles d'Amérique, la Seguin, la Rosette et la Van der Veer.

Dans ces friches ainsi retournées où le travail de la charrue est constamment entravé par la nécessité d'extraire les pierres rencontrées par le soc, il ne fallait pas songer à planter à la charrue, au moins la 1re année. Ce travail ne pouvait être exécuté qu'à la main et il l'est de la manière suivante : de 30 en 30 centim. des trous sont pratiqués dans les gazons ; au fond de chaque trou on place un peu de fumier, puis la pomme de terre, et l'on recouvre avec la motte détachée préalablement et que l'on divise ensuite avec la houe. Dans ces gazons fraîchement labourés il se développe fort peu de mauvaises herbes ; le travail assez pénible de la plantation et de la récolte se trouve ainsi compensé par la facilité des sarclages. J'ai reconnu que le retournement peut s'effectuer indifféremment du mois d'août au mois de mai. En le faisant au mois d'août on perd un peu de pâture, mais le gazon jusqu'à l'entrée de l'hiver a le temps de se décomposer. En faisant immédiatement suivre le labour de la plantation, ce dernier travail est un peu plus pénible, mais la récolte est aussi belle. La présence du fumier est seulement plus indispensable parce que les gazons ne pourrissant qu'incomplétement la première année, ne fournissent pas à la plante un engrais immédiatement assimilable. Cette culture peut se continuer encore l'année suivante : le rendement est même alors supérieur, parce que la décomposition du gazon se trouve plus avancée. J'ai essayé de la poursuivre pendant 3 ans sur le même sol, mais le rendement commençait à diminuer et les mauvaises herbes devenaient abondantes. Je conseille donc de ne l'employer que 1 ou 2 ans au plus. Si, en effet, dans la 1re ou la 2e année qui suit

le retournement, on sème du seigle et de l'avoine, on obtient une récolte abondante, tandis qu'elle est moindre, quand la culture de la pomme de terre a été auparavant prolongée, pendant 2 et 3 ans. J'ai essayé sur ces friches retournées de semer immédiatement de l'avoine et d'y répandre une couche de fumier après hersage. Les résultats n'ont pas été satisfaisants. Les gazons sont trop compacts pour que les grains qui se trouvent à leur surface puissent germer. La germination s'opère uniquement chez celles qui tombent dans les sillons et même alors la végétation est peu active. La réussite serait probablement meilleure si l'on répandait le fumier avant la défonce. La culture de la pomme de terre en premier lieu est donc de beaucoup préférable, parce qu'elle a pour résultat d'ameublir plus rapidement le sol. Si le retournement a lieu dans des prairies temporaires ayant, peu d'années auparavant, été cultivées, le résultat est au contraire excellent. Sans y ajouter de fumier, j'ai obtenu ainsi des récoltes en avoine bien plus belles que dans des champs cultivés pendant 3 ans en pommes de terre et que l'on avait eu soin de fumer. Ces divers exemples démontrent la puissance fertilisante du gazon enfoui.

Les prairies artificielles font à peu près complétement défaut dans le pays ; aussi les habitants ont-ils l'habitude de nourrir leur bétail avec du fourrage sec en été comme en hiver ; c'est à peine si, au mois de juin et de septembre, ils mélangent ce foin avec un peu d'herbe coupée dans les parties les plus grasses de leurs prés naturels, aux environs des maisons d'habitation. Cette coutume est aussi déplorable au point de vue économique qu'au point de vue de la santé du bétail. Mon attention a été dès le principe appelée sur la nécessité de créer des prairies artificielles. Le peu de profondeur du sol, joint à la rigueur du climat pendant l'hiver, m'a fait craindre que la luzerne ne prospérât pas ; d'autre part la pauvreté du terrain en calcaire devait me faire repousser l'emploi du sainfoin. J'essayai d'un mélange de trèfle et de *Phleum pratense* semé dans l'avoine au printemps. Cette dernière fut coupée au vert au mois de juillet, et dès le mois de septembre, j'obtins un regain formé de rejets d'avoine, de trèfle

et de phleum. L'année suivante, je fis trois récoltes de trèfle et de phleum dans lesquelles le trèfle dominait. L'année d'après, je fis encore trois récoltes où le phleum cette fois l'emportait. Je recommande beaucoup ce mélange qui me paraît devoir convenir parfaitement au pays. Une bonne précaution consiste à répandre au moins pour la 1re année, une couche de fumier pailleux, pour éviter que le trèfle gèle soit en hiver, soit au printemps. Après la 3e année, le phleum disparaît généralement.

Tous ces essais m'ont amené aux conclusions suivantes :

Livrer à la culture toutes les parties susceptibles de l'être, en ne conservant en prairies permanentes, 1° que les parties qui, dans un intérêt d'ornementation, s'étendent sur la butte de la chapelle ou en face de la maison d'habitation; 2° les parcelles tourbeuses ainsi que celles sujettes à être envahies par les débordements ou par les infiltrations souterraines au moment des grandes crues. Une étude minutieuse du terrain aux diverses saisons était indispensable pour reconnaître ces dernières, car à l'époque des basses et des moyennes eaux, qui comprend la plus grande partie de l'année, ces terrains sont à sec; rien ne serait de nature à faire prévoir qu'ils peuvent à certains moments (lesquels se présentent surtout au printemps et à l'automne, c'est-à-dire à l'époque de la germination des graines), être envahis par les eaux souterraines, ce qui serait de nature à compromettre la récolte.

Il y a donc à appliquer des traitements différents aux parties livrées à la culture (12 h.) et à celles destinées à rester en prairies (8 h.)

a. Parties livrées à la culture. L'assolement qui m'a paru le plus convenable est le suivant :

1re	année,	pommes de terre	2h 40
2e	—	seigle	—
3e	—	avoine	—
4e	—	trèfle et phleum	—
5e	—	idem	—

J'ai insisté plus haut sur le mode de culture applicable à la pomme de terre. Je n'y reviendrai pas ici.

Le seigle doit être ensemencé à la fin de septembre et au commencement d'octobre, après la récolte de la pomme de terre qui doit même être avancée dans ce but, et cela, afin que le seigle ait le temps de germer et de prendre un certain développement avant l'arrivée des gelées précoces dans cette région. L'expérience montrera si la chose est possible ; au cas contraire, il faudra remplacer, dans l'assolement, la pomme de terre par le seigle et réciproquement. La rupture d'une prairie artificielle de 2 ans rendra le sol assez meuble pour que le seigle puisse immédiatement lui succéder. Un autre motif qui milite en faveur d'un prompt ensemencement en seigle est la nécessité d'activer assez sa végétation, pour que, dès le mois de mai, on puisse le couper sur une certaine étendue pour le bétail. C'est en effet le fourrage vert le plus précoce qu'il soit possible de se procurer dans le pays, et c'est une des raisons qui me font insister sur l'emploi de cette céréale. Après cette récolte faite sur un hectare environ, on pourra planter, dès le commencement de juin, après nouvelle fumure et nouvelle culture, des betteraves. J'ai fait cette année des essais sur cette plante et j'ai constaté qu'en déposant au pied de chaque racine une couche de bouse de vache mêlée de purin, on obtient des résultats satisfaisants. On pourrait également, à la place du seigle coupé en vert, semer du maïs dans les derniers jours de mai ou au commencement de juin (il est nécessaire de le semer un peu tard à cause des gelées printanières, afin de pouvoir le donner en vert dans le mois de septembre, ou mieux de le conserver en silos pour l'hiver). Dans le mois de juin, on donnera en vert une 1re coupe de trèfle et de *phleum*, en juillet une 1re coupe de jeune avoine, en août une 2e coupe de trèfle et de phleum, en septembre enfin une 2e coupe d'avoine dans laquelle se trouvera déjà mélangé un peu de trèfle et de phleum de 1re année. Ce qui restera de trèfle et de phleum de 2e année sera exploité pour fourrage sec. Après chaque coupe il sera bon de répandre du purin liquide, afin qu'il puisse immédiatement pénétrer en terre. L'expérience m'a montré que le purin employé dans ces conditions sur le trèfle

et le phleum permet d'en faire une coupe productive toutes les 6 semaines.

Prairies permanentes. 1° Parties tourbeuses ou terres noires. Le travail qui me parut devoir être exécuté en premier lieu dans ces parties fut d'y ouvrir des réseaux de fossés d'assainissement et, pour neutraliser l'acidité de ce sol, d'y répandre des engrais alcalins. Les cendres sont préférables ; mais comme il est maintenant difficile de s'en procurer dans le pays en quantité quelque peu considérable, j'ai dû y suppléer par du purin fortement ammoniacal, mêlé de bouse de vache. Pour diminuer la compacité de la tourbe, il est bon d'y porter à l'automne du fumier pailleux qui pénètre dans le sol à l'aide des pluies et de la fonte des neiges et le rend plus poreux. J'ai reconnu aussi qu'un bon procédé consiste à mélanger à la partie superficielle de la tourbe de la terre ordinaire. Dans ce but, j'achète chaque année une certaine quantité de déblais provenant du curage des fossés des routes voisines et je place ces gazons dans les dépressions du terrain. J'ai soin de disposer un peu de fumier sous ces déblais. La terre s'incorpore peu à peu à la tourbe et modifie avantageusement la nature de la couche végétale. Dans ces parties tourbeuses se trouvent souvent de petites saillies ou mamelons remplis de pierres. Après les avoir dégazonnées et épierrées, j'ai fait piocher et introduire du fumier dans le sol sous-jacent. Si la quantité de pierres est considérable, la surface ainsi dénudée se trouve former une dépression que je comble en y portant les déblais dont il vient d'être question. Dans le cas contraire, la surface dénudée se trouve de niveau avec le terrain avoisinant ; j'y sème alors au printemps un peu d'avoine et de graines de graminées, principalement du *Holcus lanatus* qui convient parfaitement aux tourbières.

Une plante qui appartient surtout aux sols granitiques et se plait dans les terrains tourbeux ou même simplement humides, que l'on retrouve même dans toutes les dépressions des prés les plus secs du pays, est le *Polygonum bistorta.* Grâce à son puissant rhizôme gorgé d'amidon, cette plante a une grande

vigueur de végétation. Les engrais qu'on répand sur le sol, loin de la faire disparaître ainsi que cela a lieu pour les mousses qui se trouvent alors étouffées par les plantes voisines, ne fait qu'activer son développement. Elle supporte la sécheresse plus facilement que les graminées. Or les feuilles de cette plante constituent un fourrage défectueux soit en vert, soit en sec. En vert, elles sont acides, et je me suis aperçu que leur usage a pour résultat de diminuer la production du lait, ainsi qu'on l'a remarqué pour les plantes marécageuses. Si au contraire on attend quelque temps pour les couper à l'époque des foins ou des regains, elles ne tardent pas à dépérir, car elles sont attaquées par un Uredo qui se décèle à la face inférieure sous formes de corpuscules jaunâtres. A cet *Uredo* succède bientôt une autre fructification du même champignon dont le mycelium est renfermé dans les tissus de la plante. Cette nouvelle fructification ou *Puccinia* apparaît sous forme de corpuscules noirâtres. La feuille jaunit bientôt, se dessèche et a presque disparu à l'époque des foins et des regains. Il y a donc tout intérêt à détruire cette plante envahissante. Le retournement du sol serait le moyen le plus efficace, si précisément elle ne se trouvait pas dans un sol où il serait dangereux d'aventurer des chevaux. On pourrait, il est vrai, employer la bêche, mais ce procédé est coûteux. Je me suis servi d'un moyen intermédiaire. Profitant de cette circonstance que le rhizôme de cette plante ne s'étend généralement pas au-delà de 10 à 15 centim. de profondeur, je fais couper le gazon dans les places où il domine, à l'aide du couteau de prés, puis enlever les mottes sur l'épaisseur ci-dessus. Je fais ensuite répandre du fumier et placer des déblais de fossés de routes. Ce moyen paraît jusqu'à présent avoir réussi ; il est possible toutefois que les rhizômes des individus avoisinant les places traitées finissent peu à peu par envahir de nouveau ces dernières : à l'aide de ces procédés, on parvient à transformer les tourbières en excellentes prairies présentant l'avantage sur les prairies sèches de fournir un regain abondant, parceque, à l'époque des chaleurs, elles restent toujours suffisamment humides. C'est

même pendant la saison chaude que leur végétation est le plus active.

Le côté défectueux de ces terres noires est en effet la facilité avec laquelle elles subissent les gelées printanières. Par suite de leur situation dans la dépression du sol, l'air froid s'y ac. cumule pendant les nuits claires où le rayonnement des régions plus élevées est intense. J'ai remarqué que lorsque ces parties tourbeuses sont protégées principalement du côté du nord par des rideaux boisés, elles ne souffrent pas de la gelée. Il semble qu'il y aurait avantage à les entourer d'arbres formant massif, au moins de ce côté. De plus, par suite de la quantité d'eau qui l'imbibe, ce sol s'échauffe lentement. Aussi la végétation y est-elle très tardive.

J'ai mentionné plus haut un procédé adopté jadis par M. Paxion pour la mise en valeur des tourbières, procédé qui consiste dans l'établissement d'un lit de pierres sous le gazon. Ce procédé est défectueux, en ce que la terre superficielle est peu à peu entrainée entre les pierres et qu'il n'en subsiste plus suffisamment au-dessus. Dans les parties où cette épaisseur était devenue par trop faible, le sol était stérile ; j'ai dû enlever les pierres et y transporter de nouveaux gazons. Cette opération, outre qu'elle est coûteuse, est donc mauvaise en elle-même ; les moyens precédemment indiqués suffisent d'ailleurs amplement à la restauration des prairies tourbeuses.

Quant à celles qui sont sujettes à être envahies par le débordement du lac et de la Vologne, leur traitement est plus difficile, car les engrais que l'on répandrait à leur surface seraient chaque année entraînés par les eaux. Divers moyens peuvent alors être appliqués : ou bien répandre, du mois de mars au mois de mai, à partir du moment où les neiges sont fondues et où les débordements ne sont plus guère à craindre, du purin plus ou moins liquide, ou bien soulever le gazon et le remettre en place après y avoir enfoui une couche de fumier. Le 1er procédé est à renouveler chaque année, parceque la surface du terrain est dès l'automne suivant lavée et débarrassée des principes fertilisants qu'y a déposés le purin. Le 2e procédé est assez

onéreux, mais m'a donné d'excellents résultats. Reste à savoir pendant combien d'années cet effet peut se faire sentir.

Tel est le plan d'exploitation qui, après de nombreux tâtonnements, m'a paru devoir être adopté pour la ferme de Longemer et qui, je crois, devrait l'être, avec certaines restrictions, par la plupart des cultivateurs de la région. Les prairies permanentes ont reçu ici une extension trop grande, en ce sens qu'on les a souvent établies dans des parties sèches où, malgré tous les soins, le rendement est trop faible. Elles devraient être localisées dans les terres naturellement humides ou irriguées largement par des eaux fertilisantes. Le cultivateur manque ici d'engrais, parce qu'il n'a pas de litière ; il doit donc chercher à obtenir de la paille, à faire entrer cette paille, la pomme de terre et la betterave dans l'alimentation de son bétail. De cette manière et à l'aide des prairies artificielles, il lui sera possible d'entretenir un plus grand nombre de vaches laitières. Son bénéfice ne sera plus uniquement représenté par le prix de vente de ses fromages, industrie qui ne prospère que pendant une partie de l'année (d'octobre à avril). Le rendement net en fromages d'un hectare de bonne prairie naturelle est à peine de 150 à 200 fr., celui d'un hectare de pommes de terre, de seigle ou d'avoine est de 500 à 600 fr. Mais l'avantage que présente l'adoption de ce plan d'exploitation, résulte de l'utilisation du gazon comme engrais, avantage sur lequel je crois devoir insister, car il est bien précieux dans un pays où les engrais sont insuffisants.

Les améliorations à introduire dans l'exploitation de la ferme de Longemer sont loin d'être achevées ; ce n'est guère qu'en 1883 que le plan d'exploitation exposé ci-dessus pourra être entièrement mis en œuvre. Mais actuellement la période d'essai est terminée, et les résultats déjà obtenus sont satisfaisants, puisque la ferme qui, au commencement de 1877, était à peine en mesure de nourrir 8 à 9 têtes de bétail, en nourrit actuellement 27.

Il me resterait à parler des améliorations introduites à l'intérieur de la ferme et surtout de l'utilisation du laitage, ainsi que de

celles apportées dans l'exploitation du lac et des parties boisées. Mais ce sujet m'entrainerait au-delà des bornes d'une simple notice; je dirai seulement qu'on fabrique ici des fromages demi-gras, qu'on baratte tous les jours, et pendant les chaleurs 2 fois par jour, la crême douce obtenue après un repos de 12 heures; enfin qu'on a trouvé moyen d'utiliser le lait de beurre généralement perdu ailleurs. Le beurre fin ainsi obtenu est expédié à Gérardmer, Epinal, Nancy et surtout Paris. La qualité de ce produit est assez bonne pour que, malgré la chaleur de cet été, les expéditions à Paris n'aient pas été une fois suspendues. Il est vendu en détail à Paris au prix de 5 fr. le kilo. Expédié aux halles pendant plusieurs mois de l'hiver dernier, il atteignait le prix des Isigny ordinaires et des Bretagne 1re qualité. Grâce à l'augmentation de rendement ainsi obtenu, j'ai pu acheter le lait de quelques voisins à un prix même légèrement supérieur à celui qu'il leur rapportait en fromage, et actuellement il se manipule à la ferme quotidiennement environ 300 litres de lait qui produisent 5 à 6 kilos de beurre et 30 kil. de fromage dit Munster.

EXTRACTION

DE SOUCHES

A LA DYNAMITE

Par M. MAIRE

Membre titulaire

Les travaux de terrassements que nécessite l'établissement des routes forestières, comportent toujours l'extraction d'un nombre de souches plus ou moins considérable. Tous les forestiers savent combien sont coûteuses ces opérations (1), aussi ont-ils souvent cherché le moyen d'en diminuer le prix.

C'est aussi dans ce but que des expériences, sur l'emploi de la dynamite, ont été faites le 19 novembre 1881, sous la direction de M. le Conservateur des forêts à Epinal, et avec l'assistance de MM. les Ingénieurs des ponts et chaussées. Le terrain choisi était celui du grès vosgien, dans la forêt communale d'Epinal, canton de la Vierge, à 4 kilomètres environ de cette ville ; les souches y ont un pivot relativement court.

On a employé la dynamite préparée par l'Etat, dans la poudrerie de Vonges, de qualité n° 1, contenant 75 p. °/o de nitro-glycérine. Les cartouches pesant 100 grammes, ont

(1) Le coût de l'extraction des souches par les procédés ordinaires, à partir de 0m, 50 de diamètre, oscille dans les Vosges entre 4 et 12 francs ; suivant le diamètre, la nature du terrain, la disposition des racines et le prix de la main-d'œuvre.

exactement la forme d'un cylindre de 0m,12 de hauteur, sur 0m,03 de diamètre. Le prix de la poudre est d'environ 5 francs le kilogramme rendu à Epinal; la cartouche de 100 grammes revient donc à peu de chose près à 0 fr. 50 c.

Les expériences ont porté sur deux types différents :

1° *Souches brutes*, c'est-à-dire telles qu'on les rencontre en forêt après l'exploitation des coupes;

2° *Souches dégagées*, c'est-à-dire entourées d'une excavation circulaire de 0m,70 de profondeur moyenne avec section des racines rencontrées.

Voici quels ont été les résultats obtenus :

1° SOUCHES BRUTES.

1re *expérience.* — Chêne de 0m,85 de diamètre, exploité rez terre la veille de l'opération, cubant 1/2 stère; bois sain. Emploi d'une cartouche de 100 grammes, placée au fond d'un trou central percé à la tarière, de 0m,40 de profondeur.

La souche a été divisée en quatre morceaux sensiblement égaux, séparés par des fentes de 0m,006 à 0,m008 de largeur pénétrant jusqu'à l'extrémité inférieure. Le sol a été complétement désagrégé sur 0m,40 de profondeur et 0m,60 de tour extérieurement à la souche. Le maximum de l'effet produit par la dynamite s'est trouvé à peu près à la profondeur à laquelle était placée la charge. Le pivot a été coupé net à cette hauteur.

Coût à la dynamite :

Une cartouche de 100 grammes . . .	0f 50c	4f 00
Capsule et mèche	0 10	
1/4 d'heure d'ouvrier mineur à 0,40 c. l'heure	0 10	
Déblais (terre et bois) 12 heures à 0f 275.	3 30	

Coût de l'extraction ordinaire :

2 jours et demi à 2 fr. 75 c. l'un.	6 87
Bénéfice	2 87

Observation. — Cette souche portait une roulure circulaire de 0m,30 c. de diamètre, laquelle n'a exercé aucune influence appréciable sur les résultats de l'opération.

2e *expérience*. — Chêne de 0m50 de diamètre exploité rez terre la veille de l'opération, cubant 1/4 de stère; bois sain. Emploi d'une cartouche de 100 grammes, placée au fond d'un trou central percé à la tarière de 0m,30 de profondeur.

La souche a été absolument brisée; un quart environ a volé en éclats projetés à des distances de 15 à 40 mètres.

Le sol a été désagrégé sur 0m, 40 de profondeur et 0m,60 de pourtour extérieur à la souche.

L'effet maximum s'est produit à la hauteur où était placée la charge; le pivot a été coupé net à cet endroit.

Coût à la dynamite :

Une cartouche de 100 grammes. . .	0f 50c	2f 07
Capsule et mèche	0 10	
1/4 d'heure d'ouvrier mineur . . .	0 10	
Déblais (terre et bois) 5 heures à 0f 275.	1 37	

Coût de l'extraction ordinaire :

Un jour et demi à 2f 75.	4 12
Bénéfice.	2 05

3me *expérience*. — Chêne de 0m,80 de diamètre exploité rez terre, il y a un an, cubant 1/2 stère; bois sain. Emploi de 2 cartouches de 100 grammes l'une, placées au fond d'un trou central de 0m,37 de profondeur.

Succès complet, souche fendue en un très grand nombre de morceaux dont quelques-uns projetés jusqu'à 5 mètres; sol désagrégé complétement et même soulevé sur 0m,35 de profondeur et 0m,60 de pourtour extérieur à la souche. Comme précédemment, l'effet maximum s'est produit à hauteur de la cartouche. Le pivot en cet endroit a été coupé net.

Coût à la dynamite :

2 cartouches de 100 grammes l'une. .	1f 00	3 40
Capsule et mèche	0 10	
1/4 d'heure d'ouvrier mineur . . .	0 10	
Déblais (terre et bois) 8 heures à 0f 275.	2 20	

Coût de l'extraction ordinaire :

2 jours à 2f 75 l'un	5 50
Bénéfice. . . .	2 10

4e *expérience.* — Chêne de 0m,61 de diamètre, exploité rez terre, il y a un an, cubant 3/4 de stère ; bois sain.

Cette fois on a voulu expérimenter la force descendante de la dynamite, et on s'est contenté de placer une cartouche de 100 grammes sur la souche même en la couvrant de gazon et d'un fagot.

Après l'explosion on n'a constaté d'autre effet qu'une dépression à peine sensible de la surface à l'endroit même où posait la cartouche ; le fagot avait volé en éclats.

2° SOUCHES DÉGAGÉES.

5e *expérience.* — Chêne de 1 mètre de diamètre, un an de coupe, cubant 0st 90c ; bois sain. Emploi d'une cartouche de 100 grammes, placée au fond d'un trou central de 0m, 37 de profondeur.

Bien que la dynamite, agissant surtout en descendant, n'ait pu donner tout son effet (le trou atteignant presque le fond de la souche), celle-ci a présenté 8 grandes fentes allant jusqu'à l'extrémité inférieure du bois et une foule de petites.

Coût à la dynamite :

Déblai circulaire, 1 jour.	2f 75	4f 55
Une cartouche de 100 grammes . .	0 50	
Capsule et mèche	0 10	
1/4 d'heure d'ouvrier mineur. . . .	0 10	
Déblais (terre et bois) 4 heures à 0f 275.	1 10	

Coût de l'extraction ordinaire :

Déblai circulaire, un jour.	2f 75	6 87
Déblais (terre et bois) 1 jour 1/2 . . .	4 12	
Bénéfice.		2 32

Observation. — Cette souche présentait un côté non dégagé, l'effet a été très notablement moindre de ce côté.

6e *expérience.* — Hêtre de 0m,80 de diamètre, un an de coupe, cubant 1/2 stère; bois déjà atteint de décomposition par places. — Emploi d'une cartouche de 100 grammes placée au fond d'un trou central de 0m,22 de profondeur.

La souche a été divisée jusqu'au fond en six gros morceaux par des fentes de 0m,03 de largeur.

Coût à la dynamite :

Déblai circulaire, un jour.	2f 75c	5f 60
Une cartouche de 100 grammes. . .	0 50	
Capsule et mèche	0 10	
1/4 d'heure d'ouvrier mineur. . . .	0 05	
Déblais (terre et bois) 8 heures à 0f275.	2 20	

Coût de l'extraction ordinaire :

Déblai circulaire	2 75	6 13
Déblais (terre et bois) 1 jour 1/4 . .	3 38	
Bénéfice.		0 53

Observation. — Cette souche était déjà atteinte de décomposition au cœur; aussi celui-ci, sur un diamètre moyen de 0^m,15, a-t-il volé en éclats. La poudre n'aurait pas, au cas dont il s'agit, produit tout son effet.

7me *expérience.* — Hêtre de 0^m,85 de diamètre, trois ans de coupe, cubant 0st,90; bois déjà atteint de décomposition par places. Emploi d'une cartouche de 100 grammes, placée au fond d'un trou central de 0^m,30 de profondeur.

La souche a été divisée jusqu'au fond en six gros morceaux par des fentes de 0^m,05 de largeur.

Coût à la dynamite :

Déblai circulaire, un jour 1/4 . . .	3^f 43	5^f 78
Une cartouche de 100 grammes . . .	0 50	
Capsule et mèche	0 10	
1/4 d'heure d'ouvrier mineur. . . .	0 10	
Déblais (terre et bois) six heures à 0^f 275.	1 65	

Coût de l'extraction ordinaire :

Déblai circulaire, 1 jour 1/4 . . .	3 43	7 55
Déblais (terre et bois) 1 jour 1/2 . .	4 12	
Bénéfice. . . .		1 77

Observation. — Cette souche était déjà atteinte de décomposition au cœur; aussi celui-ci, sur un diamètre de 0^{m}15, a-t-il volé en éclats. La poudre paraît n'avoir pas produit ici tout son effet.

8me *expérience.* — Chêne de 1 mètre de diamètre, 4 ans de coupe, cubant 1 stère; bois sain. — Emploi d'une cartouche de 100 grammes, placée au fond d'un trou de 0^{m}38 de profondeur.

Opération très réussie; souche fendue en 7 morceaux principaux et en une foule de petits. éclats projetés jusqu'à 30 mètres de hauteur et 20 mètres de distance horizontale.

Coût à la dynamite :

Déblai circulaire, 1 jour et 1/2. . .	4f 12c	5 92
Cartouche de 100 grammes. . . .	0 50	
Capsule et mèche.	0 10	
1/4 d'heure d'ouvrier mineur . . .	0 10	
Déblais (terre et bois) 4 heures à 0f 275.	1 10	

Coût de l'extraction ordinaire :

Déblai circulaire, un jour 1/2 . . .	4 12	8 25
Déblais (terre et bois) un jour 1/2. .	4 13	
Bénéfice.		2 33

Observation. — Cette souche était déjà un peu fendillée par le soleil; cet état n'a paru influer en rien sur l'action de la dynamite; il est vrai que les fentes étaient peu profondes.

Comme le déblai circulaire n'avait pas été complétement effectué sur un côté, c'est là que l'effet produit a été le moindre.

CONCLUSIONS.

Il paraît résulter des expériences faites, que l'emploi de la dynamite pour l'extraction des souches présente des avantages marqués, tant par son action directe sur le bois que par l'état de désagrégation des terres environnantes qui facilite les déblais nécessaires pour l'extraction.

Les chiffres exposés plus haut montrent que l'emploi de la dynamite à l'extraction des *souches brutes* a causé une réduction de près de moitié dans la dépense.

Quant à la valeur vénale du bois de souche, elle est exactement la même, soit qu'on ait employé les procédés d'extraction ordinaire, soit qu'on ait eu recours à la dynamite.

Les seuls inconvénients que nous ayons à signaler, sont les suivants :

1° Il y a toujours un certain danger dans l'emploi de la matière explosive;

2° L'effet de la poudre, d'autant plus violent que la souche est saine et de bois résistant, deviendrait presque nul en présence de bois tout à fait décomposé ;

3° Il paraît assez difficile de placer la cartouche exactement au centre des résistances égales, ce qui entraîne des résultats d'importance très différents dans les opérations, suivant qu'une souche a un pivot plus ou moins profond, ou n'en a pas du tout.

Nota. — Les expériences n'ont pu porter que sur le chêne et le hêtre, qui seuls fournissent de grands arbres dans la forêt d'Epinal; elles seront reprises au printemps de 1882, et tentées sur d'autres essences, notamment sur le sapin.

RAMBERVILLERS

AU XVIIIe SIÈCLE.

I.

Misère publique. — Pain d'avoine. — Un sacristain qui s'insurge. — Délits divers. — Voleurs et voleuses. — Comment on devenait bourgeois de Rambervillers. — Comment on quittait la ville. — Comme quoi le pain diminue de poids en vieillissant.

« Il y avait en France, dit Michelet, un misérable prisonnier qu'on forçait de pourrir au lieu même où il était né. Chaque pays tenait son blé captif. Les greniers de Beauce pouvaient crever de grains; on ne les ouvrait pas aux voisins affamés. Chaque province séparée des autres, était comme un sépulcre pour la culture découragée (1). »

On le sait, les famines locales furent nombreuses au cours du XVIIIe siècle; les paniques, les émeutes qui en étaient la suite furent fréquentes; et, déjà, j'ai publié (2) le récit d'un de ces soulèvements à Rambervillers provoqué par la faim.

Procurer du pain au peuple, atténuer les effets du manque de grains par des moyens qui le plus souvent étaient déplorables, mais qui étaient conformes aux idées économiques de l'époque, fut une des grandes préoccupations des municipalités.

Je retrouve dans les archives de Rambervillers (3) de nombreux arrêtés

(1) *Histoire de France*, t. XVII.

(2) *Bulletin* de la Société philomatique, année 1878—1879. « *Une Emeute de femmes à Rambervillers.* »

(3) Archives de Rambervillers. — BB. — 40 (1749). — Toutes les pièces que je reproduirai dans le cours de cet opuscule sont prises dans les archives de Rambervillers. — Série BB.

ayant pour but de procurer du pain à la population; j'en reproduis un qui fera connaître combien, à certains moments, était grande la misère de nos aïeux :

« Le souscrit procureur syndic de l'Hôtel-de-Ville étant informé par différentes plaintes et par l'effet du murmure public que quelques marchands de cette ville qui trafiquent ordinairement en grains de toute espèce, prévoyant apparemment la pénurie de ces espèces, ont fait des achats de tout ce qu'ils ont trouvé dans les greniers........ ils ont payé du blé 21 livres, seize livres le seigle et l'avoine à proportion, et qui cependant aujourd'hui profitant de la misère où se trouve le peuple par cette même pénurie, ils vendent du blé 31 et 32 et jusqu'à 33 livres; le seigle jusqu'à 27 livres de 16 qu'il leur a coûtés; l'avoine *non mouillée* neuf livres à quelques sols près et *la mouillée* et très mauvaise jusqu'à huit livres; ce qui peut causer de funestes suites, plusieurs se trouvant hors d'état de se procurer du pain fut-il d'avoine, le prix étant exhorbitant; c'est pourquoi, il requiert, que pour ce qui est du seigle et de l'avoine, il est d'une nécessité absolue pour le bien public d'en fixer un prix raisonnable et d'ordonner la distribution de ces grains dans les greniers où ils se trouvent, le même peuple se contentant pour le présent de la taxe de ces deux dernières espèces de grains...... En conséquence le resal de seigle est taxé à 20 livres; le resal d'avoine sèche à 7 livres; le resal *d'avoine mouillée* à 5 livres;..... Enfin, « une visite sera faite dans toutes les maisons pour reconnaître à peu près la quantité de reseaux d'avoine, leur qualité, la quantité de tous les autres grains...... laquelle sera rapportée par les livreurs-jurés et au cas que les particuliers disconviendraient de la quantité que les livreurs estimeraient..... ils seraient passibles des peines édictées dans l'ordonnance du 30 mai dernier ...... (30 juin 1749).

Par lettres patentes du 15 juillet 1718 le seigneur (l'évêque de Metz) (1)

(1) Rambervillers et sa châtellenie avaient pour suzerain l'évêque de Metz. Ce n'est qu'en 1718 que notre cité devint lorraine; dans le traité de cession, les droits de l'évêque de Metz furent réservés. (Voir *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*. — 1877-1878.)

avait obtenu la réunion de toutes les hautes justices dépendantes de la châtellenie de Rambervillers au chef-lieu et l'érection de ce siége en prévôté bailliagère avec pouvoir de créer les officiers qui devaient la composer, les appels de ces sentences devaient aller à la Cour souveraine.

Nombre de jugements rendus par ce tribunal figurent dans nos archives, il en est quelques-uns qui méritent d'être publiés :

Le 7 janvier 1753 Cherrier, sous-sacristain fut destitué et remplacé sur-le-champ par le sieur Arnoux.

Furieux, le sacristain révoqué s'en alla faire grand bruit devant la maison de son successeur : les voisins déposent que Cherrier « jurant et blasphémant le saint nom de Dieu au devant de la maison dudit Arnoux (Rue Sur-Broué) ou un merlin (gros marteau) en mains il en frappait sur les portes et les volets pour les briser... »

Bien plus, il refusa de rendre les clefs de la sacristie; il fallut remplacer les serrures et faire « bonne garde devant la sacristie à cause de la valeur des objets enfermés. »

Arrêté, Cherrier fut condamné à 10 francs d'amende « qui seront affectés au luminaire de l'église paroissiale..... il ne pourra plus, à l'avenir, exercer aucunes fonctions dans la paroisse et ne sortira de prison que quand il aura restitué les clefs de la sacristie. »

» Jean Ferry ayant proféré des injures atroces contre l'Evêque de Metz, son seigneur, est condamné à 15 jours de prison, au pain et à l'eau avec défense expresse au geolier de le laisser parler à quiconque ni de permettre qu'il lui soit fourni autres aliments.. » (1752).

On fait venir à la mairie trois bourgeois : Jean Rousseau, Nicolas Bertrand, Charles Dupays qui déclarent avoir ouï dire à Michel C...... de cette ville, qu'il avait appris de bonnes nouvelles, que 45000 Autrichiens avaient passé le Rhin, que s'ils venaient jusqu'ici il ferait son possible pour qu'ils ne lui fissent point de mal, qu'il les amuserait avec son violon afin qu'il puisse boire et manger avec eux et qu'il avait dit tout cela en riant.....»

C.... mandé à son tour à la mairie promet, à l'avenir,

d'être plus circonspect, et on le laisse aller, non sans l'avoir averti que s'il recommençait il serait sévèrement puni (1744).

On était très sévère dans l'application des ordonnances sur les cabarets :

« François Thirion, aubergiste en cette ville, où pend pour enseigne le Grenadier de France » est condamné à 25 francs d'amende pour avoir donné à boire au fils de François Viriot et à Alexis Leclerc « pendant que l'on distribuait les cendres à la paroisse ».

« Cejourd'huy 11 novembre 1761 nous prévost bailliager chef de police et officier municipaux de Rambervillers avons fait itérative défense à tous cabaretiers vendant vins de donner à boire aux bourgeois dudit lieu à peine de 5 francs d'amende et notamment de donner vin, eau-de-vie ni autres liqueurs à Ambroise Pilon, à peine de 20 francs d'amende et de plus grande en cas de récidive sans qu'ils puissent réclamer le prix d'aucune buvette.... »

Le travail, le dimanche sans autorisation, était aussi réprimé :

« Le 6 juillet 1771, le sergent de ville Blaise s'est transporté, sur l'ordre de Messieurs, avec Jean Dominique Georgé maître maçon, bourgeois dudit lieu son recor et témoin dans la prairie et sur les chemins d'icelles pour reconnaître et gager tous les particuliers qui fauchaient, fanaient et voituraient du foin ledit jour d'hier dimanche. »

Tous furent condamnés car M. le curé porta plainte à Messieurs et attendu qu'il n'y avait aucune permission de travailler ni danger de pluie et que le foin n'était pas exposé à périr. » Ensuite « Messieurs » rendirent une ordonnance défendant de travailler les dimanches et jours de fête « sans une permission expresse de M. le curé. »

Voici comment on punissait les vols :

De 9 août 1746 la femme d'un soldat de la maréchaussée ayant volé des légumes dans le jardin du docteur de Montigny fut condamné à 2 heures de pilori, ayant les légumes trouvées en son logis à côté d'elle et une inscription sur

le sein portant ces mots : fourrageuse de jardin, et ensuite, conduite et chassée hors de l'enceinte de cette ville avec défense d'y rentrer et à toute personne de la réfugier... »

Charles Balland, tonnelier, se plaint que « dans la nuit du 26 au 27 août on lui vola dans son jardin des pommes dites rougeottes, deux resaux environ »... Le lendemain, le hasard lui fit découvrir le voleur qui était la femme L... (1) Celle-ci fut condamnée à être mise « au carcan le jour du marché avec des pommes pendues à son col... »

Une autre femme ayant volé des choux dans le jardin de Michel (pré Didier) est condamnée « à être exposée pendant une heure dans la Girouelle (ou tournelle) qui est au-devant de l'hôtel de ville ayant des têtes de choux attachées devant et derrière elle ».

Les vols étaient nombreux ; ils étaient commis surtout par des gens sans aveu à qui les maires des « villages environnants délivrent d'excellents certificats pour s'en débarrasser et qui viennent habiter Rambervillers... » ; aussi à diverses reprises, la municipalité décida « que l'on serait très sévère pour le certificat d'admission au séjour et qu'il serait défendu de loger quiconque ne sera pas pourvu d'un certificat de la police. » :

« Ce jourd'huy 27 février 1762 s'est présenté au greffe Joseph Maurice natif d'Ausainviller marié à Moyenmoutier le 16 présent mois pour être reçu bourgeois à Rambervillers, à cet effet a présenté à M. le prévost chef de police un certificat de sa naissance et de ses bonnes vie et mœurs de la part des officiers de justice et du sieur curé dudit Ausinvillers : un autre certificat du sieur Demoulin prieur de l'abbaye d'Etival de ses bons services pendant six ans et enfin le certificat de son mariage audit jour seize présent mois....

« En conséquence a promis de payer les droits d'entrée, les impositions et autres charges comme bourgeois et a signé.... »

(1) J'ai supprimé tous les noms des voleurs ; on en comprendra la raison puisqu'il y a encore aujourd'hui, à Rambervillers, des personnes portant ces noms.

« Le 3 novembre 1762, Marie-Rose Jacquemin femme de Joseph Barisé son mari, a déclaré désirer entrer à Rambervillers après avoir présenté ses certificats de bonnes vie et mœurs à M. le prevost, s'est soumise....etc.... »

Voici ces certificats :

« Le 31 septembre 1762, les soussignés Maire et Syndic de la communauté de Padou certifie que Marie-Rose-Jacquemin est été mariée avec le nommé Joseph Barisé et ont été habitant Padou pendant l'espace de 4 à 5 ans et ont payé les tailles dans ce lieu sans qu'on puisse rien lui répeter à cet effet »

Ont signé : « Maurice Prevost, syndic.
« Etienne Delate, maire,

« Le soussigné prêtre administrateur de la paroisse de Padoux, office de Châtel-sur-Mozel. certifie que le certificat cy dessus est véritable et que la susdite dénommée cet comportée pendant le temps qu'elle a été dans ma paroisse conformément à son état et à la religion et que je n'ai rien vu ni remarqué en elle de contraire.

C'est pourquoy je lui ai donné ce certificat pour lui servir en cas de besoin. »

Signé : « Meslé. ».

« Le deuxième novembre 1762, nous soussigné maire et syndic de la commune de Padou certifie que Joseph Barisé charon, a été habitant de Padou pendant l'espace de 4 à 5 ans et ont vu dans ledit temps suivant le christianisme de la religion sans qu'on ayent connaissance qu'il aient fait tort à personne et ledit Barisé a quité sa femme pour taché a trouvé à gagner sa vie plus aisément que par isy ».

Ont signé : « Maurice Prevost, syndic.
Etienne Delatte, maire.
Meslé, prêtre.
G. Pierron, greffier. (1).

(1) J'ai conservé l'orthographe de ces certificats.

Nul, à Rambervillers ne pouvait loger un étranger, à moins que celui-ci n'ait acquitté le droit d'entrée :

Ce droit avait été réglé par une ordonnance du roi Stanislas : « Le droit d'entrée en ladite ville sera de 20 livres pour chacun étranger sujet audit droit qui viendra s'y établir, lequel néanmoins sera réduit à moitié pour ceux qui, dans l'année de leur entrée épouseront des filles ou femmes veuves de ladite ville (6 janvier 1766).

Pour abandonner la ville, il fallait acquitter ses impôts ou, tout au moins, donner caution :

« Le 5 juillet 1762, Elisabeth Michel veuve de Sébastien Renauld a déclaré sortir de cette ville pour aller s'établir à Epinal, a promis à cet effet de payer la taille et l'année de sortie et a donné pour caution Nicolas Parisot pensionnaire bourgeois en cette ville.. »

« Le 5 juillet 1762, Dominique Thibert bourgeois à Rambervillers a déclaré être prêt à sortir dudit lieu pour aller résider à St-Remy-aux-Bois, a promis à cet effet de payer... etc... »

Malgré toutes ces précautions, beaucoup parvenaient à déménager sans acquitter leurs impôts « qui retombent sur les autres. »

Les mesures de police concernant les « filles » étaient aussi fort sévères :

« Défense de loger, réfugier, donner retraite, ni de louer chambre et autres appartements à quelque fille que ce soit de quelque rang, âge et qualité qu'elle puisse être si elles ne sont avec leur père, frère, oncle et tante.... une permission sera nécessaire pour louer et sera délivrée par le chef de police....

Les aubergistes et cabaretiers ne sont pas compris dans cette défense, ils pourront loger les filles pour une nuit et même au-delà si elles obtiennent l'autorisation du chef de police ».

Parfois on soumettait au tribunal des questions bien embarrassantes :

Jean Ferry boucher, se plaint devant le prévost de ce que Pierre Mangin boulanger lui a vendu pour 18 livres une miche de pain qui n'en pèse que 17....

Mandé devant le tribunal, Pierre Mangin « reconnaît bien sa miche ; mais il fait remarquer que cette miche de pain est très bien cuite, bien panagée et conditionnée, qu'elle est cuite dès avant hier et il demande de faire appeler deux maîtres boulangers pour visiter cette miche et les entendre pour savoir si cette miche de pain cuite depuis trois jours peut avoir le même poids que lorsqu'elle est sortie du four ».

Les maîtres boulangers mandés et après serment prêté déclarent « qu'une miche de pain de 18 livres, cuite depuis avant hier, peut être diminué d'une demie livre.... »

Alors, devant le tribunal, les experts, les parties intéressées, on pèse la miche « et l'on constate qu'elle ne pèse que 17 livres un quart ». Le prevost et le syndic sans tenir compte de l'affirmation du boulanger Mangin et de ses deux collègues les experts condamnent Mangin à remettre le prix du manquant, trois quarts de livres à Jean Ferry ; plus, cinq francs d'amende au profit du bureau des pauvres et 40 sous au secrétaire « pour la rédaction du tout » ;

Enfin on constate le mauvais état des balances de Mangin « qui sont mal ajustées, trop faibles » et on lui défend de s'en servir ;

Le Prevost et le Syndic, par cette défense, avaient découverts la cause de ce singulier phénomène d'une miche de pain qui diminue de poid en vieillissant.

II

Les rues de Rambervillers. — Charivaris. — Dragées et parrains. — Rixes. — Les rues plus encombrées que dans les villages les plus mal policés. — Enfants écrasés. — Deux cents fumiers. — Le Prevost Demontzey.

Les rues de Rambervillers (1) étaient pavées en cailloux, divisées en deux

(1) Plusieurs des noms de rues existent encore aujourd'hui.
Rue de Brouel ou Broué ;

« pans » venant se joindre au milieu et formant « un coulant pour couler les eaux ».

Autour de la paroisse et « la place de devant, le tour était tout uni et la place en façon de patte d'oie avec un revers de part et d'autre et un coulant de chaque côté pour conduire les eaux dans le ruisseau.... »

La rue du Puits « était partagée en deux ; là où il faut la manière d'une patte d'oie et le tour du puits et le tour de la grande fontaine.... »

« Le grand faubourg, depuis le bout du pont jusqu'à l'hôpital présentait au milieu une espèce de levée avec un canal de chaque côté de ladite levée et partager la rue en trois et les revers de part et d'autres.... »

« Lesdits pavés tout de cailloux et bien solides et les ruisseaux tous liés en caniveaux de part et d'autre.... »

Souvent il y avait du tapage dans les rues et plus d'une fois il fallut sévir ou interdire certaines manifestations qui prenaient de trop grandes proportions :

« Comme il se commet dans ladite ville un scandale considérable les jours de mariage en faisant par les jeunes gens et autres des charivaris, surtout quand ce sont des veufs ou veuves qui se remarient, il peut arriver même de gros accidents outre que c'est une dérision de l'Eglise et au Sacrement, que comme il convient aussi réprimer ces sortes de scandales et mépris.... »

Une autre fois, on interdisait aux parrains et marraines

Rue Jean Vinot ;
Rue du Puits (le puits n'existe plus) ;
Rue du Cor ;
Rue du Faux ou Fal ;
Grande-Rue ;
Rue d'Anglemein ;
Faubourg sur-Broué ;
Faubourg Notre-Dame.

Voici d'autres noms de rues, qui sont disparus et remplacés :
Rue des Religieuses ;
Rue de l'Etape ;
Rue des Poules ;
Rue d'Entre-les-deux-Portes ;
Place du Château ;
Place de la Fontaine ;
Le devant de l'Eglise ;
Faubourg des Capucins.

de jeter des dragées dans les rues les jours de baptême « ce qui attire une multitude de jeunes gens de différents âges qui causent de grands bruits et des tumultes indécents... pour faire cesser ces inconvénients nous avons fait défense à tout parrain et marraine de plus jeter des dragées sous peine d'amende.... »

D'autres fois, c'était la nuit que la tranquilité était troublée, et les jeunes gens ne montraient pas toujours une grande déférence pour les ordonnances de police :

Le 24 juin 1718 on publie et affiche une ordonnance réglant la police des cabarets ; le soir même, à onze heures du soir, plusieurs jeunes gens menaient grand bruit. « chez le sieur Bourlieu, pâtissier cabaretier, ils y buvaient et scandalisaient le public, ayant avec eux des violons, par là, semblant faire dérision et mépris des ordonnances qui furent publiées cejourd'huy.... Les jeunes gens répondirent aux remontrances qui leur furent faites par le valet de ville, par des coups.... en sorte que s'il ne s'était point trouvé quelques-uns, ils l'auraient peut-être assommé.... » Arrêtés, ces jeunes gens furent condamnés à 16 livres d'amende et 24 heures de prison.

Les jours de marché, — qui était toujours important, — toutes les rues étaient encombrées, l'église n'était pas même respectée :

« Sur le rapport fait par Blaise sergent de ville et par Dominique Million son recor, des étrangers viennent au marché de cette ville, déposent et vendent leurs porcs, à côté et au devant de l'Eglise et même que dans ce moment tandis que l'on célèbre la grande messe ils y ont trouvé des porcs qui crient, distraient et scandalisent les prêtres et paroissiens... défense de laisser des porcs près de l'église.... »

Plus d'une fois on avait tenté de réglementer la police des rues, (1736-1756-1759), mais en vain. Une ordonnance rendue par le prévost Demontzey, le 30 juiliet 1761, nous donnera une image fidèle de ce qu'étaient nos rues au siécle dernier :

« Le procureur syndic fait remarquer que l'office qu'il possède depuis deux mois a été vacant pendant plus de

huit années, que cependant il en résulte des maladies, des grands maux, des chagrins pour des pères et mères et la mort de deux enfants de cette ville, outre un troisième qui a été également exposé à périr sous des charriots et des pièces de bois de marnage destinés à réparer les maisons de bourgeois, qu'il y a quantité de tas de planches et de mairins, que l'on affecte de déposer très longtemps au milieu des rues de cette ville; qu'il y a des bourgeois qui déposent du bois à brûler et des fagots dans les rues, au devant, au derrière et à côté de leurs maisons, que d'autres y déposent des échelles, des herses, des attirails de laboureur, en un mot, que presque toutes les rues de Rambervillers et même des plus fréquentées sont tout aussi embarrassées que dans les villages les plus mal policés; les honnêtes gens de la ville en murmurent et sont exposés, surtout de nuit à s'estropier ou à se tuer.

La source de la malpropreté des rues, ce qui fait critiquer l'étranger et occasionnent de mauvais airs, provient de différentes causes :

1° Plus de deux cents particuliers *déposent des fumiers au devant, ou à côté ou derrière de leurs maisons dans les rues et les y laissent plusieurs semaines et d'autres plusieurs mois ;* cependant par l'ordonnance de police dudit jour 6 mars 1736, chaque bourgeois est attenu sous peine d'amende de faire balayer devant sa maison tous les samedis; et l'adjudicataire de la conduite des boues devait les enlever à l'instant et même le lundi suivant s'il n'avait fait le samedi ; et à l'égard des fumiers, l'adjudicataire de la conduite des boues était libre d'enlever ceux qui se trouveraient dans les rues publiques après le troisième jour de l'exposition d'iceux ...... L'adjudication du 26 août 1759 faisait mieux, elle autorise le boueur a enlever les fumiers après 24 heures d'exposition.....

Le remontrant propose à la Chambre de renouveler en tant que de besoin ces anciennes ordonnances et en s'alignant autant que l'on pourra sur ce qui se pratique

dans les villes voisines bien policées..... faire un règlement qui ne fera de tort au particulier qu'autant qu'il le voudra, ce qui obvie à quantité d'abus, d'inconvénients et d'accidents.... »

Suit un règlement qui ne permet pas à un bourgeois de laisser un fumier dans la rue plus de 24 heures; qui l'oblige a enlever dans la journée les bois de chauffage, pierres, planches, herses... etc...... Les charriots et charrettes ne « pourront rester que dans les endroits ou ils ne gêneront pas la circulation... »

Les samedis;. « tous les bourgeois résidant dans la ville et au grand faubourg allant à Epinal et aux Capucins devront a deux heures, balayer devant et à côté de leurs maisons.. .. Enfin il sera établi quatre « bourgeois, outre le sergent de police, pour veiller à l'exécution du présent règlement, signer et dresser procès-verbaux au greffe de la police contre les contrevenants...... (30 juillet 1761).

Le six août suivant on procède à la nomination « des quatre bangards des rues et places publiques...»

Sont désignés par les officiers;

1° Jean-Joseph Choserot, drapier;

2° Joseph Vital (fils), sellier;

3° George Fiers, drapier;

4° Michel Poirson, chapelier.

Le tiers des amendes infligés aux contrevenants revenant aux « quatre bangards ».

Le balayage des rues était annoncé le samedi à deux heures par un coup de cloche; à trois heures tout devait être fini :

« Ce même jour les bangards des rues firent leur tournée sur les six heures du soir (22 août) »; ils constatèrent que l'ordonnance n'était guère respectée; que devant la maison du prevost Demontzey et du procureur syndic on n'avait pas balayé !... que « l'hotel de ville n'est balayé du devant, ni à côté; non plus que le poids public. »

On sévit :

Le Prevost et le procureur syndic condamnèrent à une amende leurs propres servantes ! (1er septembre 1761).

J'arrête ici cette étude sur les faits et gestes de nos aïeux au siècle dernier. J'y reviendrai ; mais je tiens à dire que le prevost Demontzey avait entrepris (1761) la difficile tâche de ramener l'ordre dans les rues et surtout dans l'administration municipale. Il y parvint, non sans peine à la vérité ; l'incident de sa domestique nous donne une idée de l'opposition qu'il rencontra au début.

A. FOURNIER.

LES GRANGES

NOTRE-DAME

PAR

Louis JOUVE

I

LA RENCONTRE

L'ignorance est le mal, car c'est la nuit de l'âme.
La science est le bien, car c'est la pure flamme
Où tout homme, qui veut, allume son flambeau
Pour chercher l'idéal dans le vrai, dans le beau.
Le bien vient de l'esprit ; le mal de la matière.
Le bien éblouissant inonde de lumière
La fosse où Daniel apaisa les lions ;
Le mal veut l'antre noir, où les rébellions
Se couvent, où l'envie habite avec la haine.
L'un souffle le poison ; l'autre, la douce haleine
Qui ranime les fronts et rafraîchit les fleurs.

Qui ne s'élève point déchoit. O deuil ! O pleurs !

Quels labeurs dans sa nuit, et que de longs murmures !
Sans rien comprendre, il marche en des routes obscures,
Etouffantes, sans air, où, triste révolté,
Il lutte contre l'ombre en niant la clarté.
Homme, ose donc enfin regarder la nature ;
Elle seule domine, et sa grande figure
Se cache à l'ignorant ; au cœur hardi, jamais.
Lutte en l'étudiant, tu vaincras. Les sommets
De la science sont sous tes pas, au ciel libre,
Et partout où la vie entre et palpite et vibre.
Travailler, raisonner, savoir, c'est s'affranchir,
C'est être bon, puissant, généreux, sans fléchir.

Sur un des monts vosgiens qu'habitent les nuages,
Qu'à ses flancs, sur la cime, à ses pieds, des villages,
Des hameaux, des écarts enfermés dans les bois,
Enveloppent, le soir, de rumeurs et de voix,
Ruches de travailleurs, actives, bourdonnantes,
Jean ramenait des champs deux vaches ruminantes.

Adossée aux forêts et voisine des cieux,
Par un pli du plateau cachée à tous les yeux,
Sa maison se dressait, avec son toit de planches,
Basse, noire, parmi les autres toujours blanches,
Comme son maître vieille, et triste comme lui ;
Car Jean a, dans les yeux, je ne sais quel ennui
Sombre, farouche, où gronde une sourde colère.
Il travaillait beaucoup. Lui, ses enfants, leur mère
Sans trêve allaient courbés, du matin jusqu'au soir,
Dans les champs, dans les prés, à l'étable, au lavoir,
L'été, portant les foins, l'hiver, tissant la toile.
Pourtant, comme un marin qui livre en vain sa voile

A l'air sans souffle, et reste en panne insoucieux,
Si la grange chômait, les enfants sous les cieux
Couraient vagabonder; Jean s'allait mettre à table
Au cabaret; Kétin, condamnée à l'étable,
Maudissait la maison, le mari, les enfants.

Jean donc, qui n'eut jamais de rêves triomphants,
Se disait : « O temps durs! Je travaille ma terre
Comme, avant moi, l'ont fait mon grand-père et mon père;
Comme ils me l'ont appris, je cultive mes prés;
Leurs usages par moi sont suivis, révérés;
Comme eux, pour que le sol repose et soit prospère,
Je laisse tous les ans quelques coins en jachère.
Mon fromage est le même et mon étable aussi,
Et je n'ai rien changé dans toute chose ici.
Pourquoi le même sol, donnant la même peine,
Produit-il moins? Voilà que je suis vieux, la gêne
Vient, et mon père, lui, ne la connaissait point. »

Et, morne, il menaçait du regard et du poing,
Vers l'horizon prochain, une des maisons blanches
Qui brillait au soleil et qu'à travers les branches
Des pruniers il pouvait distinguer. Au moment
Qu'il traversait l'enclos, sa femme brusquement :
« Quoi! N'amènes-tu pas, tête dure et maudite,
Pour nous exorciser avec de l'eau bénite,
Notre savant curé? Veux-tu donc notre mort?
Ah! ce damné voisin qui nous jette le sort,
Rira bien à ta barbe. — O Vierge secourable,
Protégez-nous! — Sais-tu? La grange est misérable,
Depuis que la Marie a pris ce beau gars là.
Tout le bien de chez nous passe chez eux. Voilà

Comme ils sont devenus si riches. Ça me fâche
Que tu l'endures, gueux, et que tu sois si lâche.
Si j'étais homme, moi, si j'avais ta raison,
Je brûlerais bientôt de ma main leur maison,
Sais-tu pas te venger? Deux vaches de perdues
En trois ans! C'est leur chien qui les avait mordues.
Réponds, vieux fainéant, laisseras-tu mourir
Ta femme et tes enfants sans pain? Pour les nourrir,
Veux-tu les envoyer mendier par les routes?
Et tu vas boire encor! Sais-tu ce que tu coûtes,
Par an, en eau-de-vie, ivrogne, sans le vin? »

Sur ces mots, le vieux Jean, arrachant de sa main
Le licou qu'elle avait pris et changeant les rôles,
Réplique en lui cinglant deux coups sur les épaules.
Kétin s'enfuit avec des cris, des hurlements
Qui réveillent des chiens les lointains aboiements.

Mais sans s'inquiéter de son ton lamentable,
Toujours sombre, muet, Jean, loin de son étable,
Mène sous un hangar ses deux vaches, de peur
De la contagion et du sort. Le malheur
Habitait sa maison depuis bien des années,
Pensait-il, y semant de soucis ses journées.
Une femme hargneuse, et têtue, et grognon!
Un garçon plus méchant qu'elle pour compagnon!
Deux filles, l'une frêle, et l'autre idiote et jeune?
Quelle vie! Eh! faut-il que Jean pour cela jeûne?
« Et quand je descendrais parfois jusqu'à Vagney
Boire avec des amis, l'ai-je pas bien gagné? »
Puis une hache en main, morne et le front pensif,
Il va fendre du bois dans un petit massif,

Il n'avait pas encor franchi le mur de roche,
Limite de son clos, qu'il voit venir tout proche
Et le front soucieux, le sorcier, son voisin.
Son œil s'allume; il veut lui crier : « Assassin ! »
Il se contient et dit : « Bonjour, Monsieur Cyrille.
Eh ! quel œil sombre ! » — « Oui, j'ai le cœur peu tranquille
De voir... » — « Mais vous avez pourtant tous les bonheurs.
On ne vous voit jamais dans nos sottes erreurs,
Car vous avez appris et sondé bien des choses ;
Et nous, vieux paysans, nous ignorons les causes
De nos misères. Vous, en science avancés,
Dites, où prenez-vous l'or que vous amassez ?
Avez-vous fait, Cyrille, un pacte avec le diable ?
Vos prés sont les plus beaux ; vous avez une table,
Un buffet de noyer; le sapin est pour nous
Qui vivons pauvrement. Vous êtes riches, vous. »

Cyrille simplement, avec un doux sourire :
« Père Jean, répond-il, je puis bien vous le dire,
Puisque vous m'avez fait votre confession ;
Je n'ai que mes deux bras, de l'observation,
Un peu d'étude, et puis une excellente femme,
La Marie. » — « Oui, pardieu, la belle Notre-Dame!
Dit Jean d'un air narquois. Elle a bien du bonheur
D'avoir un tel mari, mon gars. Et quel honneur
Pour tous qu'un beau monsieur qui si bien parle et prêche ! »
— « Oh ! Jean, vous dites mal, reprit d'une voix sèche
Cyrille, qui savait cet homme querelleur,
Et je ne comprends pas ce ton et cette humeur.
Que voulez-vous ? Pourquoi ces mots pleins d'amertume ?
— « Je ne suis pas jaloux : ce n'est pas ma coutume,

Mais, puisque vous ni moi n'avons rien de caché,
De quoi disiez-vous donc être triste ou fâché? »
— « Je suis franc ; vous avez pour votre vieille femme
Des procédés si durs que c'est à fendre l'âme.
J'étais là tout à l'heure, au bord de la forêt ;
Et puis ce n'est d'ailleurs pour personne un secret.
C'est une honte, allez, il faut bien vous le dire. »

Et Jean, l'œil plein d'éclairs : « Voisin, je vous admire ;
Vous prêcheriez, ma foi, mieux que notre curé.
Mais qui donc voulez-vous convertir sur ce pré?
Moi? Vous savez, chez lui charbonnier est le maître,
Et ceci pourrait bien vous le faire connaître.
Ma hache me saura défendre contre vous,
Comme elle m'a déjà servi contre les loups.
On devine aisément que vous deveniez riche ;
Mais le plus fin n'est pas toujours celui qui triche.
Votre foin est plus beau que le mien ; le cosson
Vous achète plus cher vos fromages ; le son
Ne manquera jamais au souper de votre âne ;
Vous chargez de rubans votre petite Jeanne ;
La Marie, on la voit la plus belle au moutier,
Le dimanche, soit. Mais, voisin, votre métier,
Qui vous damne, âme et corps, ne m'importerait guère,
S'il ne vous faisait riche, appauvrissant ma terre,
Le bien, qui va chez vous, de chez un autre sort.
Quel autre que vous-même a pu jeter un sort
Sur moi, sur ma maison, sur mes prés, mon étable ?
Depuis votre venue, ô voisin charitable,
Depuis que vous avez Marie avec ses biens,
Oui, je vois chaque jour diminuer les miens.
Allez, je ne suis pas, moi, le seul qui se plaigne,

Et je ne sais personne ici qui ne vous craigne.
Oh ! nous nous vengerons par la hache ou le feu.
Ma main peut y suffire avec l'aide de Dieu. »

Cyrille répondit sans effroi, non sans honte
Pour l'insensé vieillard : « Jean, donc à votre compte,
J'ai fait avec l'enfer un pacte criminel ;
Oubliant mes devoirs, je trahis l'Eternel ;
Mes amis, je les trompe et leur prends leur richesse,
Jean, vous avez atteint l'âge de la vieillesse.
Si les vieux sont plus près de toute vérité,
Puisqu'ayant vu beaucoup ils ont plus de clarté,
Je devrais me courber devant votre sentence.
Mais, à vous parler franc, il faut que la démence
Ait hanté votre esprit pour tenir tel discours.
J'aime tous mes voisins et je donne mes jours
A bien d'autres sujets qu'à la sorcellerie.
Non, ce n'est pas l'enfer, non, c'est Dieu que je prie,
Je n'attends pas ses dons en me croisant les bras ;
Je n'épargne ni soins, ni fatigues, ni pas.
Où me voit-on user de pratiques mauvaises ?
Jean, nous serions, ma femme et moi, grandement aises
De vous voir en amis et de vous aider, mais
Vous êtes méfiants. Avons-nous donc jamais
Eté méchants voisins ? Notre porte est ouverte
A tous ceux du hameau ; toute peine soufferte
Peut trouver sous mon toit des consolations,
Des conseils, du secours, sans que nous nous lassions.

Moi, riche ? Point du tout. Mais je suis économe,
Ayant besoin de peu ; puis je sais vivre en homme
Qui recherche le mieux et songe à l'avenir.

Et, tenez, croyez-moi, mon vieux Jean, pour finir,
Quittez votre routine et changez de méthode.
Votre étable sans air, sans jour, est incommode ;
Ouvrez une fenêtre, élevez le plafond.
Que le purin, plus loin, coule en un trou profond.
Donnez aux animaux plus de fraiche litière ;
Les forêts d'alentour fournissent la fougère ;
C'est bon et peu coûteux. Reblanchissez les murs.
Et voulez-vous des foins plus drus, plus sains, plus mûrs ?
Que vos rigoles soient plus souvent nettoyées,
Plus profondes encore et sous les eaux noyées.
Voyez ce mauvais coin, défoncez le terrain ;
Là, jetez de la cendre, ici, de chaud purin.
Ensuite, à mon avis, changez votre fumure,
Et variez l'engrais suivant chaque culture.
Autre système encor pour vos assolements.
Vous devez alterner au moins tous les trois ans.
Et ne laisser chez vous ni jachère ni friche :
Quand on la nourrit bien, la terre n'est pas chiche.
Pauvre ou forte, il vous faut apprendre à l'amender,
Et le travail constant lui peut tout demander.
Venez me consulter : je suis prêt à vous dire
Tous les secrets de l'art des champs, car c'est le pire
Que d'aller à l'aveugle en tout ce que l'on fait. »

Interrompu par Jean que la honte étouffait
Autant que la colère, il reprit : « Sans rancune,
Père Jean ; ce n'est pas par mauvaise fortune
Que nous nous rencontrons ici, dans ce chemin.
Vous vous trompiez sur moi. Je suis sûr que demain,
La nuit portant conseil, vous saurez reconnaître

Que, si je suis sorcier, on peut comme moi l'être
Aussi facilement par les mêmes secours.
Au revoir. »

Le vieux Jean, à ce sage discours,
Ne sut répondre un mot. Furieux, muet, pâle,
Dans sa gorge sifflante il ne trouva qu'un râle,
Et quand il eut repris l'usage de la voix,
Cyrille avait déjà tourné le coin du bois.
L'injure qu'il jeta se perdit dans l'espace,
Ainsi que la lueur sinistre de sa face.

II

LA GRANGE NOTRE-DAME

Cyrille oublia tout en voyant sa maison.
C'est là qu'est tout son cœur. Son but, son horizon,
C'est ce toit adoré qui renferme une femme,
C'est un berceau béni qui prend toute son âme.
Elle est là sa Marie, au seuil ; elle attendait
Avec le cher enfant, qui de loin lui tendait
Ses petits bras. « Ma fille, avez-vous été sage,
Dit-il en l'élevant joyeux vers son visage?
Avez-vous bien appris votre prière à Dieu ?
Il faut bien le prier pour les autres, au lieu
De demander pour nous, comme tu fais, Marie.
Dieu semble nous charger de ses dons. Oh! prie
Pour le remercier, mais surtout pour tous ceux

Qui, dans leur ignorance, au bien ferment les yeux. »

Cyrille est un enfant des bords de la Cleurie.
Dans une fête, un jour, il avait vu Marie.
Ils s'aimèrent, et comme il était sérieux,
D'une bonne famille, instruit, laborieux,
Econome surtout, on l'accueillit pour gendre.
La mère de Marie était veuve. Peu tendre
Pour ces tas d'amoureux qui regardent la dot
Avant de voir la fille, elle prit le bon lot.
« Je sais que Cyrille est pauvre, lui disait-elle,
Mais il est brave, honnête, et moi, je suis mortelle ;
Il saura ménager le bien qu'il recevra,
Et soutenu par toi, son travail l'accroîtra.
Comme mon pauvre vieux — que Dieu garde son âme ! —
Son cœur ne connaitra que l'amour de sa femme.
Sois heureuse ! » Et ses yeux se remplissaient de pleurs
Au souvenir des jours, où de tant de bonheurs,
Jeunesse, amour, travail, le ciel l'avait comblée,
Bonne mère ! Aujourd'hui que Dieu l'a rappelée,
Chaque pauvre la pleure encore, et ses enfants
Conservent dans leurs cœurs ses traits toujours vivants.

Leur rustique maison reste le pur modèle
Des granges du vieux temps. La joyeuse hirondelle
Sous les poutres du toit a suspendu son nid ;
Dans leur sécurité, tous deux, Dieu les bénit.
Une niche, creusée au-dessus de la porte
Et sous un lierre épais cachée à demi, porte
Une vierge pressant son doux fils dans ses bras.
Partout chaque fenêtre, étroite, au linteau bas,

Défend l'intérieur contre tous les outrages
Des feux d'été, des vents d'hiver et des orages.
Ce petit manoir est seulement étagé,
Comme en un temple grec, d'un fronton allongé
En planches de sapin que le temps a noircies,
Laissant à peine au jour de faibles éclaircies.
Vis-à-vis de l'entrée, une vive fontaine
Coule éternellement dans les troncs creux d'un chêne;
C'est pour la ménagère un commode lavoir,
C'est pour chaque visage et cuvette et miroir.
Là viennent s'abreuver sept belles vaches rousses,
Fécondes en bon lait, familières et douces.
Le soleil sur le pré sèche un beau linge blanc,
Et le chien partout jette un regard vigilant.

Marie aime les fleurs. Autour de sa fenêtre,
Celle où du soir plus doux la lumière pénètre,
Un rosier blanc s'attache et grimpe jusqu'au toit.
Les fuchsias, les fleurs, qu'à l'approche du froid
Elle rentre avec soin dans des vases de terre,
Forment sur la pelouse un élégant parterre
Avec la giroflée et l'œillet. Son mari,
D'un treillage léger, leur a fait un abri,
Où les liserons bleus suspendent leurs calices.
Pour l'embellir, ce sont là les seuls artifices
Qu'une femme ait pu mettre en cet âpre séjour.

Tout respire la paix, l'innocence et l'amour
Dans leur intérieur, où le goût de Marie
A celui d'un époux si simple se marie.
La cuisine, à la fois salle à manger, salon,
Prend vue entièrement sur un charmant vallon

Qu'on ne soupçonne pas dans ces hauteurs perdues,
Contre l'âpre saison par les bois défendues.
Souriantes quand l'août les revêt de clartés,
Ces obscures maisons ont aussi leurs beautés.
Mai couvre leurs vergers de sa neige odorante ;
Des prés et des forêts la senteur énivrante
Rafraîchit tous les fronts vers la terre penchés,
Et les toits sont bénis, du ciel plus rapprochés.

Au fond, sur un dressoir, une antique vaisselle,
Héritage pieux de famille, ruisselle
En bel ordre, soupière, assiettes, plats à fleurs,
Où l'art naïf éclate en brutales couleurs,
Et dont on ne se sert qu'une fois dans l'année.
Sous son large manteau, la vaste cheminée
Qu'illumine un feu clair, abrite en même temps
Les deux frugals soupers des bêtes et des gens,
Les deux moitiés d'un porc, des jambons dont s'exhale
Au loin l'âcre fumet. Au milieu de la salle
Se dresse, blanche et nette, une table en sapin
Où sous un linge épais se dissimule un pain
Qu'on coupe au mendiant, au vieillard qui se traîne.

Là, se font les repas six jours de la semaine,
« Mais comme le dimanche est le jour du Seigneur,
Dit gravement le maître, il lui faut rendre honneur,
L'agape se fera dans notre sanctuaire. »
Il appelait ainsi la chambre séculaire,
Vénérable, où déjà trois générations
D'hommes, marchant droit dans les mêmes sillons,
Ont, sur la même couche, à Dieu rendu leur âme.

De ces âges passés seule il reste une femme,
Comme ses aïeux pure et grande simplement.
Pourtant il en avait changé l'ameublement.
Dans la modeste dot que lui fixait son père,
Un arbre vigoureux, d'un bois que rien n'altère,
Un noyer de cent ans avait été compris.
Jeune, amoureux, Cyrille en a senti le prix.
Il l'abat, le travaille, habile, infatigable,
Si bien qu'avant un an, buffet, sièges et table,
Et le lit nuptial, tout est fait de sa main.
Sanctuaire adoré, chaste, où tout lendemain
Ressemblait à la veille, heureux, serein, tranquille,
Où toute chose avait l'air de l'antique idylle.
Le berceau de l'enfant achève le tableau;
Marie en avait fait son plus riche joyau.

Et qu'elle-même est belle! En tout temps souriante,
Ménagère attentive et mère patiente,
Elle ordonne, elle agit, veille à tout, est partout,
La dernière au repos et dès le jour debout.
Une seule servante avec elle partage
Les travaux de l'étable et les soins du ménage.
De simples vérités son juste sens nourri
En toute chose peut comprendre son mari.
Pourtant, instruite mieux qu'on ne l'est au village,
Elle a de son patois gardé le vieil usage,
Du moins entre voisins, avec les montagnards,
Qui pour elle, autrement, n'auraient que des brocards.

Une fleur au corset, douce coquetterie
Qui sied à sa jeunesse, pare seule Marie.

Elle ignore ses traits si doux, son teint vermeil
Et ses bras demi-nus dorés par le soleil.
Son mari, son enfant, voilà toute sa joie,
Et pour leur bonheur seul tout son cœur se déploie.
Sa fille, par la jupe attachée à ses pas,
Babille et rit et chante; elle ne connait pas
Les pleurs que pour un rien verse un enfant maussade,
Son plus gros mal s'apaise avec une embrassade.
Personne ne punit sa curiosité;
Elle va, vient, regarde, et sa naïveté
Fait sourire. On répond à ce qu'elle demande.
Elle sait dire tout! « Quand elle sera grande,
Dit Marie, — elle n'a que trois ans, pensez donc! —
Elle aura de l'esprit et du cœur; sur son front,
Dans ses yeux, ça se voit; et, comme a fait ma mère,
Je lui veux un mari qui ressemble à son père. »
Puis fière, elle l'embrasse, à plaisir soupirant,
Puis la donne à son père, et rit et la reprend.

Aussi que de jaloux tant de bonheurs soulèvent!
Amoureux évincés, gens ignorants qui grèvent
D'hypothèques leurs biens, piliers de cabarets
Qu'il ne hante jamais et qu'il fuit sans regret.
Les filles sans mari en grossissent le nombre,
Coquettes autrefois, maintenant d'un air sombre
Jetant un œil furtif vers la grange, où celui
Qu'elles ont dédaigné règne heureux aujourd'hui,
Et pour venger leurs fils des mépris de Marie,
Les mères contre eux vont semant la moquerie.

Sur Cyrille, au hameau, jasent les ignorants.
Quoi! ce conscrit saurait vaincre les vétérans!

C'est un savant, dit l'un ». — « Un sorcier, disent d'autres;
Il marmonne toujours certaines pâtenôtres,
Qui lui donnent le prix sur nous, honnêtes gens. »
— « Ce n'est qu'un « raffiné » font les plus indulgents,
Un « monsieur », car il parle en français à sa fille
Et rougirait de boire avec nous sa roquille. »

Aux superstitieux alléguant des raisons,
Jean frappait les esprits par ses comparaisons :
« Oui, Cyrille commande à la pluie, aux nuages,
Aux vents, à la rosée, au soleil, aux orages.
Tandis que nous souffrons de ses enchantements,
Il détourne, il appelle à lui les éléments.
Si le ciel trop brûlant assèche nos prairies,
Les siennes sont toujours vertes et bien fleuries.
Notre seigle vient mal ? il est maigre ? Tant pis !
Le sien est vigoureux et se charge d'épis.
Et le fruit qui se gâte ! Et les pommes de terre
Qui pourrissent chez nous, quand chez lui tout prospère !
Ah ! je ferai, pardieu, mon affaire de lui,
Je saurai bien s'il prend dans l'enfer son appui.
Mais qu'il m'ôte mon sort ! Sinon, qu'il prenne garde ,
— La fureur éclatait sur sa face hagarde —
J'ai ma hache ; jamais sans elle je ne sors.
Je le jure, œil pour œil, dent pour dent, corps pour corps,
Comme dit le curé, quand il nous prêche en chaire. »
Et son rire stupide était un commentaire
Intelligible à tous, et tous riaient aussi,
N'attachant à ce mot de haine autre souci.

III

HAINE ET SUPERSTITION

Suivant droit son chemin, Cyrille laisse dire.
Il travaille, étudie, observe ; il ne s'inspire,
A sa terre donnant les meilleures façons,
Que de l'expérience et des bonnes leçons.
Sur une planche, il a dans une vieille armoire
Des volumes divers de science et d'histoire.
Il lit un peu de tout à ses moments perdus,
Et tant de savoir rend ses voisins confondus.
Il sait — ô pauvres gens ! c'est toute sa magie —
Un peu de botanique et de géologie.
Adoptant, s'ils sont bons, les principes nouveaux,
Il rejette toujours ce qui lui paraît faux.
Pour toute chose enfin il s'est mis à l'école
Et suit tous les travaux du comice agricole.

Des éléments divers fournis par son terrain
Et sa grange, « produit de ses fosses, purin,
Tourbe, marne, débris végétaux », il sut faire
Un compost, un fumier parfait, qui de sa terre
Eut en moins de trois ans augmenté la valeur.
Produisant un fourrage abondant et meilleur,
Il accrut son bétail de trois nouvelles têtes.
De ses premiers efforts telles sont les conquêtes.

Mais sans prétention, comme sans vanité,
Simple, il veut rester tel qu'il a toujours été.
Dans son obscur hameau, perdu sur une cime,
Où, loin de s'élever, l'esprit pusillanime
Dans les ténèbres vit toujours, où le travail
Apre, rude, incessant, n'a d'autre gouvernail,
De suprême soutien que l'aveugle routine,
Lui, qu'une volonté consciente domine,
Il crut un jour pouvoir, parmi les jeunes gens,
Ceux que l'on avait dits les plus intelligents,
Et que n'animait point un souffle rétrograde,
Trouver quelques amis, au moins un camarade
Capable d'accueillir, de donner un conseil.
Il rencontra partout des esprits sans éveil,
Des cœurs bons, il est vrai, sans fiel, sans sècheresse,
Mais des cerveaux durcis dans leur longue paresse,
Des gens à tout progrès rebelles, méfiants,
A la réflexion fermés, insouciants,
Et, comme leurs aïeux, suivant la même ornière.

Cyrille s'isola. Sa grange hospitalière
S'ouvrant toujours à tous, il ne s'enferma pas
Dans un bonheur étroit, un égoïsme bas,
Et si l'isolement lui donnait cette joie
Que son cœur sur les siens tout entier se reploie,
Il ne repoussait pas ceux qui venaient à lui,
Il ne refusait pas aux pauvres son appui ;
Il avait pour chacun le même bon sourire,
Le même ton affable, et toujours, pour tout dire,
La gaîté rayonnait autour de la maison ;
Les noirs sapins, les prés en fleurs, le vert gazon,

Les buissons, les rochers, le ciel et les visages,
Tout souriait parmi ces calmes paysages,
Et l'homme complétait ainsi par la bonté
Ce que la nature a de grâce et de beauté.

Cependant un souci trouble sa quiétude.
Impuissant à calmer la haineuse attitude
D'un vieillard trop aigri, violent et grossier,
Qui lui fait en tous lieux le renom de sorcier,
Sans affectation et sans peur il l'évite.
Dans sa méchanceté, que l'insensé médite,
Selon l'occasion, quelque dessein mauvais,
Cyrille aisément peut le croire désormais.

Non que Jean ait toujours la menace à la bouche;
Mais parfois sur la lande, inculte, âpre, qui touche
Aux deux propriétés, on l'aperçoit debout
Attendre, promenant un regard dur partout,
Hache en main. Il ressent cette inquiéte joie
Du renard ou du loup à l'affût de sa proie.
D'une proche vengeance il s'assure en son cœur
Et l'accueille déjà d'un gros rire moqueur.

Quand Cyrille parait hors de son seuil, il dresse
Son cou nerveux, son œil brille, sa main caresse
Son arme et la soulève en silence. On croirait
Voir devant le gibier surpris un chien d'arrêt.
Et pourtant arrivé jusqu'à la palissade,
— Chez ce vieillard stupide est-ce fanfaronnade,
Ou l'instinctive peur du sang humain versé? —
Il s'arrête hideux. sans franchir le fossé,

Brandissant en fureur sa hache sur sa tête.
« Viens donc, hurle-t-il, viens ; pour moi ce sera fête,
Le jour où je t'aurai tué comme un vil chien.
Tu m'as volé ; rends-moi mon bien, rends-moi mon bien. »
Cyrille regardait en plaignant sa démence,
Et, sans croire qu'il eût besoin d'une défense,
Il ne répondait mot. « L'aveugle ne voit pas,
Et le sourd n'entend rien, se disait-il tout bas ;
Jean ne saurait comprendre. Et puis, avec la brute
Le silence offre moins de péril que la lutte ».
Et triste il s'en allait reprendre ses travaux.

Cette haine n'avait ni trêve ni repos.
Du père et de la mère à leurs enfants passée,
De chaque heure, chez eux, elle était la pensée,
Le tourment de leurs jours, le trouble de leurs nuits.
Vainement « l'arrêteur » était venu depuis
Raser en croix le poil au front de chaque vache,
Et, brûlant avec eux le fléau qui s'y cache,
Dans un cercle magique enfermer la maison :
Vainement ils allaient faire mainte oraison,
Mêlant la foi chrétienne à la sorcellerie,
Aux pieds de Saint-Joseph et de Sainte-Marie ;
Rien ne les apaisait. Leur esprit aveuglé
Croyait comme autrefois leur toit ensorcelé.

On venait d'achever les foins, et les phalanges
Des ouvriers des champs, que les joyeuses granges
Dès l'aurore versaient au penchant des coteaux,
Reposaient sous leurs toits. Fourches, faux et rateaux,
Déjà réparés, prêts pour une autre bataille,

Se taisaient, suspendus à la blanche muraille.
La joie est dans les yeux comme dans tous les cœurs,
Car le plancher gémit sous les greniers vainqueurs,
Car l'air est embaumé, car sous l'herbe fauchée
Déjà sous l'herbe nouvelle et sous le vent penchée
Promet même richesse avec un ciel clément.

Chez le vieux Jean régnait un autre sentiment.
C'est que la jalousie en a banni la joie,
Et l'étouffe et le mord comme un serpent sa proie.
Sa récolte pourtant était belle; ses foins
Avaient bien répondu cette fois à ses soins.
Mais assuré qu'un sort est jeté sur sa terre,
Habitué qu'il est à ne voir que mystère
Où le succès d'autrui dépasse sa raison,
De plaintes, de soupirs il remplit la maison.

« A quoi bon, geignait-il, nos sueurs, nos travaux ?
Avec Cyrille seul finiront tous nos maux. »
Et la haine, ce fruit amer de l'ignorance,
Lui soufflait un forfait pour unique espérance.
« Jamais, disait la mère, à son fils non, jamais
Depuis qu'il est ici nous n'avons eu de paix.
C'est un jeteur de sorts. Tu l'entends toujours rire
Quand il regarde ici. Ne l'as-tu pas vu lire
Dans son grimoire, avec des plantes à la main ?
Qu'est-ce qu'il peut chercher sur les bords du chemin ?
Les herbes du bon Dieu pour lui, celles du diable
Pour nous. Antoine, il faut, cela n'est pas niable,
Pour que nous subsistions, nous défaire de lui.
— J'y songeais, fit-il. Quand ? Demain ? — Non, aujourd'hui. »

Antoine parlait peu, mais tout mot dans sa bouche
Avait je ne sais quoi de dur, de faux, de louche.
Borgne, grand, vigoureux et laid, depuis quinze ans
Il était la terreur des jeunes paysans.
L'école étant trop loin pour lui, dès son enfance
Il restait croupissant dans sa crasse ignorance.
Au livre il préférait les courses dans les bois ;
Une plume jamais n'avait sali ses doigts.
Sa mère l'adorait ainsi ; sur lui sa haine
Compte et plus librement avec lui se déchaîne.

Blandine, en tricotant dans son coin, se taisait.
Démêlant bien le faux du vrai, elle n'osait,
Tant d'un père brutal elle craignait l'empire,
Apporter un avis prudent ou contredire.
Elle montrait en tout un esprit délié,
Le séjour de l'école ayant rectifié
Les principes mauvais reçus dans sa famille.
Jean l'appelait la sotte, et d'autres la gentille.
Un peu pâle, mignonne et d'un sang délicat,
Mais farouche parfois, elle avait un éclat
Etrange dans les yeux. Sa longue chevelure
D'un blond d'argent faisait son unique parure,
Avec ses vingt-cinq ans, elle en paraissait vingt.
Jolie en sa pâleur, coquette par instinct,
Elle aimait peu Marie ; elle en était jalouse,
Comme femme plus belle et comme heureuse épouse
D'un homme qu'elle avait aimé secrètement.
Pour la tirer de mal, Blandine assurément
Eût peu fait, mais son cœur, dans la haine commune,
Ne serait pas allé plus loin que la rancune.

L'idiote, elle, riait d'un rire monstrueux
Et bête. Elle ignorait les chemins tortueux
Des fourbes malfaisants qui vengent leur querelle.
J'ai vu, dit-elle, hier, la belle pastourelle ;
Elle allait au village, un panier sous le bras.
Mère, vous m'avez dit : « Lorsque tu la verras
Passer sur le sentier qui mène à notre grange,
Va, n'examine rien, prends ta fourche, et nous venge. »
J'ai fait ainsi. Vers elle en hâte j'ai couru,
Mais déjà sous le bois elle avait disparu.
Sans ça, mère, j'aurais bien frappé, n'ayez crainte ».
A l'entendre parler ainsi sans nulle feinte,
Son père, ce jour-là, lui trouva de l'esprit ;
Pour la première fois peut-être il lui sourit.

IV

LE GUET-APENS

Ce même soir, après un jour de labeur rude,
La quenouille à la main, suivant son habitude,
Marie, avec sa fille, assise près du seuil,
Ecoutait, en causant, la chanson du bouvreuil,
Et le grillon des champs et l'eau de la fontaine,
Monotone concert, chanson vague, incertaine,
Que ramène au hameau chaque beau jour d'été.
Le vieux Nol, son bon chien, en silence planté
Devant l'enfant, semblait demander un sourire,
Attendre, pour jouer, un geste, un mot et dire :
« Viens-tu ? l'herbe est épaisse et plus doux le soleil ».

La mère dit : « Enfant, c'est l'heure du sommeil,
« Il est tard. Nol, va vite au-devant de ton maître. »

L'enfant couché, Marie, auprès de la fenêtre,
Sans quitter son fuseau, sur le banc vint s'asseoir,
S'abandonnant, heureuse, aux charmes d'un beau soir,
Comme lui souriante et comme lui tranquille.
Elle pressait l'ouvrage et, sous son pouce agile,
D'un fil égal et doux le fuseau se chargeait.
Les yeux vers les sentiers tournés, elle songeait
Au cher époux absent qu'attardait une affaire,
Au bel enfant qui dort, à celui qu'elle espère,
Dont la vie en ses flancs commence à tressaillir,
A ceux qui ne sont plus, triste et doux souvenir,
Et, laissant sa pensée errer sur toute chose,
Donnait tout son parfum, comme une fleur éclose.
Puis, tout à coup, son cœur au dehors éclata,
Et, dans la paix du soir, Marie ainsi chanta :

C'était une belle brune,
Filant au clair de la lune,
Qui laissa choir son fuseau
Sur le bord d'une fontaine,
Mais courant après la laine,
Plongea la tête dans l'eau.

Et se noya la pauvrette.
Car à sa voix trop faiblette,
Nul ne connut le péril.
Puis assez loin ses compagnes,
Parmi les vertes campagnes,
Gardaient leur troupeau gentil.

Oh ! trop cruelle aventure !
Oh ! mort farouche et trop dure,
Puisque le brillant flambeau,
Tout prêt pour son hyménée,
Au lieu du lit, l'a menée
Au noir séjour du tombeau !

Mais en souvenance bonne
De la bergère mignonne,
Emus de pitié, les dieux
Ont, en belles pierres blanches,
Sous l'ombre des jeunes branches
Changé l'émail de ses yeux.

La terre et l'air, émus de ce chant simple et tendre,
Autour d'elle semblaient se taire pour l'entendre,
Et l'étoile du soir, dans la poussière d'or
Du couchant scintillait, qu'elle chantait encor.

De scn côté Cyrille avait quitté Saulxures.
Sous ses pieds affermis dans de fortes chaussures,
La poussière volait en nuages épais.
Il allait le front haut. Une sorte de paix
Fière et douce, aux beautés de tout un paysage
Grandiose et riant, semblait conformer son visage,
Où brillait le bonheur d'un jour si bien rempli
Et le contentement du devoir accompli.
C'est qu'il avait signé, par devant le notaire,
L'achat, argent comptant, d'une nouvelle terre,
Acquérant d'un voisin, décédé sans enfants,
Sa grange étroite avec tous ses prés et ses champs.

Il pensait longuement à Marie, à sa fille,
A l'espoir d'ajouter bientôt à sa famille
Un fils, car c'est un fils qui lui naîtra, bonheur !
Comme celui de Jeanne, il formera son cœur.
Compagnon de sa vie et son aide fidèle,
Il deviendra des fils des champs le vrai modèle.
De quels trésors d'amour et de quelle moisson
De jours dorés le ciel remplira sa maison !
Et s'il en vient encor d'autres, la Providence
Saura d'un doigt léger redresser la balance.

Dans l'heureuse pensée où son esprit se perd,
Et prenant un chemin d'ombres fraîches couvert,
Il gravit, sans hâter le pas, la rude sente
Qui sinueusement et longuement serpente
Au flanc de la montagne abrupte en son contour.
Au sommet, il retrouve et l'espace et le jour.

Il s'assied au soleil sur une roche grise,
En essuyant son front que rafraîchit la brise.
C'était un de ces soirs dont la sérénité
Charme, attendrit le cœur et l'emplit de bonté.
Les rayons du couchant, en inondant le faîte
Des hauts monts, leur donnaient l'éclat d'un jour de fête.
Tout a pris un aspect doux, riant et joyeux.
Il respire l'air embaumé de ces lieux ;
Il suit au ciel le vol des vives hirondelles,
Ecoute sur les fleurs des bourdonnements d'ailes,
Le doux frémissement des feuilles dans les bois,
Un fouet qui claque au loin, et les confuses voix
Qui roulent vaguement dans le fond des vallées,

Le murmure des eaux et les lentes volées
De la cloche du soir rappelant l'homme à Dieu.
Oh ! déjà que de fois, et dans ce même lieu,
Où le regard est libre et l'homme solitaire,
Où se taisent sans nom tous les bruits de la terre,
Il a vu se plonger dans l'ombre le soleil,
En jetant pour adieu son doux rayon vermeil,
Comme un sourire ami qu'on reverra le même !
Non pas qu'il soit poète ou rêveur, mais il aime
L'éclatante splendeur qui, de la terre aux cieux,
Dans les grands soirs d'été, saisit l'âme et les yeux,
En son rêve, devant l'éblouissant spectacle,
La nature lui semble un divin tabernacle,
Et ravi, le cœur plein, avec émotion,
Il unit la prière à l'admiration.

Mais au front de l'azur une première étoile
Vient de briller. Le ciel, couvert d'un plus doux voile,
Qui pend sur l'horizon, frangé de pourpre et d'or,
Et la terre calmée ont plus de charme encor.
Il veut partir, il reste, il admire en extase
Les profils noirs des pins sur le fond de topaze
Dont les derniers rayons du soleil disparu
Enflamment le couchant.

Cependant il a cru
Sous les buissons entendre un bruit près de sa route.
« Ah ! fit-il en riant, quelque lapin qui broute. »
Non, quelqu'un est là, près, soigneux de se cacher,
Et les pieds nus, de peur qu'on l'entende marcher,
Du regard il épie et guette de l'oreille.
Est-ce un contrebandier ? Quelque garde qui veille ?

C'est un homme à l'affût, sans armes et les yeux
Sur sa proie attachés, muet, mystérieux.
Que Cyrille ait bougé, le guetteur, souple et louche,
Derrière les fleurs d'or des grands genêts se couche,
Immobile, sans souffle, et, comme mort, attend,
Puis fait un pas, ou rampe, écoute et puis reprend
Son invisible marche en silence, dans l'ombre.
Cyrille n'a rien vu de cette scène sombre.
Oubliant tout devant les grandes visions
Qu'étale la nature en ses effusions,
Il n'a rien entendu.

Voilà que dans l'espace
Les formes, les couleurs, les aspects, tout s'efface,
Et l'heure du retour a dès longtemps sonné.
De ses mille astres d'or le ciel illuminé
Vient seulement enfin l'éveiller de son rêve.
Il reprend vite en main son bâton et se lève,
Surpris de son retard, mais le cœur égayé.
Il fait trois pas à peine, il tombe foudroyé,
Corps inerte, frappé d'une main invisible.
L'homme mystérieux, dont il était la cible,
Par derrière, sur lui, d'un bond s'était lancé,
Et d'un coup sur la tête il l'avait terrassé.
Le traître, dans l'élan furieux qui l'anime,
Tombe à son tour et roule auprès de sa victime,
Laissant choir par bonheur, dans l'herbe du chemin,
Un énorme caillou qu'il tenait à la main.
Remis sur pied, il frappe encor ; sa bouche impure
Vomit entre les coups l'ironie et l'injure :
« Assassin et voleur des plus honnêtes gens,
Tiens, sois maudit et meurs, et que les indigents

Faits par toi, chien damné, reprennent du courage.
Moi, je pourrai demain jouir de mon ouvrage. »
Et poussant du talon le corps inanimé,
Il ricane, croyant son crime consommé.

Cyrille, qui n'était qu'étourdi, se soulève
Lentement; son regard, noyé comme en un rêve,
Reconnaît l'agresseur obscurément. « C'est toi ? »
Fait-il. L'autre, à ces mots, d'abord pâle d'effroi,
Retourne à sa victime, et vil et misérable,
Il allait l'écraser comme un ver sur le sable,
Quand le ciel s'emplissant d'une étrange lueur,
Eclaira tout à coup cette scène d'horreur.
Il frémit, comme si l'œil de la conscience
Regardait fixement son œuvre de vengeance.
Derrière le Hohneck, la lune à l'horizon
Montait, muet témoin de cette trahison,
Et Cyrille, épuisé, retombe sur la terre.
L'homme prend peur; troublé, redoutant le mystère
Dont l'entourent ce mort, le silence, la nuit
Et l'astre à la lueur sanglante, il tremble, il fuit;
Le front penché, glissant à pas lourds sous les ombres
De l'arbre et du buisson, il cherche les lieux sombres,
Loin des sentiers, de peur de voir et d'être vu.

Jamais à tout le crime, aveugle, n'a pourvu.

V.

LE RETOUR

Le bon Nol n'avait pas tardé de disparaitre.

En prenant le chemin qu'avait suivi son maître,
Il fouillait, explorait l'espace du regard
Et ne donnait son temps ni sa course au hasard.
En hôte habituel des monts et de la plaine,
D'un flair habile, il cherche, et la piste l'amène
Au sentier sinueux qui rampe sous le bois ;
Sûr de la trace, il vole, et ses joyeux abois
Roulent, rompant la paix de cette nuit sereine.
Il arrive au plateau sans voix et sans haleine,
Au moment où la lune apparaît sur les monts.
Le bruit, comme l'instinct, le guide ; en quelques bonds
Il est près de son maître et le voit sur la terre
Immobile et sanglant. Il recule. Au mystère
Qui l'entoure, au silence, il sent un ennemi.
Son maître n'entend plus et n'est pas endormi !

Dans le sourd froissement des feuilles et de l'herbe
Son oreille a perçu des bruits de pas. Superbe
D'audace et de fureur, il poursuit le fuyard,
L'assassin apeuré, sans armes, qui, hagard,
Tente en vain d'éviter la terrible morsure
De l'animal vengeur. Mais Nol, d'une dent sûre,
Le saisit, le déchire, et vêtements et chair,
Lambeaux ensanglantés, suivent ses crocs de fer.
L'un rugit de douleur, et l'autre sur sa proie,
Indomptable, s'acharne ; il hurle, il mord, il broie,
La lutte remplit l'air de clameurs et de bruit ;
Et dans l'azur plus clair la lune au ciel reluit.

« Nol ! Nol ! » dit une voix qui se perd dans l'espace,
Comme un soupir léger dans l'orage qui passe.

C'est Cyrille, qui croit achever un sommeil,
Et qui dans la stupeur d'un douloureux réveil,
Reconnaissant la voix de son ami fidèle,
Cherche des souvenirs et vaguement appelle.
Comme l'oiseau qui tombe aux mains de l'oiseleur,
Il se sent pris vivant d'une immense douleur;
A peine des objets voit-il l'obscure image.
La fraîcheur de la nuit qui baigne son visage,
Le lieu, les cris confus et le mal qui le tord,
Tout le rappelle à lui. D'un violent effort
Il se dresse à demi; sa bouche et sa narine
Respirent un air pur qui gonfle sa poitrine.
Une main appuyée au sol et l'autre au front :
« A moi, Nol! » cria-t-il. Nol, qui l'entend, répond
Par un clair aboiement de joie, accourt, s'élance
Vers son maître en pleurant, et dans sa turbulence,
— Bonheur tout à la fois et consolation —
Il sait lui dire aussi quelle punition
(Sa gueule tout en sang l'eût assez fait connaître)
Sa dent vient d'infliger au misérable traître.

Cyrille a pu puiser d'une tremblante main
Au ruisselet plaintif qui borde le chemin.
L'onde versée à flots sur son front le soulage
Et lave le sang noir qui couvre son visage.
Cependant sur ses yeux passe un voile; un moment
Sa tête sur son cou retombe lourdement.
Il lutte. Sa pensée entrevoit ton image,
O Marie, et s'armant d'un suprême courage,
Il se lève, appuyé sur Nol; il est debout.
Aux veines de son front qui brûle, le sang bout.
Et tantôt plein d'espoir, tantôt en proie au doute,

Il va. Que les douleurs rendent longue sa route!
L'air est humide et froid, mais sous le ciel serein,
De sa blanche clarté la lune, dans son plein,
Guide sa marche lente et pénible. Il essuie
L'abondante sueur de son front et s'appuie
Aux spectres de granit énormes, effrayants,
Qui bordent le chemin en longs alignements.
Et Nol, en gémissant, le suit ou le devance,
Et haletant revient, et de nouveau s'élance
Vers la demeure avec de tendres aboiements.

D'un avide regard, Cyrille par moments,
Dans le voile léger d'une brume naissante
Sonde au loin l'horizon; il reconnaît la sente
Qui pour mener chez lui coupe au court un pré vert.
Il appelle; sa voix à quelques pas se perd.
A travers le brouillard, il voit enfin paraître
Son toit béni du ciel. Derrière une fenêtre
Une lumière passe et s'agite. Attendri,
Dans sa joie oubliant les coups qui l'ont meurtri,
Il court, les bras tendus, mais la douleur l'arrête.
C'est Marie en effet qui veillait inquiète
D'un retard que jamais elle n'avait connu,
S'étonnant que Nol même eût été retenu.
Puis elle s'en venait au seuil, interrogeant
Les bruits, la brume et l'astre au doux reflet d'argent;
Partout la paix, et près de sa lampe fumeuse
Elle s'en retournait triste, silencieuse,
Et le fuseau restait immobile à ses doigts.

Mais elle a tressailli; de Nol, oui, c'est la voix.

Elle vole, et voyant comme une ombre effacée :
« C'est toi, c'est toi, dit-elle anxieuse, empressée ? »
Au hangar, où cette ombre a déjà disparu,
— Est-ce un jeu du brouillard subitement accru ? —
Heureuse elle accourait, quand soudain à sa vue
Paraît Cyrille. Il veut, ô douleur imprévue !
Prendre une allure libre et son ton familier ;
« C'est moi, fait-il ; le temps n'est pas hospitalier
Ce soir ; ne restez pas dehors. » Et sa voix râle.
Ils entrent. « Qu'avez-vous, ami ? Vous êtes pâle.
Dieu ! du sang sur la blouse ! et du sang aux cheveux !
Où blessé ? Parle, ami. Je sais, je puis, je veux
Etre forte pour toi, pour ce fils qui doit naître.

A ce doux mot d'espoir, Cyrille veut paraître
Indifférent au mal qui l'étreint, mais ses yeux,
Sans vie et sans rayons, jettent, muets adieux,
Autour de lui, sur elle, une lueur dernière,
Puis semblent pour toujours éteints à la lumière.
De froid et de douleur son corps raidi, glacé,
Sur un siège de bois devant l'âtre affaissé,
Son regard immobile, égaré dans le vide,
Sa joue ensanglantée et sa lèvre livide,
Lui donnent d'un cadavre et l'aspect et l'horreur.
Marie, à ses genoux, pâle, mais sans terreur,
Sur le sein de Cyrille a pressé son oreille ;
En retenant son souffle, elle écoute et surveille
Les mouvements légers de son cœur, et sa main
Cherche les battements de son pouls incertain.
« Oh ! tu vivras, ami ; réveille-toi, dit-elle. »
Et des plus tendres noms, ardente, elle l'appelle,
Caressant de ses pleurs, entourant de ses bras

L'être cher qu'elle veut arracher au trépas.
Le foyer où s'allume une épaisse ramée,
Et les embrassements de cette épouse aimée,
Qui voudrait lui verser tout le sang de son cœur,
Rendent au malheureux la vie et la chaleur.
Son œil reprend sa flamme ; il regarde, il respire ;
Sur celle de Marie avec un doux sourire,
Il repose sa tête. « Oh ! fait-il, je suis mieux,
Car je retrouve tout sur ton front radieux,
Je le sens, près de toi, tout en moi se ranime,
Et je crois que ta main m'a tiré d'un abime.
Va ce n'est rien de grave. Une chute, la nuit,
Le froid. . . je ne sais plus ; la mémoire me fuit.
— « Non, non, ne parle pas, reprend Marie heureuse.
Du repos, du sommeil, cette nuit douloureuse
Sera vite oubliée, et puis tu me diras
L'aventure plus tard. Viens, ami, prends mon bras.
Avec cette boisson chaude et reconfortante,
— Et si je le permets, — demain l'aube naissante
Te reverra debout. » D'un serrement de main
Cyrille répondant boit à longs traits le vin
Par le miel adouci, dans la tasse fumante.
Sur sa femme appuyé, comme aux bras d'une amante,
Souriant, l'œil humide, avant de reposer,
Au front de son enfant il veut mettre un baiser.
De peur de l'éveiller, des lèvres il l'effleure,
Et le clocher voisin sonna la douzième heure.

Le vieux Nol, troublant seul le calme du foyer,
Durant toute la nuit ne cessa d'aboyer.

VI

NOUVEL INCIDENT

Pour la première fois nul d'eux ne vit l'aurore.
Le soleil a fondu la brume, il baigne, il dore
Et les faîtes des monts et les nids et les toits.
L'air sonore s'emplit des murmures des bois,
Des voix des travailleurs, des cris de l'hirondelle
Qui fuit et plane et joue et vogue à tire-d'aile.

Seule dans le hameau, comme encore dans la nuit,
La grange Notre-Dame est sans vie et sans bruit.
Brunette, la servante, autour fait le silence,
Va de l'âtre au hangar, endort la turbulence
Du bon Nòl, en travers de la porte couché,
L'œil sombre, les naseaux fumants, effarouché;
Puis de Marcel aidée, elle a fait tout l'ouvrage,
Trait le lait du matin et soigné le fromage
Et l'étable et la soupe, et des pleurs dans les yeux,
Lui raconte à mi-voix le fait mystérieux
Du retard de leur maître, et qu'au bruit descendue,
Voyant déjà la mort sur ses traits répandue,
Tremblante, elle a pris peur et n'a pu tout savoir,
Qu'elle craint un malheur trop facile à prévoir,
Qu'Antoine et le vieux Jean ont cherché leur vengeance,
Qu'ils ne passent jamais que l'œil plein d'arrogance;
Leur rire est menaçant. « Et tenez, ce matin,
En allant au hangar chercher un fagotin,

J'ai trouvé — Quelle peur j'ai là ! — des allumettes
Qui ne ressemblent pas aux nôtres. Vous êtes
Fumeur, regardez-les ; non ? ce n'est pas à vous ?
Marcel, restez ce soir. La porte vérouillée,
J'aurais peur ; nous ferons ensemble la veillée. »

Marcel, garçon prudent, réfléchi, se taisait
Durant le long récit que Brunette faisait,
Détaillant, reprenant mille fois chaque chose,
Sans permettre jamais à sa langue une pause,
Et laissant déborder son esprit ingénu.

Dès l'aube, à son travail, Marcel était venu.
Cyrille, qui voyait croître son industrie
Et voulait ménager les forces de Marie,
Depuis trois mois déjà se l'était attaché.
Il l'employait à tout, l'envoyait au marché,
Au moulin, sur les prés, au labour, à la ville,
Et Marcel se montrait en toute chose habile.
Charron de son état, n'ignorant nul métier,
Serrurier, tisserand, au besoin sabotier,
Naguère caporal au vingtième de ligne,
Il était devenu l'homme de la consigne,
Pour dire mieux encor, l'homme du dévouement.
Chaque jour le prouvait. Passé du régiment
Chez Cyrille aux travaux si rudes de la terre,
De l'oisive chambrée à l'exercice austère
Qu'exigent la montagne et la dure saison,
Seul au monde, il avait pour unique horizon
Le devoir. Un besoin singulier de connaître,
Outre l'affection, l'attachait à son maître ;

A le voir faire et dire, il sentait se hausser
Son esprit et son cœur, et rien qu'à le penser,
Il en était tout fier. Il aimait la science
Ou plutôt il voulait avoir l'intelligence
Et la raison des faits ; c'est le commencement
Du savoir, et c'en est la fin également.

Cyrille se plaisait à l'instruire, et lui-même
S'instruisait aux leçons d'un élève qu'il aime,
Dont il saura se faire un véritable ami ;
Et dans ses sentiments chaque jour affermi,
Il voulut l'établir — généreuse surprise ! —
Gardien de la maison nouvellement acquise,
En hôte familier, plutôt qu'en serviteur.
« Sans parents et sans biens, il lui faut un tuteur,
Disait-il en riant ; et, bien mieux, si ma fille
Avait l'âge, il serait bientôt de la famille. »

Mais Marcel ignorait ces rêves d'un grand cœur,
Et d'ailleurs, trop heureux pour songer au bonheur,
Et gaîment résigné, ce fils de la montagne,
Qu'aux heures du repas nul souci n'accompagne,
Se laisse vivre, sûr du pain de chaque jour,
Et fier de l'amitié qu'il reçoit en retour
De son attachement à de si dignes maîtres.

Il songeait, et voilà que s'ouvrent les fenêtres,
Et Marie apparaît aux rayons du soleil,
Non plus, comme au matin, le visage vermeil,
Ayant une chanson au cœur ainsi qu'aux lèvres,
Mais pâle et dans les yeux roulant le feu des fièvres

D'une trop longue nuit d'angoisse et de terreur.
Marcel pourtant la vit sourire avec douceur,
Quand le jour pénétrant son regard et son âme,
Eût semblé lui verser la chaleur de sa flamme,
Sans chasser de son front, par la veille pâli,
Les nuages cachés dans un sombre repli;
Il pouvait, sur sa joue à sa main appuyée,
Lire plus d'une larme en secret essuyée.

Marcel ému s'avance, et doute en la voyant,
Et, comme elle faisait, prend un air souriant :
« Nous n'aurons pas besoin de médecin, dit-elle;
Il va bien, la blessure est loin d'être mortelle.
Oui, Marcel, sa vigueur a défié les coups.
Il saura maintenant comment traiter les loups
Qui l'allaient dévorer. Tu sais cela; Brunette
A dû t'en parler, et partout, vois, le répète.
(Elle montrait la fille arrêtant le facteur
Et pérorant avec de grands gestes d'acteur.)
Les hameaux, le village, en peu sauront l'histoire;
Puis en l'exagérant on la fera mieux croire.
C'est la seule justice où mon esprit se prend.
Allons, entre, Marcel, car Cyrille t'attend. »

Brisé, mais l'âme forte, étendu sur sa couche,
Blême, Cyrille peut à peine ouvrir la bouche.
Le feu ne brillait plus dans son œil endormi;
Mais la voix, mais la main de ce sincère ami
Mettent dans son regard une nouvelle flamme.
« Un défenseur de plus pour ma fille et ma femme,
Murmure-t-il; j'y compte. » — « Oh! je vous vengerai,

Maître, lui dit Marcel ; tenez cela pour vrai. »
Cyrille simplement et secouant la tête :
« Ce n'est qu'aux cœurs méchants que la vengeance est fête,
Répond-il. D'où nous vient la justice ? de Dieu.
La vengeance est de l'homme. Il n'est rien au milieu.
Il faut choisir. Par l'une on élève son âme ;
Par l'autre on la rabaisse. Ou l'estime, ou le blâme. »
Et sa voix douce entrait dans le cœur de Marcel
Comme un étrange bien. Jamais dans son missel
L'honnête homme n'avait remarqué ces pensées,
Baume et parfums divins pour les âmes blessées.

Ce noble oubli de soi, ce langage clément
Le tenaient confondu, muet d'étonnement.
Sa main pressant la main de l'ami qu'il vénère
Et le regard fixé sur son visage austère,
Il se sentait vaincu dans sa sourde fureur.
Il voulut murmurer quelques mots, mais son cœur
Plein de trouble, ne put donner jour aux idées
Qui dans sa conscience étaient mal accordées.
« Point de vengeance, soit ; de pardon, moins encor,
Ruminait-il tout bas dans sa franchise d'or.
Une correction, oui ! Car il serait peu sage
D'avoir l'oubli facile, et si sur mon passage
Je tiens le misérable assassin, je... Mais quoi ?
Puis-je me faire juge ensemble et bourreau, moi ?
D'ou prendrais-je le droit de punir par vengeance ?
Mais j'encourage au mal par un lâche silence... »
— « Ami, reprend le maître, oh ! ne me réponds rien.
Le vrai, je te l'ai dit, est la source du bien.
Je sais que tu combats, j'ai combattu moi-même.

Cette nuit, de bien près, j'ai vu l'heure suprême,
Je pardonne aujourd'hui sans braver le danger.
Non, non, ne parle pas, Marcel, de me venger.
Ce que j'attends de toi, c'est la seule défense
De notre vie à tous et non la violence. »

Mais Marie interrompt : « Quittez cet entretien,
Dit-elle, et reposez plutôt. Ce n'est pas bien
De fatiguer l'esprit quand le corps est malade ;
Vous êtes toujours faible, et ce serait bravade.
Il n'est pas l'heure encor, mes amis, de songer
S'il faut en pardonnant nous taire ou nous venger.
Reposez. Je vais dire au bon Marcel l'affaire.
Nous t'avons fait, dit-elle en souriant, mystère
D'une chose bien simple. Ecoute. La maison
D'à côté qu'habitait le vieux père Blaison,
Elle nous appartient avec toute la terre.
Mais nous voulons, avant de prendre un locataire,
Savoir s'il te convient de rester avec nous. »
— « Moi ! je n'aurai jamais d'autres maitres que vous,
S'écria-t-il tremblant. A vous toute ma vie !
Laissez-moi près de vous vivre heureux sans envie. »
— « Ecoute encore. En toi nous voyons un ami,
Et Cyrille n'est pas généreux à demi ;
La petite maison du vieux sera la tienne.
Il veut que le jardin de même t'appartienne
Point de loyer, de bail. Faut-il pas te loger,
Puisqu'enfin avec nous tu veux bien partager
Tous nos travaux ? Et puis, en cas de mariage,
Elle suffira bien pour un jeune ménage.
Ton père était, tu sais, petit-cousin du mien,

Nous vivrons en famille à ne désirer rien.
C'est convenu. »

Marcel, stupéfait, bouche close,
Regarde tour à tour ses deux maîtres ; il n'ose
Interroger, répondre et croire, tant est beau,
Pour ce bon cœur aimant, un rêve si nouveau.
Mais ses mains en tremblant vers Cyrille tendues,
Ses larmes sur sa joue en silence épandues,
Son regard brillant, tout a répondu pour lui,
« Oh ! que cette amitié, cimentée aujourd'hui,
Eclate-t-il enfin, reste sainte à jamais !
Maîtres, bien chers amis, sur moi je m'en remets
A votre volonté. Mes bras, mon cœur, mon âme,
Disposez-en; ils sont à vous, je le proclame. »

Il ne put achever. Des bruits confus de voix
Et de pas se heurtaient au dehors à la fois.
Brunette entra, traînant le facteur derrière elle,
Qui vainement l'adjure et gronde et la querelle.
Il dit : « Pardonnez-moi, Madame, et vous aussi,
Monsieur, pardonnez-moi, d'oser entrer ainsi.
C'est Brunette qui veut que je dise à vous-même
Le bruit méchant, menteur, que contre vous on sème.
Quelle honte d'entendre un semblable propos! »
— « Et moi, je n'en ai plus les esprits en repos,
Fit Brunette ». — Il reprit : « C'est le père Jérome
Et sa femme d'auprès de la Petite-Chaume
Qui tout à l'heure m'ont, en passant, arrêté.
Je ne vous dirai pas tout ce qu'ils m'ont conté,
Que souvent Dieu soumet les bons à la misère

Et sous leurs sombres toits veut que rien ne prospère,
Tandis que de tous biens il charge les méchants,
Que nous avons nos bons et nos mauvais penchants,
Et puis que l'avarice a perdu bien du monde,
Qu'on donne pour de l'or son âme à l'ange immonde,
Qu'il faut, comme jadis, sur des bûchers publics,
Brûler tous les sorciers avec leurs noirs trafics,
Enfin ils ont osé, j'ai honte à le redire,
Dans les jeteurs de sort vous appeler le pire.
Taisez-vous, ai-je dit, méchantes gens et fous.
Quoi ! Cyrille ? A ce point le méconnaissez-vous ? »

— « Pourquoi chez le vieux Jean, répondent-ils, ruine,
Pleurs, désespoir et deuil ? Une main assassine
A tout frappé chez eux, maison, bêtes et gens.
Après le sort jeté, voici le guet-apens.
Allez voir sur son lit le fils sanglant, malade,
Miraculeusement sauvé d'une embuscade,
Où l'attendait de nuit Cyrille avec son chien ».

— « Jean est un vieil ivrogne et son fils un vaurien,
Ai-je fait ; ces gens-là valent moins qu'une pomme ;
L'embuscade vient d'eux et non d'un honnête homme.
Si, par les crocs d'un chien le corps déchiqueté,
Antoine est sur le flanc, c'est qu'il l'a mérité.
Ils veulent, dites-vous, se plaindre à la justice.
Oh ! gare que sur eux sa main s'appesantisse !
Devant le juge Antoine aura beau prendre un air... !
Dans ces affaires-là la justice voit clair.
Je jure de l'aider par mon patron Saint-Côme. »
— « J'ai vu ce que j'ai vu, pourtant, répond Jérôme —

A ce vieil entêté qui n'a jamais rien su,
A qui, comme le corps, l'esprit est tout bossu,
Moi, j'ai tourné le dos en haussant les épaules ;
C'est assez du mépris pour de semblables drôles.
Allez, Monsieur Cyrille, on n'accusera pas
Un homme comme vous de sentiments si bas,
Vous, si grand de cœur, vous, le travailleur austère !
Sur le bien fait par vous quelle voix peut se taire ?
Voilà, ce que je sais. Monsieur, Pardonnez-moi,
Si je vous ai parlé de pleine bonne foi,
Mais, c'est la vérité qui soulage notre âme.
Adieu, Brunette ; adieu, Messieurs ; adieu, Madame. »

VII

VENGEANCE OU PARDON

Quand du sombre horizon sur ses ailes de feu,
Sinistre, menaçant et cachant le ciel bleu,
S'élance un ouragan, devant le noir mystère
L'homme et l'insecte vil, tout frémit sur la terre.
Les écluses du ciel s'effondrent, et l'éclair
S'allume éblouissant, sublime. Un bruit dans l'air,
Rude entrechoquement des épaisses nuées,
Roule, éclate, poussant d'infernales huées.
La pluie en flots bourbeux, irrités, effrayants,
Entrouve des ravins dans les blés ondoyants ;
Fruits, moissons, arbres, prés sont couchés dans la fange.
Puis quand des vents a fui la stupide phalange,
Laissant tout, sous leur vol, d'épouvante rempli,

Et que le soleil jette un doux rayons pâli
Sur l'horrible chaos des monts et de la plaine,
L'homme, aux frémissements d'une plus calme haleine,
Sort, regarde atterré l'irréparable mal.

Tel un fléau soudain, foudroyant et fatal,
Semble avoir fait crouler la grange Notre-Dame.
Immobile, l'œil fixe et la stupeur dans l'âme,
Marie est appuyée à sa chaise de bois ;
Marcel, Brunette sont sans regard et sans voix ;
Blême comme un mourant, la tête renversée,
Cyrille accuse encore un reste de pensée.
Les noires visions, qu'en son naïf récit
Le bon facteur rural évoque en leur esprit,
Vengeance, haine accrue, accusations viles,
Menaces, cris et coups, morsures de reptiles,
Les ont paralysés d'un glacial effroi.
Pareil aux battements d'un lugubre beffroi,
L'horloge seule jette et froidement balance
Sa note monotone au milieu du silence.

Le coup qui les frappait d'une morne stupeur
N'était cependant pas la ridicule peur
De l'homme qui, hagard, au danger qui menace
Succombe sans oser le regarder en face,
Oiseau faible, tremblant, sur la branche épié,
Que l'œil fascinateur du serpent tient lié.
Tant de bassesse unie à tant d'injuste haine,
Ces cervaux ténébreux que rien ne rassérène,
Cet esprit acharné de vengeance et de mal,
Et cette soif de sang du tigre ou du chacal,

Et cet écrasement de toute conscience,
Du vrai, de tout amour, de toute intelligence,
Ont enchaîné d'horreur la pensée et les sens
Des quatre amis. C'était l'effroi qu'aux braves gens,
Cœurs simples, droits, vivant dans la seule nature,
Inspirent le cynisme et la vile imposture.

Ces éclairs disparus, dont leur cœur s'ébranla,
Tout revit. Le premier, Marcel se réveilla
Bondissant, rugissant un long cri de colère,
Et Brunette y répond de sa voix forte et claire;
De la peur au courage elle va s'exaltant;
Elle voudrait, dit-elle, être un homme et prétend
Qu'elle suffirait seule à venger cet outrage.
Et, sans se contenir : « Oui, fait-elle, j'enrage,
Quand je vous vois tous deux de si facile humeur.
Quoi ! vous êtes mordus des méchants ; un semeur
De mensonges s'en va crier de grange en grange
Que vous l'assassinez et qu'il faut qu'il se venge,
Et vous baissez le front ! Pourquoi les ménager ?
Moi, j'irais chez le juge et dirais le danger
D'incendie et de mort qui nous met en alarmes.
On verrait bien, ma foi, s'il n'est plus de gendarmes
Et de prison. Allez, le plus sûr, c'est cela;
La justice de Dieu est trop loin, et voilà. »

Cette naïveté sembla-t-elle un blasphème
Au malade ? Tournant vers elle son front blême
Et ses regards noyés dans des pleurs contenus :
« Je le sais, lui dit-il, nous sommes méconnus.
Mais le bien, d'où vient-il ? De l'amour, de la peine.

La haine ne peut rien pour apaiser la haine,
Crois-moi. Je veillerai désormais sur nos jours,
Sans que ma main repousse, amis, votre secours. »

— « Quand nous serons rotis avec la maisonnette,
Reprit d'un ton moqueur la gaillarde Brunette,
A quoi nous serviront vos grands et beaux discours ?
Et comme il sera temps de chercher un recours !
Allons, c'est bien, dormez sur toutes vos oreilles :
Marcel et Nol et moi, nous suffirons aux veilles.
Le coquin qui viendra mettre le feu chez nous,
Avant qu'il ait flambé, sera mort sous nos coups,
Et puisqu'il faut avoir pour vous deux du courage,
Je laisse là la peur ; sans vous nous ferons rage. »
A ces mots fièrement jetés, elle sortit,
Appelant du regard Marcel qui la suivit.

Marie, elle, semblait une froide statue,
Et sur Cyrille seul, l'œil fixé, s'était tue.
Mais elle épiait tout, parole, mouvement,
La rougeur de la joue ou le blémissement,
Comme le médecin fait près de son malade,
Et l'ayant vu sourire à la franche algarade
De l'honnête servante au sang impétueux,
Elle se lève, calme.

« Ami, dit-elle, heureux
Les maîtres entourés de serviteurs si dignes !
Ils préservent leurs toits d'influences malignes.
Mais pour un peu d'effroi, gardons que la bonté
N'aille céder la place à quelque iniquité.

Non, ne nous vengeons pas, ami, car la vengeance
Toujours conseille mal, aveugle et sans prudence,
Tandis que la justice a son heure et son jour ;
Prompte ou lente elle vient, sûrement, sans détour.
Mon père, mon grand père ont connu l'injustice,
Faisant de leur repos tous deux le sacrifice,
Pour n'avoir point voulu crier contre leur foi,
L'un « Vive l'Empereur ! », l'autre « Vive le Roi ! »
Ils me l'ont souvent dit : sur leur vie innocente
L'injuste inimitié, furieuse, impuissante,
A jeté bien du trouble. A leur tour, dans leur cœur
Ils ont ri, lorsque vint le jour du sort moqueur :
La fortune changée en ruine, en détresse,
Et la force insolente en honteuse bassesse.
Le juste n'est jamais impunément bravé ».

Son mari, sur sa couche à demi soulevé,
Regardait fixement ; ressaisi par la fièvre,
Comme un homme qui parle il remuait la lèvre ;
On dirait qu'il écoute et tour à tour répond.
Etanchant la sueur qui perle sur son front,
Il laisse retomber sa tête.

« Etait-ce un rêve,
Murmure-t-il ? C'était bien sa voix rude et brève.
Eux, me tuer ? Pourquoi ? Que leur ferait ma mort ?
Se venger ? Quoi ! l'envie à ce point là les mord !
Malheureux ! Ne voyant dans leur aveugle haine,
Ni le regard de Dieu, ni la justice humaine !
Sous quel abri mettrai-je et ma vie et mes biens ?
Comment de leur fureur sans frein sauver les miens ?
Ils menacent du feu ma grange et mon étable ?

La loi pour ces gens là n'a rien d'épouvantable.
Ils ignorent aussi qu'implacable bourreau,
Le crime plante au cœur du coupable un flambeau
Qui consume et toujours fait sur lui la lumière.
La loi me donnera protection entière,
Vengeance légitime, unique sûreté. »

En roulant ce souci dans son cœur agité,
Il s'affaisse et s'endort sur le bras de Marie.
Maintenant qu'elle est seule, elle sanglote et prie,
La pauvre douce femme ; elle n'étouffe plus
Les soucis qu'elle avait jusque là contenus.
La poitrine gonflée et la paupière close,
Cachant son pâle front sur le lit où repose
Son espoir, son amour, tout son bien, elle sent
Sur sa tête gronder l'avenir, menaçant
Son mari de la mort, son toit de l'incendie.
Qui pourrait retenir une main si hardie,
Farouche, impitoyable en sa brutalité,
Que tout irritera, le droit et la bonté ?
Terreur de chaque instant, si l'on cède à la crainte !
Implacables voisins, pour peu qu'on porte plainte !
Car leur âme, livrée à d'aveugles instincts.
Ne retrouvera pas de sentiments éteints.

« Où me tourner ? O toi, qui n'est plus là, ma mère,
Oh ! viens à mon secours dans la pensée amère,
Où, mourante, je sens mes forces défaillir.
Et vous, Vierge qui nous apprites à souffrir,
Vous, mère aux sept douleurs, soyez-nous pitoyable.
Et puisque votre fils naquit dans une étable,

Et que notre humble toit prit votre nom si doux,
Mère des affligés, Notre-Dame, aidez-nous. »

Et le regard tourné vers une sainte image
Qu'à la tête du lit encadre un vert feuillage,
Elle pense à l'enfant qui tressaille en son sein,
Et pleure, et pour chasser les soucis, noir essaim
Dont le vol a troublé le ciel pur de son rêve,
Elle prend sa quenouille ; en silence elle achève
Sa tâche quotidienne, attendant le réveil
Du malade, qui dort d'un plus calme sommeil.
Mais le fuseau paraît lourd à sa main qui tremble,
Et le fil inégal sous son doigt qui l'assemble
Se brisant, sa tristesse en un fait si banal,
S'ingénie à trouver un présage de mal.
Elle n'était pourtant pas supertitieuse,
Mais la douleur hélas ! devient industrieuse
A creuser sa blessure, à saigner, à souffrir.
Marie a honte enfin de sa peur de faillir ;
Elle lutte, s'arrache à ce douloureux songe,
Et bientôt de son cœur en chasse le mensonge.

Cyrille, dans sa fièvre était moins agité.
Nature vigoureuse en sa rusticité,
Esprit moins accessible à pareille faiblesse,
Son corps seul un moment cède au mal qui l'oppresse ;
Maintenant il repose en un calme subit :
Un songe l'emportait dans sa douceur. Il vit
Une figure d'ange aux lèvres purpurines,
Dont la voix répandait en paroles divines
Un parfum bienfaisant sur son corps endormi :

« Ecoute, c'est la voix de l'éternel ami ;
Je vis en toi toujours, je t'échauffe et t'éclaire.
J'ai répandu sur toi le souffle tutélaire
Qui préserve les cœurs de la stérilité,
Et j'ai rempli le tien d'une immense bonté.
Gloire à celui qui souffre, à celui qu'environne
Le péril ! L'injustice aujourd'hui te couronne.
Elu parmi les bons, au livre du chrétien
Souviens-toi qu'il est dit : « Pour le mal rends le bien. »
Tu ne demandes pas au mendiant qui passe,
A qui le jour est long, et vide la besace,
S'il est honnête, si, traversant nos sillons,
Courbé, hâve, amaigri, sous ses tristes haillons,
Honteux, il cache et traîne une âme immonde et lâche ;
Tu dis : « Tiens, prends, mon frère ». Est-ce ta seule tâche ?
Il est plus beau, plus grand de se rendre vainqueur
De la méchanceté, l'erreur sombre du cœur,
De cet aveuglement, produit de l'ignorance,
Qui blesse et fait souffrir de sa propre souffrance.
Pitié pour l'ignorant ! Ouvre ses yeux au jour.
Pitié pour le méchant ! Rends-le bon par l'amour.
Embrase-les tous deux de la secrète flamme
Qui ne trouve insensible ou rebelle aucune âme.
C'est elle qui, calmant les cœurs tumultueux,
Rend par un noble oubli les fronts majestueux ;
Et dusses-tu souffrir plus longtemps, persévère ;
Laisse aux impatients la vengeance sévère,
Enfant du mal qui rend le mal plus grand encor.
Elève de ton cœur le magnanime essor,
Et si haut que nul coup ne l'atteigne ou le blesse.
Corriger par l'amour, va, ce n'est pas faiblesse.

Pardonne, oublie, et que par ta douce pitié,
Le mal se change en bien , la haine en amitié.
Va, répands ta bonté sur tous, rends-la féconde;
Et comme dans les prés altérés tu vois l'onde
Des ruisseaux relever le brin d'herbe mourant,
Toi, rehausse les cœurs qui vont désespérant. »

Il s'éveilla. Marie était sur lui penchée,
Essuyant de son front la sueur épanchée.
« Est-ce toi, lui dit-il, qui, dans ma nuit, parlais,
Avec un doux accent, de pardon et de paix ?
Car le son de ta voix est celui de cet ange ;
Je trouve sur ton front le même charme étrange
Qui pénétrait mon âme en calmant mes douleurs ;
Il semble que ta main me couronne de fleurs,
Et ton regard aimant, si profond, me ravive ».

Souriante, elle dit avec sa foi naïve :
« Je veillais près de toi, j'ai prié vers le ciel,
Pour qu'il n'emplisse pas notre coupe de fiel,
Et je crois qu'il entend ma prière ingénue ;
Sur ton front, dans tes yeux la vie est revenue.
Tu vivras pour nous tous. La douce vision
Qui te consolait, va, n'est pas illusion.
Tu vivras honoré, comme un robuste chêne,
Et bientôt sous ton ombre expirera la haine ».

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

EXAMEN

DU

TRAVAIL DE M. CLESSE

INTITULÉ

ESSAI SUR LE PATOIS LORRAIN

PATOIS DE FILLIÈRES, CANTON DE LONGWY

GRAMMAIRE, TEXTES ET VOCABULAIRE PATOIS-FRANÇAIS

Par M. HAILLANT

Membre titulaire

La Société d'Emulation des Vosges a bien voulu manifester l'intention d'entendre une appréciation écrite sur cet ouvrage, témoignant ainsi de l'intérêt qu'elle porte aux travaux sérieux, et voulant de plus en plus affirmer la part qu'elle prend à l'étude des parlers de notre région. Je m'empresse de déférer à ce désir, en la priant toutefois de vouloir bien user de toute son indulgence pour le travail d'un débutant sur cette matière.

Dans une courte préface, l'auteur constate que, sous l'influence du progrès général, les usages et les idiomes se transforment et sont même menacés de disparaître. Pour nous il n'y a pas lieu de s'en étonner, et l'utilité de l'étude des patois peut se justifier par une tout autre considération que la crainte de leur disparition ou d'une transformation trop profonde.

L'étude des dialectes qui n'ont pas été élevés au rang de langue officielle, celle des patois, en un mot, est une étude qui se rattache intimement aux sciences naturelles, qui sont des sciences d'observation. Sans être tenu d'accepter ou de rejeter l'opinion des transformistes, l'observateur se borne à constater des faits et à préparer des matériaux pour l'avenir. N'eût-il pour résultat que la fixation dans le temps et dans l'espace des formes des objets soumis à son étude, son travail se justifierait par lui-même ? Si la nature ne procède point par soubresauts, s'il y a une « évolution » du langage et des langues ou dialectes, leur histoire devient par là même possible. Mais qui fournira à l'historien, au philologue et au linguiste ses matériaux, si ce n'est le modeste observateur, le patient chercheur, je dirais presque collectionneur des formes si diverses d'une langue ?

C'est dans ce but que M. Clesse nous a donné une étude pleine d'observations intéressantes de l'un de nos patois lorrains, celui de Fillières. Il a considéré, nous dit-il, comme un devoir de répondre à l'appel de nos sociétés savantes, et de faire preuve de bonne volonté. A notre avis, M. Clesse a fait preuve aussi d'un jugement sûr, d'une observation pénétrante, d'un esprit méthodique, et il doit être félicité de la façon heureuse dont il a compris et accompli sa tâche.

Son travail clair et très substantiel comprend une grammaire, des textes et un vocabulaire.

La grammaire est précédée d'observations préliminaires qui résument ce qu'on peut appeler la caractéristique de ce patois : à savoir une grande rapidité de langage qui a nécessité les contractions, les élisions, l'apocope de l'*e* muet ; l'existence de la 1re personne du singulier dans les formes du pluriel *j'avons*, pour *nous avons*, etc. ; l'emploi presque exclusif de l'auxiliaire *avoir*, même devant les verbes neutres ; la pauvreté relative de son lexique, qui se borne presque exclusivement aux mots concrets, etc, enfin et surtout l'existence de trois manières différentes de s'exprimer à la seconde personne du singulier dans la plupart des temps des verbes, suivant le

degré de supériorité, d'égalité ou d'infériorité où l'on se trouve vis-à-vis de la personne à qui l'on parle. Toutes ces observations, sauf la dernière qui est très remarquable et que nous rapportons plus loin, peuvent également s'appliquer à nos patois vosgiens. Ceux-ci possèdent d'autres particularités que nous nous proposons d'étudier dans le travail que nous avons commencé, notamment la présence de diphtongues dites *aboyantes*, de la double forme de l'imparfait, etc. C'est là ce qui constitue l'originalité de chaque patois. Il n'y a pas deux villages, si rapprochés qu'ils soient, qui aient un langage identique. Et il n'en saurait être autrement. Il n'y a pas non plus dans le domaine des sciences naturelles deux objets absolument semblables, si rapprochés qu'ils soient de leur origine commune ; on ne trouve ni deux hommes, fussent-ils frères, ni deux plantes, ni deux animaux que l'on puisse confondre et prendre impunément l'un pour l'autre. Ce qui fait voir comment à un certain point de vue l'étude des langues touche au domaine des sciences naturelles.

Si M. Clesse nous parle de la transformation du patois en français, il va de soi qu'il n'entend pas prendre par là-même parti dans la grande question si peu éclaircie encore de l'origine des dialectes et patois. Sur ce terrain brûlant l'auteur s'est tenu dans une prudente réserve, sachant bien que les matériaux ne sont pas encore suffisants pour la solution d'un problème que nous considérons comme prématuré.

En ce qui concerne l'orthographe, l'auteur a sagement pensé que l'ensemble de ses règles, qui sont du reste d'invention récente, ne doit pas être appliqué d'une façon absolue. Toutefois M. Clesse nous a paru avoir une préférence marquée pour l'orthographe actuelle, bien qu'il admette que le patois se parle à peu près aujourd'hui comme nos pères le parlaient autrefois. Des raisons que nous exposerons ailleurs ne nous permettent pas d'adopter cette doctrine sans réserve.

Dans la partie consacrée à la grammaire proprement dite, l'auteur étudie le substantif et l'adjectif, son dérivé, notamment dans la formation du pluriel. L'article a survécu au

système à flexion du latin, bien que notre ancienne langue française des 11e, 12e et 13e siècles possède le cas-régime et le cas-sujet.

Mais c'est surtout dans le verbe, la partie noble d'une langue, que se manifeste le génie du peuple qui la parle. M. Clesse nous indique la polymorphie que revêt l'interrogation. Outre la forme plurielle appliquée au singulier, le patois de Fillières exprime une nuance de plus. Dans la familiarité, ou de supérieur à inférieur, il tutoie et dit, par exemple : *Veux-t'chantaïe?* Dans les rapports d'égalité ou d'indifférence : *Vleux-ve chantaïe?* Et dans les rapports de respect et d'affection : *Vlaïe-ve chantaïe?*... L'auteur regrette avec raison que le français ne connaisse point cette richesse de langage. « Il y a là, dit-il, une nuance de tendresse, d'affection, de douceur pour laquelle le français n'a aucune expression distincte ».

Le nombre relativement restreint de verbes irréguliers ne pouvait manquer de frapper l'esprit si perspicace de M. Clesse. Ce fait peut être relevé pour l'ensemble des nombreux patois étudiés si patiemment et avec tant de succès par M. Adam, mais aussi pour le patois vosgien dont nous faisons l'objet d'une étude spéciale. Nous avons été frappé du petit nombre de ces verbes dits irréguliers, et un élève n'aurait plus à pâlir sur ces exceptions qui ne paraissent devoir leur existence qu'au rigorisme de nos grammairiens.

Une question importante, parce qu'elle se rattache à la formation même de la langue, et par conséquent à son origine, c'est celle de savoir le nombre de conjugaisons normales du patois. Sur cette question importante, les auteurs se sont partagés. Ceux des correspondants de M. Adam qui ont abordé cette étude, ne semblent admettre que deux divisions basées sur la variabilité ou la persistance du nombre des syllabes. M. Adam propose une 3e catégorie, qui comprend les verbes dans lesquels on constate la perte d'une syllabe et la mutation d'une consonne thématique *reçure* recevoir, qui donne *je r'çu* au singulier, et *jé r'cévò* au pluriel, formes du patois vosgien. M. Clesse a conservé les quatre paradigmes

classiques, et si l'on tient compte du soin donné à son travail, il y a tout lieu de croire que ses motifs sont très plausibles, quoiqu'il n'ait pas cru devoir nous les faire connaître.

La seconde partie du travail de M. Clesse comprend les textes patois, à savoir des proverbes, dictons, maximes et des fables, *romances* et dialogues. Quelques-unes de ces *pièces* sont données en patois voisin de celui qui fait l'objet des recherches de l'auteur. Les patoisants sauront gré à M. Clesse de cet essai d'étude comparée.

Enfin le vocabulaire clôt la série du travail de M. Clesse; sur ce point nous regrettons les scrupules très-honorables de l'auteur, qui a craint un défaut d'harmonie ou de proportion dans les diverses parties de son étude. Ce lexique ne contient pas *tous* les vocables de ce patois; mais en revanche il nous en donne les idiotismes, et toutes les expressions caractéristiques, orthographiques ou phonétiques.

S'il nous était permis d'émettre ici quelques observations, ou plutôt quelques vœux, nous exprimerions le regret de ne pas trouver dans ce dictionnaire la prononciation figurée de chaque mot : chose des plus importantes pour l'étude de la phonétique, surtout de la phonétique comparée, et qui assure les pas de l'étymologiste dans la recherche des transformations diverses du vocable.

Puisque nous parlons d'étymologie, nous aurions désiré trouver dans ce travail plus de solutions données ou proposées. L'histoire de nos dialectes et même de notre langue française y gagnerait énormément. Nous commençons à revenir du dédain par trop hautain de l'étude de ces formes qu'on eût autrefois qualifiées de grossières. Si notre Académie française, un peu rigoriste peut-être à cet égard, n'a pas donné l'hospitalité à des expressions d'une saveur un peu provinciale, ou rappelant trop le *terroir* local, un de ses membres, Littré, de vénérable mémoire, a montré plus de tolérance, a compris tout le profit que ses successeurs pourront tirer de ces richesses. Aussi ce philologue éminent a-t-il recommandé chaleureusement l'étude de ces formes diverses du langage,

et c'est sous sa haute autorité que nous nous abritons pour présenter à M. Clesse nos *desiderata*. Notre auteur bien préparé à ces études nous donnera ultérieurement tout le fruit de ses recherches ; nous espérons qu'il ne bornera pas son travail aux limites que l'Académie de Stanislas a cru devoir indiquer à la grande majorité de ses correspondants ; mais qu'il voudra bien approfondir quelques-unes des parties de son étude aux points de vue historique et philologique. De cette façon il nous donnera une nouvelle preuve des connaissances peu ordinaires qui lui ont valu son admission dans les sociétés savantes de notre région.

Epinal, 12 décembre 1881.

ESSAI

SUR UN

PATOIS VOSGIEN

(Uriménil, près Epinal)

PAR

NICOLAS HAILLANT.

Une pierre à l'édifice.

« La simple et fidèle constatation des » faits est déjà un grand service rendu » à la science. » (G. Pâris, *Romania* X, p. 608, 1881.)

§ I. INTRODUCTION.

Dans la préface de son beau *Dictionnaire de la langue française*, Littré, de vénérable mémoire, disait : «.... J'ai fait usage des patois. Malheureusement toutes ces sources de langue qui coulent dans les patois sont loin d'être à la portée du lexicographe. Il s'en faut de beaucoup que le domaine des parlers provinciaux ait été suffisamment exploré. Il y reste encore de très-considérables lacunes. C'est aux savants de province à y pourvoir; et c'est à l'Académie des inscriptions et belles-lettres à encourager les savants de province. » (Tome 1er, p. XXVIII, Hachette, 1873.)

Charles Gérard, cet érudit alsacien, exilé de son pays par le fait de la conquête et auquel l'Académie de Stanislas

s'empressait d'offrir l'hospitalité, choisissait *les Patois lorrains* comme sujet de son discours de réception, et entretenait cette savante Compagnie de l'importance de leur étude, essayait d'en débrouiller l'origine, et charmait ses auditeurs par la sincérité qu'il apportait à dépeindre la saveur de ce langage rustique (1).

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, le Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, notre Académie de Lorraine et enfin,

..... *Si parva licet componere magnis,*

notre Société d'Émulation des Vosges encouragent les philologues qui se dévouent à l'étude modeste mais ardue des patois.

L'appel de l'illustre académicien a donc été entendu, et nous avons désiré apporter notre pierre à l'édifice. Et n'est-ce pas aussi un devoir pieux et filial que l'on remplit avec bonheur, parce qu'on aime son berceau?

En outre les exemples de nos prédécesseurs et illustres maîtres qui explorent cette partie de la science philologique et historique n'ont pu nous laisser indifférent.

Nos chers collègues de la Société d'Émulation ont bien voulu nous témoigner de très sympathiques encouragements en accueillant dans nos *Annales* notre premier travail sur le patois (2), et en nous accordant avec bienveillance l'autorisation de présenter cette année quelques fragments du présent ouvrage aux lectures de la Sorbonne.

Suivant les préceptes du divin Socrate qui nous recommande de nous borner à faire ce que nous savons, de nous abstenir de ce qui est au-dessus de notre portée, afin d'éviter les erreurs et les fautes, nous avons choisi pour

(1) (Séance publique du 24 mai 1875, in *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, année 1876).

(2) Examen du travail de M. Clesse, intitulé : *Essai sur le patois lorrain, patois de Fillières*, canton de Longwy, in *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, année 1882.

l'objet de notre étude la vieille langue de notre pays natal qui a été celle de nos jeux enfantins avant de devenir celle des rudes épreuves de l'âge mûr, celle que nous avons parlée dès nos plus jeunes années, et que nous entendons encore à tous moments (1).

Le village d'Uriménil est l'un des sept du canton de Xertigny. Il est situé en amont de la vallée du Coney, au pied du Bambois, qui est le point le plus élevé de cette région. Il compte, d'après le recensement de 1881, 1457 habitants (2) qui sont en immense majorité cultivateurs. La meunerie, la féculerie, la broderie, le commerce du bétail et du fourrage et quelques professions manuelles, telles que celles de maréchal-ferrant, charron, cordonnier, sabotier, charpentier, maçon, bûcheron, etc., etc., se partagent le reste de la population.

Sans trop flatter notre pays d'origine, nous pouvons dire que nos compatriotes sont laborieux et loin d'être dépourvus d'intelligence. Ils en donnent la preuve dans les différentes professions de la vie civile, religieuse et militaire. Cette population s'est reflétée dans son langage, qui contient des documents d'une valeur considérable. Il importe de les étudier soigneusement, car cet idiome, obéissant comme ses congénères à la loi fatale de tout ce qui naît, croît et meurt, semble depuis ce dernier demi-siècle se transformer rapidement dans quelques-uns de ses éléments essentiels. En effet, bien des usages déjà sont abandonnés, entraînant

(1) Nous nous sommes aussi conformé à la doctrine de nos maîtres, MM. Gaston Pâris et Paul Meyer : « Quand les personnes qui s'occupent des patois comprendront-elles qu'en cette étude la plus extrême précision est de rigueur tant dans la notation des sons que dans l'exposé des sens des mots, et que cette précision est d'autant plus difficile à obtenir qu'on étend davantage le champ des recherches. » (Chronique de la *Romania*, 1875, p. 159.)

(2) Le *Bottin* et M. le docteur Bailly, dans son intéressante monographie du Pays des Faucilles et du grès bigarré, publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*, 1881, p. 321, lui donnent 1534 habitants.

dans leur disparition les expressions pittoresques et énergiques qui nous les dépeignaient. L'instruction générale, la recherche du bien-être, le développement des sciences et de l'industrie, les relations nouvelles de la vie sociale, le progrès en un mot, tout menace très sérieusement notre idiome rustique, qui sera inévitablement altéré dans sa pureté native. On a dit avec raison *Autre temps, autres mœurs*. On peut dire aussi « autre temps, autre idiome. »

C'est pour cela que nous nous sommes surtout proposé pour but la conservation et la fixation, si nous osons ainsi parler, du patois d'Uriménil à ce jour.

Nous avons du moins essayé de « fixer un idiome populaire, c'est-à-dire une langue flottante, indécise, capricieuse et vous échappant quand vous croyez l'avoir saisie » (1).

Notre travail (nous nous berçons de cet espoir) apportera au philologue et à l'historien les matériaux dont l'importance a été supérieurement démontrée par M. Ch. Gérard (2). Et l'histoire de notre région et même celle de notre belle langue française n'en tirera-t-elle pas tôt ou tard quelque profit? « Combien de découvertes, dit justement M. Fr. Bonnardot, les patois, ces conservateurs de la tradition, ménagent-ils à la science, mais aussi combien est-il temps de les interroger » ? (3)

Nous ne voulons pas traiter ici l'origine de nos parlers provinciaux, car cette question mérite une étude à part. Cette histoire ne pourra se faire, à notre avis du moins, avec exactitude, que lorsque les travaux partiels seront eux-mêmes terminés.

Qu'il nous suffise d'indiquer rapidement les principales propositions suivantes qui, si elles n'ont pas encore atteint

(1) Favrat : Introduction au *Glossaire du patois de la Suisse romande* par le doyen Bridel, p. VI, Lausanne, 1866.

(2) Op. cit., p. XV.

(3) *Document en patois lorrain*. LE GRIEF, etc., in *Romania*, 1872, p. 339.

la certitude historique, n'en sont pas moins considérées par nos plus célèbres philologues, comme de la plus grande valeur. Elles nous serviront tout au moins de jalons et pourront jeter quelques lumières tant sur le système étymologique qui nous a paru devoir être exposé, que sur la terminologie que nous avons adoptée.

Il est généralement admis que les langues novo-latines viennent directement du latin, non pas classique, mais *rustique* ou *populaire*. Certains auteurs affirment même que ces idiomes tireraient leur origine de l'*ancien* latin vulgaire, dans lequel ils retrouvaient notamment le caractère analytique du français.

Ces divers parlers forment des groupes déterminés et présentent comme un air de famille. Ils sont synchroniques, c'est-à-dire ont été formés en même temps et ne procèdent pas l'un de l'autre; ils vivaient côte à côte sur le territoire italien, provençal, français, etc., etc., jusqu'à ce que l'un d'eux, par suite de l'influence de circonstances politiques, acquit la prépondérance sur ses congénères, devint ainsi *primus inter pares* et fut élevé à la dignité de langue officielle. Cette situation a été justement comparée à l'histoire d'un fils de famille qui réussit à faire son chemin et parvient aux honneurs, tandis que ses frères continuent leur modeste et obscur train de vie.

Les dialectes qui n'ont pas été absorbés ou étouffés par la langue officielle, ceux qui sont encore parlés ou du moins dont les vocables sont encore employés dans certaines régions déterminées, ont donc leur valeur historique et leur importance tout au moins locale. Leur reconstitution scientifique, les études critiques dont ils doivent être l'objet, peuvent apporter des documents utiles à l'historien et au philologue même qui se livrera à l'étude du langage contemporain. On peut même affirmer que ce n'est que par un grand nombre de monographies locales que l'on peut espérer arriver à une connaissance exacte de tout ce composé d'éléments si divers qui s'appelle aujourd'hui la langue française. N'est-ce pas

par l'étude préliminaire de la flore régionale, que l'on arrive à dresser une flore générale qui sera d'autant plus exacte, que les matériaux auront été choisis et discernés avec soin par les botanistes ayant de l'expérience et de l'autorité en ces sortes de travaux ? Et n'est-ce pas ainsi que procède le véritable savant, s'il veut suivre le sage précepte du philosophe qui enseigne d'aller du simple au composé ?

On admet aussi, et presque sans contestation, que la langue parlée, étant un organisme vivant, subit comme tout être organique l'influence du climat et de la race, et n'échappe point non plus à l'influence de la loi historique de l'assimilation des éléments qui sont propres à son évolution dans le temps et dans l'espace. Aussi range-t-on la linguistique au nombre des sciences naturelles, c'est-à-dire des sciences d'observation.

Enfin M. Littré a démontré l'existence d'une langue française du XI[e] au XIII[e] siècle qui a conservé, notamment comme trait caractéristique, les deux cas-sujet et cas-régime.

Si l'on observe un idiome à sa naissance, on s'empresse d'abord de rechercher son élément constitutif, c'est-à-dire ses vocables. Ainsi on étudie le mot en lui-même, à savoir son thème, ses affixes, son accent, ses flexions, sa structure. ses organes et leurs formes, en un mot son *anatomie*. On en étudie ensuite la signification directe ou dérivée, son rôle dans la langue, sa fécondité ou sa stérilité, sa naissance, sa paternité ou sa filiation, ses transformations, les fonctions de ses organes, son règne, sa mort, en un mot *sa physiologie*.

Puis observant son lexique, on embrasse l'ensemble des vocables, on détermine les causes de la non-admission de certains d'entre eux, de la transformation de ceux admis, de leur nouvel uniforme, et les lois qui président à la disparition de ceux qui ne sont pas nés viables.

Après avoir ainsi fixé ceux que la loi fatale de la concurrence vitale laisse survivre, on s'enquiert de leur véritable origine ; et alors, après avoir décidé que la grande majo-

rité appartient à tel ou tel groupe, on recherche la filiation de ceux qui appartiennent à ce groupe. Ici l'ancienne influence du sol réclame ses droits et les autochtones apportent les vieux et respectables débris de l'héritage paternel.

Puis le voisinage absorbe les éléments qui lui conviennent ou impose les siens, et souvent un dialecte qui a abandonné un de ses vocables le reprend avec sa nouvelle forme.

En sorte qu'entre les airs de famille communs à un grand nombre de dialectes on leur reconnaît néanmoins des caractères propres et exclusifs, soit dans la forme ou la prononciation, soit dans la syntaxe, les locutions, etc., en un mot dans son génie. C'est là ce qui constitue, disions-nous dans un autre travail, l'originalité de chaque patois. Il n'y a pas deux villages si rapprochés qu'ils soient, qui aient un idiome identique (1).

Et il n'en saurait être autrement. Les naturalistes savent qu'il n'y a pas non plus dans le domaine du monde organique deux individus absolument semblables, si rapprochés qu'ils soient de leur origine commune ; qu'il ne se trouve ni deux hommes, fussent-ils frères, ni deux animaux, ni deux plantes, que l'on puisse impunément confondre. (2)

Mais par contre il y a comme un fond commun dans l'idiome de chaque région. L'appareil vocal a été soumis à

(1) Depuis la rédaction de cette phrase, j'ai trouvé cette idée exprimée sous une autre forme, dès 1865, par M. l'abbé Guillaume : « Nous étant tout d'abord convaincu qu'il n'existe pas d'idiome patois identiquement commun à toute une contrée, à tout un canton ; qu'il se trouve au contraire de paroisse à paroisse des variantes dans le choix des mots et dans la manière de les prononcer, dans les voyelles et dans les consomnes qui se reproduisent de préférence..... » (Avant-propos de la *Traduction en patois du pays de Toul d'une bulle du souverain Pontife Pie IX*, p. 126, 7e volume, 2e série des *Mémoires de la Société d'Archéologie romaine.)* Je suis heureux de trouver dans l'opinion de mon savant collègue un pareil appui en ma thèse.

(2) « Deux individus d'une même espèce ou d'une même famille ne se ressemblent pas complétement. » (Dr Paul Topinard, *l'Anthropologie*, 3e édit. p. 536, Paris, Reinwald, 1879.)

des lois d'hérédité à peu près constantes et presque identiques ; il a en outre subi des influences analogues de climat, en sorte qu'un parler pêché au hasard dans cet océan de parlers si ondoyants a, pour ainsi dire, fait tache sur ses congénères, et que l'étude complète et approfondie de cet individu peut être considérée jusqu'à un certain point comme type et donne en quelque sorte la clef des arcanes de toute une famille. La nature n'a créé ni familles, ni genres, ni espèces, mais des individus que la science doit étudier isolément pour arriver à l'intelligence aussi parfaite que possible de l'ensemble.

Notre essai toutefois (est-il nécessaire de le dire ?), n'a aucune prétention scientifique. C'est notre ouvrage de début dans la philologie, et nous ne pouvons, à notre grand regret, consacrer à ces intéressantes études dialectologiques que les loisirs que nous laissent nos devoirs professionnels.

Nous avons essayé cependant de mettre notre travail, nous ne dirons pas à la hauteur de la science contemporaine, mais tout au moins au courant des meilleurs travaux les plus récents dont nous donnerons plus tard la bibliographie.

Nous ne nous dissimulons pas non plus que notre œuvre, telle que nous la présentons, ne contienne quelques omissions involontaires, peut-être même des erreurs (1). Mais si l'on veut bien se rappeler un instant que cet essai est la première application d'une méthode raisonnée à notre langue rustique ; que c'est la *première fois* que ce patois d'Uriménil est écrit et que notre essai offre quelques parties nouvelles, telles que la prononciation figurée, l'étymologie, la nomenclature et l'origine des sobriquets et des noms distinctifs des animaux de culture, des lieux dits (2) et de leur signification, etc., etc., on voudra bien nous savoir gré de

(1) « Nous serons très-reconnaissant aux personnes et tout particulièrement à ceux de nos collègues qui voudront bien nous les signaler.

(2) « L'étymologie des noms de lieux est l'une des parties les plus difficiles de la linguistique ». G. Pâris. *Romania*, 1873, p. 237.

nos efforts et on pensera que notre travail offrira quelque intérêt aux nombreux amis du patois et peut-être aussi aux personnes qui aiment l'étude des langues romanes.

§ 2. PLAN ET MÉTHODE

Après avoir essayé dans l'introduction de rappeler quelques principes linguistiques et philologiques, et esquissé à grands traits l'utilité de l'étude des patois, il convient d'exposer le plan que nous avons jugé le meilleur.

Dès que l'on ne s'est plus contenté des études superficielles du patois, le premier ouvrage entrepris a été le dictionnaire. C'est ce que firent Oberlin, Petin, etc, pour notre région. Ensuite vinrent les essais de grammaire et de prononciation.

Aujourd'hui on ne se contenterait plus ni de ces deux ouvrages, ni de la manière dont ils étaient conçus. La phonétique doit précéder toute bonne grammaire vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire qu'après avoir fait l'inventaire des phonèmes ou sons articulés (voyelles, diphthongues et consonnes), il faut rechercher la meilleure méthode pour les représenter (alphabet). Puis vient l'étude des origines et des formations (morphologie). Enfin la grammaire proprement dite comprenant tout à la fois la flexion et la syntaxe.

Un dictionnaire qui se bornerait à la notation de sens ne serait plus regardé que comme un squelette. Mais ajoutez à ce premier travail : 1° la prononciation figurée qui peint aux yeux les sons; 2° des exemples pour les diverses acceptations du vocable; 3° l'étymologie, qui remonte aux origines à travers les formes anciennes, décrit les phases de ces formes et celles de la signification du vocable : ces matériaux, naguère inertes, deviendront un organisme, s'animeront et vivront.

Tel est le cadre que nous avons essayé de remplir.

§ 3. DÉTERMINATION DE LA PLACE DU PATOIS D'URIMÉNIL DANS LE DOMAINE PHILOLOGIQUE.

Le naturaliste ou l'observateur — c'est tout un — qui veut assigner son rang à l'individu ou à un groupe quelconque, doit embrasser d'un vaste coup d'œil l'ensemble du domaine auquel il rattache l'objet de son étude.

Mais nous avons laissé entendre que cette œuvre de classement ne pourrait présenter la certitude scientifique désirable, que lorsque chacune des parties concourant au tout aura été elle-même profondément explorée et reconnue.

On ne peut donc en l'absence de monographies complètes espérer de sitôt une œuvre de généralisation méthodique des patois, fût-ce même d'une région.

Toutefois il est certains traits généraux certaines lignes tellement apparentes, que nous nous ferions un reproche de ne pas esquisser même superficiellement.

Aussi avons-nous besoin d'une grande indulgence pour cette partie de notre travail qui est, avec la phonétique et l'étymologie, l'une des plus délicates.

Le patois vosgien d'Uriménil appartient dans les langages indo-européens à la branche italique, à la subdivision des langues romanes, ou novo-latines, qui sont d'après Hovelacque au nombre de sept : le portugais, l'espagnol, le français, le provençal, l'italien, le ladin et le roumain. (*La Linguistique*, p. 317. Paris, Reinwald, 3e édit.)

Le français ancien s'est partagé en deux embranchements, la langue d'oc d'une part, et la langue d'oui ou d'oïl d'autre part.

Cette dernière comprend comme pays principaux :

A Dans notre France actuelle : la Normandie, l'Ile de France, la Picardie, l'Artois, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne et la Franche-Comté.

B Dans les Bays-Bas cette région dite *Pays Wallon*, situé au nord et à l'est de notre Flandre, qui comprend notamment

une grande partie de la Belgique, la Flandre wallonne (ou les Flandres occidentale et orientale), la province de Namur, le Hainaut, le pays de Liège, le Limbourg et le Luxembourg non-allemand.

C En Suisse les cantons dits français, notamment celui de Bâle, ceux de Neufchâtel, de Fribourg, de Vaud, de Genève et du Valais.

Dans cette vaste étendue de territoire qui affecte sensiblement la forme d'un gigantesque triangle, dont l'un des angles aboutirait au canton de Vaud, on peut se figurer un rectangle dont les grands côtés seraient sensiblement parallèles au cours de la Moselle et de la Meuse, et qui comprendrait seulement la Lorraine, la partie nord de la Champagne et le pays Wallon. Ce sont les idiomes qui paraissent avoir le plus d'affinité entre eux.

Restreignant encore notre aire philologique, nous la bornerons à l'ancienne Lorraine, et nous appellerons, avec M. Adam, *Patois lorrains*, ceux qui se parlent dans cette circonscription géographique.

Dans son introduction § 5, p. XLVI et suiv. et dans la carte qu'il a dressée depuis pour la Société de géographie de l'Est et publiée dans la Bulletin du 2e trimestre 1881, cet estimable auteur subdivise les patois lorrains en deux parties principales, ceux de la région orientale ou de la montagne, et ceux de la région occidentale ou de la plaine.

J'ai suivi des yeux cette ligne séparative. Elle part de l'ouest de Mousson, fait un crochet à l'ouest vers Martincourt et Hamonville, puis revient à l'est passer entre Malzéville et Nancy. Elle descend ensuite directement vers Mirecourt qu'elle laisse à l'ouest avec Dompaire, englobe Sanchey, Charmois-l'Orgueilleux, *Uriménil*, Uzemain, Xertigny, Remiremont, et laisse à l'ouest Razey, Grandbois, Rupt et Ramonchamp.

A peu près perpendiculairement à cette ligne principale, une ligne secondaire isole au sud la région limitrophe de l'idiome franc-comtois et rejette vers cette contrée Hennezel, Grandbois, Razey, La Chapelle-aux-Bois, Xertigny, le Clerjus, Remiremont, etc....

Uriménil se trouve ainsi dans l'angle nord-est formé par l'intersection de ces deux lignes principale et secondaire. Son patois appartient donc d'une part au parler de la montagne, et il se trouve de l'autre séparé de la région limitrophe de l'idiome franc-comtois. Il reste donc *vosgien* (1) dans toute l'acception du mot. En outre il est montagnard et non franc-comtois.

Enfin nous le faisons rentrer dans la XII[e] catégorie créée par M. Adam pour les patois des communes situées entre Meurthe et Moselle, qui forment un grand dialecte dont le centre se trouve placé dans le canton de Bruyères et qui déborde à l'ouest sur la rive gauche de la Moselle jusqu'à Frizon, Mazelay, Sanchey, Charmois-l'Orgueilleux et Grandbois. M. Adam y distingue 6 sous-dialectes dont le sixième comprend les communes de la rive gauche de la Moselle, et c'est à ce dernier groupe, selon nous, que le patois de la commune d'Uriménil appartient.

En terminant une partie de notre tâche, nous devons faire les plus extrêmes réserves sur le résultat que nous proposons. En effet notre dessein a été bien plutôt de faire connaître l'état actuel des travaux contemporains relatifs au classement des dialectes lorrains, que de prendre parti dans cette grave question. Car d'une part, pour apprécier comme il le mérite le considérable travail de M. Adam, il faudrait avoir eu comme lui le bonheur et le plaisir de dépouiller les nombreux et intéressants travaux envoyés à l'Académie de Stanislas. D'autre part il faudrait rechercher si la méthode adoptée par M. Adam, et qui consiste à classer géographiquement les dialectes en délimitant leurs circonscriptions d'après tel ou tel fait linguistique, a bien réellement et scientifiquement la supériorité sur celle qui consiste simplement

(1) Nous donnons à cette expression *vosgien* une signification plutôt administrative ou orographique que philologique, à peu près comme l'a fait M. Adam pour la désignation *Patois lorrains*.

à indiquer sur quelle espèce de terrain règne chaque fait linguistique et qui fait la géographie des caractères dialectaux bien plus que celle des dialectes (1).

— -

II. PHONÉTIQUE (2)

La seconde suite de ce travail sera consacrée à la phonétique.

Dans une première section nous ferons l'inventaire, nous étudierons l'origine et nous exposerons le système de notation des phonèmes. Nous verrons ensuite rapidement les accidents généraux.

La seconde section comprendra le traitement des lettres latines et autres dans notre patois, et la correspondance des principaux groupes français.

PREMIÈRE SECTION

INVENTAIRE, ORIGINE ET NOTATION DES PHONÈMES.

§ Ier Voyelles

I. Voyelles simples.

A.

A pur, franc ou typique : *âhan* aisé = a fr. et habituel dans blanc. Il dérive : 1° d'un *a* originaire en position : *frâne* frêne, *lâche* large, *fiâmme* flamme, *châ* viande ; 2° du groupe *ct* : *lâcé* lait, lactem, *fâ* fait, factum. 3° E origin. *lòhâte* lézard,

(1) Voir sur cette dernière méthode Paul Meyer, *Romania*, 1875, p. 295.

(2) Des fragments de ce travail extraits de la *Phonétique*, de la *Grammaire* et du *Dictionnaire* ont été envoyés à la Sorbonne et lus à la Réunion de 1882.

lacertus ou lacerta, *târe* terre, terra. 4° I origin. accentué : *sangle* sangle, cingulum, cingula ; atone *sanguié* sanglier, singularis ; 5° d'une synérèse : *âr* air, aer, *brâre* pleurer *bragire ? *trâre* traire, trahere. 6° De la résolution vocalique d'une consonne : *âdié* aider, aj'tare, *piante* plaindre plagnere, pour plang. (Diez, *Gramm.* I, p. 398, trad. franç.)

E

E muet non accentué : *chemi ch'mi* chemin. Le parler l'omet, et nous ferons de même dans la notation, sauf quand il sera nécessaire de maintenir les lettres originaires et de remplacer les caractères d'imprimerie manquants. Ex : *Genôfe g'nôfe* genièvre, *gelîne g'lîne* poule. (Le *g* cédillé nous manque.) Cet *e* provient de voyelles atones *s'maine* semaine, *m'nu* menu, *g'lîne* poule, *g'nôfe* genevrier.

E fermé : *téte* tête, *pére* père, *mére* mère (1) *fer* fer, les monosyllabes *des*, *les*, *mes*, *tes*, *ses*, et les désinences *éche* (*ège* franç.) *colléche* collège, *liéche* liège, et *ére tétiére* têtière, *premére* première, *dérére* dernière.

Cet *é* provient de l'*a*, de l'*e* de l'*i* accentués *âdié*, aider, *pére*, *mére* ; *régle* règle, *méche* mèche.

E ouvert *biè* blé, *tiè* clef. Il provient 1° parfois d'un *i* : *trèfe* trèfle ; 2° très fréquemment d'une prosthèse devant l's impure : *ekhôle* échelle, et ailleurs : *ègrâwouisse* écrevisse. 3° d'un a accentué : *nèz* nasus, *chàntè* chanter, *aimè* aimer. Ces derniers correspondent à l'anc. *ei* du v.-fr. et des textes lorrains.

E long correspond à notre *Ê* français. Il est rare pur, *brême* fragile. Mais fréquent lorsqu'il est précédé d'un autre

(1) Nous n'ignorons pas que le groupe latin *atr*, au lieu de se réduire en *èr* selon l'usage général du français, est devenu dans quelques dialectes de notre zone, notamment en Bourgogne, *air* comme en provençal : *paire maire*, (Voy. Paul Meyer, *Notice sur un ms. Bourguignon, in Romania*, VI, 1877, p. 1-46) et dans nos anciens textes lorrains *eir freire*. (Voy. la belle collection des *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*, passim.) Mais nous avons préféré la notation *é* dont le son nous a paru plus fermé que celui de la notation *ai*.

son vocalique : *poène* peine, *woène* veine. Il provient notamment de l'*e* originaire accentué.

I

L'*i* bref provient 1° de l'*i* primitif : *èpi*, épi, *liė* lier ; 2° de l'*e* originaire : *mort-z'-if* ivre-mort ; 3° de cet *e* allongé : *mi* moi, *ti* toi ; 4° de l'*o* : *sinnė* sonner.

L'*i* long provient d'un *i* et d'un *u* origin. : *lime* lime, *inque* ongle. Nous le surmontons d'un accent circonflexe : *sîme* signe.

O

Il est intéressant de noter que le français ne distingue pas soigneusement les deux espèces de sons dus à l'*o* ouvert et à à l'*o* fermé (1).

O ouvert = a o, son intermédiaire entre l'*a* et l'*o*, analogue au français *vieillot*, *Saône* (bref) *'nollė* aller, *olkon* artison, *oll'mand* allemand, *olouotte* alouette, *ònnaye* année, été, *bòcré* tourte au lait, *dòlė* ! soit ! *dòt* dent, *tòt* toit.

Notation. D'anciens textes lorrains, notamment le *Dialogus anime conquerentis* (*Romania*, 1876, p. 319), notent ce son *au*. Cette graphie a l'avantage de conserver l'*a* originaire, mais expose à la confusion de prononciation avec la diphtongue *au* = *al* dont le son est bien plus fermé et plus long. Nous le notons *ò*.

Il provient 1° d'un *o* originaire : *sòvon* savon ; 2° *e* origin. : *morchand* marchand ; 3° *i* *cròtte* crête ,crista, *lonque* langue, lingua ; 4° *au* *òrôye* oreille, auricula ; 5° *oė* *fôme* femme ; 6° *o* *hôme* homme ; 7° *a* *vòlu* valoir, valere, *fòllu* falloir, fallere (2) ; 8° de la résolution d'une gutturale : *dròt* droit

(1) Voy. cependant un beau travail de G. Pâris, sur l'*o* fermé, in *Romania*, X. 1881, p. 36-62, 1re suite.

(2) L'*o* latin long par position persiste généralement, ainsi que nous le verrons dans la seconde section de cet essai : *ponre* pondre, *fouót* fort, *córps* corps, *mouót* mort, etc.

*drictum, a.-fr. dreit, *ètròt* étroit, a.-fr. estreit, *cròhhe* croître, a.-fr. creistre.

L'*o* fermé sera noté *o*. Ex : *dotė* craindre, et les monosyllabes *lo*, *do*, *mo*, *to*, *so*, *nos*, *vos* le, du, mon, ton, son, nous, vous.

Il provient : 1° de l'*u* lat. long par position *Tiârgotte* Clairgoutte, gutta, *cotrée* coude, cubitus; 2° atone *covė* couver, cubare, *d'zos* dessous, subtus; 3° *ul* lat. adouci *sofe* souffre, sulphur; 4° *au* origin. *forgė* forger, fabricare, faurcar. 5° *E* originaire *etôle* étoile, stelam, *pôle* pensile, poële, *tôle* toile, telam, *chandôle* candelam, *sôle* seigle, secale; 6° de l'*o* originaire *hôle* huile, olea.

L'*ô* long est tantôt ouvert : *hôme* homme, *fôme* femme, tantôt fermé : *ôche* orge, *chandôle* lampe, *tôte* tordre. Il correspond à notre *au* français (long), nous le notons *ô* pour les deux qualités. Il provient : 1° d'un *e* allongé *tro* trois, ou accentué *chandôle ;* 2° d'un *i* orign. accentué *lonque* langue, lingua ; 3° d'un *au* étranger *bauque* bague, goth., *baug* (ou **bauga* **bauca*).

U.

Nous avons l'*u* bref : *muhh* mur, *raivuhė* aiguiser, qui provient : 1° d'un *u* orign. *raivuhė* (acutus), *maivu* mûr, maturus, 2° des syllabes *e-u*, *ey-u*, *o-u* produites à la suite d'une élision *bu* (beü), *crèyu* cru, *poèyu* pu (peü poyut. Voy. Diez, *Gramm.* I, p. 396, tr. fr.) ; 3° *ui* latin *runė* ruiner (ruina) ; 4° de l'attraction de *u-i* *o-i* : *m'nusier* menuisier, * minutiarius, *jun* juin.

L'*û* long provient de l'*û* long et de l'*u* bref *bûr* beurre, *frodure* froid, *l'vûr* levure.

Voyelles composées.

AI.

A adouci ou troublé (1) sonnant AI. Ex. : *ai* à, *aic* quelque

(1) J. Cornu, *Chants et contes populaires de la Gruyère*, in *Romania*, 1875, p. 197.

chose, *brais* bras, *chaitte* chat, *daime* dame. Equivalent de l'ai français dans j'aimais. Il est tantôt long, *braîmè* désirer ardemment; tantôt bref *hhaippè* échapper. Notation, nous conservons pour les deux cas l'*ai* archaïque connu depuis longtemps sous le nom d'*ai* lorrain et bourguignon, si fréquent dans les anciens textes (voir notre *Dictionnaire*), nous l'aurions trématé comme en allemand.

Comme qualité, cet *ai* est tantôt fermé. Ex. : *woyaiche* voyage, *sauvaiche* sauvage, *freumaiche* fromage, *maique* maigre, et en même temps long. Il est tantôt bref et ouvert; *hhaippe* sauf, *paireuye* pâte, *faihhotte* maillot. Origine : l'*ai* ouvert provient : 1° d'un *a* bref originaire : *aimè* aimer, amare; 2° *a* atone *paireuyi* pâte du tisserand et du cordonnier; 3° *a* en position *faihhotte* langes, fascia, *maitée* marteau *, martus, *paihhée* échalas, paxillus; 4° de la chute d'une consonne *chaîne*, catena.

L'*ai* long et fermé : 1° d'un *a* accentué *woyaiche* voyage, viaticum, *sauvaiche* sauvage, silvaticum; 2° d'un *a* atone *painèye* panier, panarium; 3° de la résolution d'une labiale j'*airâ* j'aurai, habere, j'*sairâ* je saurai, sapere.

AO Voy. O.

EE

EE *fée* fille, *guée* quille, *vée* veau, *bee* beau, *payée* habitant de la plaine. Il correspond au son français de fée, giboulée. Il est moins accentué que l'*èye* que nous trouverons plus tard et se place entre cette diphthongue et l'*é* simple. Nous le notons ée (1). Il provient : 1° d'un i *chèvée* cheville, clavicula, *fée* fille; 2° de la syllabe *el* ou *il* : *ainnée* anneau, *bée* beau, *novée* nouveau, *chaitée* chateau, *flaivée* fleau, flagellun, *eutée* outil, utile?

(1) Cette notation est adoptée par M. Cosquin : *bee*, *quee*, XVIII[e] conte, *Peuil et punce*, in *Romania*, VI, p. 244-245, 1877.

Eu n'est actuellement une diphtongue que pour l œil (1) comme *ou* du reste, ainsi que nous le verrons. A défaut de lettre unique nous le notons *eu* : *euhhe* porte, *meu* mieux.

Il provient 1° de l'*i* atone : *beuton* beton, bitumen ; 2° de l'*o* accentué *n'veu* neveu, nepotem, *preûfe* preuve, proba, *meurri* mourir, mori ; 3° de l'*o* atone : *meulin* moulin, molinum, *mieûle* meule, molina ; 4° du *gl* médian : *teûle* tuile, teg (u) la ; 5° de la résolution de ul : *g'neu* genou, geniculum ; 6° de l'affaiblissement d'une gutturale : *heût* huit, *keure* cuire, *keuhhe* cuisse ; 7° de la chute d'une consonne : *teule* ; 8° de la diphtongaison d'un *e* : *meux* mieux, melius ; 9° Il correspond aux lettres françaises suivantes : *o*, *creuchot* crochet, *breuchi* (cruche) broc ; *ou*, *eutée* outil ; *ui*, *en'dépeu* depuis, *pèteu* (trou) pertuis, *veudiè* (vider) anc. fr. vuider ; *u*, *breulè* brûler, *keurioux* curieux.

OU

Ou dans *mou* beaucoup, *founò* fourneau, = *ou* français. Origine 1° *o* accentué : *nou* nœud, nodus, *hoûre* heure, hora ; 2° atone : *courône* couronne, corona ; 3° *u* bref : *joug*, jugum, *mouhhe* mouche, musca ; 4° *u* accentué : *coupe* coupe (de bois), cupa ; 5° long par position : *ours*, ursus ; 6° par adoucissement de la forme *ol* et *ul* : *poûre* poudre, pulvis, *pouce*, pollicem ; 7° lettres françaises correspondantes : *oi*, *ouhé* oiseau ; *ui*, *bouhhon* buisson ; *eu* final (source très-abondante), *heurou*,

(1) Mais elle provient de l'ancienne diphtongue *ui*. Il nous a paru intéressant de donner ici l'explication de la formation de ce son, que je n'ai trouvée nulle part mieux résumée. « La diphtongue *ui* est composée d'une labiale et d'une palatale dont l'articulation a dû paraître difficile au patois moderne ; pour l'éviter, on a remplacé le plus extérieur des deux sons par celui de même nature que le plus intérieur offert par la langue, c'est-à-dire par une palatale, et le plus ressemblant au premier, c'est-à-dire ô. et üi est devenu ainsi *oi* et par transposition *io*. C'est ce que montrent les mots *aujourd'hui*, *nuit*, *suif*, *suis*. etc. transformés dans notre patois en *auj'd'heuye*, *neuye*, *hheuye*, *seuye* (je suis). » CH. JORET, in *Romania*, 1876, p. 492.

heureux, *viâtou* verreux ; *our*, *boûde* (bourde) mensonge, *jounâye* journée, *founò* fourneau, *boûne*, borne.

§ 2. Diphtongues.

A partir d'ici, il sera facile de remarquer dans la suite de notre travail que notre patois est très riche en diphtongues et autres sons mixtes (nasales, semi-voyelles, aboyantes, etc.) Le français sous ce rapport nous paraît d'une pauvreté désespérante.

A. — DIPHTONGUES PURES (OU SIMPLES).

AI EU OU ayant été examinées, il ne nous reste plus que les suivantes.

AU *sau* sel, *mau* mal, *dau* dé (à coudre) = *au* français. Il provient d'*au* originaire : *causse* cause, causa, *taurée* taureau, taurellus.

EAU très rare. *Eauf'* eau.

EI *holeine* haleine, *feinte* faiblir, *jeinde* joindre (les bœufs). Origine, résolution d'une gutturale : *neir* noir (nigr').

IA *bianc* blanc, *fian* taupe (1).

IE *chié* chien, *chiéfe* chèvre. Origine 1° *a* originaire : *chié* canis, *chiéfe* capra, *botié* baptiser, a.-fr. baptier ; 2° *e* accentué : *fiéhh* amer, ferus, *mié* miel, mel, *bié* bien, bene, *liéfe* lièvre, leporis, *fiéfe* fièvre, fébris, *piére* pierre, petram, *rié* rien, rem, *pié* pied, pedem, *vié* vieux, vetus ; 3° *i* atone : *fié* fumier, fimarium ; 4° contraction ou mouillement : *bié* blé, *hauffié* chauffer ; 5° A dans le suffixe *as atis* moitié, pitié ; 6° E allongé *pien* plein, plenus.

(1) Ce phonème, dans *diâpe* diable, *liard*, *piâyé*, disputer, n'est pas à proprement parler une diphtongue, mais une simple combinaison accidentelle due à une synérèse. (Voy. Diez, *Gramm.* I, p. 397, tr. fr.). sur son emploi dans d'autres vocables et pour les autres exemples d'*iè*, *ieu*, *io*, *iou*, voy. les consonnes mouillées *bi*, *pi*, *fi*, *ghi*, *di*, *ti*.)

IAU : *Diaudot* Claude, *pouriau* poireau, *cisiau* ciseau (du tailleur de pierre), *ridiau* rideau.

IEU. Orig. 1° *o* accentué: *ieu* œuf, ovum, *bieu* bœuf, bovem, *mieûle* meule, mola, *nieu* neuf, novus, *nieuf* neuf, novem ; 2° *u* originaire : *étieule* écuelle, scutella ; 3° *u* ou *o* avec addition d'un *i* euphonique : jé *pieu* je puis, possum ; 4° diphtongaisons d'un *e* : *Dieu* Dieu, *lieue* lieue.

IO : *dio* délicat, *Batiò* Baptiste, *biò* étui du faucheur, *biossè* blesser. Provient du lat. *i-e* par synérèse *pôtiòce* patience, patientia.

IOU : *tiouvé* clouer, *fiou* fleur (de farine).

YI Inconnu au français, mais donne pour l'*i* l'analogue du français *ia ie io* pour l'*a*, l'*e*, l'*o* : *ròyi* rave, *ôyi* entendu, *Mayie* Marie, *faiyîne* faine. Provient 1° de l'*i* accentué : *ôyi* audire ; 2° d'une contraction : *faiyîne* fagina, *jòyi* jouir, gaudere.

YU : *poèyu* pouvoir, pu, *ôyu* entendu, *crèyu* cru. Dans ces exemples elle provient d'une contraction.

OA — OUA : *boalè* bêler, *woâ* voir, *woâ*, guère, *woandrè* salir, mouiller, *rwâtiè* regarder, *woâche* pervenche.

OAI *coaichè* cacher, *ouaite* ouate, *oaî !* halte !

OÉ *boèhhé*, bercer, *moènè* mener, *poé* poil, *poère* poire, *boèche*, bouche, *coèhè* taire, *foènè* faner, *poète* pointe, *boèsè* boiser, *boèrotte* burette, *foèfe* fève, *toèsé* toiser, *foère* foire. Il provient parfois 1° d'un i originaire : *boère* boire, bibere, a.-fr. beivre, *poèvre* poivre, piper, a.-fr. peivre ; 2° de l'affaiblissement d'une gutturale : *poé*, poing, pugnus ; 3° d'une attraction : *tèmoé* témoin, *boète* boîte, prov. bostia ; 4° d'un *e* allongé : *aiwoé* avoir, habere, a.-fr. aveir.

OÈ bref : *coèche* coëche; *aimoèhh* amer. Origine 1° A accentué : *aimoèhh* amarus ; 2° E allongé : *moè* mois, mensis, mesis, a.-fr. meis.

OE long : *aiwoène* avoine, *woène* veine, *poène* peine, *foèngè* fumer, *roèngè* revancher. Provient parfois de l'affaiblissement d'une gutturale : *moène* moine, monachus.

OI rare. Se rencontre notamment dans les mots qui paraissent tirés du français, *loi*, *foi*. Il provient d'une attraction : *Antoine*, *coin*, cuneus.

OUI : *oui* oui, *fouine* fouine, *rouincè* faire des ruades, *ouinquè* cri plaintif du porc.

OUAU : *chouau*, cheval, *mouaunie* manier.

OUO long fermé : *mouôt* mort, *mouôhon* maison, *fouôt* fort, *mouôyè* guérir, *fouôchè* fâcher, *mouô* tas, *pouôte* porte, *mouôte* mordre, *rouôyé* remuer à fond, *couôte* corde.

Ouo long ouvert : *bouône* borgne.

Ouo bref ouvert : *bouòché* bêcher, *olouòtte* alouette, *rouòt* tour à filer et rouet d'usine, *douò* vers, devers, *pouòhhé* pêcher, *wouòyé* veiller, *bouòri* baril.

B. — DIPHTHONGUES MOUILLÉES.

Le mouillement n'est pas le mouillement français tel que Littré le recommandait; il est exactement celui que ce célèbre auteur proscrit; *botôye* bouteille, et non *botoille*. Il porte sur presque tous les sons vocaliques. Il est médial ou final. Cependant ce dernier est de beaucoup le plus fréquent.

Le mouillement patois ne coïncide pas toujours avec le mouillement français et réciproquement. Ex. : *geòlâye* gelée, *ètrée* étrille, *fée* fille, *deyhh* dix, *feuye* feu, *ôye* oie, *dôye* double.

AYE : *onnâye* été, *geòlâye* gelée. Elle provient notamment de la chute d'une consonne latine ou étrangère que l'*y* a remplacée pour éviter la synérèse; *onnâye* lat. annata, puis annana, annaya, onnâye; *geòlâye* prov. gelada, puis gela-a, gelaya, enfin geòlaye.

EYE : *ç'rihèye* cerisier, *guernèye* grenier, *deyhh*. Il provient : 1° d'un *e* accentué *deyhh* decem, *hhèye* six, sex; 2° de la résolution d'une gutturale *cèyé* fauciller, secare, anc.-fr. seier; 3° de l'attraction de *a-i premèye* premier, primarius, *dèrèye* dernier, anc.-fr. daerrain, derrain.

EUYE : *peuye* puits, *auj'd'heuye* aujourd'hui, *feuye* feu, *leuye* lieu; *reuye* roue, *meuye* muid, *neuye* nuit. Il provient : 1° d'u *jé seuye* je suis, sum; 2° de l'affaiblissement d'une gutturale : *keuyé* cuiller, cochlearium, *neuye*, *keuye* cuit; 3° de l'attraction de *u-i*, *o-i peuye* puteus, *keuye* cuir, *meuye*,

euhhe porte, ostium; 4° de l'*o* accentué *feuye* locus, *jeuye* jocus, *leuye* locus, anc.-fr. leu.

OYE : *òye!* hélas!

OYE : *ôye* oie, *orôye* oreille, *rôye* raye, *dôye* doigt, origine, *cl* final *òrôye* auricula.

OUY', OUYE : Ouye! aie! *fouyé* fouiller, *fouyée* nom de bœuf, *hoûye* houille *noûye* nouille *jė poûye* je pouille, *soûye* branchages non fagotés.

§ 3. Aboyantes.

Aux diphthongues mouillées se rattachent d'assez près les aboyantes. Elles sont propres aux patois lorrains, croyons-nous, et ont été qualifiées de cette façon très heureuse par feu M. Lombard. Elles méritent une classe à part, vu leur singularité.

Elles se prononcent dans le haut du palais, la bouche arrondie, en émettant vivement le son pour le laisser s'éteindre insensiblement, le tout en une seule émission de voix. Voici la série, autant qu'on peut toutefois la noter : O... ou .... eu ..... e. Cette émission se décompose à l'analyse en trois ou quatre sons, dont le dernier assez traînard se termine par un son sourd. J'ai cherché longtemps un signe graphique. M. Adam se contente d'un accent circonflexe : *coours* corps, *châoux* cheveux, et donne même des vocables où aucun signe ne fait reconnaître ce phonème : *ecoourds* accords, *hhorbeyie* sorbier, Celle que M. Clesse signale, p. 8 de son excellente monographie et qu'il note *we* n'a qu'une ressemblance assez éloignée avec nos diphthongues aboyantes (1). Les ouvrages de M. Lombard

(1) *Essai sur le patois lorrain (Patois de Fillières, canton de Longwy*. Nancy, Berger-Levrault, 1879). Voici la note que m'a bien voulu faire parvenir cet aimable auteur. « ..... Mais c'est surtout l'autre terminaison, je crois, qui vous intéresse le plus, celle en *awe*. Celle-là n'est ni longue ni brève, elle ne varie pas. On dit également *dawes hoummes* deux hommes. *dawes femmes* deux femmes... Quant à la prononciation aucun signe de

étant restés manuscrits, je n'ai pu savoir malgré la lettre obligeante et très-spirituelle de M. Adam comment cet auteur la notait.

J'ai réservé le *w* pour la semi-voyelle initiale *ou* correspondant notamment au *g* français dans *waidé* garder, *wâ* (manche) garde de faux, etc., et je me suis contenté de souligner le son et de le surmonter d'un accent circonflexe *ô*, *ôy*, *aû* pour le représenter graphiquement.

a. *O* oui, bô bois, *pô* pou, peu, *cô* cou, tiôr fermer, chôsse chose, diôre fierté, *côre* courir, chô chou, hôpitau hôpital.

b. Dôye double.

c. Haûtè cesser, haûyié appeler, paûre pauvre, paûsse halte, naû auge, Vau d'Aijô Val-d'Ajol, Les Waûbines Les Vaubines (lieu dit), laûrier laurier.

Origine. Cette recherche mériterait une étude à part. Pour le moment nous citons les exemples suivants : 1° *lr* lat. ou fr. môre moudre, molere, v.-fr. moldre ; 2° *ill* d'illos *zô* eux; 3° *au* originaire *tiôre* ; 4° résolution de *ol* (aul) latin adouci *cô* collum, chô caulis ; 5° o latin diôre gloria ; 6° u latin *côre* currere; 7° contraction ou agglutination de deux voyelles : dôe je dois (inf. *doué* devoir), d'une voyelle et d'une diphthongue miaûlè miauler; plus spécialement *au* : 1° l'*au* originaire naû, v.-fr. nauf, navem, paûre pauper, *aû* août, augustus ; 2° *al)* allemand h*au*tè cesser (Halt).

l'alphabet français ne peut la rendre ; mais la diphthongue *au* de l'allemand la rend assez bien. Tout le monde connaît la *Jungfrau* et sait comment on prononce le nom de cette montagne ; cette prononciation *frau* est à peu près la même que celle dont il s'agit. J'aurais donc pu écrire à la rigueur *daue pue* peur, *chovaues* cheveux, *laue* loup, mais on aurait été porté à prononcer cette diphthongue *au* comme en français ; voilà pourquoi j'ai remplacé l'*u* par le double *w* qui donne plus parfaitement encore d'ailleurs sa véritable prononciation à cette terminaison qui ne doit avoir qu'une ressemblance assez éloignée, suivant moi, avec les diphthongues aboyantes auxquelles vous consacrez un article.... » M. Clesse nous permettra de ne pas reproduire l'appréciation trop élogieuse qu'il fait sur cette partie de notre travail.

§ 4. Nasales.

Nasales simples.

An, *ban* ban, *ran* réduit à porcs.

Ain, *bain* bain.

Aine, *chairpaine* espèce de panier. (V. notre *Dictionnaire*).

Ein, *jeinte* joindre (joindre des bœufs), *feinte* faiblir, *zeink* zinc. Nous adoptons cette notation *ein* au lieu d'*in* pour éviter la confusion avec l'*in* français qui se prononce en général *ein*, réservant le signe *in* à la nasale de notre patois, inconnue à notre langue.

En, *Menre* chétif, *penre* prendre, *tenre* tendre Provient : 1 de l'e originaire *penre* prehendere, *tenre* tener; 2° de l'i orign. *menre* minorem, a.-fr. meindre.

In. La plus intéressante de nos nasales est sans contredit l'*in* et sa composée *yin*. Elle est totalement inconnue au français; elle ne se rapproche complétement ni du latin, ni de l'allemand, parce qu'elle est moins brève et moins dure. Elle semble avoir plus d'analogie avec le final anglais *ing : sing*, *spring*, *morning*. M. Jouve : *Coup d'œil,* p. 34, lui assigne une origine germanique, tout en reconnaissant que les Gaulois la possédaient. M. Adam la qualifie de lotharingo-messine.

Exemples : *in* un, *winquesse* cri plaintif du porc, *zingué* retentir. Elle est pour l'*i* ce qu'est l'*an* et l'*on* pour l'*a* et l'*o*. La même remarque doit être faite pour l'*un*, *brun*, *jun* juin, *aijun* à jeun.

Nasale composée YIN.

Cette nasale est presque toujours finale. Elle est aussi sans analogue en français. Elle se prononce comme l'*in* ci-dessus, avec le choc d'un *y* (semi-voyelle) précédent. Elle donne

pour le son *i* le correspondant des français *ian*, *ion* avec les nasales *an*, *on*. Elle se rencontre fréquemment avec les dentales, la semi-voyelle *y* : *trayin* train, *jé woyin* nous voyions.

§ 5. Semi-voyelles.

W. Le double *w* correspond au son *ou* du français suivi d'une autre voyelle, le tout prononcé d'une seule émission de voix : *wôye* fête, *wâde* garde, *wâhhe* flaque d'eau, *woètte* sale, *Les Woéfes* Les Voivres, commune du canton de Bains, *wâche* pervenche, *wòhhottè* agiter, *wortè* aller et venir. Il pourrait remplacer *ou* dans bien des cas : *chwau* pour chouau, *mwôt* pour mouôt, etc.

Origine 1° V, lat. : *wâ* voir, videre, *wâche* vinca, *wéaigé* voyager (via), *woisin*, voisin, vicinus ; 2° G dans les mots d'origine franque ou germanique : *wâ* guère, *wâde* garde et son dérivé *waidè* garder, *wortè* warten ? *Wôyes* Weihe ?

Y Analogue à notre y français. Elle est surtout employée dans nos diphthongues mouillées : *boèye* berceau, *mouyé* mouiller, etc. et pour noter la nasale composée *yin*. Cette notation m'a paru de beaucoup préférable à l'*i* redoublé : *ii*, c'est ainsi que j'écris *Yayie* Marie. Il se place encore comme l'*y* français entre deux voyelles sonores où il fait l'office d'un *i* redoublé (1) : *aihhèyez-vos*, asseyez-vous, *èhhayé* goûter, *aippuyé* appuyer.

Origine. L'origine de cette semi-voyelle a déjà été indiquée pour la majeure partie dans les diphtongues *yi*, *yu*, *aye*, *eye*, *oye*, *ôye*, *ouye*, avec lesquelles du reste elle fait corps. Toutefois il reste à noter 1° C lat. : *ceyè* fauciller et *sòyè* faucher, qui se rattachent tous deux à *secare* ; 2° X lat. *lâyé* laisser, laxare (2).

(1) Voy. Diez, *Gramm.* I, p. 394, tr. fr.

(2) Je rattache sans hésitation ce verbe au latin *laxare* à cause surtout des formes voisines du même mot : *laihhé* à Xertigny, p. ex. Cf. ci-dessous le § relatif aux origines du HH = X.

OBSERVATION. — Le lecteur pourra se reporter au Tableau récapitulatif, qui lui permettra d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble des principaux sons vocaliques patois et leur concordance avec les sons français, ou ceux qui s'en rapprochent le plus.

§ 6. Consonnes.

On verra dans la suite de cette étude que si les voyelles changent avec facilité, les consonnes offrent plus de résistance.

On pourra observer aussi la tendance des consonnes finales à passer à un degré supérieur. Ex : *inque* ongle, *maique* maigre, *dôsse* douze, *pieuche* pluie. Cette substitution de la forte à la douce est à peu près constante (1).

Les consonnes finales sont souvent muettes, comme en français : *fusil*, *persil*. Je les ai, pour la plupart, fait disparaître de l'écriture : *bouòri* pour bouòril, baril, *ch'ni* pour ch'ni, chenil, *soû* pour soûl, *v'ni* venir, *f'ti* vêtir, *geòti*, gentil.

Les consonnes seront traitées d'après le même ordre que les voyelles. Nous nous occuperons d'abord des consonnes simples, puis des consonnes doubles, et enfin des consonnes combinées.

1° *Consonnes simples.*

Nous suivrons la classification suivante :

1° Liquides : *l*, *m*, *n*, *r* ;

2° Dentales : *d*, *t*, *x* ;

3° Chuintantes : *j*, *g* doux, *ch*.

4° Gutturales : *c* dur, *k*, *q*, *g* dur, *h* muette et *h* aspirée. Gutturale proprement dite *hh*.

5° Labiales : *b*, *p*, *f*, *v* ;

6° Spirantes : *s*, *z*, *c* devant *e*, *i* et cédillé devant *a*, *o*, *u* et leurs composés.

(1) Ce cas se rencontre en français : vif, Paimbœuf, Rutebœuf.

Liquides.

L. L équivaut à l franç. Elle provient principalement 1° de l'*l* (a) initiale : *lâcé* lait, lactem, *lanterne*, laterna ; (b) médiane : *g'lîne* poule, gallina, *lai*, la, illa ; (c) finale : *geôl* gelée, gelu, *moûle* mûre, mula. 2° Exceptionnellement des lettres suivantes : R *crible* crible, cribum, *poltrait* portrait ; N *orphélin* orphelin, orphanus, *liméro* numéro et (probablement) d'anima dans l'expression *des alèmes dé lu* (défunt, voy. notre *Dictionnaire*).

Nous rappelons ici que le son correspondant à l'*l* mouillée du français s'est diphtongué. (Voy. ci-dessus.)

M.

M sonne à la fin des syllabes comme N : *main*, *faim*, ou quand elle précède d'autres consonnes : *damnè*, damner. Elle provient 1° de l'*m* originaire : *mére* mère, mater, *mâte* maître, magister, *hôme* homme, homo, *faim* fames, *main* manus ; 2° d'une n originaire : *piôme* pivoine, pæonia ; 3° d'un b originaire : *sam'di* samedi, sabbathi dies ; 4° Elle s'intercale devant le *b* dans *r'zombè* résonner, resonare, (ou elle provient d'une n) dans *embétè* embêter et quelques autres.

N.

Origine. 1° n lat. : *nôr*. *ner* noir, niger, *ponre* pondre, ponere, *mouôhon* maison, mansionem ; 2° m : *naippe* nappe, mappa ; 3° l : *niveau* libella, *k'nôye* quenouille, colus, *nentiye*, lentille, lenticula ; 4° mn : *colonel*, colonnel, columna ; 5° ml : *sònè* sembler, sim [u] lare, *essône* ensemble, sim [u] l ; 6° Elle remplace parfois l'*l* française : *M'noméni* Méloménil.

R.

Souvent muette dans les finales : *entier*, *ôfficier* et supprimée parfois : *dongé* danger. C'est une des lettres les plus

sacrifiées : *gépe* gerbe, *tôte* tordre, *vonte* vendre, *lâche* large. Origine. 1° R origin. : *rò* roi, regem, *ru* ruisseau, rivicellus (diminutif supposé de rivus), *frod* froid, frigidus, *deuvâr* ouvrir, aperire, *fer* ferrum ; 2° L originaire : *robourou* laboureur (laborare).

2° *Dentales D, T, X.*

D à la finale se change ordinairement en t. Il tombe dans les groupes français *ndr udr* : *jeinte* joindre, *môre* moudre, *cousse* coudre. Il provient d'un *d* originaire (a) initial : *dotè* craindre, dubitare, *dreumi* dormir ; (b) médian : *chòdon* chardon, carduus ; (c) final : *fròd* froid, frigidus. Exceptionnellement on le trouve provenant de l'*l* dans *aimidon* amidon, amylum.

T Provient d'un *t* originaire : *t'hhé* tisser, texere, *tôye* table, tabula, *fieuto* sifflet, (flatus), *èpòvòte* épouvante, (expaventem), *Caton* Catherine.

Il remplace le *d* final qu'il renforce, surtout aux terminaisons féminines : *dèteinte* éteindre, *raite* côte (fr. raide), *ètûte* étude (de notaire, etc.) Ce cas se rencontre aussi dans *lart* (prononcez lart'), lard, *grantou* grandeur.

X. L'*x* organique ne se rencontre guère en patois que dans les mots savants et étrangers, car il donne habituellement le HH. Elle provient de l'*x* lat. dans *soixante*, sexaginta.

3° *Chuintantes G doux, J, CH.*

G doux et *j* représentent le son doux chuintant, *ch* le fort. Nous conservons le *g* partout où c'est possible, sans le cédiller, en le faisant suivre d'un *e* à la manière française : *geòlè* geler, *geau* coq, *geot* gens. Mais *j* le remplace dans *jubier* gibier. (La notation *geubier* aurait donné la prononciation *jeubier*.)

Origine 1° G latin : *g'line* poule, gallina, *jé*, *ju*, je, ego ; 2° J latin : *jokè* percher, jucher, jacere, *jeuye* jeu, jocus, *jéne* jeune, juvenis ; 3° *Ia*, *iu* lat., écrits plus tard *ja*, *ju* :

dèjun déjeuner (jejunus), *dèj'què* jusque, diusque ; 4° G. fr. ou allemand : *gépe* gerbe, all. garbe, v.-fr. jarbe.

Le son fort chuintant *ch* a supplanté le son doux dans les finales féminines notamment : *boèche*, (espèce d'étoffe) fr. bége, *é daiche* il retarde (infinitif daigé), *é maiche* il mange (inf. maigé), *nôche* neige. Il provient 1° du c lat. : *chà* viande, caro, *chausses* bas, calceus, *aich'tè* acheter (capital caput), *couché* coucher, collocare, *roche* rocca, *vaiche* vache, vacca, *chouau* cheval, caballus ; 2° *Ia* lat. pour *ja* : *sinche* singe, simia pour simja ; 3° d'une consonne ou d'un groupe étranger au latin : *bieuchot* bloc, all. block, *seuche* soc, gaël, soc et bas-breton soc'h souc'h, *ch'miquè* flairer, schmecken. (V. mon *Dictionnaire*).

4° Gutturales C dûr, K, Q, G dûr, H muette et H aspirée.

1° C dûr, K et Q. Je conserve c partout où c'est possible. Toutefois il est remplacé par K devant *e*, *i* et leurs composés : *kiboulè* renverser, *kême* écume, *keuhhe* cuisse, *keûre* cuire, *keuyé* cueillir, *kicròte* petite crête, *kih'lé* rire aux éclats, lorsque la notation *qu* aurait alourdi l'ortographe. La même observation s'applique au c dûr final : *seuke* sucre. Dans tous ces cas, ce son correspond au c dûr français de *casser*, *carcan*, *culotte* (culus) : *keuhhe* coxa, *keure* coquere, *côre* courir, currere, *cô* cou, collum, *coéhé* taire (quietus). Le Q s'est conservé dans ses correspondants : *quot'nè* quêter. Cette dernière lettre provient aussi 1° du *cr* lat. : *maique* maigre, macer ; 2° *g* lat. *lonque* langue, lingua, *inque* ongle, ungula (1).

G dur provient : 1° du g dur latin *gotte* goutte, gutta,

(1) Pour ce g final, qui est une douce en français, j'ai hésité longtemps à la représenter par une des fortes *c*, *k*, *q* : certains dérivés, *inguiòtte* petit ongle, par exemple, ne conservant pas la forte. Le même phénomène se rencontre parfois en français. J'étais en outre attiré par l'étymologie. Mais cet exemple de changement de la douce à la forte n'est pas rare dans le passage d'une langue à l'autre et j'ai dû l'admettre en indiquant toutefois mes doutes et ces réserves.



gab'lou gabelou (* gablum, gabêlle); 2° du c dur lat. *grâs* gras * grassus, crassus, *s'gond* second, secundus.

H muette.

L'H muette s'est conservée dans les correspondants. Elle provient : 1° de l'*h* fr. et lat. *holeine* haleine, halena, *houre* heure, hora, *heût* huit; 2° d'une h aspirée française *héché* (pr. éché) herser.

H aspirée.

Elle correspond : 1° à notre *h* aspirèe du français et à celle du latin *Hâye* haie *, haia, haga, *heursé* hérissé, *hurlè* hurler; 2° au T latin suivi des diphthongues *ia ie io iu* *ròhon* raison, rationem, *sohon* saison, sationem; 3° *c* lat. (= *s* franç.) *aipâhé* apaiser, adpacare, *bâhé* baiser, baciare, *piaihi* plaisir (placere), *ouhé* oiseau, aucellus, *meuhi* moisir, mucere; 4° *ct* latin *léhu* lu, lectum; 5° *qu* lat. sous l'influence d'une voyelle suivante *keuhîne* cuisine, coquina; 6° *s* lat. et franc. *mouohon* maison, mansionem, *ç'rihèye* cerisier, cerasus; 7° *z* fr. et *c* lat. *lohâte* lézard, lacerta; 8° H étrangère *hoppè* japper, happer, holland. happen, *hòrò* hareng, all. haering, *hâte* id. hast, *hête* hêtre, id. heister; 9° enfin elle correspond parfois au *j* français *hambè* enjamber (jambe).

Voici quelques exemples de prothèses *hurlè* ululare, *heursé* ital. arriciare, *haut* altus.

Gutturale proprement dite HH.

Cette articulation est des plus importantes et elle mérite quelques développements.

L'étude en a été faite jusqu'alors d'une façon satisfaisante. M. Adam n'y consacre pas moins de quinze pages, et quelques-uns de ses nombreux correspondants se sont

ingéniés à décrire soigneusement les aspirations connues auxquelles, à leur avis, elle correspond. Sans vouloir entrer ici dans le détail de chacune des opinions présentées, puisque ce serait anticiper sur les travaux futurs de la philologie comparée, nous nous contenterons de les résumer brièvement et aussi exactement que possible.

Pour les uns cette aspiration est le *ch* allemand ; pour d'autres elle ne fait que s'en rapprocher. Certains auteurs se contentent de la désigner sous le nom d' « *h* doublement aspirée », de dire qu' « elle exige une forte aspiration et une émission gutturale énergique »; qu'elle est une « prononciation rude et gutturale »; qu'il faut la « fortement aspirer du gosier »; qu'elle est une « accentuation gutturale bien marquée, et *hh* est à cette aspirée *(h)* ce que *t* est à *d* »; que c'est « une aspiration qui se prononce du palais et non pas de la gorge. » Enfin M. Bonnardot (et je partage son avis) la croit étrangère à l'alphabet allemand.

Ces appréciations diverses peuvent peut-être facilement s'expliquer ou même se justifier par la diversité des localités d'où l'on a tiré les exemples proposés. Il y a plus : dans notre patois, cette aspiration comme d'autres a ses degrés de force et d'intensité, si je puis ainsi parler. De même qu'il y a le *ch* allemand dur et doux *nach ich,* il y a aussi le *hh* dur et doux. Les oreilles habituées perçoivent une nuance entre l'*hh* finale de *Keuhh*, *duhh*, *muhh*, *bouohh*, *couhh*, et l'*hh* médiane de *gohh'not*, *ehhi*, *pouhhée*, *pouhhosse*. *Wohhoncot*. Mais une étude spéciale, quelque intéressante qu'elle soit, nous entraînerait trop loin et pourra se faire quand toutes les autres parties de cette étude auront été traitées également.

Il nous suffira pour le moment de dire que ce *hh* est le signe caractéristique de l'aspirée gutturale de notre patois.

Comme le *j* espagnol il sort du fond du gossier (1).

(1) Voy. Diez, *Gramm.*, I, p. 345, trad. franc.

Il se présente à l'initiale, à la médiale et à la finale. Voici quelques exemples de ces trois cas.

(1) HH initial. *HHâ* sec, aride, *hhaippe* sain et sauf, *Lai HHaitte* (ou HHette selon l'étymologie que l'on adoptera) La Xatte, *hhaudè* échauder, *hhauffié* chauffer, *hhauwoè* laver, *hhayeure* chaise, *hhèye* six, *hhéyé* perdre gâter, *hhèdè* édenté, *hheuye* suif, *hheuyé* siffler, *hhifieu* printemps, *hhionné* frapper, *hhivè* se dit de la neige poussée par le vent, *hh'nâye* échine, *hhnon* bois formant le tissu de la *chairpaine*, *hhô* haleine, buée, *hhô* giron, *hholaiche* ridelles, *hhòlè* garnir la voiture de ses ridelles, *hholon* échelon, *hhollotte* petite échelle, *hhombrot* couvercle de berceau, *hhon* planche de rebut, *hhoppolâ*, qui fait l'affairé, l'empressé, et son verbe *hhoppolè*, *hhoudye* gironnée, *hhoudée* sourd, *hhouè* essuyer, *hhounè* répugner et son subst. *hhounou*. *hhôyé* glisser et son subst. hhôyotte, *hh'mèle* semelle *HHoronwau* Xaronval.

(2) HH médial. *Aihher* asseoir, *baihhe* baisse, *bihhe* bise, *bouohhe* bourse, *ch'mihhe* chemise, *crohhe* croître, *dehhonte* descendre, *dohhe* averse. *ehhi* essieu, *ehhôle* échelle, *ehhonte* bardeau, *ehhottè* chasser, expulser, *euhhe* porte (huis ?) *èvahhé* disjoindre, *gohhon* garçon et son diminutif, *gohhnot*, *Jeuhheye* Jeuxey, *keuhhe* cuisse, *k'nohhe* connaître, *mouhhotte* abeille, *Nom'hhèye* Nomexy, *paihhée* échalas, *p'hhé* pisser et son subst. *p'hhotte*, *pouhhée* cochon, *pouohhé* pêcher et le subst. *pouhhon*, *t'hhé* tisser, *rèhhe* reste, *Vaub'hhèye* Vaubexy, *wâhhe* flaque d'eau, averse, *wohhottè* agiter fortement, *Wohhoncot* Vaxoncourt.

(3) HH final est moins fréquent que chacun des précédents. En voici cependant quelques-uns : *couhh* court, *deyhh* dix, *duhh* dur, *frohh* frais, *tiaihh* clair, *wohh* vert. Il se retrouve aussi, sinon comme orthographe du moins comme *prononciation* finale aux trois personnes du singulier de quelques-uns des verbes cités plus haut. Ex. : Jé téhhe, té téhhe, é tehhe; jé pouohhe, té pouohhe, é pouohhe; je poéhhe, etc....

Origine : 1° C lat. *HHayeur* cathedra, *hhauffié* calefacere,

deyhh decem ; 2° GL initial lat. (= franc.) *HHôyé* (glacies, v.-fr. glacier) ; 3° R lat. *duhh* durus, *muhh* murus; 4° RC lat. *gohhon* * garcio, *pouhhée* porcus, *bœhhé* * bersa, claie d'osier, treillage (Littré). Cette influence est tellement forte qu'elle se fait sentir même en dehors du corps du mot, par exemple dans les mots composés mais dont les lettres *r* et *c* sont cependant intimement rapprochées : *pouòhhi* par ici ; 5° RS lat. *Bouohhe* byrsa, *wâhhe* (versare. Voir mon *Dictionnaire*), *wohhottè* (même observ.), *mouhhée* morceau, morsellus (morsus, morsure) ; 6° RT, RD lat. *couhh* curtus, *wohh* vir [i] dis ; 7° S lat. et allem. *Bihhe* haut-allem. bisa, pisa, *ch'mihhe* camisia (saint Bernard), *hheuye* sebum ? *hhoudée* surdus, *hhèye* sex, *hhméle* semelle, sapella ; 8° Sc lat. *pouhhon* poisson, piscis, *mouhhotte* (musca), *ehhonte* scandula, *dehhonte* descendere, *k'nohhe* cognoscere, *crohhe* crescere, *éhhôle* scala et son dimin. *hholotte* ; 9° SS *aihher* assidere; *èvâhhé* disjoindre, que je rattache à *assis* planche qui a donné le français *ais*. (Voir mon *Dictionnaire*) ; 10° St lat. *euhhe* ostium, ou provenç. *rehh* resta; 11° X franç. *Wôhhôncot* Vaxoncourt, *Nom'hhèye* Nomexy, *Jeuhhèye* Jeuxey, *Vaub'hhèye* Vaubexy, *HHoronwau* Xaronval, *Pouhheuye* Pouxeux; 12° Sch allem. *Frohh* frisch, a.-h.-all. frisc.

Labiales P B T V.

Ces labiales s'échangent souvent entre elles, comme on va le voir du reste.

P s'intercale dans le groupe latin *mr* (mer, ou mar) *champe* chambre, camara ou camera ; il est muet ou supprimé devant le *t* dans *baptême* et *Batiot* Baptiste, *chètée* cheptel, *compte, domptè* dompter, *sept*, mais se prononce dans son dérivé *septembre* ; il est aussi muet même devant les voyelles dans quelques monosyllabes comme *champ, cò* coup, *draip* drap, *tò* temps, *trop*. Mais en revanche il supplante le *b* à la finale : *bâpe* barbe, et dans les adjectifs lat. *abilis* et français *able ible*, *charitâpe* charitable, *minâpe* misérable, mi-

nable, *pôssipe* possible, *terripe* terrible. Il provient : 1° d'un P originaire *pâhhé* percer, préfix lat. par ou per, *piâre* plaire, placere, *pouhhée* porc, porcus.

B tire son origine : 1° d'un B latin *berbis* brebis, * berbicem, *bouohhe* bourse, bursa, *bâhé* baiser, basiare; 2° d'une M *flambè* flamber (flamma).

F provient ; 1° de l'f française, latine et *ph* latin et grec : *fieu* dehors, foris, foras, *coffe* coffre, cophinus; 2° *b* latin *lîfe* livre, liber; 3° *P *séfe* sève, sapa, *chiéfe* chèvre, capra; 4° V *vif* vif, vivus, *foé* fois, vice. Il remplace à la médiane et à la finale surtout le *v* correspondant du français : *foéfe* fève, faba, *l'hhîfe* lessive, *eaufe* eau (a.-fr. eawe ive), *cûfe* cuve. PH est rare, car les mots savants et scientifiques sont presque totalement inconnus à notre patois. On peut citer toutefois *phusique* magie, prestidigitation.

V tire son origine : 1° du *V* latin *vié* vieux, vetus, *Thovon* Thaon (Thavonum), *vôsse* guêpe, vespa, *povrou* peureux (pavor); reparaît dans *nieuf* devant une voyelle ou une *h* muette *nieuv ans* neuf ans, *nieuv hômes* neuf hommes; 2° à la médiale, du *b* latin *fouèfe* fève, faba, *tovon* taon, tabanus, *saivu* sureau, sambucus; 3° du P *sòvon* savon, saponem, *chèvri* chevreau (capra); 4° de la consonification de *u* dans *janvier* (1); 5° il est euphonique dans *tiouvè* clouer, *èvahhé* disjoindre; 6° correspond au *c* lat. dans *raivuhé* aiguiser, * acutare (acutus); 7° il est prosthétique dans *vusè* user (usus).

Spirantes S, Z, C devant *e i* et cèdillé devant *o u* et leurs composés.

S simple à l'initiale absolue ou relative se prononce dure *s' sâyé* se glisser, *sinnè* sonner, *s'mòcèye* marchand de semences, *solèye* grenier à foin, *s'quée* original, *sûgné* pleurnicher, *svè* pareil, *r'sénè* ourler; mais elle est douce entre deux voyelles : *caisè* déchirer, *maisot* mai (branchage), *vusè*, user, lors même que la première voyelle serait élidée *b'sò* besoin.

(1) Voy. Diez, *Gramm.*, I, p. 433, trad. franç.

L'*ss* redoublée est toujours dure *aissez* assez, *pussin* poussin, *sâssé* cribler, *teussé* tousser.

Cette spirante provient : 1° de l'*s* originaire : *s'vò* souvent saepe, *baiss'nè* bassiner, * bassinus ; *ourse* ours, ursus ; 2° du z allemand *biossé* blesser, bletzen, *saisi* saisir, sazjan ; 3° du cc lat. *chosse* sec, siccus (1).

Rappelons que cette lettre est souvent remplacée soit par l'*h* aspirée simple *âhé* aisé, *aipâhé* apaiser *bâhé* baiser, soit par l'*hh* doublement aspirée *âhhe* aise, *aihher* asseoir, *baihhé* baisser, *bîhhe* bise.

Z se prononce en général comme l'*s* douce *Lo Za* Xavier, *d'zi* douzil, *d'zo* dessous, *dozaine* douzaine, *zinguè* résonner, *ziquè* donner une chiquenaude, *r'zombé* retentir, *zoquè* heurter, *zó* eux, *zu zut* leur. Il provient : 1° d'un z originaire *gazette* (it. gazza ?), *ziquè* zig zigue ? 2° de l'*s* dans certains cas *d'zo* dessous, subtus ; 3° de l'x *Lo Za* Xaverius.

C devant *e* et *i* et *c* cédillé devant *o* et *u* ont le son de l'*s* dure, *céci* ceci, *ç'ost mi* c'est moi, *célai* cela, *dôce* douze, *trôce* treize, *toci* ici, *r'cinon* réveillon, *laiçot* lacet, *r'çûre* recevoir. Il provient : 1° du *c* latin *cèm'tére* cimetière, cœmeterium, *civet* cœpa, *cévére* civière *, cœnovehum, *bòce* bêche, * besca *, becca, *r'çòpè* étêter (cipus) ; 2° de l'*s* originaire : *cisée* ciseau, * sciselum ? ou scissus ? *soquè* tuer raide, secare ? 3° du groupe *qu* *laiçot* laqueus, *cinq* quinque (2).

2° *Consonnes mouillées.*

Bi, Pi, Fi ; Gui ; Di, Ti ; Ki, Ky.

Bi. Orig. bl fr. et lat. *bianc* blanc, anc. h.-allem. blanch, *bieuchò* bloc, all. Block, *biè* blé, bas-bret. blawd ou radical, vieux-franç. qui a formé *ablaver ablaier*, *bioss* ad. fém· blette, suédois blòt et danois blod (Littré) (3).

(1) Voy. Diez, *Gramm.*, I. p. 421. trad. franç.

(2) Voy. Diez, *Gramm.*, I. p. 127, trad. franc.

(3) Bl persiste dans *blond* malgré l'italien *biondo* et le bourguig. *bionde* et dans *blaud'* blouse, malgré la forme bourguig. et berrich. *biaude*.

PI.

Orig. Pl. initial lat. ou grec : *Piaitîn'* platine, *piaic'* place, platea, *piantè* planter, plantare, *piait* plat, grec platus, *piâtié* plaider, rac. plaid, placitum, *pioyé* plier, plicare (1).

FI.

Orig. Fl franç. lat. et autres *fiou* fleur (de farine), florem, *fiârè* puer (franc. flairer), *fiâmess'* flamme, flamma (2), *fiaittré* flatter, v.-franc. flatere et provenç. flataire, *fiaivé* fléau, flagellum, diminut. de flagrum, *òfiè* enfler, inflare, *fiâch'* flasque, all. flach (3) ?

GUI.

Orig. Gl initial lat. *guiaiçe* glace, glacies, (c'est le gh italien), *Guissé* glisser.

DI.

Orig. : 1° Gl initial lat. ou franç. *diòriou* glorieux, gloria, *dioçon* glaçon (glacies, glace), *diône* glane, *odiand* gland ; 2° cl lat. ou franç. *Diaudòt* Claude.

TI.

Origine : 1° Cl lat. et franç. *tiô* clou, clavus, *tiaihh* clair, clarus, *tiôre* fermer, claudere ; 2° sc lat. (= c franç.) *ètieule*. écuelle, scutella, dimin. de scuta.

KI, KY.

KI Origine Cl lat. : *saikiè* sarcler, sarc [u] lare, *saikiée*

(1) Pl persiste dans *plafond* quoique formé de *plat*, et *plaine*, etc.

(2) Mais on a le verbe *flambè*.

(3) Il se conserve dans *flanc*, de flaccus faible avec l'n épenthétique? ou de l'all. Flanke?

sarcloir, sarc [u] lus ; *râkiè* râcler (fictif rascic [u] lare ; *r'nâkiè* renâcler.

KY provient du TL origin. : *còkyè* chatouiller, cat [u] lire ; Ky, Ki d'une part et *ti* d'autre correspondent fréquemment. A l'appui je puis rapprocher la forme de Râville : *kioche* cloche (Adam) et celle du *Gloss. mess* : *kiache.* C'est ce que M. Adam dans son bel ouvrage appelle le mouillement sans métamorphose : *kiet, kiore, kiou.* Il est à remarquer qu'Uriménil dont l'idiome fait l'objet de notre travail, confine à la région où cet estimable auteur constate le mouillement exclusivement métamorphique. Uriménil donne en effet : *tiè* clef, *tiaitè* clarté, *tiôre* fermer, *tiô* clou, *tieuche,* cloche, *odiand* gland. Mais il donne aussi *guiaice* glace, *sanguié* sanglier et COKIÈ. Je crois donc pouvoir affirmer de nouveau l'origine que j'assigne à *ky* de *cokié* et constater en outre que notre idiome d'Uriménil utilise, *mais pour la majeure partie seulement,* le mouillement métamorphique.

§ 7 Groupes.

NQ. Origine NL lat : *Epinque*, épingle, spin [u] la.

NR. Origine NR lat : *Genre* gendre, generum, *menre* chétif, minorem, *ponre* pondre, ponere, *tenre* tendre, tenerum. Nous verrons en traitant des lettres latines l'absence des lettres intercalaires *b l d* du français.

DR Origine Dr lat. : *drò* droit, drictus.

§ 8. Lettres euphoniques V. T. Z.

La lettre V nous paraît évidemment euphonique dans *èvahhé* disjoindre, *tiouvè* clouer. Ce cas est à examiner dans *raivuhé* aiguiser, quoique je ne connaisse pas d'exemple de cette lettre provenant du *c* latin acutus. Dans les formes *saivu* sureau et *aivu* eu, (part. passé d'aiwoé), ce n'est évidemment qu'une permutation de labiale (sambucus, habitus). Il en est de même de *saivu* su, part. passé de saiwoé savoir (sapere).

T est euphonique dans l'adjectif *viâtou* véreux, mis pour viâ-ou, à moins toutefois qu'on ne voie dans ce mot le suffixe agent tiré du lat. *tor*. Il est enclitique dans certaines locutions. Exemple : *t'woici* voici.

Z dans certaines tournures de phrases ne s'explique guère autrement que par euphonie, ou par liaison, ou enfin par paragoge : *Bayez-m'zò* donnez-m'en ; *mort-z'-if* ivre-mort ; *On-z'-ost mou bête* on est bien maladroit. Dans le premier exemple peût-être est-il dû à l'analogie de *bayez-ò*. Dans le dernier, c'est sans doute un débris de l'ancienne prononciation du XIIIe siècle, attestée par Littré V° ON.

Ces aperçus seront complétés dans notre *Grammaire*.

§ Té Signe d'interrogation et d'exclamation.
T dans *TORE* de l'*imparfait* prochain.

M. Gaston Pâris (*Romania* VI, 1877, p. 438-442) a indiqué que le français *ti* particule interrogative n'est point un *t* étymologique, mais est dû purement et simplement à l'analogie. De réel qu'il est dans *boét-é*? boit-il? *dit-é*? dit-il? *còt-é*? court-il? *ost-é*? est-il? il a été créé dans *aime-t-é*? aime-t-il? *ai-t-é*? a-t-il?, etc, par le parler populaire qui l'a tiré des troisièmes personnes en *t-il*.

La même observation s'applique à l'exclamation : *on woilai-t-é ûn'*? En voilà-t-*i* un ? (1)

En réfléchissant sur la pénétrante observation de M. Gaston Pâris, j'ai été amené à penser que le *t* dans *TORE* de l'imparfait prochain pouvait fort bien avoir une semblable origine. Car de réel qu'il est aux 3es personnes : *é v'naitôre* il venait, *é chantin tôre* ils chantaient, il s'est intercalé soit par

(1) Cet avis n'est point partagé par M. Chabaneau, ibid, p. 442-443, qui reconnait dans ce *ti* en provençal moderne le pronom *ti* datif singulier de la 2e personne, employé ensuite avec toutes les personnes et tous les nombres. Nous croyons devoir laisser à nos maîtres la solution de cette intéressante question.

euphonie, soit autrement, aux deux autres personnes du singulier ou du pluriel *jé mégeais tôre* je mangeais, *té jouais tôre* tu jouais, *jé baittin tôre* nous battions, *vos beussin tôre* vous battiez le beurre.

§ 10. Accidents généraux.

En terminant cette première section de la Phonétique, donnons un aperçu rapide des principaux accidents généraux.

Aphérèses.

Voyelles : A. *biè* ablatum ? ou v.-fr. ablaver ? *boutique* apotheca, *Thanasse* Athanase, *Lo Toène* Antoine, *Tiané* Etienne, *Ruméni* Uriménil.

Consonnes : *aiwoé* avoir, habere, *lâ* loir, gliris, *mouô* amas, *ô* oui, hoc, illud, *ôche* orge, hordeum, *on* on, homo, *pâmè* pâmer, *spasmare, *tisaine* tisane, ptisana, *r'lôche* horloge.

Apocopes.

L : *nâni* non, non illud, *oui* hoc, illud ; N : *châ* viande, carnem, *enfer* infernum, *fouò* four, furnus, *hiver* hibernum, *jò* jour, djurnum : P : *corset, couô* tuyau, corpus ; R : *pou* pour, pro ; T : *abbé* abbatem, *chantè* chanté, cantatum, *maugré* malgré (gratum).

Notre patois est très-riche en syncopes, contractions, élisions, chutes, abréviations.

Syncopes.

Mâte maître magister, *môle* moëlle, medulla, *noces* nuptiae, *piòyé* plier, plicare, *pô* pou, pediculum.

Contractions et élisions.

Adou Adolphe, *Batisse* Baptiste ; *bot'nére* boutonnière (bout,

bouter), *brômot* brâvement, *crô* corbeau, *corvaceum, *d'mèye* demi, dimidium, *g'nôfe* (pron. j'nôf) genièvre, juniperum, *Jani* Jean Nicolas, *Lai Keutiote* La Curtillotte, diminutif de Cohortile, *kot'nè* quêter (quaesitus), *knöye* quenouille, colicula (colus), *mâhhe* mauvaise, misellam, *mureuye* miroir, muratorium, *pôyou* pouilleux, pedunculosus, *râ* rais (de roue), radium, *r'lôche* horloge, horologium, *sére* suivre? *sôle* seigle, secale, *vée* veau, vitellum; *m'n hôme* mon mari. *t'n aimi* ton ami, *s'n èffant* son enfant.

Chutes.

L dans Ménil et ses composés: *Ruméni* Uriménil, *Guméni* Guménil; *Chaitée* Châtel, etc.

L du groupe bl dans les finales tirées du latin: *abilis, ibilis* et autres analogues: *crèyâpe* croyable, credibilis, *diâpe* diable; *br* dans *âpe* arbre, *bâpe* barbe; R finales: *jò* jour, *to* tour; à l'infinitif des verbes en i: *F'ti* vêtir, *dreumi* dormir, *v'ni* venir; R du groupe tr: *aute* autre; S dans *ténié* éternuer, sternuere.

Métathèses.

Freumaiche fromage, *fromè* fermer, *guernèye* grenier, *guernouye* grenouille, *meinkerdi* mercredi.

Epenthèses.

Anbôlir abolir, angônie agonie, *gironflée* giroflée, *lanterne* laternam, *pingeon* pigeon, *ronte* rendre, reddere, *nons geots* nos parents, *vons ouhés* vos oiseaux, *nons aimis* nos amis, *vons haibits* vos habits.

Prosthèses.

Voyelles. AI: *aichaux* chaux, *ailompe* ombre; E devant l'*s* impure: *ècolier*, écolier, *ehhôle* échelle, *èpos* épais, *esquerlette* squelette, *estomaic* estomac.

Consonnes. G : *guernoûye* grenouille, *ranuclam ; H : h*oute* outre ; T : *tantette* tante, amitellam ? diminutif d'amita ; V : *vou* ? où ? *vousqué* où ? *vou* ou (bien) *torto vou riè* tout ou rien, *vusè* user (usus).

Attractions.

Les redoublements de consonnes et le *hh* en fournissent les exemples les plus abondants : *aihhûrè* assurer, *aipporié* apprêter, *bouohhe* bourse, *chaudére* chaudière, *crohhe* croître, *d'mèye* demi, *foére* foire (diarrhée), foriam, *gohhon* garçon, *hhayeur* chaise, *hholotte* petite échelle, *mouhhotte* abeille, *preumèye* premier, *rehhe* reste.

Suffixes.

Cette étude sera complétée lors du traitement des lettres originaires. Signalons à la hâte AISSE : *laivaisse* lavasse, *terraisse* limon, humus ; ESSE : *boûlesse* beuglement, *choquesse* brùlure, *fodesse* fente, *geòhhesse* gerçure, *hoppesse* aboiement, *lâtresse* forte déchirure au corps, *potesse* pétarade, *r'nifiesse* reniflade, *winquesse* cri du porc ; EUCHE : *goleuche* galoche, *poleuche* pelure, *toleuche* taloche ; EYE termine certains adjectifs désignant l'origine : *Bairaiquèye* du Chapui-Chantré, *Bouhh'nèye* des Buissons, *Counèye* de Cône ; dans les substantifs il est fréquent et correspond à l'*ier* français : *motèye* (moutier) église, *c'rihèye* cerisier ; *MOT* de l'adverbe : *bromot*, *âhémot*, *crân'mot*, (brâment), aisément, crânement.

Quelques faits importants auront pu nous échapper, nous aurons la ressource de les retrouver dans la contre-épreuve, c'est-à-dire en étudiant le traitement des lettres originaires, latines et autres.

Epinal, le 22 mai 1882.

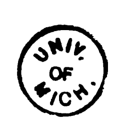
TABLE

		Pages.
Introduction.		264
Première partie. Phonétique		273
Première section. Inventaire, origine et notation des phonèmes		273
§ 1 Voyelles.	1° Voyelles simples *a*, *e*, *i*, *o*, *u*.	273
	2° Voyelles composées *ai*, *ée*, *eu*, *ou*.	276
§ 2. Diphthongues.	1° Diphthongues pures (ou simples) *au*, *eau* ; *ei* ; *ia*, *ie*, *iau*, *ieu*, *io*, *iou* ; *yi*, *yu* ; *oa*, *oai*, *oe*, *oi*, *oui*, *ouau*, *ouo*.	279
	2° Diphthongues mouillées *aye*, *euye*, *oye*, *ouye*	281
§ 3. Aboyantes.	*ô*, *ôy*, *aû*	282
§ 4. Nasales.	1° Nasales simples, *an*, *ain*, *aine* ; *ein*, *en* ; in ; un	284
	2° Nasale composé yin	284
§ 5. Semi-voyelles.	w, y.	285
§ 6. Consonnes.	1° Consonnes simples. Liquides *l*, *m*, *n*, *r*. Dentales *d*, *t*, *x* ; Chuintantes *j*, *g doux*, *ch*. Gutturales *c dur*, *k*, *q*, *g dur*, *h muette*, *h aspirée*. Gutturale proprement dite *HH*. Labiales *b*, *p*, *f*, *v*. Spirantes *s*, *z*, *c* devant *e*, *i*, et *cédillé*, *devant o*, *u et leurs composés*	286
	2° Consonnes mouillées *bi*, *pi*, *fi* ; *gui* ; *di*, *ti* ; *Ki*, *Ky*	295

Dans ce[…]spondants cités ici se prononcent de la même façon;
[…]ouine, douaire, etc.

INVE[…]ATOIS		SONS FRANÇAIS CORRESPONDANTS	
SONS		SONS	EXEMPLES
AI ouvert.		ouai bref?	douaire.
AI fermé.		oe, oi.	fouet, roi, loi.
É fermé lo[…]		oi long et trainant?	foin, groin?
È fermé br[…]		?	? ?
E ouvert.		?	? ?
O ouvert.		?	? ?
O fermé		ai ?	ail? (non mouillé)
O long ouv[…]		ei ?	soleil. (non mouillé)
ô long ferm[…]		œi ?	œil. (non mouillé)
U long.		?	de Broglie sans faire sonner le g??
Ee.		?	? ?
AU (ô long[…]		?	? ?
EI.			
IÉ.			
IÈ.			
ieu.			
yi.	[…]ortè.	*ou* suivi d'une autre voyelle en une seule émission.	
iau long.		J allemand	Ja, Jemand, Joch, Jung.
iò bref ouv[…]			
ió bref ferm[…]			
iou.			
yu.			
oui			
ouau.			
oa			

N. HAILLANT.



Pages.

§ 7. Groupes. *NQ, nr, dr* 297

§ 8. Lettres euphoniques. *v, t, z* 297

§ 9. TÉ signe d'interrogation et d'exclamation . . 298

T dans TôRE de l'imparfait prochain . . . 298

§ 10. Accidents généraux. Aphérèse, apocope, syncope, contraction et élision, chute, métathèse, épenthèse, prosthèse, attraction, suffixes *aisse*, *esse*, *euche*, *èye*, *mot* 299

Tableau phonétique récapitulatif. . . . .

LA TERRE ET LES CIEUX

DE LA

DIVINE COMÉDIE

PAR M. DE BOUREULLE

Colonel en retraite

Le monde est rempli de commentaires sur ce chef-d'œuvre du Dante ; il peut donc sembler fort inutile d'en produire un de plus. Pourtant, dans le nombre infini de ces études littéraires, je n'en connais aucune où l'on ait accordé toute l'attention qu'il mérite à un point de vue particulièrement intéressant pour l'histoire des idées humaines ; car aucune d'elles ne fait ressortir avec une suffisante clarté quelles étaient les notions du plus grand poète du moyen-âge sur la cosmographie de l'Univers : comment ce merveilleux génie, qui nous fait traverser toute la terre pour nous initier aux secrets de son *Enfer* et de son *Purgatoire*, comprenait la forme et les propriétés physiques de notre planète ; comment il se figurait les régions célestes dans lesquelles se développe l'immensité de son *Paradis*.

C'est uniquement le désir d'élucider autant que possible ces deux questions qui m'entraîne, — après tant d'appréciateurs plus autorisés, — à crayonner ici une fois de plus les grandes lignes de la « Commedia ».

I.

Le plan du poème

On sait que le titre primitif de ce poème était simplement, comme je viens de l'écrire : *Commedia.* Le mot *divina* ne figurait pas sur le manuscrit autographe de l'auteur. Ce sont ses premiers admirateurs qui l'ont ajouté, après sa mort, estimant qu'une telle qualification était doublement méritée, et par le caractère religieux du sujet et par la sublimité de l'art qui l'avait mis en œuvre. Peut-être aussi pensaient-ils que ce mot isolé, Comédie, serait de nature, en pareil cas, à choquer les âmes pieuses. Voici, du reste, comment Dante lui-même le justifie, dans une lettre adressée à un de ses amis. D'accord en cela avec les érudits de son époque, il distingue trois genres de compositions poétiques : le tragique, le comique et l'élégiaque, — cette dernière expression correspondant à l'idée de poësie sentimentale ou légère. Or le genre tragique, toujours solennel, ne lui parait comporter que des tons sérieux ; le genre élégiaque, au contraire, lui semble particulièrement voué au style amoureux et familier ; le genre comique seul admet une grande liberté d'allures, et voilà pourquoi il lui emprunte son titre. « En outre, ajoute-t-il, le commencement d'une comédie est toujours âpre et difficile en sa marche, tandis que le dénouement en est heureux : c'est le cas d'un poème qui commence en enfer et qui se termine en paradis. » (1)

A proprement parler, la Divine Comédie, considérée au point de vue des règles de l'art littéraire, échappe à toute classification. Ce n'est pas un poème épique, car elle manque absolument d'unité d'action. Ce n'est pas non plus une œuvre dramatique dans le sens classique de ce mot, car on n'y

(1) Lettre à Cane della Scala, podestat de Vérone.

voit se nouer ni se dénouer aucune espèce d'intrigue, et l'univers entier n'est pas de trop pour lui fournir son théâtre et ses acteurs. Les acteurs s'y succèdent en nombre infini ; et à peine a-t-on pû faire ou renouveler connaissance avec l'un d'entr'eux que déjà il a disparu pour toujours. — En fait, c'est une galerie de tableaux fantastiques, dont presque tous les personnages ont néanmoins très-réellement existé, et dont la plupart, amis ou ennemis, étaient contemporains du poète, quoique morts plus ou moins longtemps avant lui. Il cause avec eux, en passant, comme il aurait pu le faire dans une rue de Florence. Un bon nombre de ces tableaux sont gracieux, touchants ; quelques-uns sont d'une exquise simplicité, en même temps que d'une beauté intime, pénétrante, qui saisit au plus profond du cœur. D'autres passages, — dans l'*Enfer* naturellement, — sont lugubres, sauvages, hideux ou grotesques. Parfois, les conversations se composent de quelques mots seulement, mais d'une force et d'une éloquence admirables ; parfois ce sont des énigmes, sur lesquelles l'érudition d'une foule de commentateurs s'est vainement exercée depuis plus de cinq siècles, et qui ont impatienté Voltaire au point de lui faire dire, de ce prince des poètes du catholicisme, que c'est un « monstre d'obscurité. »

Un seul fil conducteur relie entr'eux les trois grands actes ou, suivant l'expression consacrée, les trois Cantiques (*canzone*) dont se compose le poème : c'est le souvenir, d'abord, et plus tard la présence même de Béatrice, l'idole de la jeunesse du Dante. C'est l'image de cette vierge, non plus telle qu'elle était sur la terre, mais telle qu'elle est devenue dans les rêves du poète théologien. Pour lui désormais cette « Bice » chérie n'est plus seulement, comme jadis, une naïve jeune fille, morte dans sa fleur d'innocence et de beauté : c'est une sainte et une muse inspiratrice, tout ensemble, car elle est devenue pour Dante une personnification de la science divine à laquelle un éloquent disciple de St-Thomas d'Aquin l'a initié, pendant son dernier séjour à Paris.

On peut dire que c'est Béatrice qui veille sur lui depuis le point de départ jusqu'au dernier instant de son triple voyage ; car, s'il ne rencontre au seuil de l'Enfer qu'un poète païen, — le doux Virgile, — c'est parce que son angélique protectrice a jugé, sans doute, qu'il ne convenait pas à une femme de le conduire elle-même dans le séjour des « malédictions éternelles ». Au Purgatoire, ce sera encore Virgile qui servira de guide à l'amant mystique sur les étroits sentiers de la pénitence ; mais ce sera la divine amante en personne qui viendra l'y trouver, pour s'envoler avec lui vers le lumineux séjour des élus.

D'où vient que Béatrice a choisi Virgile pour la mission que je viens de définir ? — Voilà encore une question intéressante ; elle mériterait de nous arrêter un instant ; mais je crois devoir me borner ici à dire qu'on la trouve résolue dans une publication presque récente (1). On y voit comment Virgile, par le ton et l'esprit religieux de certains passages de son *Eneïde*, s'était acquis l'honneur posthume de compter au nombre des précurseurs de Jésus ; comment l'opinion se répandit dans les premières églises d'Italie que Virgile avait été, pour cette divine mission, doué de lumières surnaturelles, et enfin, comment une légende chrétienne alla jusqu'à le ressussiter pour en faire un magicien. La Béatrice du Dante, mieux éclairée sur « les choses de Dieu », n'admettait pas cette légende puérile ; mais à ses yeux l'estime particulière des docteurs de l'Eglise pour le chantre de l'*Enéide* l'indiquait tout naturellement comme guide à choisir pour son poète bien aimé.

En vertu d'une fiction adoptée par celui-ci, son « divin Lombard » quoique n'étant plus qu'une ombre, a repris pour la circonstance toutes les forces physiques d'un vivant : nous en verrons bientôt une preuve digne de toute notre attention.

(1) V. dans la *Revue des Deux-Mondes* de janvier 1877, un article de M. Gaston' Boissier, citant une publication italienne intitulée : *Virgilio in Médio-Evo*, par Domenico Comparetti.

II.

LA TERRE

(Inferno ; — Purgatorio.) (1)

La théorie qui représente notre globe comme un astre éteint, progressivement refroidi dans ses couches supérieures, et renfermant encore sous cette écorce un foyer incandescent, — cette théorie, dis-je, est une conception toute moderne. Mais il en est autrement de l'idée de la sphéricité de la terre, et même de l'hypothèse d'une force d'attraction tendant à faire graviter vers son centre tous les corps qui existent à sa surface, ainsi que toutes les particules de matière dont elle est formée. Quatre siècles avant notre ère, ces opinions étaient professées en Grèce par divers philosophes, chez qui elles constituaient déjà, peut-être, un héritage de l'école de Pythagore. « L'admission de la possibilité des *Antipodes* date de Platon, qui passe pour avoir été le créateur de ce mot. » (2)

Après Platon, d'autres érudits de l'antiquité, entr'autres le poète Lucrèce, rejetèrent ces opinions comme trop aventurées ; et après eux les Pères de l'Église s'efforcèrent de discréditer ces mêmes hypothèses dans le monde chrétien, parce qu'ils les considéraient comme absolument inconciliables avec la Genèse hébraïque. Lactance, notamment, dans un passage très remarquable de ses *Institutions divines*, explique à merveille comment l'idée de sphéricité de la terre a pu venir à l'esprit des Anciens ; mais c'est pour conclure en la traitant de « folie ». Et ce qu'il y a de plus curieux dans son raisonnement, c'est la manière dont il arrive à

(1) L'*Inferno* se compose de 34 chants ; le *Purgatorio* en a 33, et il en est de même du *Paradisio* : total 100 chants. Chaque chant est une série de terçets (*terzine*), petites strophes de trois vers chacune.

(2) *Dictionnaire universel* de Pierre Larousse, art. *Antipodes*.

cette conclusion par la constatation de l'intimité du lien qui unit l'idée de sphéricité de la terre à celle, — plus folle encore suivant lui, — de l'existence d'une force de gravitation vers le centre de ce prétendu globe. Voici comment il s'exprime sur ce sujet.

« On avait remarqué que le cours des astres se fait d'Orient en Occident, que le soleil et la lune se lèvent du même côté et vont se coucher au même lieu. Comme on n'apercevait pas la loi de ce mouvement, ni par quel chemin ces astres reviennent à leur point de départ; comme on jugeait, d'un autre côté, que le ciel est concave, chose que son immensité suggère d'ailleurs très naturellement, on s'imagina que le monde était rond comme une boule.... S'il est vrai que le ciel soit ainsi rond et creux, il doit envelopper la terre et, dans ce cas, la terre elle-même doit être semblable à une boule; car ici le contenu ne saurait être d'une autre forme que le contenant. Mais si la terre est ronde, il faut absolument qu'elle présente une surface de même nature à tous les points du ciel : des monts escarpés, des plaines immenses, des mers profondes; dernière conséquence, enfin, il suivrait de tout cela que toutes les parties de la terre sont peuplées. Voilà comment, de l'idée que le ciel est rond, on est arrivé à croire à ces *Antipodes suspendus*. Si l'on demande aux partisans de toutes ces folies comment il se fait que rien ne tombe de la terre dans la partie basse du ciel, ils vous répondent que c'est la loi de la nature que les masses se précipitent vers un centre, et que tous les corps lourds sont retenus à l'axe, comme les rayons d'une roue, tandis que les corps légers, tels que les nuages, la fumée et la flamme, s'élancent vers le ciel ... que dire de pareilles gens ! »

Tel est le langage de l'illustre Lactance, à l'époque où l'empereur Constantin, qui lui a confié l'éducation d'un de ses fils, élève pour la première fois le christianisme à la puissance d'une doctrine officielle. Après lui, d'autres docteurs de l'Eglise, — notamment S[t] Augustin dans sa *Cité de*

Dieu, — se livrent à des dissertations moins savantes : ce qui les frappe surtout, c'est l'impossibilité de concilier les opinions de Platon avec certains passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. « Comment la terre pourrait-elle être ronde, — disent-ils, — puisqu'on lit dans les Psaumes que le ciel est tendu comme une peau.? Et quand Saint Pierre, dans sa Lettre aux Hébreux, compare le ciel à une tente déployée sur la terre, comment nier que celle-ci soit plate? »

Bientôt ces réfutations deviennent articles de foi ; et c'est ainsi qu'elles se propagent à travers les siècles. Dans celui qui a vu naître Charlemagne, le pape Zacharie, sur le rapport d'un archevêque de Mayence, prononce l'excommunication majeure contre un évêque de cette contrée du Rhin, pour avoir osé dire en public : « qu'il existe sur la terre un autre monde et d'autres hommes » que ceux des continents alors connus. — D'autres exemples encore sont de nature à prouver que ces aberrations d'une foi ignorante, que ces interprétations serviles des livres saints, conservent leur empire jusqu'aux derniers jours du Moyen-Age, puisqu'en 1490, dans l'Espagne d'Isabelle-la-Catholique, une assemblée composée de savants chrétiens, juifs et arabes, réunis pour examiner les propositions de Christophe Colomb, ne sait guère que reproduire contre lui les critiques de Lactance et de St-Augustin.

Voilà dans quel milieu scientifique nous trouvons notre poëte florentin, à l'époque où il met la première main à son œuvre, deux siècles avant les découvertes du grand navigateur génois. — Ce préambule était indispensable pour nous faire apprécier avec quelle indépendance d'esprit Dante s'inspire des idées platoniciennes dans le tracé du cadre cosmographique de son *Inferno*.

Deux siècles avant Christophe Colomb, il sait parfaitement que la terre est ronde. Son voyage souterrain le conduit jusqu'au centre du globe. C'est avec la précision d'un mathématicien qu'il définit la force de gravitation dont il faut vaincre les effets pour dépasser ce point ; et nous allons voir

par quelle vigoureuse manœuvre son guide parvient à le ramener à la lumière du jour sur « l'Antipode de la Judée », en dépit des docteurs dont les vieilles idées règnent encore, à cette époque, dans le monde prétendu savant.

L'Enfer du Dante se compose de sept cercles concentriques, dont chacun communique avec le suivant par une inflexion en forme de spirale. Cette spirale, dont le rayon va se rétrécissant peu à peu, aboutit au centre de la terre ; c'est là qu'il rencontre en personne Béelzébuth, le roi de ces domaines infernaux.

Avant la création de l'homme, Béelzébuth, — dont le nom céleste est *Lucifer*, — a été précipité du haut des cieux, sur le globe destiné à servir de demeure au genre humain. Dans sa chute, il a pénétré la tête la première jusqu'au centre du globe, après y être entré par l'antipode du pays où devait naître et mourir le Christ. Mais le centre de gravité de son corps s'est arrêté tout juste au centre du globe ; de là résulte que la partie supérieure de ce corps gigantesque se trouve seule engagée dans le cône que dessine la spirale maudite, et que sa partie inférieure est restée engagée dans le pertuis creusé par la chute même de cet ange matérialisé. Par conséquent, la direction de ses longues jambes est précisément celle qui conduit du centre de la terre à l'antipode de la Judée ; — et ce sera par là que notre voyageur, grâce au savoir et aux efforts de son guide, achèvera de traverser la terre de part en part.

Lucifer est un géant de « cent coudées », tout couvert de poils. On lui voit trois horribles têtes. La violence de sa chute n'a point brisé ses grandes ailes de chauve-souris ; mais il ne peut que les agiter inutilement dans l'espace qui l'entoure, et qui est enclos dans les murailles d'un glacier. Le voilà prisonnier, au centre même de son royaume. Néanmoins, ses trois bouches sont aussi en perpétuel mouvement ; elles broyent entre leurs mâchoires les trois plus grands criminels du monde : Judas Iscariote, qui a trahi Jésus ; Brutus

et Cassius, qui ont assassiné César, — détail où perce l'oreille du gibelin.

Virgile, après avoir expliqué à son protégé ce dernier tableau de la longue et lugubre galerie qu'ils viennent de parcourir, lui dit :

« Maintenant il faut partir, car nous avons tout vu. » (*Chant XXXIV.*)

Alors, raconte notre poëte :

« Selon son désir, je m'attachai à son cou, et quand les ailes (du géant) furent ouvertes, »

« Il (Virgile) s'accrocha aux côtes velues de Lucifer, et, de poil en poil, descendit entre la toison épaisse et les glaçons. »...

C'est ici qu'il faut suivre attentivement la manœuvre. Dante s'est mis à califourchon sur le dos de son guide, et celui-ci descend, avec son fardeau, jusqu'au centre de gravité du corps du géant, — lequel centre coïncide avec celui du globe ; — pour cela il s'est accroché successivement aux poils de l'échine du géant, depuis les épaules jusqu'aux hanches. Mais « quand nous sommes arrivés là, — continue Dante :

« Mon guide, avec fatigue et angoisse,

« Tourne sa tête où il avait les pieds, et s'accroche aux poils comme un homme qui monte, si bien que je crus que nous retournions encore dans l'Enfer.

« Tiens-toi bien, dit le maître, hâletant comme un homme fatigué ; c'est par cette échelle qu'il faut sortir de ce lieu du mal. »

« Il sortit ensuite par la fente du rocher, et me posa sur le bord, afin de m'y asseoir, puis il plaça près de moi son pied prudent.

« Je tournai les yeux vers Lucifer, croyant le voir comme je l'avais laissé ; et je le vis les jambes en l'air.

« Mets-toi sur tes pieds, dit le maître ; car la route est longue et le chemin mauvais ; et déjà le soleil s'achemine vers la huitième heure du jour. »

« Avant de m'arracher de cet abîme : « Mon maître, lui dis-je, lorsque je fus debout ; parle-moi un peu pour me tirer d'erreur.

« Où est le glacier ? — Et comment Lucifer est-il enfoui sens dessus dessous ? Et comment dans si peu d'heures, le soleil, du soir au matin, a-t-il fait le trajet ?

« Et lui : « Tu crois être encore en-deçà du point où je m'attachai aux poils de ce ver misérable qui traverse la terre ;

« Tu y étais, tant que je descendis ; mais au moment où je me suis renversé, tu es passé par le point vers lequel les corps pesants sont attirés de toutes parts.

« Tu es maintenant dans l'hémisphère joint et opposé à celui.... sous le voile duquel périt l'homme qui naquit et vécut sans péché....

» Ici c'est le matin ; là-bas c'est le soir ; et celui qui nous a fait une échelle de son poil est resté fiché comme il était d'abord.

« C'est de ce côté-ci qu'il tomba du ciel ; et la portion de terre qui, auparavant, se montrait de ce côté, par peur, se fit un voile de la mer.

« Et peut-être est-ce pour fuir Lucifer que cette portion qui s'est amoncelée là-bas, comme tu vois, a laissé ici un vide »....

Or cette masse de terre « qui s'est amoncelée là-bas », — comme dit le poète, — c'est la montagne sur laquelle il place son *Purgatorio*.

Le Purgatoire, au seuil duquel nous voici maintenant, n'est donc pas, comme l'Enfer, un lieu souterrain et ténébreux : c'est une montagne isolée, dont les pieds sont baignés par les flots d'une mer lointaine, inconnue, et dont la cime s'élève vers les régions célestes. Le soleil l'éclaire « d'une douce teinte de saphir d'orient ». Pourtant cette teinte n'a pas assez d'éclat pour empêcher que l'on puisse, des pentes de la montagne abrupte, contempler l'une après l'autre toutes les constellations du zodiaque, ou bien, — entr'autres globes mobiles dans les cieux, — « la belle planète qui encourage à aimer. » (1)

C'est par des chemins rugueux, tortueux et bordés de précipices, que les âmes pénitentes doivent peu à peu s'élever jusqu'à la cime. Mais, nous en sommes avertis : « Si cette montagne est telle qu'à sa base elle est rude à monter, plus on avance en montant, moins elle cause de fatigue. »

(1) « *Lo bel pianéta che ad amar conforta* ». — Dans la langue italienne, les planètes sont des corps masculins. Il en est de même de la lune dans la langue allemande ; pourtant celle-ci est la seule qui attribue le sexe féminin au soleil. — Il y aurait des recherches intéressantes à faire sur cette question de philologie.

Ici, désormais, plus de scènes lugubres, plus d'images terribles ou burlesques : toute punition se résume en une peine morale, dans cette série de salutaires expiations. Ce sont des tableaux gracieux, presque riants, ce sont des images de bucoliques virgiliennes, qui embellissent les premières pages de ce deuxième cantique. J'aimerais à en citer quelques tercets ; mais nous n'avons pas le loisir de nous attarder sur cette montagne. — Il est temps de nous lancer dans les cieux.

III

LES CIEUX

(*Paradisio.*)

Autant qu'on en peut juger par les récits de ses plus anciens biographes, c'est à Paris que Dante, alors exilé de son pays, est venu puiser dans l'étude de la théologie les principaux éléments de doctrine jugés par lui nécessaires pour la composition de son *Paradisio*. Son séjour à Paris pour cet objet date, paraît-il, de l'an 1305. C'est alors qu'on a pu voir sur la rive gauche de la Seine cet étudiant de quarante ans, modestement logé dans une rue étroite, dont la plus grande partie a disparu, de nos jours, pour laisser passer le boulevard S[t] Germain, mais dont un tronçon existe encore, décoré du nom de *rue de Dante*, à quelques pas du musée de Cluny. C'était de là qu'il se rendait habituellement à la Sorbonne, — alors récemment fondée, — pour y entendre la parole éloquente d'un éminent disciple de S[t] Thomas d'Aquin.

Ni S[t] Thomas, ni ses disciples après lui, n'avaient pû méconnaître cette vérité, que « l'astronomie est à certains égards la souveraine de la théologie. » (1) — Aussi prenaient-ils à tâche, dès le début de leurs savantes leçons, de démontrer

(1) V. *Terre et Ciel*, par Jean Reynaud, pages 233-241 de l'édition de 1854.

que la cosmogonie de Moïse n'avait rien d'incompatible avec le système astronomique de Ptolémée, — système qu'ils pouvaient résumer comme il suit :

La Terre est immobile au centre de l'Univers; c'est la voûte céleste qui tourne autour d'elle, entraînant tous les astres dans son immense et perpétuel mouvement. La région *éthérée*, enveloppant de toute part la région *élémentaire* ou terrestre, commence au ciel de la Lune. Celle-ci est du nombre des six planètes, dont trois se meuvent en deçà et trois au-delà de l'orbite du Soleil. Après les cieux concentriques de la Lune, de Mercure et de Vénus, vient celui du Soleil, successivement enveloppé lui-même par ceux de Mars, de Jupiter et de Saturne. Au-delà de ces trois autres sphères planétaires s'étend la sphère du Zodiaque, ou des étoiles fixes, qui se nomme le *firmament* ou 8e sphère; au-delà de celle-ci, une 9e sphère est appelée *crystalline* ; — enfin une 10e sphère, nommée *premier mobile*, imprime à toutes les autres le mouvement qui fait faire au système tout entier le tour de la Terre en 24 heures.

Les expressions de *firmament* et de sphère *crystalline* indiquent par elles-mêmes que, pour l'illustre philosophe d'Alexandrie, l'ensemble des 8e et 9e sphères compose une voûte solide, dans la concavité de laquelle toutes les étoiles sont fixées. Suivant l'opinion de ses premiers adeptes chrétiens, c'est seulement au-delà de cette voûte que commence l'*Empyrée*, séjour de Dieu, des anges et des élus.

Voilà, dans ses lignes principales, le système du Monde tel que se le représentait Ptolémée. Il est inutile de parler ici des orbites secondaires, ou épicycles, qu'il faisait décrire par chaque planète autour d'un centre idéal particulier, dans le but d'expliquer la périodicité de ses déplacements visibles pour nous. Sa doctrine est restée en faveur dans les écoles chrétiennes d'Orient pendant plusieurs siècles. Mahomet, dans son Coran, lui donna la force d'un dogme religieux. C'est par les Arabes qu'elle a pénétré en Espagne,

sous le nom d'*Almageste* (1) ; — et c'est après en avoir étudié les complications de tout genre que le roi de Castille Alphonse X, surnommé tout à la fois *le Sage* et *l'Astronome*, a pu, vers l'époque de la naissance de Dante, se permettre l'orgueilleux propos qui lui est attribué par ses historiens : « Si Dieu m'eût appelé à son conseil quand il créa le monde, j'aurais pu lui donner quelques bons avis pour le construire d'une autre façon. »

St-Thomas, contemporain d'Alphonse X, s'abstient de toute critique de détail sur le système de Ptolémée. Ce qu'il y voit de plus important et ce qu'il approuve explicitement dans ce système, c'est que la terre y occupe le centre du monde ; c'est que l'on n'y voit aucune place où l'esprit humain puisse concevoir l'existence d'un autre globe habité. « Autour d'un centre, dit-il, il peut y avoir plusieurs circonférences ; d'où pour une seule terre plusieurs cieux. ».... Mais on ne peut admettre qu'il y ait une autre terre que celle-ci ; « car toute terre, en quelque lieu qu'elle fût située, serait portée naturellement à ce lieu où nous sommes ».... (2) Quant à la division des cieux en sphères concentriques, le grand docteur du catholicisme paraît l'admettre à peu près telle que je l'ai rappelée.

Maintenant que nous savons autant que possible quelle était la doctrine enseignée au poète de la Divine Comédie sur la constitution physique de l'Univers, achevons avec lui son voyage mystique, — au risque d'y voir son orthodoxie quelque peu compromise par ses propres inspirations. — Dans le but de simplifier cette dernière partie de notre étude, nous négligerons de noter les traces d'astrologie judiciaire qu'on peut y rencontrer çà et là, et qui rappellent aussi combien ce genre de superstition était familier à l'Italie

(1) L'article arabe, *al*, s'y trouvait accolé à un mot gréco-latin ; cela signifiait ; *le grand livre*, le livre par excellence.

(2) Par quelle force y serait-elle portée ? Cela serait intéressant à connaître, mais St-Thomas néglige de s'expliquer sur cette assertion.

du XIII[e] siècle, sans en excepter la cour pontificale. Enfin, nous renoncerons également à écouter les harmonieux concerts par lesquels le Soleil, les planètes et les autres astres charment tour-à-tour les oreilles du voyageur, en même temps que leur splendeur charme ses yeux.

Du sommet de la montagne du Purgatoire, que couronne le Jardin du Paradis terrestre, Béatrice et son protégé n'ont besoin que d'un coup d'aile pour atteindre le ciel de la Lune. Et ici déjà, il y a lieu de se demander si S[t]-Thomas n'aurait pas reproché à son disciple posthume une opinion hétérodoxe : car il énonce positivement, à propos de la Lune, l'idée de l'éternité de notre monde solaire. Dans son discours, cette première planète, (et tout indique que pour lui il en est de même des cinq autres,) est un corps opaque et cependant pénétrable, qu'il qualifie de « perle éternelle ». Les orbites de ces corps errants sont des « roues éternelles » ; et à plus forte raison, sans doute, le Soleil, qui éclaire et vivifie tout ce groupe sidéral, jouit pareillement des attributs de l'éternité.

Le voyageur, à la suite de sa Béatrice, pénètre sans aucun effort dans le globe même de la Lune ; cet astre l'enveloppe de sa propre substance :

« Nuage lucide, épais et solide, poli comme un diamant qu'aurait frappé le soleil. »

« La perle éternelle nous reçut en elle, comme l'eau, tout en restant unie, reçoit un rayon lumineux ».... *(Chant II)*

Et ne croyez pas que, par ces mots, le poète veuille simplement décrire une apparence : dans les tercets qui suivent, il se livre à une savante discussion sur ce problème de pénétration de la substance lunaire par le corps d'un homme vivant en chair et en os. Cette discussion est malheureusement fort peu claire pour nous ; mais nous y pouvons cependant constater que, dans sa pensée réfléchie, la Lune est bien positivement un corps opaque, puisque, s'il en était autrement, dit-il : « cela deviendrait manifeste dans les

éclipses du Soleil, car alors sa lumière passerait à travers la Lune, comme elle traverse les autres corps raréfiés. »

Contrairement à l'opinion des premiers disciples chrétiens de Ptolémée, qui relèguaient le séjour des âmes heureuses au-delà de la sphère du *premier mobile*, nous rencontrons dans celle de la Lune une première catégorie d'élus ; nous en trouvons une deuxième dans le ciel de Mercure, puis une troisième dans celui de Vénus. Quant à la sphère solaire, qui enveloppe cette première triade, naturellement elle est le séjour des grands docteurs dont les lumières intellectuelles ont éclairé ici-bas le monde religieux ; c'est là, précisément, que brille le célèbre italien Thomaso d'Aquino, à côté d'Albert de Cologne son maître, et en compagnie d'une dizaine d'autres théologiens non moins illustres par leur sainteté que par leur savoir divin.

C'est dans l'intérieur même du Soleil que le protégé de Béatrice rencontre cette sublime pléiade ; — et ce qu'il y a d'étrange ici, c'est qu'au moment de pénétrer tout vivant dans ce globe de feu, il ne dit pas un mot de sa chaleur. Pourtant, dès le moment où il a quitté la région terrestre, il n'a point manqué de dire que le Soleil, « ce grand ministre de la nature », est pour elle un foyer de vie ; il a parlé des étincelles que cet ardent foyer « jette autour de lui-même, pareil au fer qui sort bouillant de la fournaise. » *(Chant I)*. Maintenant qu'il est dans la fournaise, il se déclare ébloui, et même pour quelques instants aveuglé par la vivacité de sa lumière ; mais son immense chaleur, parait-il, ne l'incommode en aucune façon.

Entre le ciel du Soleil et celui des étoiles fixes, nous rencontrons successivement ceux de Mars, de Jupiter et de Saturne. C'est dans le premier de ces trois autres domaines planétaires que se trouve un des plus beaux épisodes du *Paradisio*.

La planète Mars, jadis consacrée par les païens au dieu de la guerre, n'a point complètement changé d'emploi en changeant de religion. Elle porte la bannière des Croisés

qui sont morts pour le Christ sur les champs de bataille de la Terre-Sainte; et à cette glorieuse phalange appartient un trisaïeul de Dante Alighiéri : le vieux Cacciaguida. C'est vers la fin d'une longue conversation avec son ancêtre que Dante lui fait prononcer ces mots célèbres, par allusion à sa destinée personnelle de proscrit :

« Tu quitteras toutes choses les plus chèrement aimées; et ceci est le premier trait que lance l'arc de l'exil;

« Tu éprouveras combien le pain d'autrui est amer, et combien le chemin est dur lorsqu'il faut le descendre et le monter par l'escalier d'autrui... » (*Ch*t *XVII.*)

Béatrice, qui n'abandonne en aucun instant son cher poète, est demeurée silencieuse pendant toute la durée de cette entrevue du vieillard et de son arrière petit-fils, Dès qu'ils se sont quittés, elle dit à celui-ci : « change tes pensées ; pense que je suis auprès de Celui qui redresse tous les torts ».

Et le poète ajoute, pour ses lecteurs : « à sa douce voix, je me tournai vers elle ; et ce que je vis alors d'amour dans ses yeux saints, je ne saurais le peindre ici. » ... (*Ch*t *XVIII*).

— Cette Béatrice est vraiment un guide adorable ; mais, hélas ! sa théologie s'exprime trop souvent en style d'Apocalypse ; – et malheureusement il en est de même de la plupart des commentaires astronomiques de son ami. Quand nous abordons avec lui la sphère des étoiles, (celle que les anciens appelaient *firmament*), et quand il nous réprésente le *premier mobile* comme formant le « manteau royal du monde », (*Ch*t *XXIII*), le seul profit que nous puissions tirer de son langage consiste en un résultat purement négatif : nulle part il n'y est question d'une paroi *crystalline* à laquelle les « nymphes éternelles » puissent être fixées ; nulle part l'heureux mortel ne rencontre la moindre voûte à franchir pour parvenir enfin dans l'ineffable *Empyrée*.

Mais alors, — il nous en fait l'aveu (*Ch*t *XXXIII*,) — ses ailes sont à bout de forces. Elles l'abandonnent et, en un clin d'œil, il redescend sur la terre, en se servant,

comme parachute, d'une de ces idées pythagoriciennes qui traversent les âges, à peu près ignorées ou incomprises, comme autant de vagues soupçons des mystérieuses harmonies de l'Univers :

« Ici la force manque à mon imagination..... Mais déjà mon désir et mon vouloir, comme une roue soumise à un mouvement régulier, sont tournés ailleurs.

» Par l'amour qui meut le soleil et les autres étoiles. »

« *L'amor che muove il sol et l'altre stelle* »..... Tels sont les derniers mots sortis de la plume de ce grand Florentin (1).

Pour lui, le soleil lui-même est une étoile, et toutes les étoiles, prétendues fixes, se meuvent en vertu d'une loi universelle d'amour, c'est-à-dire d'attraction. — D'où lui vient cette dernière idée ? — je l'ignore. Mais pouvait-il ignorer, lui, qu'elle était de nature à bouleverser de fond en comble, la cosmographie de Ptolémée et de St Thomas d'Aquin ?...

Quoiqu'il en fût, l'Eglise romaine, justement fière d'une œuvre si précieuse pour sa propre gloire, ne voulut jamais voir dans ces derniers mots qu'une innocente fantaisie de poëte; et les savants, pour y voir autre chose, durent attendre jusqu'aux derniers jours du siècle de Galilée et de Newton.

P. DE BOUREULLE.

(1) Dante mourut très-peu de temps après l'achèvement de cette dernière partie de son poëme (1321). Les deux premières seules furent connues avant sa mort.

ÉTUDE

SUR

LE MENTEUR DE CORNEILLE

par G. GLEY,

Président de la Société d'Emulation.

Il pourra sans doute paraître téméraire d'oser écrire quelque chose sur Corneille après tant de travaux si remarquables des plus célèbres critiques. Tout a été dit en effet sur ce grand poète. Aussi j'étais presque résolu à ne rien laisser imprimer de mes appréciations, persuadé que les notes que je tenterais de publier ne seraient qu'une pâle reproduction de ce que j'avais lu ou de ce qui a été écrit sur la comédie de Corneille. Mais mes confrères qui ont écouté avec une extrême bienveillance la lecture que je leur en ai faite, ont pensé que l'idée de reprendre un sujet intéressant était bonne, et ont bien voulu autoriser l'insertion de cette *Etude* dans les *Annales* de la Société.

Je ne suis point de parti pris un admirateur exclusif du passé, un prôneur du bon vieux temps, *laudator temporis acti;* j'aime et j'admire les productions littéraires et dramatiques de notre époque qui ont de la valeur, et je salue leur apparition avec reconnaissance. Elles sont rares, il est vrai; et on oublie, quel charme alors! dans ces courts moments de jouissance que l'art nous sait donner, les jours sombres et lourds qui pèsent sur nous, la réalité




prosaïque et cruelle qui entrave nos âmes, et l'on peut se dire heureux, ne fut-ce qu'une heure, ne fut-ce qu'une minute? puisque l'on sort de soi, pour y rentrer plus calme et rasséréné. Aussi, disons-le bien vite, si le goût s'est perverti à la lecture de tant d'œuvres désordonnées et malsaines, dont la grossièreté révolte, et dont la prétention exaspère, si le public lui-même se plaît à suivre le courant troublé de notre époque troublante, la vraie poésie, les beaux vers tout empreints de passion et de grandeur sont encore écoutés, sentis et applaudis. A côté de tant de drames ignobles qui empoisonnent les sources mêmes de la vie et qui souillent la scène depuis nombre d'années, on est heureux d'en rencontrer d'autres qui, tout en portant le cachet de l'art, tournent notre esprit vers les pensées nobles et élevées.

Eh bien! puisque le présent est stérile, puisque les idées et le langage financiers ont gagné depuis 25 ou 30 ans presque toutes les couches sociales, puisque le goût d'une littérature frivole et médisante est devenu général et envahit tous les jours la presse et le théâtre, parlons des œuvres illustres qui fécondent éternellement le passé; puisque les vivants se taisent, occupons-nous des morts qui parlent, et que la gloire des ancêtres nous console de la misère de leurs descendants : Eschyle, Sophocle, Shakespeare, Corneille, Molière, Racine, Cervantès, Voltaire, Schiller, Goethe, matière inépuisable, source de toutes beautés qui ne tarit jamais, éternel aliment de l'esprit et de la pensée! Dans l'abandon où nous laisse le génie de nos écrivains, nous allons, loin des passions bruyantes, sans maudire le présent, remonter un instant jusqu'à vous, ô grands poètes, nous retremper dans votre sublime entretien, et nous reposer ainsi des platitudes écrites dans un de ces affreux mélodrames « qui s'en viennent verser chaque soir tant de sottises », — dût l'auteur d'une de ces farces vulgaires se plaindre d'un passe-droit et s'écrier que nous lui manquons d'égards. Qu'il se console cependant : quelque admiration

que nous donnions à l'auteur du *Cid* et du *Menteur*, il nous en restera toujours assez pour le faiseur qui a écrit une de ces méchantes pièces du jour, « à l'usage de ces tristes spectateurs, dit Jules Janin, qui ne s'amusent qu'au spectacle infamant des plus misérables nudités ramassées au hasard dans tous les carrefours, sur tous les boulevards. » « Mais comment se tirer de cet abîme et par quelle protestation assez puissante? » ajoute l'éminent critique. — « En portant au-delà de l'horizon des intérêts grossiers et frivoles un regard intrépide, a dit un illustre orateur (Montalembert). En sortant de cette basse et sérvile condition des âmes, de l'engourdissement moral et intellectuel de notre temps —. »

Mais voilà que nous faisons la satire de notre époque. A quoi bon? Pour guérir les travers du monde? La satire n'a jamais corrigé personne. Voyez *Tartuffe*, voyez *Harpagon*, voyez le *Menteur*, se sont-ils amendés? Voyez le public, tant de fois censuré par Boileau, ne persiste-t-il pas à préférer les Pradon aux Racine? Eh bien! que ferons-nous? attaquerons-nous la Bourse et les Sociétés financières? Il y a des siècles qu'on critique l'amour effréné de l'or, sans le plus léger succès. Nous moquerons-nous du réalisme, du naturalisme, du spiritisme, de la crinoline, et de tant d'autres inventions? Tout cela passera ou a passé, sans que la poésie ou la satire ait besoin de s'en mêler :

La mode de la veille est seule ridicule.

Aujourd'hui les dames rient des cages de fer que portaient leurs mères il y a 25 ans, les poètes rient du réalisme, tout le monde du charlatanisme des mots en isme du XIXe siècle.

Il est temps de parler du sujet que nous nous proposons d'étudier.

Beaucoup de chefs-d'œuvre de style, d'esprit et de poésie, — la *Métromanie*, par exemple, — sont abandonnés, faute de spectateurs, mais le *Menteur* se joue encore de loin en loin.

Nous allons essayer de montrer la gaîté et le côté aimable de cette comédie.

Nous ne saurions vraiment avoir trop de reconnaissance, de tendresse et d'admiration pour ce bon et grand Corneille. A moins d'être l'âme la plus indifférente et la plus ingrate, qui peut, même aujourd'hui, après plus de deux siècles et demi presque accomplis, se rappeler la vie et les services du vieux poète, sans en être ému et charmé? Est-il rien, en effet, de plus touchant, de plus beau, de plus capable d'intéresser l'imagination et d'attacher le cœur, que le sublime effort, le merveilleux travail et la conquête de ces hommes prédestinés qui apportent les premiers la lumière dans les ténèbres, l'ordre dans le chaos, déblaient, éclairent la route où l'esprit humain doit s'avancer en vainqueur après eux? Ces génies de première lutte, si l'on peut ainsi parler, sont grands et adorables par dessus tous les autres. Sans doute ceux qui les suivent peuvent bien encore plaire et surprendre, mais l'étonnement change de nature, et on ose dire qu'il perd quelque chose de sa force et de sa grandeur. Racine, marchant, le front calme, le regard limpide, d'un pied sûr et relevé dans la route aplanie, attire certainement l'admiration par le choix et la beauté de son allure, par les plis harmonieux de sa robe poétique, qui ne s'est déchirée ni aux cailloux, ni aux ronces du chemin; mais à contempler Corneille et à le suivre à travers les voies obscures et périlleuses par où son courage est obligé de se faire jour et de passer, on éprouve une certaine émotion pleine de curiosité, que la beauté sereine de Racine ne fait pas ressentir : émotion comparable à celle que donnerait l'aspect d'un combat à outrance, où un vaillant homme se trouverait engagé, seul contre des ennemis indisciplinés et sauvages, poussant ferme contre eux, mais tantôt vainqueur et tantôt vaincu, aujourd'hui les faisant reculer et les domptant par quelque trait de génie et quelque grand coup d'éclat, et demain pris de nouveau et se débattant vainement dans leurs pièges.

Tel est Corneille dans sa lutte avec la barbarie des poètes dramatiques ses prédécesseurs et ses contemporains; entraîné d'abord par leur exemple, le puissant instinct de sa vocation, la voix encore confuse de son génie l'avertissent et peu à peu le tournent contre eux : Corneille est d'autant plus admirable qu'il a su distinguer, par l'œil de son propre esprit, le faux du vrai, le grand goût du mauvais : il intéresse, il émeut d'autant plus qu'il combat encore au hasard sur un terrain inconnu et non affermi, où son sublime bon sens hésite, recule, paraît près de succomber dans la mêlée et ne se relève parfois que tout meurtri et méconnaissable. Or voilà ce qu'il faut aimer en lui, c'est ce mélange de lumière et d'ombre, de force et de faiblesse, de victoire et de défaite, qui fait voir combien le moment était ardu et périlleux, quels obstacles, quels ennemis le grand homme eut à vaincre dans les autres et dans lui-même, entraves, préjugés, ignorance, mauvais goût, nuit profonde qui, augmentant les difficultés de l'entreprise, en rehaussent l'éclatant succès.

Il y a un ouvrage de Corneille que l'on ne saurait lire, que les amateurs ne sauraient voir représenter sans un plaisir extrême, sans un redoublement de reconnaissance pour ces services rendus par le poète à l'art dramatique et à la gloire de la scène française. Je veux parler du *Menteur*, qui rappelle et signale un des côtés lumineux de ce rare esprit, qu'on oublie peut-être le plus facilement. Dans Corneille, en effet, le peintre sublime, qui crayonna l'âme d'Auguste et du vieil Horace, absorbe le poète souriant, le poète comique, et le fait oublier. Tout le monde convient volontiers que Corneille est un grand et puissant penseur; cette opinion n'est nulle part contestée et personne ne se fait faute de citer à l'appui *Horace*, *Rodogune*, *Cinna*, ou tout autre écrit de notre vieux poète; mais on ne sait pas, ou du moins on ne dit pas assez combien ce mâle esprit était en même temps un esprit fin, délié, vif et charmant. La comédie du *Menteur* le démontre à chaque scène et presque à chaque vers, vous menant par mille gracieux

détours de la gaîté la plus spirituelle à la plus aimable fantaisie. Je veux bien que Corneille soit l'obligé de Lope de Vega pour le fond de cette comédie du *Menteur*; il l'avoue lui-même avec cette bonhomie et cette naïveté de franchise qui redoublent, en présence de l'orgueil et des rapines de nos pirates contemporains, la tendre admiration qu'on ressent pour ces vieux et véritables grands hommes. J'ajouterai que Corneille a contracté une seconde dette pour son *Menteur* envers un autre poète espagnol, don Juan Ruiz de Alarcon, dont il ne parle pas, et à qui cependant le théâtre français est redevable de la première comédie de caractère.

Le *Menteur* n'est qu'une imitation de la *Verdad sospechosa* (la Vérité suspecte) d'Alarcon.

Mais qu'importe Lope de Vega? et qu'importe don Juan Alarcon? Ils auront beau revendiquer des droits d'inventeurs, de l'aveu même de ce brave et honnête Corneille. Est-ce Lope de Vega qui a inspiré à Corneille ce ton agréable et cet enjouement qui régnent dans toute sa comédie, et ressemble si peu à la métaphore et à l'emphase espagnoles? Est-ce Juan Alarcon qui lui a prêté ce sourire et cette allure si vive et si piquante et ce tour d'esprit français? (1)

(1) Alarcon (Don Juan Ruiz de Alarcon y Mendoza), né vers le commencement du XVII[e] siècle dans la province mexicaine de Tusco, passa en Europe vers 1621, et fut nommé en 1625 rapporteur du Conseil royal des Indes. On ne sait rien de sa mort. Alarcon était bossu, étranger et d'un orgueil exagéré qui le poussait à injurier, dans ses préfaces mêmes, ce public auquel *il se réjouissait d'avoir coûté quelque chose.* Son génie, la noblesse de sa maison, sa position à la cour, ne purent le sauver d'un oubli passager, fruit de l'envie et du ridicule que lui valurent le lieu de sa naissance, sa difformité et son orgueil. (*Encyclopédie populaire*, 1845, p. 130.)

« Un seul trait relatif à la vie d'Alarcon est arrivé à notre connaissance. Plusieurs de ses comédies furent attribuées à d'autres auteurs. — « Sache, dit Alarcon au lecteur dans la préface du 2[e] volume de ses comédies, sache que les huit comédies de ma première partie et les douze de cette seconde

Avouons-le, on fait des inventeurs à bon compte. Je lisais, il y a déjà quelque temps, dans un livre de critique littéraire dont l'auteur aussi est pris de monomanie espagnole, que nos meilleurs drames et nos meilleurs romans nous viennent de par-delà les Pyrénées, depuis Corneille jusqu'à Lesage, du *Cid* à *Gil Blas*, sans compter le reste. A sa place, j'aurais bien plus volontiers recherché par quels

sont toutes de moi, quoique plusieurs se soient couvertes des plumes d'autres Corneilles (1). »

Ne nous plaignons pas trop, d'ailleurs, de l'injuste dédain avec lequel les Espagnols du XVI[e] siècle accueillirent le théâtre de Cervantes. Au dédain que les comédiens français montrèrent pour les pièces de Lesage, la France est redevable de son meilleur roman, *Gil Blas*, et les succès de Lope de Vega, en éloignant de la scène dramatique l'immortel auteur de la *Numance*, ont peut-être donné au monde le *Don Quichotte*, la plus admirable comédie qu'on ait jamais faite.

« La littérature espagnole, dit M. Habeneck, est une immense forêt, où chacun est allé ramasser le bois dont il s'est servi, sans l'avouer, pour construire son œuvre. » Il est vrai que les bûcherons dont il s'agit sont de fiers bûcherons : Corneille, Molière, Lesage, V. Hugo.

Dans un volume intitulé : *Chefs-d'œuvre du Théâtre espagnol*, traduits pour la première fois et annotés par Ch. Habeneck, se trouvent quatre chefs-d'œuvre, à peu-près inconnus chez nous, du Théâtre espagnol du XVII[e] siècle : le premier, *Garcia de la Chateigneraie*, drame en trois actes, sorti de la plume de Francisco de Rojas, dont Victor Hugo a dû s'inspirer dans *Hernani*, si l'on s'en rapporte aux nombreuses analogies de forme et de fond qui existent entre les deux pièces. Le second, *Dédain pour Dédain*, est une comédie de sentiment de Moreto ; la *Princesse d'Elide* de Molière n'en est qu'une parodie. Le troisième, la *Reine Morte*, de Luis de Guevara, le créateur du *Diable boiteux*, est l'histoire populaire d'Inès de Castro, une des plus grandes légendes amoureuses de la Péninsule. — Nous savons, depuis la publication du livre : *Victor Hugo, raconté par un témoin de sa vie*, que l'illustre poète avait traduit ce drame émouvant dans sa jeunesse. — Le quatrième, *Les Murs entendent*, de Juan de Alarcon, est une comédie en trois actes, qui fait pendant à celle du *Menteur*, de Corneille, avec cette différence toutefois qu'elle met en scène un genre de mensonge tout autre, celui qui a pour but le bien.

(1) Ce mot *Corneille* (*Corneja*) est d'autant plus singulier ici que cette préface fut écrite en 1633, c'est-à-dire huit années avant que Corneille n'empruntât l'idée du *Menteur* à Alarcon.



moyens délicats les grands écrivains du XVIIe siècle ont su rendre originales, françaises et vraies toutes les idées qu'ils empruntaient à l'Espagne. Eh quoi ! l'Espagne a fait Gil Blas ? Ce style, ce goût, cette observation déliée, cette fine satire, cette philosophie railleuse, ces mœurs qui sentent si fort la terre de France qu'elles ne sauraient germer ni fleurir ailleurs, tout cela est espagnol ? Est-on le peintre ou le poète, je vous le demande, parce qu'on a fourni le cadre et la toile, la plume et le papier ?

Les nations échangent leurs richesses intellectuelles ; celles-ci empruntent à celles-là qui le leur rendent bien. « N'est-ce pas là une des lois de l'histoire, et l'une des moins contestables, que cette perpétuelle action des peuples les uns sur les autres ? » (Goumy.)

Si l'on dressait le compte de ces emprunts de peuple à peuple par doit et avoir, on trouverait que la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Italie sont à peu près en balance, et peuvent établir entre elles ce qu'on appelle, en terme de banque, un compte de compensation. Mais à coup sûr, dans cet emprunt réciproque, l'homme de génie, qui trouve une idée chez le voisin, qui se l'approprie, qui la dépouille de sa forme et de son allure natives, pour lui donner le ton, le geste, le costume, la voix, le langage, les sentiments, les opinions, l'esprit du pays où il l'a transplantée, celui-là n'est-il pas tout aussi inventeur que ce voisin même auquel il a pris ce je ne sais quoi qui aide à l'œuvre, mais qui ne la fait pas ? Comme Molière, n'a-t-il pas conquis le droit de dire : « Je prends mon bien où je le trouve ? »

Dorante, le menteur de Corneille, n'arrive certainement ni de Madrid, ni de Séville, ni de Valladolid ; c'est de Poitiers, en effet, qu'il nous vient et de ses universités, ainsi qu'il l'annonce lui-même. Un franc Espagnol parlerait d'un bien autre style et entasserait hyperboles sur hyperboles, les Cordillières sur les Pyrénées, le Pérou sur l'Asie et le soleil sur la lune. Dorante est un étourneau pondu et éclos en terre française, qui bat de l'aile à l'aventure et gazouille

agréablement mille contes en l'air, avec vivacité, avec grâce, sans enflure et sans rodomontades. J'avoue qu'il ment, mais il ment en étourdi, non en fanfaron de mensonges ; par folie, non par vanité ; pour se divertir, non pour en tirer profit. Certes, si Dorante continue longtemps ce métier de conteur, la légèreté et l'étourderie de la jeunesse ne lui servant plus d'excuse, il tombera dans un vice incurable et dégradant ; son vieux père a raison de l'en avertir éloquemment et de lui faire honte au nom de l'honnêteté et de la noblesse de sa race.

Corneille s'est arrêté avec beaucoup de tact et d'adresse sur cette limite délicate ; il a compris qu'aller au delà serait avilir le personnage. S'il pousse les mensonges de Dorante assez loin pour lui mériter la remontrance indignée de son père et pour le justifier, il leur laisse cependant jusqu'au bout une apparence de plaisanterie et de frivolité suffisante pour que le spectateur ou le lecteur continue encore à s'amuser de Dorante, loin de le prendre au sérieux, et d'être tenté de le traiter avec indignation, autrement enfin qu'un écolier qui s'émancipe. Cette nuance fine et finement observée est un des charmes de cette ravissante comédie.

Un écrivain, profondément versé dans notre histoire littéraire. et lui-même écrivain vraiment français, dont la critique fut celle du bon sens et de l'esprit, M. Géruzez, s'exprime ainsi :

.... « Corneille ménageait à ses admirateurs une surprise nouvelle et à la France un autre genre de gloire ; entre *Pompée* qui venait de réussir et *Rodogune* qu'il méditait déjà, il composa, comme pour détendre son génie et reprendre haleine, un chef-d'œuvre comique, le *Menteur*. Cette fois encore il prend son sujet à l'Espagne, mais il se comporte avec Alarcon comme il avait fait avec Guilhem de Castro ; en effet, il l'imita d'une manière si libre et si neuve, qu'il eut et qu'il mérite tous les honneurs d'une création originale. Ainsi Corneille inaugure la comédie comme il a trouvé la tragédie, et il est bien à double titre le père

de notre théâtre. Dans cette nouvelle tentative, son mérite est d'autant plus grand que la pièce dont il s'empare est un des chefs-d'œuvre de la scène espagnole. »

« Le caractère du *Menteur*, de Dorante, est tracé de main de maître; il y a dans ses hâbleries une verve, une bonne grâce de jeunesse qui entraîne, et les incidents qu'amène cette manie de son esprit s'enchaînent avec tant de vivacité et de naturel, que cette image d'un travers qui côtoie le vice devient un véritable enchantement. Personne avant Corneille n'avait donné à la versification française cette allure dégagée, cette prestesse de mouvement qui répond à tous les caprices d'une conversation spirituelle et enjouée. Ce n'est pas à l'hôtel de Rambouillet qu'il avait trouvé le modèle de ces entretiens sans apprêt, de ces plaisanteries sans affectation, de ces saillies si promptes et si nettes. Comment ce même esprit qui aimait tant à se guinder, cette âme si haute qui se haussait encore si volontiers, ont-ils pu se jouer avec tant d'abandon et de grâce? Le naturel que Corneille trouve ici comme sans effort, et que Mathurin Regnier avait déjà rencontré, Molière lui-même l'a cherché longtemps avant de l'atteindre. N'avons-nous pas trente ans à l'avance le style des *Femmes savantes* dans ce tableau de Paris qui n'a pas cessé d'être vrai : »

Connaissez mieux Paris, puisque vous en parlez.
Paris est un grand lieu plein de marchands mêlés ;
L'effet n'y répond pas toujours à l'apparence ;
On s'y laisse duper autant qu'en lieu de France ;
Et, parmi tant d'esprits plus polis et meilleurs,
Il y croît des badauds autant et plus qu'ailleurs.
Dans la confusion que ce grand monde apporte,
Il y vient de tous lieux des gens de toute sorte ;
Et dans toute la France il est fort peu d'endroits
Dont il n'ait le rebut aussi bien que le choix.
Comme on s'y connaît mal, chacun s'y fait de mise,
Et vaut communément autant comme il se prise : (1)

(1) *Vaut autant comme* n'est pas français.

De bien pires que vous s'y font assez valoir.
(Acte I, scène 1.)

« Le récit de la collation que Dorante imagine en la décrivant et le conte de son prétendu mariage à Poitiers sont des morceaux achevés. Dans ces tirades, comme dans le dialogue, c'est partout le vrai langage de la comédie; mais dans la scène où Géronte fait rougir son fils du vice auquel il s'abandonne, on retrouve, dit Voltaire, la même main qui peignit le vieil Horace et don Diègue. Il faut citer :

GÉRONTE.

Dans la lâcheté du vice où je te voi,
Tu n'es plus gentilhomme, étant sorti de moi.

DORANTE.

Moi?

GÉRONTE.

Laisse-moi parler, toi, de qui l'imposture
Souille honteusement ce don de la nature :
Qui se dit gentilhomme, et ment comme tu fais,
Il ment quand il le dit, et ne le fut jamais.
Est-il vice plus bas? est-il tache plus noire,
Plus indigne d'un homme élevé pour la gloire?
Est-il quelque faiblesse, est-il quelque action
Dont un cœur vraiment noble ait plus d'aversion,
Puisqu'un seul démenti lui porte une infamie
Qu'il ne peut effacer s'il n'expose sa vie,
Et si dedans le sang il ne lave l'affront
Qu'un si honteux outrage imprime sur son front?
(Acte V, Scène III.)

« C'est dans de telles situations que la comédie peut accidentellement élever le ton, surtout si elle sait de cette noblesse redescendre sans effort à la familiarité qui lui est

naturelle; et c'est un art que Corneille a pratiqué dans ce premier et immortel chef-d'œuvre de notre théâtre comique. » (1)

Nous n'avons pas à analyser ici le caractère du vieil Horace et de don Diégue; mais M. Saint-Marc Girardin l'a tenté, « afin de bien faire comprendre, dit-il, comment Corneille concevait l'amour paternel et comment il l'exprimait. Don Diègue et le vieil Horace aiment leurs fils, mais ils les aiment d'un amour ferme et élevé; ils ressentent les émotions de l'amour paternel, mais ils les soumettent à un sentiment plus élevé et plus noble : ici l'honneur, là l'amour de la patrie. »

« Et ne croyez pas que ce soit la hauteur de sentiments propre à la tragédie qui ait donné aux pères de Corneille cette élévation et cette fermeté : dans la comédie du *Menteur*, le caractère paternel garde cette fermeté qui s'allie si bien avec la tendresse. Géronte est un père affectueux et indulgent; il croit au conte que lui fait son fils d'un mariage forcé contracté à Poitiers; il lui pardonne, il s'attendrit même à l'espoir de se voir revivre dans ses petits-enfants. Mais cette crédulité, qui lui vient de sa tendresse et qui la témoigne, n'abaisse pas en lui la grandeur du caractère paternel : Géronte n'est pas le père imbécile et dupe de la vieille comédie. S'il s'est laissé tromper un instant, écoutez-le quand il apprend que son fils a menti : voyez quelle noblesse dans sa colère, de quel ton il atteste le respect que son fils devait à ses cheveux blancs qu'il a outragés par ses mensonges! Le vieil Horace n'est pas plus grand dans son indignation contre son fils qu'il croit lâche, que Géronte dans son courroux contre son fils devenu menteur; et quand don Diègue, pour venger son injure, en appelle à l'honneur de Rodrigue, il n'a pas de paroles plus vives et plus ardentes que Géronte, quand Géronte reproche à Dorante d'avoir forfait à l'honneur : »

(1) *Histoire de la littérature française*, tome 11, page 89 et sq.

GÉRONTE.

Êtes-vous gentilhomme? (1)

---

(1) Un écrivain de beaucoup de talent, homme d'érudition et de goût, a donné la traduction de quatre des meilleures pièces du théâtre d'Alarcon.

A côté de ce mot superbe :

Etes-vous gentilhomme?

et de ce dialogue vif et pressé qui rappelle parfois le *Cid*, nous pouvons citer, d'après l'exacte et consciencieuse traduction de M. Alphonse Royer, l'original de cette imitation :

Don Beltran. — Etes-vous gentilhomme, Garcia?

Don Garcia. — Je me tiens pour votre fils.

Don Beltran. — Et suffit-il d'être mon fils pour être gentilhomme?

Don Garcia. — Je le pense, seigneur.

Don Beltran. — Quelle erreur! Celui-là seul qui agit en gentilhomme l'est. Qui donna naissance aux maisons nobles? Les illustres actions de leurs premiers auteurs. Sans tenir compte de la naissance, des hommes humbles dont les actions furent grandes ont illustré leurs héritiers. C'est la bonne et la mauvaise conduite qui fait les mauvais et les bons. En est-il ainsi!

Don Garcia. — Que les grandes actions donnent la noblesse, je ne le nie pas; mais vous ne niez pas que sans elles la naissance la donne aussi.

Don Beltran. — Si celui qui est né sans l'honneur peut l'acquérir, n'est-il pas certain que celui qui naquit en la possédant peut la perdre?

Don Garcia. — Il est vrai.

Don Beltran. — Donc si vous commettez de honteuses actions, quoique vous soyez mon fils, vous cessez d'être gentilhomme; donc si vos vices vous déshonorent publi-

DORANTE, à *part*.

(*haut*) Ah! rencontre fâcheuse!
Étant sorti de vous, la chose est peu douteuse.

quement, le blason paternel importe peu, les illustres aïeux ne servent pas. Comment se fait-il que la renommée vienne apporter jusqu'à mes oreilles vos mensonges et vos fourberies dont s'étonnait Salamanque? Quel gentilhomme et quel néant!

Noble et plébéien, si la seule accusation de mentir déshonore un homme, que sera-ce donc de mentir réellement et de vivre sans honneur selon les lois humaines et sans me venger de celui qui m'a dit que je mentais? Avez-vous l'épée si longue, avez-vous la poitrine si dure, que vous croyiez pouvoir vous venger quand une ville tout entière vous le dit? Se peut-il qu'un homme ait de si viles pensées qu'il devienne esclave de ce vice sans plaisir et sans profit? La jouissance retient les voluptueux; le pouvoir de l'or domine les avares; la gourmandise les gloutons; l'oisiveté et l'appât du gain les joueurs; la vengeance l'homicide; la gloriole et la présomption le spadassin; le besoin guide le voleur; tous les vices enfin portent avec eux plaisir ou profit, mais que tire-t-on du mensonge, si ce n'est l'infamie ou le mépris?

Don Garcia. — Qui dit que je mens a menti

Don Beltran. — Ceci est encore un mensonge. Vous ne savez démentir qu'en mentant. (1)

« Ce trait si heureux n'est point dans Corneille, dit M. J. M. Guardia, et ici comme dans toute la pièce l'avantage me paraît être du côté d'Alarcon Mais c'est dans l'original qu'il faut lire ce morceau. »

(1) *Théâtre d'Alarcon*, par Alphonse Royer, Paris, Michel Levy, 1864. 1 vol. in-18 de 489 pages. Prix, 3 fr.

GÉRONTE.

Croyez-vous qu'il suffit d'être sorti de moi?

DORANTE.

Avec toute la France aisément je le croi.

GÉRONTE.

Et ne savez-vous point avec toute la France
D'où ce titre d'honneur a tiré sa naissance,
Et que la vertu seule a mis en ce haut rang
Ceux qui l'ont jusqu'à moi fait passer dans leur sang?

DORANTE.

J'ignorerais un point que n'ignore personne,
Que la vertu l'acquiert, comme le sang le donne?

GÉRONTE.

Où le sang a manqué, si la vertu l'acquiert,
Où le sang l'a donné, le vice aussi le perd.
Ce qui naît d'un moyen périt par son contraire;
Tout ce que l'un a fait, l'autre le peut défaire;
Et, dans la lâcheté du vice où je te voi,
Tu n'es plus gentilhomme, étant sorti de moi. (1)

(1) Dans l'*Oreste* d'Euripide, les vers 484-485 rappellent les deux derniers vers de cette scène, dans laquelle Géronte reproche à Dorante le vice qui le dégrade.

TYNDARE, (père d'Hélène).

Ménélas, peux-tu adresser la parole à ce monstre impie?

MÉNÉLAS (oncle d'Oreste).

Pourquoi non? c'est le fils d'un frère que je chérissais.

TYNDARE.

Est-il son fils, avec un naturel si pervers?

MÉNÉLAS.

Il est son fils; et s'il est malheureux, il faut le respecter.

TYNDARE.

Tu es devenu barbare, depuis le temps que tu vis parmi les barbares.



DORANTE.

Moi?

(Act. V, Scène III.)

« Cette brusque apostrophe : « *Etes-vous gentilhomme?* » vaut le mot de don Diègue : « *Rodrigue, as-tu du cœur?* » C'est le même appel fait au sentiment de l'honneur (1). Et voyez comme Géronte, vieux gentilhomme, ressent la honte de son fils, et de quel ton il la lui reproche, répétant plusieurs fois à dessein les mots qui sont les plus cruels à entendre pour un homme d'honneur, les mots de lâche et de menteur; si bien que, s'irritant de ces défis injurieux et oubliant presque que c'est son père qui lui parle, Dorante s'écrie avec colère et prêt à répondre à l'insulte : Je ne suis plus gentilhomme, moi! — Mais ce cri de fierté n'apaise pas le vieillard, et il reprend avec l'autorité d'un père irrité : »

— Laisse-moi parler, toi de qui l'imposture
Souille honteusement ce don de la nature.
(Acte V, Scène III.)

« Bientôt pourtant, après ces premiers cris de l'honneur outragé, Géronte reprend le ton du père affectueux et indulgent, d'autant plus affligé des fourberies de son fils qu'il l'avait traité avec plus de douceur : ne lui avait-il pas pardonné son prétendu mariage clandestin? et c'est par un mensonge qu'il a reconnu sa tendresse! »

GÉRONTE.

De quel front cependant faut-il que je confesse
Que ton effronterie a surpris ma vieillesse.
Qu'un homme de mon âge a cru légèrement

(1) On pourrait ajouter que ce mot superbe : « Etes-vous gentilhomme? est peut-être aussi beau que le fameux : » Qu'il mourût! » du vieil Horace.

Ce qu'un homme du tien débite impudemment?
Tu me fais donc servir de fable et de risée,
Passer pour esprit foible et pour cervelle usée !
Mais, dis-moi, te portois-je à la gorge un poignard ?
Voyois-tu violence ou courroux de ma part ?
Si quelque aversion t'éloignoit de Clarice,
Quel besoin avois-tu d'un si lâche artifice ?
Et pouvois-tu douter que mon consentement
Ne dût tout accorder à ton contentement,
Puisque mon indulgence au dernier point venue,
Approuvoit à tes yeux l'hymen d'une inconnue ?
Ce grand excès d'amour que je t'ai témoigné
N'a point touché ton cœur ou ne l'a point gagné :
Ingrat, tu m'as payé d'une impudente feinte,
Et tu n'as eu pour moi, respect, amour ni crainte.
(Acte V, scène III.)

« Ainsi toujours, dans Géronte, comme dans don Diègue et dans le vieil Horace, l'amour paternel se montre mêlé de tendresse et de fermeté, de force et de faiblesse, tel qu'il est enfin. Mais, dans ce mélange, Corneille a toujours soin de soumettre le sentiment faible au sentiment fort, la tendresse au devoir; et la loi morale reste supérieure à l'homme, dont elle contient le cœur sans l'étouffer. Il y a, entre Géronte et don Diègue ou le vieil Horace, les différences qui séparent les personnages comiques des personnages tragiques; mais c'est le même fonds de sentiments et d'idées. » (1)

Un de nos plus célèbres feuilletonnistes, écrivain plein de goût, de finesse et de verve, et dont la critique pénétrante et ingénieuse offre tous les lundis plus d'une comparaison intéressante entre les pièces du jour et celles de notre vieux répertoire, M. Francisque Sarcey, a tracé d'une main délicate et sûre le portrait du *Menteur* et montré avec

(1) Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*, tome 1, page 151.

infiniment d'esprit de quelle façon se doit jouer le personnage.

« Quand vous faites de Dorante un jeune bachelier qui marche, s'arrête, badine, rit et cause à la façon de nos étudiants de 4e année, si nos étudiants parlaient en vers, vous êtes un misérable qui trahissez Corneille. Ce n'est pas un étudiant que vous représentez ici ; c'est l'étudiant ivre de sa liberté première, grisé de jeunesse et d'amour, qui, selon le mot du poète, se baisse sous le ciel bleu, pour ne pas décrocher les étoiles. »

« Quand le rideau se lève sur le premier acte, et qu'il entre en scène, en costume de galant cavalier, la haute canne du temps à la main :

A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée ;
L'attente où j'ai vécu n'a point été trompée ;
Mon père a consenti que je suive mon choix,
Et j'ai fait banqueroute à ce fatras de lois.

« S'il dit tout cela du ton dont un de nos jeunes fils dirait à sa maman dans un vaudeville de Scribe : « J'ai terminé mon droit, et mon père a fini par me permettre de « m'engager dans les chasseurs : j'en suis bien content. » Il fait le plus horrible des contre-sens. C'est un être plus beau, plus noble, plus grand, plus menteur que nature qui s'exprime ainsi sous le nom de Dorante. Il parle une langue éclatante et sonore, et il faut bien qu'elle sonne comme une fanfare dans la bouche de celui qui l'interprète. Les gestes courts et étriqués, les mines modestes ne sont plus de mise : à la bonne heure le visage au vent, la voix triomphante, les airs vainqueurs, le ton superbe, et l'allure de ces jeunes dieux d'Homère qui, en quatre pas, enjambaient l'univers. »

« Il ne faut point du tout, quand Dorante débite ces bourdes gigantesques et invraisemblables, dont il s'amuse le premier, non, il ne faut point que le spectateur en l'écoutant se dise : Tiens ! mais cela pourrait bien être vrai ! Comme il a l'air naturel et aisé quand il ment ! Vous ne voyez pas,

malheureux, que le héros de Corneille (c'est un héros) se grise de ce champagne étincelant de la hâblerie, qu'il est lui-même tout fumant des inventions qui lui montent au cerveau, et que lorsqu'il s'écrie :

O le rare secret de mentir à propos !

il n'exprime pas une vérité banale, il ne fait pas œuvre de moraliste qui s'observe : c'est un cri de joie et de victoire qui s'échappe de ses lèvres; c'est l'exubérance de la jeunesse qui s'extravase de son cœur. » (1)

Corneille écrivit le *Menteur* dans la même année que sa tragédie de *Pompée*, et peu de temps après *Polyeucte*.

« J'ai fait le *Menteur*, dit-il dans son épître dédicatoire, pour contenter les souhaits de beaucoup de personnes qui, suivant l'humeur des François, aiment le changement, et après tant de poèmes graves, dont nos meilleures plumes ont enrichi la scène, m'ont demandé quelque chose de plus enjoué qui ne servît qu'à les divertir. »

Le *Menteur* est de 1642 : au moment où cette comédie parut, Molière, né le 15 janvier 1622, n'avait que 20 ans. On peut dire ainsi que Molière n'existait pas encore, et c'est là ce qui fait le mérite particulier du *Menteur* et la gloire de Corneille. L'homme, en effet, qui avait inauguré par le *Cid* l'ère éclatante de la grande poésie tragique, six ans après mettait au monde, par le *Menteur*, la véritable comédie qu'il avait obscurément entrevue dans *Mélite*, qui est de 1625 (2), et dans la *Galerie du Palais-Royal*, qui est de 1634.

Quant à Molière, qui devait relever ce gage jeté le premier de la main de Corneille dans l'arène comique, et le glorifier par la conquête, il s'ignorait encore lui-même; son génie, à peine dégagé des liens du collège, se débattait tristement

(2) Francisque Sarcey, le *Temps*, 7 avril 1873.)

(1) Il y a, dit Voltaire, autant de distance de *Mélite* au *Menteur* que de toutes les comédies de ce temps-là à *Mélite*.

dans les ennuis d'une condition obscure et d'un métier peu poétique, A peu près dans ce même temps que Corneille éveillait si heureusement la Comédie et la faisait déjà marcher d'un pas leste et pimpant, Molière suivait Louis XIII en Languedoc, à la place de son père, valet de chambre tapissier du roi. Il n'avait pas même ébauché ces liaisons de jeunesse où son instinct pour le théâtre le poussa plus tard invinciblement, et qui, vers 1645, le conduisirent à des essais de la vie de comédien, le mêlant aux auteurs de la Porte de Nesles, du Port Saint Paul et du Jeu de Paume de la Croix-Blanche. C'est là que Molière commença, c'est de là qu'il partit pour courir la France à la tête d'une troupe d'acteurs nomades, pérégrination à l'aventure d'où il devait revenir solidement armé et portant dans son cerveau les *Femmes savantes*, *Tartuffe* et le *Misanthrope*. Le temps était venu où Molière allait prouver que la graine du *Menteur* était tombée en un terrain fertile et capable de produire des fruits inespérés et magnifiques.

« Je dois beaucoup au *Menteur*, disait Molière à Boileau. Lorsqu'il parut, j'avais bien envie d'écrire, mais j'étais incertain de ce que j'écrirais. Mes idées étaient confuses : cet ouvrage vint les fixer.... Enfin sans le *Menteur*, j'aurais sans doute fait quelque pièce d'intrigue, l'*Etourdi*, le *Dépit amoureux*, mais peut-être n'aurais-je pas fait le *Misanthrope*. »

« Embrassez-moi, dit Despréaux, voilà un aveu qui vaut la meilleure comédie (1). »

Nous avons encore d'autres raisons d'aimer le *Menteur* : non seulement on l'aime comme le précurseur et le père de la comédie de Molière, et comme un ouvrage plaisant, ingénieux et spirituel ; mais on l'aime aussi pour la preuve exquise qu'il nous transmet de la malice et de la gaîté de Corneille : le *Menteur* est pour nous un charmant contraste ; entre le plaisir que l'on trouve toujours à rencontrer un esprit mul-

(1) Cette anecdote se trouve, dit M Marty-Laveaux, dans l'*Esprit du Grand Corneille* de François de Neufchâteau, tome 1, p. 149.

tiple, doué d'un aspect double et d'une force double, rien ne nous semble plus curieux et plus intéressant d'entendre le poète de *Cinna* et de *Polyeucte* s'aventurant d'un air évaporé et tenant des propos lestes :

Vous avez l'appétit ouvert de bon matin !
D'hier au soir seulement vous êtes dans la ville,
Et vous vous ennuyez déjà d'être inutile !
Votre humeur sans emploi ne peut passer un jour !
Et déjà vous cherchez à pratiquer l'amour ! (1)
(Acte 1, scène 1.)

Nous voilà bien loin du monologue d'Auguste, bien loin de Sévère et de Pauline. Que va penser la chaste Chimène ? Que va dire le vieil Horace ?

Mais ce serait pour vous un bonheur sans égal
Que ces femmes de bien qui se gouvernent mal,
Et de qui la vertu quand on leur fait service,
N'est pas incompatible avec un peu de vice.
(Acte 1. scène 1.)

N'est-ce pas là d'excellents vers de comédie ? Le *Menteur* en est tout parsemé :

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne ;
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne. (2)
(Acte I, scène I.)

De même plus loin, ce mot plaisant de Cliton :

« De grâce, dites-moi si vous allez mentir. »
(Acte III, scène V.)

(1) On ne dit pas pratiquer l'amour, comme on dit pratiquer le barreau, la médecine. Cependant *pratiquer l'amour*, ajoute M. Marty-Laveaux, est une expression peu délicate sans doute, mais fort bien à sa place dans la bouche d'un valet.

(2) « Molière n'a point de tirade plus parfaite, dit Voltaire : Térence n'a rien écrit de plus pur que ce morceau : il n'est point au-dessus d'un valet, et cependant c'est une des meilleures leçons pour se bien conduire dans le monde »

Et cette réplique charmante de Dorante à son valet Cliton : Dorante, comme vous savez, pour plaire à Clarice, et éblouir Lucrèce, s'est donné comme un foudre de guerre :

DORANTE.

C'est l'effet du malheur qui partout m'accompagne.
Depuis que j'ai quitté les guerres d'Allemagne,
C'est-à-dire, du moins depuis un an entier,
Je suis et jour et nuit dedans votre quartier ;
Je vous cherche en tous lieux, au bal, aux promenades ;
Vous n'avez que de moi reçu des sérénades ;
Et je n'ai pu trouver que cette occasion
A vous entretenir de mon affection.

CLARICE.

Quoi ! vous avez donc vu l'Allemagne et la guerre ?

DORANTE.

Je m'y suis fait, quatre ans, craindre comme un tonnerre.

CLITON, *à part.*

Que lui va-t-il conter ?

DORANTE.

Et durant ces quatre ans
Il ne s'est fait combats, ni sièges importants,
Nos armes n'ont jamais remporté de victoire
Où cette main n'ait eu bonne part à la gloire ;
Et même la gazette a souvent divulgué....

CLITON, *le tirant par la basque.*

Savez-vous bien, Monsieur, que vous extravaguez ?

DORANTE.

Tais-toi.

CLITON.

Vous rêvez, dis-je, ou....

DORANTE.

Tais-toi, misérable.

CLITON.

Vous venez de Poitiers, ou je me donne au diable :
Vous en revîntes hier.

DORANTE, *à Cliton.*

Te tairas-tu, maraud?

à Clarice.

Mon nom dans nos succès s'était mis assez haut
Pour faire quelque bruit sans beaucoup d'injustice ;
Et je suivrais encore un si noble exercice,
N'était que l'autre hiver, faisant ici ma cour,
Je vous vis, et je fus retenu par l'amour.
(Acte 1, scène III.)

Il arrive donc d'Allemagne, où il s'est fait, pendant quatre ans, craindre comme un tonnerre ; sièges, combats, victoires, Dorante a eu de tout sa part ; la gazette a parlé de ses hauts faits ; sa vie est pleine de mille exploits ; les lauriers y poussent comme en plein champ. — Pourquoi, lui dit naïvement Cliton, conter toutes ces fariboles ?

DORANTE.

O le beau compliment à charmer une dame,
De lui dire d'abord : « J'apporte à vos beautés
« Un cœur nouveau venu des universités ;
« Si vous avez besoin de lois et de rubriques,
« Je sais le code entier avec les authentiques,

« Le digeste nouveau, le vieux, l'infortiat,
« Ce qu'en a dit Jason, Balde, Accurce, Alciat ! » (1)
Qu'un si riche discours nous rend considérables !
Qu'on amollit par là de cœurs inexorables !
Qu'un homme à paragraphe est un joli galant !
On s'introduit bien mieux à titre de vaillant :
Tout le secret ne gît qu'en un peu de grimace ;
A mentir à propos, jurer de bonne grâce,
Etaler force mots qu'elles n'entendent pas ;
Faire sonner Lamboy, Jean de Vert et Galas ; (2)
Nommer quelques châteaux de qui les noms barbares,
Plus ils blessent l'oreille, et plus leur semblent rares ;
Avoir toujours en bouche angles, lignes, fossés,
Vedette, contrescarpe, et travaux avancés :
Sans ordre et sans raison, n'importe, on les étonne ;
On leur fait admirer les baies qu'on leur donne. (3)
(Acte 1, scène VI.)

Quoi ! ne nous trompons-nous point ? avons-nous affaire vraiment au sombre auteur de *Rodogune* ? la même main qui a peint si énergiquement la terrible figure de Cléopâtre, a-t-elle, en effet, tracé ces esquisses légères ? et encore n'avons-nous pas cité les traits les plus piquants et les plus particulièrement marqués au coin d'une riante et féconde imagination ; le récit de la collation sur l'eau (4) et du mariage de Dorante à Poitiers (5) sont de vrais chefs-d'œuvre de style spirituel et d'ingénieuses inventions.

Ce personnage est donc ce qu'il doit être, — comme l'a si finement décrit M. F. Sarcey, — un jeune homme tout frais sorti d'une École de droit, un étourdi de 22 à 24 ans, ayant

(1) *Jason*, *Balde*, *Accurce*, *Alciat*, noms de divers jurisconsultes et professeurs célèbres, dont on étudiait les écrits dans les écoles.

(2) Généraux de l'empereur Ferdinand III.

(3) *Baies* signifie ici *bourdes*, *mensonges*.

(4) Acte I, Scène V.

(5) Acte II, Scène V.

hâte de faire figure à Paris, de se poser sous un beau jour, de courir les plaisirs, d'étonner, d'exciter l'envie. C'est là le principal motif de ses mensonges. Il ment avec son imagination plutôt qu'avec son caractère, — nous l'avons déjà dit plus haut. Et avec quel art et quelle finesse il varie le ton de ses mensonges, selon qu'il s'adresse à son père ou à son valet ! Il ment pour donner une haute idée de lui, pour éblouir une jolie femme, pour émerveiller des camarades, pour échapper à un mariage qui l'ennuie ; puis, ayant pris l'habitude du mensonge, il ment pour s'amuser, pour se jouer, pour s'exercer, par amour de l'art ; mais il ne ment jamais par intérêt, par calcul, par lâcheté, par méchanceté, et c'est pourquoi le spectateur ou le lecteur lui garde son indulgence. Voici d'ailleurs comment il explique sa manie :

> J'aime à braver ainsi les conteurs de nouvelles ;
> Et sitôt que j'en vois quelqu'un s'imaginer
> Que ce qu'il veut m'apprendre a de quoi m'étonner,
> Je le sers aussitôt d'un conte imaginaire
> Qui l'étonne lui-même et le force à se taire.
> Si tu pouvais savoir quel plaisir on a lors
> A leur faire rentrer leurs nouvelles au corps !
>
> (Acte I, Scène VI.)

On rit des embarras où son défaut le jette, on cherche avec curiosité comment il en pourra sortir ; mais on ne lui veut pas de mal ; on sent qu'il y a chez lui plus de légèreté que de vice ; le mensonge même chez lui ne semble plus un vice odieux, mais seulement un travers amusant. Aussi, les surprises, les impatiences, et j'oserai dire la pantomime du valet, du bonhomme Cliton, pendant les mensonges de son maître, ajoutent singulièrement à l'effet comique du rôle de Dorante. Selon qu'il donne dans les contes de Dorante, ou qu'il en reconnaît la fausseté, Cliton a des airs de bonne foi et des stupéfactions qui sont d'un comique parfait.

Si le rôle du *Menteur*, c'est-à-dire de Dorante, est un chef-d'œuvre de versification sous le rapport de la difficulté

vaincue, celui du père se relève fièrement au dernier acte. Dans la belle scène où Géronte voyant avec douleur le ridicule que se donne son fils, lui reproche la bassesse de sa conduite, le vieillard dit sa tirade paternelle en père noble et en noble père. Là, Corneille redevient le mâle Corneille ; son Géronte, tout Géronte qu'il le nomme, rappelle son don Diègue, comme l'a très-bien montré M. Saint Marc Girardin.

Il ne faut pas oublier ces galanteries, ces hasards amoureux, ces rendez-vous pleins d'erreurs et de mystères, qui donnent un charme singulièrement poétique à la comédie de Corneille : ce ne sont que rencontres fortuites dans les vertes allées, au détour des promenades, œillades, sourires, coquetteries, duels, soupirs dans l'ombre, tendres discours sous les balcons. Lope de Vega et Don Juan Alarcon semblent avoir le droit d'intervenir ici et de revendiquer leur Espagne ; mais tous ces mystères et toute cette galanterie n'avaient-ils point franchi les Pyrénées depuis longtemps, avec une Reine espagnole, pour s'infiltrer dans les mœurs et dans les goûts de la France ? et à quoi bon Corneille allait-il les chercher en Espagne, quand ils étaient là, devant lui et autour de lui ?

Le dénoûment du *Menteur* est bien faible ; c'est presque en mentant à son père, à deux femmes et à lui-même que Dorante se marie. La pièce ne se soutient que par le comique des menteries de Dorante. Dans l'original espagnol, Dorante est contraint par la force à se marier. « J'ai trouvé, dit le grand Corneille, cette manière de finir un peu dure, et cru qu'un mariage moins violenté serait plus au goût de notre auditoire. C'est ce qui m'a obligé à lui donner une pente vers la personne de Lucrèce au Ve acte, afin qu'après qu'il a reconnu sa méprise aux noms, il fasse de nécessité vertu de meilleure grâce, et que la comédie se termine avec pleine tranquillité de tous côtés. »

Ainsi Corneille s'examine lui-même, s'explique avec son lecteur, se justifie auprès de ses critiques ; une telle naïveté,

une telle candeur et une telle modestie dans des préfaces, ne sont dues qu'à ce même génie qui a dicté tant de sublimes ouvrages : aussi, après la lecture d'un chef-d'œuvre de Corneille, il n'est rien de plus instructif, de plus curieux à lire que l'examen qu'il en fait lui-même ; il n'y faut jamais manquer, c'est le moyen de faire succéder le respect pour un tel caractère, à l'admiration pour un tel génie, ou plutôt de confondre ces deux sentiments, et de les corroborer l'un par l'autre. Car il n'appartient qu'à Corneille d'offrir le premier le modèle d'une comédie, et d'une comédie de caractère, c'est-à-dire de créer dans tous les genres le théâtre de sa nation.

Je terminerai cette étude en disant que malgré l'indigence de nos auteurs, les écrivains étrangers s'inspirent néanmoins de notre littérature dramatique ; ils viennent même quelquefois étudier à Paris, Mais ils créent des pièces assez originales par le fond et par la forme pour qu'ils puissent espérer les faire traduire et jouer sur un de nos théâtres. « En attendant, dit M. Amédée Pichot (1), comme ils ont la prétention d'imposer leurs conditions aux directeurs de Londres, ceux-ci préfèrent les simples arrangeurs qui modifient ou *adaptent* (comme on dit) une pièce traduite en substituant des personnages anglais aux personnages français. Ainsi, ils viennent d'arranger pour leur scène le *Menteur véridique* de Scribe, comme un de leurs poètes, Samuel Foote, avait adapté le *Menteur* de Corneille. L'auteur anglais avait eu, comme Scribe, l'idée de susciter à son menteur un compère inconnu qui faisait une vérité de chacun de ses mensonges.

Mais dans le *Menteur* de Samuel Foote, ce n'était là qu'une scène épisodique, et dans le *Menteur* de Scribe c'est toute la pièce. »

Si on veut avoir une idée complète du *Menteur*, il faut lire l'étude très-intéressante, très-savante de M. Ch. Marty-

(1) *Revue britannique*, avril 1867.

Laveaux, intitulée : Parallèle de la *Verdad sospechosa* d'Alarcon et du *Menteur* de Corneille. (Œuvres de P. Corneille, tome IV, appendice, page 241, Hachette, 1862. Edition, les Grands écrivains de la France.)

GÉRARD GLEY.

UN
MINÉRALOGISTE VOSGIEN
AU SIÈCLE DERNIER

LE DOCTEUR KAST DE STRASBOURG

par M. BENOIT, membre correspondant.

Le premier médecin du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, Jean-Christophe Kast, naquit à Strasbourg vers l'an 1686 ; il était fils du docteur Jean Joachim Kast dont le blason figure en 1696 dans l'*Armorial d'Alsace*. (1) Après avoir achevé ses études à l'Université de Strasbourg, il embrassa la carrière paternelle et il ne tarda pas à acquérir une certaine réputation ; car il fut appelé à soigner la famille du roi Stanislas, qui vivait alors assez pauvrement dans la petite ville de Wissembourg.

Lorsqu'en 1737, le duché de Lorraine fut cédé au roi de Pologne, il suivit à Lunéville la petite cour polonaise en qualité de premier médecin de la reine Catherine Opalinska. Il se fit bientôt aimer et estimer de tous dans le petit Versailles lorrain. Il y créa un jardin botanique où il

(1) Il avait pour armoiries : « d'Azur à un lion naissant, la queue fourchue d'or et lampassé de gueules, tenant de ses deux pattes de devant une tige de trois épis d'or et qui est posé dans une huche carrée de même. »

rassembla beaucoup de plantes rares, mais ce qui lui fait encore plus d'honneur, c'est qu'il s'empressa de donner à la classe indigente de préférence ses soins les plus tendres et les plus désintéressés, écrit Durival témoin oculaire, qui ajoute que le docteur strasbourgeois était non-seulement un botaniste, mais encore un chimiste et un « excellent médecin. » (1)

A la mort de la reine de Pologne, arrivée le 19 mars 1747, Kast fut nommé premier médecin du roi avec le docteur de Ronnow, (2) qui était honoré du titre de Conseiller intime. Il remplissait encore cette place si enviée, lorsqu'il mourut à Lunéville le 13 septembre 1754, au bout de quelques jours de maladie, universellement regretté, disent les auteurs du temps.

Comme il professait les dogmes de la Confession d'Augsbourg et que les lois de l'Etat (3) défendaient de lui donner la sépulture dans l'intérieur du duché de Lorraine, son corps fut transporté à Sainte-Marie-aux-Mines, dans la partie alsacienne où les religionnaires jouissaient du droit de pratiquer librement leur culte, la partie du bourg placée sous la domination du roi Stanislas n'ayant pas la liberté religieuse que possédait l'autre partie, seigneurie pré des palatins de Deux-Ponts.

(1) Le docteur Buch'oz, de Metz, raconte que Kast faisait un grand usage, pour quelques cas de maladies de poitrine, d'une plante très en vogue en Lorraine et en Allemagne, lorsqu'il fallait recourir aux incisifs; c'est le *Doronicum*, *Arnica* (LINNÉE). « La dose pour ce sternutatoire était de 6 grains et, lorsque le sujet était faible, d'une pincée sur laquelle on versait quatre verres d'eau chaude. » *(Aldovrandus Lotharingiæ, Nancy, 1770).*

(2) Jamet raconte d'une manière très plaisante, comment le bon Stanislas s'y prenait pour goûter un sommeil paisible, grâce au docteur de Ronnow et à deux capucins.

(3) « L'on ne tracasse pas en Lorraine les protestants qui y séjournent « et y voyagent, écrivait en 1730 le professeur Keyssler qui résida quelques « mois à la cour de Lunéville avec ses élèves, les jeunes comtes de « Bernsdorf. Mais s'ils meurent, leurs corps sont conduits hors des fron-

Voici l'acte de décès du docteur tiré des archives presbytérales de Sainte-Marie-aux-Mines :

« Samedi soir, vers 7 heures, le 14 décembre 1754, M. Jean Feltz, « écuyer et maréchal des logis de la Cour de S. M. le roi de Pologne, duc « de Lorraine et de Bar, et Jean Geyler, domestique du défunt M. Kast, « médecin dudit roi, ont conduit ici à Sainte-Marie-aux-Mines, côté « d'Alsace, le cadavre du défunt docteur Kast, de Lunéville ; ils avaient « une lettre de M. Alliot, maître des cérémonies, intendant et commis- « saire général de S. M. le roi de Pologne. Cette lettre était adressée à « M. Lamouche, prévôt de Sainte-Marie-aux-Mines, côté lorrain ; elle le « priait de vouloir bien remettre le cadavre du docteur au pasteur luthérien « de Sainte-Marie, Alsace (1) pour l'enterrer. Il était marqué que M. Kast « était mort à Lunéville le 13 décembre, à 7 heures du soir et que son « cadavre avait été conduit le lendemain à Sainte-Marie, côté d'Alsace, « pour y être inhumé par ordre du roi. Il y avait de plus une lettre du « docteur de Ronnow, médecin de S. M. polonaise, qui indiquait que le « docteur était tombé malade le 8 décembre d'une fièvre chaude et qu'il « avait succombé le 13 à 7 heures 1/2 du soir, malgré les soins de trois « médecins. »

« Après la lecture de ces missives, le cercueil fut descendu du fourgon et « transporté sans qu'on l'ait ouvert dans le logis alors vide de M. Krœber, « directeur des mines, en attendant qu'on préparât les obsèques et qu'on » avertît la chancellerie du prince de Deux-Ponts, seigneur du lieu.

« Le lundi 16, à 2 heures du soir, eut lieu la cérémonie funèbre ; le corps « fut transporté au hameau de Fertru au milieu d'une grande affluence et « enterré dans la chapelle de cette annexe, l'église : *Sur le pré* (2) étant « brûlée et n'étant pas encore rebâtie.

Le défunt avait 68 ans, selon les assertions de son domestique. »

« Signé : *Salzmann*, *Jean Michel Wild*, *pasteur de Eittersholz*, *Jean Geyler domestique du défunt* et *J. Feltz*. »

« tières pour y être enterrés. » Les voyageurs étaient cependant priés de faire maigre aux jours prescrits.

Monsieur Baumgartner, maire de Sainte-Marie-aux-Mines, a bien voulu me communiquer le procès-verbal de l'inhumation du docteur Kast : qu'il veuille bien recevoir mes sincères remercîments.

(1) Jean Rodolphe Salzmann, né à Strasbourg, pasteur de 1745 à 1759.

(2) L'église sur le pré fut brûlée le 6 octobre 1754 ; et lorsqu'on la reconstruisit, on trouva une boîte de fer blanc contenant le cœur d'un officier suédois tué pendant la guerre de Trente ans dans une escarmouche au haut de Saint-Dié.

Le souvenir du docteur Kast n'est pas tombé dans l'oubli, car *l'Histoire de la vallée de Lièvre*, 1810, rend compte de son enterrement.

D'après le compilateur messin Buch'oz, le docteur parcourut une grande partie des Vosges, non seulement pour étudier cette pittoresque contrée, au point de vue minéralogique, mais encore pour faire des recherches botaniques : « Nous avons, dit-il, plusieurs mémoires de Kast à ce sujet : « quelques-uns nous sont parvenus par un heureux hasard « mais d'autres sont perdus. » (1)

Un auteur a écrit d'après les notes du médecin strasbourgeois un *Petit traité des Eaux minérales de Bains selon les remarques et les observations des médecins les plus célèbres avec la manière dont on doit en faire usage et le temps convenable pour les prendre ; à Bains, 48 pages in-16* (s. d.). On doit encore au docteur quelques pages sur la source d'eau sulfureuse de la cour du château de Saint Menge, qui aujourd'hui alimente en partie le lavoir public de la commune. (2)

Mentionnons aussi que près d'Einville, il avait trouvé une espèce d'albâtre que l'on pouvait parfaitement polir.

Mais ce qui rattache surtout les travaux dn docteur Kast à l'histoire médicale des Vosges, ce sont les fouilles qu'exécutèrent d'après ses vœux le duc de Croy-Havré et le baron du Pasquier de Dommartin, co-seigneurs de Bains, pour retrouver les sources minérales de cette très intéressante localité. « Il « en était grand partisan et faisait tous ses efforts pour leur « redonner la vogue dont elles jouissaient dans l'ancien temps ; « il les soutenait de tout le poids que lui avait mérité une « pratique consommée, » écrivait au siècle dernier le docteur Morand, de Paris, professeur à l'Ecole de médecine de cette ville, qui le premier avec le comte de Tressan, un des faméliques courtisans de Stanislas, fit connaître les célèbres Fleurot du Val-d'Ajol.

Le docteur Kast obtint le 4 mars 1750 du Conseil d'Etat de Lunéville un arrêt l'autorisant à faire les fouilles nécessaires. Le *bain Casquin* n'était alors qu'une mare infecte dont les eaux se confondaient avec celles du ruisseau le Bagnerot.

(1) Tournefortius Lotharingiæ, Paris. 239.
(2) Vallerius Lotharingiæ, Nancy, 1769, 263.

Il parvint à faire capter la source et en 1752 un élégant bâtiment s'éleva d'après les dessins de l'ingénieur Baligand, qui s'aida des idées et des conseils du docteur.

Mais malheureusement l'édifice construit sur les débris de l'ancienne étuve « se trouva trop grand pour les sources « qui jaillissent et pour leur degré de chaleur ; on fut « obligé, observe le docteur Morand, de diminuer considé- « rablement l'étendue du bassin, il est extrêmement petit « autour des planches qui lui servent de clôture. » ?

Un arrêt du Conseil d'Etat de Lunéville, daté du 5 mai 1753 fixa ce que devaient payer les baigneurs (1) dans le *Bain nouveau.*

L'on trouvera sur le bain qu'éleva le docteur Kast de curieux renseignements dans l'excellent ouvrage sur les eaux minérales de Bains écrit par M. le docteur Bailly qui cite les intéressantes notes de feu M. Parisot, pharmacien à Epinal. Le bain a été incendié, il y a quelques années, et il n'était pas encore réédifié dans le courant de l'été 1880.

La reconstruction selon la science moderne, ne devra pas faire oublier qu'un zélé ami des curiosités vosgiennes l'a fait renaître de ses ruines au siècle dernier et que si le docteur Kast fut un bon médecin, il était aussi un philanthrope, car il fut l'ami des pauvres.

Ces titres nous engageaient à rappeler quelques traits de sa vie si honorablement remplie.

1) Statistique des Vosges.

NOTICE

SUR M. DE CHANTEAU

Ancien Membre titulaire, Membre correspondant

de la Société d'Emulation des Vosges.

Notre Société a fait cette année une perte sensible dans la personne d'un de ses correspondants, M. de Chanteau, archiviste-paléographe, décédé à Cannes, le 2 février 1882.

Augustin-Francis de Chanteau est né à Metz le 22 octobre 1848. Sorti de l'Ecole des Chartes en 1873, il fut nommé archiviste du département des Vosges, et reçu, la même année, dans notre Société. Mais sa santé délicate ne lui permettant pas de supporter le climat un peu irrégulier de notre pays, il ne passa à Epinal que bien peu de temps ; tous ceux qui l'ont connu pendant son trop court séjour, ont gardé le souvenir de cet homme aimable, dont l'érudition solide savait s'allier à un esprit vif et enjoué.

N'occupant plus de fonctions publiques, M. de Chanteau se livra tout entier à ses études, à ses goûts favoris.

En 1876, il avait acheté le château de Montbras, près Taillaucourt (Meuse). Bâti de 1600 à 1610, par Louise des Salles, femme de Claude de Verrière, héritière d'une des plus grandes familles du Barrois, ce château est certainement le plus beau spécimen de l'architecture militaire de cette époque en Lorraine. Mais les longues guerres du XVII[e] siècle, plusieurs incendies, suivis d'une inhabitation prolongée, avaient délabré ce beau monument, qui était presque une ruine, lorsque M. de Chanteau entreprit de le restaurer.

Il apporta dans cette œuvre de restitution la persévérance d'un propriétaire, la passion d'un archéologue et le goût d'un artiste. Ses travaux étaient en bonne voie ; le vieux château renaissait peu à peu, orné et meublé, avec un goût parfait, dans le style du dix-septième siècle ; quelques années encore et l'œuvre de Louise de Salles allait revivre toute entière. Mais hélas ! la maladie, puis une mort prématurée vinrent arrêter le travail commencé ; M. de Chanteau mourait à l'âge de trente-trois ans, laissant à sa jeune veuve le soin pieux de terminer l'œuvre inachevée.

Le temps qu'il ne consacrait pas à la restauration artistique de son château, il l'employait à des travaux concernant l'histoire du pays, et il partageait ses productions entre notre Société et la Société d'Archéologie Lorraine.

C'est ainsi qu'il publia successivement :

Notes pour servir à l'histoire du Chapitre de Saint-Dié (1875).

Vie privée des chanoines (1875).

Les Sorciers à Saint-Dié et dans le Val de Galilée (1877).

Le château de Montbras (1878).

Maudru, évêque constitutionnel des Vosges ; sa vie, ses visites pastorales et ses écrits (1879).

Anciennes sépultures de l'église et du prieuré de St-Pierre à Châtenois (1879).

Collections Lorraines au XVIe et XVIIe siècles (1880.)

Notice historique sur l'hôpital du St-Esprit de Vaucouleurs (1881).

M. de Chanteau avait en outre réuni un grand nombre de documents historiques concernant le Barrois. La mort ne lui a pas laissé le temps d'en faire usage. Notre Société perd en lui un correspondant érudit et laborieux dont l'âge et le savoir nous permettaient d'espérer pendant longtemps encore d'intéressants travaux ; aussi est-ce avec confiance que je demande à la Société d'Emulation des Vosges d'associer ses regrets à ceux des amis et de la famille de M. Francis de Chanteau.

F. BRETAGNE.

UN MOT

PRINCIPALEMENT D'APRÈS M. LOUBENS

SUR M. BOURGUIN

DÉCÉDÉ

Président honoraire de la Société protectrice de Paris.

MESSIEURS,

Dans sa notice biographique sur M. Bourguin, M. Loubens, archiviste honoraire de la société philotechnique, débute ainsi :

« Un homme a parfois le précieux privilège d'exercer sur les autres une influence qui, malgré la diversité des tendances, le fait rechercher de tous côtés.

« Or, dans la société philotechnique, où tous les esprits convergeaient vers le sien, et où tous les cœurs étaient à lui, M. Bourguin a été un de ces hommes.

« Aussi la mort de ce confrère, si bon, si dévoué, si distingué et si aimable, a-t-elle provoqué parmi nous, cette douloureuse exclamation : c'est une perte irréparable ! »

Irréparable, en effet, Monsieur Loubens !

Dès lors, ému de ce cri de tant de nobles cœurs, je ne puis résister au désir d'emprunter aux trente-trois belles pages de votre notice les faits les plus capables d'ajouter à l'estime en laquelle le tenait la Société d'Emulation des Vosges, Société qui, naguère, était une des premières à s'affliger de n'avoir plus à le faire figurer, dans ses *Annales*, au nombre de ses correspondants.

Né, à Charleville, faible de complexion, il ne s'éteint qu'à quatre-vingts ans, sans doute parce que, pour me servir d'une des charmantes expressions qui lui étaient familières, il a toujours fait de sa table l'autel de la frugalité.

Après de brillantes études, il fait son droit à Paris, et, dès sa sortie de l'école, se consacre, à Sedan, au notariat.

Là, il devient, pour le conseil municipal, une précieuse acquisition, et il serait élu représentant du peuple, s'il était homme à s'assurer, par des démarches, les quelques suffrages qui lui manqueront.

Fatigué, il vend sa charge de notaire et, nommé sur place juge de paix, il allie au sérieux du savant magistrat la douceur des études poétiques.

En 1842, il doit le diplôme d'associé correspondant de la Société philotechnique à une flore inédite des Ardennes, et à un recueil de fables où abondent les traits d'une poésie pure.

En 1848, il va chercher à Paris un climat moins rude, et de correspondant de la Compagnie précitée, il devient un membre titulaire dont les qualités sociales promettent les relations les plus douces et le concours le plus fécond.

Là, il reçoit le titre de membre de plusieurs compagnies savantes au nombre desquelles la Société d'Emulation des Vosges est fière de figurer.

Là aussi, son savoir, son ardent amour du prochain, son aménité et sa fine bonhomie le font acclamer président non-seulement de la société philotechnique, mais encore de la Société protectrice des animaux.

Dans son concours aux œuvres auxquelles il se trouve associé, son zèle ne peut se lasser.

En effet, à chaque instant, il quitte Paris, pour aller représenter ses collègues en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Hollande, en Angleterre et en Algérie.

Revenu à sa table de travail, il compose, comme en se jouant, les vingt-six livres riches de fond et beaux de forme

qui l'ont rendu populaire, et dont plusieurs ont été traduits en allemand, en hollandais et en danois.

De plus, sa coopération au beau et à l'utile est incessamment réclamée.

Or, répondant immédiatement à tout appel, il n'hésite point à remettre à un autre moment la continuation d'œuvres comparables par exemple, sous le rapport de l'importance, à son admirable M. Lesage ou entretien d'un instituteur avec ses élèves, et à ses études sur nos grands moralistes, parmi lesquels, sans un excès de modestie, il aurait pu briller.

Que dis-je ? tout ce qu'il écrit est d'une pureté de style, d'une sagesse et d'une amabilité dont voici des exemples :

Le bonheur rejaillit sur celui qui le donne.

Mieux vaut la douce erreur qui fonde et qui conserve, que la froide raison qui sape et qui détruit.

La science est un chemin qui, à travers la nature, conduit à Dieu.

Amour de Dieu, amour de nos semblables, et pitié pour la bête sont des rameaux qui doivent s'entrelacer sur la même tige.

Que le divin rayon de ta lampe, ô sagesse,
Eclaire doucement le soir de ma vieillesse !

Ah ? puissé-je, gardant ma foi jusqu'au tombeau,
Croire toujours au bien, croire toujours au beau !

Une dame à M. Bourguin.

Nous pourrions, comme vous, et mieux que vous, peut-être,
Commander dans les camps, prendre place, au Sénat,
Être professeur, avocat,
Juge, médecin, prêtre.
Des femmes ont tenu les rênes de l'Etat,
En Espagne, en Russie, en Suède, en Angleterre,
Et leurs noms glorieux brillent avec éclat
Entre ceux des rois de la terre.

Quand Charles sept fuyait, Jeanne d'Arc au combat
Marcha la première, et la France
A la main d'une femme a dû sa délivrance!
Et combien d'entre nous, prenant un noble essor,
Vers la gloire qu'on nous dénie,
Ont cultivé les arts, les lettres, l'harmonie,
Manié les pinceaux, touché la lyre d'or,
Et mesuré les cieux au compas d'Uranie!

M. Bourguin à la dame.

A nous de défricher le champ de la science,
Dans les camps, au Forum, la lutte à soutenir;
A nous le juste droit de juger, de punir!
Mais les arts dont le charme embellit l'existence,
Les écrits dont le cœur dicte seul la substance,
C'est votre lot, à vous : sachez vous y tenir.
N'ambitionnez pas nos travaux et nos veilles :
Vos yeux y perdraient leur douceur,
Votre teint ses couleurs vermeilles;
Il vous faudrait enfin, pour marcher sur nos traces,
Jeter, dans le sentier, la couronne des grâces.

Et maintenant, Messieurs, laissez-moi finir, en rappelant à quelle occasion nous avons eu la bonne fortune de nouer des rapports, vous de confraternité, et moi d'amitié, avec l'écrivain si charmant que vous venez d'entendre.

En 1862, je soumettais à l'examen de la Société protectrice de Paris mes prédications agricoles.

Presque aussitôt j'étais invité à venir recevoir la plus haute de ses récompenses, en compagnie de M. Bourguin qui, alors secrétaire général, venait de publier son admirable M. Lesage.

Je courais à Paris, et j'y étais reçu en frère par lui et par son autre lui-même, le vice-président Blatin.

Là, chaque jour, ces deux maîtres, et moi, humble disciple, nous ne nous lassions pas d'échanger nos idées sur

la grande chose appelée : la protection de nos frères inférieurs.

On mettait bientôt le comble à mon bonheur, en m'élevant au rang de correspondant, rang auquel je dois d'avoir été plusieurs fois un intermédiaire heureux entre vous et la commission des récompenses de la Société protectrice.

Bref, au moment trop tôt arrivé de la séparation, il était convenu, entre nous, que, dans nos lettres, nous nous donnerions le nom d'amis.

Et il fut fait comme il avait été dit.

Et, sur ma proposition, vous vous affiliez, d'une part, M. Bourguin, qui revit, pour nous, dans sa photographie, et, d'une autre part, le non moins regretté docteur Blatin, auteur de tant d'œuvres protectrices éminemment recommandables.

O cher M. Bourguin, dirais-je avec son brillant biographe, M. Loubens, vous avez fait de vous un portrait d'une frappante ressemblance, en tirant de votre cœur ces deux beaux vers :

Quand l'auteur a cessé de vivre,
Son âme embaume encor les pages de son livre.

DEFRANOUX,

Membre titulaire de la Société d'Émulation des Vosges,
et membre correspondant de la Société protectrice de Paris.

THELEPHORA PERDRIX R. HRTG.

M. le Conservateur Gabé inspectant la forêt domaniale du ban d'Escles, y observa, sur le territoire de Vioménil (Vosges), des chênes atteints d'une maladie singulière. Leur bois parfait avait une teinte brun foncé, et était creusé d'alvéoles blanches, d'alvéoles jaunes et d'alvéoles brunes. Jugeant qu'il serait utile d'étudier cette affection morbide, M. Gabé voulut bien nous confier cette mission. Pour cela nous sommes allés voir les arbres exploités dans la forêt domaniale du ban d'Escles, et dans celle du ban d'Harol qui en est voisine. Nous y avons constaté qu'il s'agissait d'une maladie très fréquente chez les chênes en Prusse, notamment à Eberswald où Robert Hartig l'avait étudiée. Elle y est connue sous le nom de Rebhun, c'est-à-dire de *perdrix*, et a de lointaines ressemblances avec les maladies confondues en France sous les noms vagues et impropres d'œil de perdrix et de grisette à chair de poule. Les chênes que nous en avons vus atteints végétaient sur le grès bigarré.

C'est un champignon de l'ordre des auricularinés, le Thelephora Perdrix R. Hrtg., qui cause cette maladie. Dans les chênes que nous avons examinés, il était entré depuis une trentaine d'années, à environ 12 mètres au-dessus de terre, tantôt par des plaies d'élagage faites il y a 30 ans, tantôt par de très grosses branches mortes, sur lesquelles une de ses spores aurait germé. Dans les cas observés par Robert Hartig, la contamination commençait au contraire par les racines, probablement à la suite de lésions faites à la patte des arbres, ou parce que les arbres malades étaient des rejets de souche. Le mycélium, dont les fila-

ments sont remarquables par les verrues qui les recouvrent, avait envahi presque tout le bois parfait des chênes, objet de notre examen, et dans les principales branches et dans la tige où il était descendu jusqu'à 3 mètres au-dessus de terre, en ne laissant vivante qu'une couche d'aubier épaisse d'un centimètre et l'écorce qui l'entourait. A la partie inférieure du fût, le bois le plus récemment contaminé ne comprenait qu'une partie du bois parfait. N'atteignant pas le centre du chêne et seulement un côté du fût, il offrait l'aspect d'une lunure brune, près de laquelle le bois parfait encore vivant brillait d'une teinte rosée assez étonnante. Le bois parfait tué par le mycélium du Thelephora Perdrix a partout une teinte brun foncé. Dans le bois ainsi bruni récemment se montrent des taches blanc neige, auxquelles dans le bois plus anciennement atteint succèdent des alvéoles tapissées de fibres blanc neige. En vieillissant, celles-ci jaunissent, finissent même par brunir, et leur nombre augmente jusqu'à ce que le bois parfait ne se compose plus que d'alvéoles à parois minces et pourtant encore assez résistantes. A la fin une partie des cloisons sont souvent fermées par des rayons médullaires. Les chênes ainsi malades n'ont donné en bois d'œuvre qu'une bille d'environ 3 mètres prise à leur pied. Le surplus a été débité en bois de chauffage presque sans valeur.

Le réceptacle fructifère du Thelephora Perdrix se développe sur le bois habité par son mycélium, là où ce bois est au contact de l'air, notamment à la surface des tronçons de branche dépouillés de leur écorce, dans les fentes qui s'y produisent, et même dans les alvéoles brunies qui les avoisinent. Il se compose de croûtes blanches, assez dures, subéreuses, appliquées sur le bois, souvent au début arrondies et larges d'environ un millimètre, puis se soudant avec leurs voisines de manière à former des plaques longues de quelques centimètres, et parfois plus grandes que la main. Ces croûtes sont glabres, lisses, ternes, et deviennent brillantes si on les frotte. Elles sont vivaces. La première

année, elles atteignent une épaisseur d'environ deux dixièmes de millimètres qui s'accroît chaque année, jusqu'à ce qu'elles acquièrent une épaisseur d'environ un ou deux millimètres qu'elles dépassent rarement, parce que le plus souvent elles meurent alors. Pendant la sécheresse elles se fendent beaucoup en tous sens, mais surtout verticalement et horizontalement, et laissent entrevoir la teinte brun foncé des couches de leur chair formées les années précédentes. En mourant, ces croûtes perdent leur blancheur superficielle et brunissent. Les réceptacles fructifères, qui se forment parfois dans les alvéoles brunies, vivent plus longtemps, atteignent une plus grande épaisseur, et leur bord supérieur est alors brun.

Quand le savant mycologue Robert Hartig étudia ce parasite, il crut y reconnaître les caractères d'un Thelephora, et il l'appela Thelephora Perdrix. Nous, au contraire, nous le classons dans les Corticium, et nous croyons qu'il s'agit d'une variété du Corticium calceum Fr., ou au moins d'une espèce très voisine. En effet les réceptacles fructifères des Corticium sont des croûtes lisses, fissurées par la sécheresse et épixyles, tandis que ceux des Thelephora sont des membranes coriaces, striées ou papilleuses et végètent ordinairement sur la terre. Or, de ces caractères, le réceptacle fructifère du champignon examiné ne possède que ceux des Corticium.

Pour prévenir la multiplication de ce parasite, il faut immédiatement exploiter les chênes qu'il habite, et d'où chaque année il dissémine ses innombrables spores sur les arbres environnants; puis éviter les élagages et toutes autres plaies permettant à ce champignon d'atteindre le cœur du chêne; et enfin exploiter les taillis à des révolutions fixes sans allongement temporaire, afin que ne dépassant pas leur taille normale aux révolutions précédentes, ils n'étouffent et ne tuent pas les grosses branches inférieures des chênes par lesquelles ce parasite pourrait descendre dans leur fût.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

RAPPORT

SUR

LE THELEPHORA PERDRIX

PAR M. MOUGEOT.

La Société d'Emulation a bien voulu soumettre à mon examen un travail sur lequel je suis beaucoup moins compétent que l'auteur lui-même.

M. d'Arbois de Jubainville, inspecteur des forêts à Neufchâteau, dans la magnifique exposition qu'il a faite, lors du concours régional, des produits fongiques qui attaquent les bois dépérissants, ou y trouvent leur substratum, a révélé un observateur aussi perspicace de la nature, qu'un savant mycophile.

Le travail soumis à mon examen concerne une maladie qui atteint les bois de chêne de la forêt de Vioménil, et y cause des ravages considérables en même temps qu'il soulève une question non encore résolue.

M. d'Arbois attribue cette maladie au développement et à l'envahissement du tissu ligneux de l'arbre par le mycélium, ou système végétatif, d'un champignon de la famille des auriculariées, le Thelephora perdrix (de Robert Hartig) observé en Prusse par ce forestier, mais non décrit, que je sache, dans les ouvrages classiques modernes de mycologie, tels que l'*Epicrisis* de Fries, ou le *Clavis hymenomycetorum* de Cooke et Quélet.

M. d'Arbois suppose que les spores ou semences de ce champignon ont dû pénétrer dans les bois par des plaies

d'élagage, faites il y a une trentaine d'années, ainsi que par des branches mortes sur lesquelles le Thelephora aurait pris naissance.

Dans les arbres malades observés par M. d'Arbois, ce mycélium caractérisé par des filaments verruqueux aurait envahi presque tout le système ligneux du tronc, jusqu'à 3 mètres au-dessus du sol, en ne laissant vivante qu'une couche ligneuse extérieure d'un centimètre d'épaisseur avec l'écorce qui l'entourait.

Le réceptacle fructifère de ce mycélium, qui ne serait autre que le Thelephora perdrix, se developpe sur le bois infect, là ou il est en contact avec l'air extérieur, dans les fentes, notamment à la surface des tronçons de branches dépouillées de leur écorce et même dans des alvéoles brunâtres qui se rencontrent dans le bois contaminé. Ce réceptacle est caractérisé par des croûtes blanches subéreuses, appliquées sur le bois comme la plupart des espèces d'auriculariées; elles sont d'abord arrondies, du diamètre d'un millimètre, puis s'étendent avec leurs voisines, de manière à former des plaques de la grandeur de la paume de la main.

M. d'Arbois reconnait dans ce champignon des caractères d'un Corticium plutôt que d'un Thelephora, mais ces deux genres sont si voisins qu'ils se confondent facilement.

Le remède à cette maladie serait l'exploitation immédiate des chênes sur lesquels se montre le champignon, car chaque année, il dissémine des spores innombrables sur les arbres environnants.

La notice que M. d'Arbois communique à la Société d'Emulation offre un grand intérêt, et outre son insertion dans les *Annales*, il serait à désirer qu'il voulût bien adresser pour l'étude, à M. le Conservateur du musée départemental, des échantillons du bois attaqué dès l'origine, avec le mycélium à toutes ses phases de développement, ainsi que le Thelephora ou Corticium qui en est le fruit pour ainsi dire, et qui n'est pas décrit dans les ouvrages habituels de mycologie. Je me permettrai cependant, en m'appuyant sur l'autorité du

docteur Quélet, l'un des mycographes les plus compétents de France, auquel j'ai communiqué les observations de M. d'Arbois, de faire observer que le parasitisme vrai, du polypous auricularis, sur les troncs d'arbres vivants, est une opinion comptant peu de partisans, même parmi les observateurs les plus assidus et les plus expérimentés des espèces de champignons épixyles, et que la question de savoir si le champignon est bien la cause de l'altération du bois ou seulement un effet, n'est pas encore bien résolue.

Les Thelephora et Corticium, entr'autres, ne passent pas pour être trop malveillants, mais il faut admettre des exceptions; c'est pourquoi la notice de M. d'Arbois n'en offre que plus d'intérêt, car ce qui n'est pas encore bien établi, c'est que le mycélium des espèces fongiques habitant le bois, serait une maladie résultant du développement d'un mycélium dryophage.

Docteur MOUGEOT.

RÉPONSE

DE M. D'ARBOIS.

Nous sommes flatté de voir nos communications sur le Thelephora Perdrix intéresser MM. les docteurs Mougeot et Quélet, autorités considérables dans les sciences naturelles et mycologiques. Nous sommes heureux de pouvoir ici rendre hommage à de tels savants qui sont nos maîtres. Nous avons fait nos premières études mycologiques dans les ouvrages de Quélet réputés alors les meilleurs. Si actuellement nous pensons autrement que MM. Mougeot et Quélet sur le rôle d'un certain nombre de champignons, c'est pour nous un devoir d'expliquer pourquoi. Nous avons patiemment disséqué des milliers d'arbres vivants sur lesquels végétaient des polypores, des trametes et autres parasites analogues ; et toujours nous y avons trouvé les filaments mycéliens pénétrant les tissus sains et y portant la maladie et la mort. Plusieurs fois nous avons eu l'occasion d'étudier la maladie du *Rond*, c'est-à-dire la mortalité rayonnant d'arbre en arbre à partir d'un point central ; et toujours encore nous avons trouvé le mycélium qui tuait les racines à mesure que s'étendait sa végétation rayonnante. Enfin l'inoculation des champignons parasites reproduit sur les arbres sains la maladie et la mort. La relation de cause à effet est ainsi nettement établie.

Les dégâts causés par les champignons sont d'ailleurs effrayants. Tandis que les uns déciment lentement les moissons ligneuses des forêts séculaires, d'autres s'attaquent aux autres êtres vivants et deviennent trop souvent de redoutables fléaux, tels que le Rœsleria hypogea qui tue nos vignes,

le Peronospora infestans qui pourrit la pomme de terre, la rouille qui dévaste nos blés et depuis 4 ans répand dans nos campagnes la misère et la désolation ; enfin les Schizomycètes qui, dans la plupart des maladies contagieuses, s'attaquent à l'espèce humaine et tuent chaque année des millions d'hommes. Pour combattre ces ennemis mystérieux et d'autant plus dangereux qu'ils sont le plus souvent invisibles à l'œil nu, il faut d'abord connaître les lois qui régissent leur existence et leur multiplication. C'est à cette tâche que nous avons entrepris d'apporter notre modeste collaboration.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

NOTE

SUR UNE PUBLICATION

INTITULÉE :

« INVENTAIRE GÉNÉRAL DES PIÈCES D'ARTILLERIE DE L'ARSENAL DE NANCY (1er AOUT 1624), PUBLIÉ ET ANNOTÉ PAR F. DES ROBERT. »

L'examen de cet inventaire m'a causé une surprise désagréable; je devrais presque dire qu'il a humilié mon patriotisme lorrain.

Remarquez tout d'abord la date du 1er *août* 1624, jour où il a été établi : le duc Henri II était mort de la veille, 31 juillet. Ce souverain, en seize ans de règne, avait eu beaucoup plus de temps qu'il n'en fallait pour faire achever les nouvelles fortifications dont la construction avait été considérablement avancée du vivant de son père, le *Grand-Duc* Charles III ; — et l'histoire nous assure, en effet, que ces fortifications étaient complètes au jour susdit. — Nous voici donc au moment où la capitale du duché de Lorraine vient d'atteindre son maximum de puissance militaire ; et c'est à ce moment que l'inventaire en question nous révèle ce qui suit :

1° *Bouches à feu.* — La place ou, pour parler avec plus de précision, les deux places jointives *(Ville-vieille* et *Ville-neuve)*, — chacune d'elles entourée d'une enceinte formée par 8 bastions, total 16, — possèdent en tout 46 bouches à feu,

dont 24 seulement des calibres voulus pour le service de place et de siège ; — ce chiffre 24 donne tout juste 1 *pièce et* 1/2 par bastion ; quant aux 22 pièces de petits calibres (dont 3 *orgues*), elles ne peuvent être utilisées dans la défense d'une place que sur les ouvrages avancés, tels que demi-lunes ou ravelins, ou bien sur les flancs-à-orillons du corps de place pour le flanquement des fossés.

Remarquons aussi que cette insuffisance en pièces longues n'est compensée par aucune ressource en *mortiers :* car les quelques engins qui figurent à l'inventaire sous cette dénomination sont tout simplement des mortiers-à-pilons destinés à une fabrication de poudre.

2° *Poudres.* — Le chiffre total des approvisionnements de poudre est de 23,795 livres (page 20), dont 18,000 de « pouldre grosse » et 5,795 de « pouldre fine ». A supposer que cette seconde expression ne soit pas le synonyme de ce que l'on appelait alors en France *poudre-à-mousquet*, et que la totalité des 23,795 livres ait été utilisable dans le tir de l'artillerie, ce serait à peine 70 coups par pièce, en moyenne, que fournirait cet approvisionnement (gros calibre compris.)

3° *Projectiles.* — Ici, ce n'est pas seulement de l'insuffisance, c'est une véritable indigence que l'on avoue implicitement (p. 17 et 18), car on déclare n'avoir pas compté les « balles » et l'on se borne modestement, pour chaque catégorie de projectiles, à noter qu'il y en a « plusieurs » !

Voilà, il faut en convenir, un ensemble de ressources bien peu digne de ces vastes et belles fortifications toutes neuves, qui faisaient l'admiration de nos aïeux. A coup sûr, ce n'était pas avec un pareil armement que leur capitale aurait pu soutenir avec honneur le siège dont un roi de France vint la menacer neuf années plus tard (1633) ; et en présence de ce document officiel, il n'est que trop facile de comprendre que Louis XIII, pour y entrer, n'ait pas eu besoin de faire tirer un seul coup de canon.

A cette époque, l'artillerie française n'était pas encore

ce qu'elle est devenue, dans le cours de ce même siècle, grâce à la période victorieuse des guerres de Louis XIV ; cependant elle avait déjà acquis un respectable degré de puissance. Dès le commencement de ce siècle, l'habile Sully, — qui s'était réservé pour lui-même les fonctions de Grand-Maître de l'Artillerie d'Henri IV, — s'en était occupé avec un soin qui allait jusqu'à la passion, jusqu'à l'enthousiasme. Grâce à l'économie proverbiale de son administration financière, il avait trouvé chaque année des millions à dépenser pour obtenir une artillerie digne des grands projets de son royal maître ; et quoique n'étant pas gascon lui-même, il se plaisait à écrire dans ses mémoires « qu'on n'a jamais vu et qu'on ne verra jamais un parc semblable » à celui qu'il vient de créer. Or, ce parc modèle, la régence de Marie de Médicis lui en a maintenu la direction jusqu'en 1618, — c'est-à-dire, à peu d'années près, jusqu'à l'avènement politique de Richelieu, qui n'était pas homme à négliger l'entretien d'une pareille richesse. Donc nous avons tout lieu de penser qu'aucune portion de cette richesse n'aurait manqué à Louis XIII, contre Nancy, dans cette funeste année 1633.

A dire vrai cependant, — et ceci me ramène à un détail de notre inventaire, — l'artillerie française elle-même était encore sujette, en ce temps-là, à de graves erreurs ; elle conservait, par exemple, une vieille tendance à croire qu'une bouche-à-feu porte d'autant plus loin qu'elle est plus longue. De là résulterait que, dans la France de Louis XIII aussi bien que dans la Lorraine du duc Henri II, on voyait encore quelques couleuvrines-monstres, des dimensions de celle qui fait l'objet d'une annotation de M. des Robert (page 4 de son inventaire général). Mais il n'en est pas moins certain que « la tradition » empruntée par lui à Lionnois doit être classée parmi les légendes inventées à plaisir et naïvement accueillies par l'ignorance populaire. Avant la fin du règne de Louis XIV, la science et l'expérience se trouvaient d'accord pour constater qu'au delà d'une longueur

d'âme égale à 17 ou 18 fois son calibre, tout accroissement de longueur d'une bouche-à-feu devient plus nuisible que profitable à sa portée et à sa justesse. Dès lors toutes ces couleuvrines phénoménales furent définitivement réformées.

DE BOUREULLE.

LE CIPPE DE VIRECOURT

Au mois de juillet 1881, mon ami Aubry, trésorier de la Société philomatique de Saint-Dié, me signala une pierre réputée très ancienne, servant de fonts baptismaux à l'église de Virecourt, près de Bayon. En décembre, mon excellent collègue, M. Bretagne, appela de nouveau mon attention sur cette pierre qu'il me dit avoir vue et qui lui paraissait gauloise et sûrement très intéressante.

Je me rendis aussitôt, le 24 décembre 1881, à Vîrecourt.

Ce petit village, situé à 2 kilométres de Bayon, à 3 kilomètres du cimetière mérovingien de la côte Le Bel, à 10 minutes de substructions gallo-romaines, paraît avoir été prospère au moyen-âge, car il s'y trouvait une commanderie de Templiers. La nef de l'église est une reconstruction du XVe siècle, et le porche, divisé en 2 portions inégales par un lourd pilier cylindrique bien antérieur, révèle au premier aspect une haute antiquité. Le chapiteau de ce pilier, fait primitivement pour être adossé, porte deux têtes d'angle dont l'une a dans la coiffure, 2 serpents enlacés et sur les côtés des cornes de bélier ; l'autre tête, couverte du bonnet à grelots des fous, est sans doute comme la première, une charge du paganisme.

J'aperçus la pierre que je recherchais, dans un angle assez obscur, sous le porche de la petite église. Je fus frappé de l'aspect étrange des bas-reliefs qui couvraient ce cippe quadrangulaire de 0,92 de hauteur. L'absence de corniche, remplacée par des moulures qui rentrent dans la verticale des parois, excita mon étonnement. Je fis détacher légèrement le monolithe de la muraille à laquelle il était adossé,

et je pus m'assurer que la 4e face n'avait jamais dû porter ni bas-relief, ni inscription.

L'examen attentif des figures qui couvraient les autres parois, me fit bientôt reconnaître que sous l'aspect de divinités païennes devait se cacher un symbolisme dont je n'avais pas la clé. Sur la paroi placée à ma droite, je reconnaissais bien l'image d'une de ces Matres ou de ces Matrones, si longtemps honorées dans le Nord-Est de la Gaule. Sur la paroi centrale, je devinais aux bandelettes pendantes de sa coiffure, une sorte d'Isis cypriote tenant un énorme vase. A sa droite, un adolescent imberbe, semblait coiffé du bonnet rond à rebord du Mercure psychopompe gallo-romain de la région, et tenait un objet recourbé dont je ne pouvais me rendre compte. Quant à la 3e paroi sculptée, la position du cippe empêchait de la voir et d'y reconnaître des têtes isolées superposées à des reliefs dont les analogues n'ont jamais été rencontrés.

Plus j'examinais la pierre, plus je me croyais forcé de constater, malgré le style baroque des sculptures, que tout y était voulu, soigné, fini et bien conservé.

Chose étrange ! Au sommet de chaque paroi, une tête minuscule est encadrée de personnages infiniment plus grands quoiqu'au même plan. Ici le symbole est évident. Il le devient plus encore, si l'on remarque que l'une de ces petites têtes est superposée à une sorte de gaine couverte d'écailles de poisson, tandis qu'une autre, une tête d'enfant, semble émaner d'une colonnette de fleurs. La face antérieure présente dans ses dispositions générales des intentions de composition qui ne permettent pas de supposer que l'artiste aurait exécuté un pastiche d'après des figures disparates d'une autre époque. Il en est de même des autres parois où rien ne paraît dû au hasard. Avons-nous affaire à un autel gallo-romain, ou bien à un monument des premiers sculpteurs chrétiens, obligés, faute de types nouveaux, créés pour interpréter des idées nouvelles, d'avoir recours à l'iconographie païenne comme on

l'a fait dans les catacombes romaines, à Arles et ailleurs? Si le monument, qui a servi encore de nos jours de fonts baptismaux, est d'origine chrétienne, a-t-il été creusé d'un large et profond bassin pour cet usage, pour celui de bénitier ou de tronc? Telles sont les questions principales que je me posai à la vue de cette espèce d'énigme de pierre. Cependant, dès le premier abord, une sorte d'intuition vraie ou trompeuse me portait à attribuer au monument un sens chrétien, et plus je l'étudiais d'après des croquis et moulages sommaires que j'en avais pris, plus je me confirmais dans ce pressentiment.

Sur ces entrefaites, M. Bretagne me communiqua deux lettres écrites, le 1er juillet 1881 par deux des sommités de l'érudition, MM. Charles Robert et Jules Quicherat, à qui M. Bretagne père, le savant numismate et archéologue, avait soumis des dessins de la pierre. Chacun y avait cru voir un travail gallo-romain, sans oser toutefois se prononcer nettement.

Malgré ces autorités d'un si grand poids, la suite de mes études ne fit que m'affermir de plus en plus dans mon sentiment. Ayant acquis le cippe au mois d'avril dernier, je le fis transporter au musée des Vosges, et délégué par la Société d'Émulation au congrès de la Sorbonne, je soumis une notice et des photographies à nos savants les plus éminents, désirant vivement appeler l'attention sur un objet aussi précieux. Le résultat de cet examen est que chacun a reconnu la grande valeur d'un monument d'une rareté extrême et que j'ai été sollicité de divers côtés par les premières revues spéciales d'en publier une monographie. Il m'a semblé utile, avant que ces travaux en traitent d'une manière étendue avec l'aide de la photo-gravure, d'en dire quelques mots dans nos Annales.

Félix VOULOT.

———

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

EXÉCUTÉES

AUX ENVIRONS D'ARCHES

en 1882.

A la séance du 16 mars 1882, il a été décidé qu'une somme de 150 francs serait mise à la disposition de M. Voulot pour faire exécuter sous sa direction des recherches sur le territoire d'Arches, à la suite de la découverte importante qu'il venait d'y faire. Cette découverte consiste en un torse drapé de femme, provenant d'une statue colossale de la bonne époque romaine; plus un angle de couronnement d'autel romain, portant à côté d'un rouleau à rosace les caractères DD. L'inscription paraît avoir été une dédicace à une famille impériale divinisée. *(In Honorem Domus Divinæ).*

Les recherches, commencées dès le 17 mars, ont été poursuivies aux frais de la Société jusqu'au 26 mars. Elles ont été reprises du 27 mars jusqu'au 18 avril sur une allocation personnelle offerte à M. Voulot par le ministère des Beaux-Arts. Dans cette seconde période les tranchées ont été agrandies et comblées, le puits du château dont on avait perdu la trace, a été retrouvé et vidé à une profondeur de 5 mètres.

Le torse colossal avait été extrait d'un bras du ruisseau des Nauves, à 600 mètres au-dessous d'Arches, en face du 3e poteau télégraphique établi sur la voie de fer en aval du pont des Nauves. (1) A cet endroit la route nationale touche

(1) Voir le plan accompagnant cette notice.

Moselle

Ruisseau

Ruisseau

seph

Pré S^t. Joseph

Chemin de fer

Jacques

Meule en granit

GARE

Meule

Voie mosellane

Voie mosellane

Route Nationale

Torse grandeur nature

Maison Kelsch

Prés du moulin

Les Nauves

Voie de Laménil à Arches

Uriménil

Féculerie

Borne N° 35

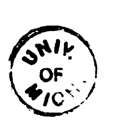
Pont

La N 1

900

F. Voulot. Del.

Autog. Klein à Epinal.


UNIV.
OF
MICH

pour ainsi dire le chemin de fer, et le ruisseau passe à 26 mètres de ce dernier.

Les premières recherches consistèrent à explorer la vallée très ouverte au-dessous d'Arches, pour reconnaître les points où le sol est plus ou moins jonché de débris de tuiles pouvant indiquer la place présumée d'anciennes constructions. En même temps des sondages étaient pratiqués dans le talus de la route, aux environs de la borne kilométrique n° 32, près du point d'où avait été extrait le fragment d'autel. Ces sondages ne firent trouver qu'un débris de vase gaulois gris, strié, fait à la main, à peine cuit, et un fragment de fût de colonne d'environ 1 mètre de diamètre laissé sur place.

De l'autre côté de la route, un premier sondage était exécuté pour trouver le passage de la voie qui d'Uzemain, par Uriménil et Dounoux, débouchait à la Narière sur la vallée à explorer. Cette voie se rencontra sous les premiers coups de pioche, dans le champ de M. Vinot, contre-maître à l'usine Morel. Elle joignait la route nationale à quelques mètres au-dessus d'une ferme isolée, en passant à 0m40 sous les champs. Elle était formée de dalles de grès de près d'un mètre de longueur sur 0m50 de largeur et 0m20 d'épaisseur, posées en travers. Elle avait à peu près 5 mètres de largeur, et touchait, dans le champ Vinot, à des substructions d'une petite construction romaine. On y distinguait une pièce pavée de briques carrées de 0m30 de côté, et de nombreux débris de poteries servaient à dater cette habitation.

Un autre chantier d'ouvriers était occupé à rechercher les traces de la grande voie romaine qui suivait la rive gauche de la Moselle, en passant à Arches. Il fut reconnu que la route nationale actuelle lui fait un emprunt sur ce point. La voie antique, pavée de pierres debout, de 20 à 30 centimètres de hauteur sur 15 à 20 carrés, existe encore dans le fossé de la route opposé à la voie ferrée, et sous cette route, à 200 mètres au-dessous du pont des Nauves. Plus près de ce pont, la route moderne s'abaissant graduellement de 0m80, montre à sa surface les lignes du pavé antique. De là, la voie romaine

se rendait en ligne droite contre la maison Kelsch, puis passait à 100 pas derrière le bureau de poste où elle est conservée sous les prés. Plus loin elle touchait la Moselle, au-dessous de la maison de la Grâce-de-Dieu, tandis que la route moderne passe au-dessus.

Quant à la voie d'Uzemain qui venait joindre la précédente, elle parait avoir changé de direction au point de bifurcation, pour descendre passer la Moselle 1 kilomètre plus bas, puis monter par un étroit ravin où elle se retrouve encore, sur un plateau d'où elle se rendait à La Baffe, Mossoux, Baccarat.

Cette voie recevait à la Narière une bifurcation aboutissant à la voie principale, à environ 300 mètres au-dessus du point d'intersection de l'autre voie. Quant à la grande, des tranchées ouvertes dans les champs, sur le bord de la route, en firent démasquer le bord très bien conservé à 0m40 sous le sol, et suivant la route nationale presque parallèlement. Sur ce point, les tranchées la montrèrent sur une longueur de cent mètres environ, et d'après le rapport du cantonnier d'Arches, elle existait encore il y a 20 ans, de l'autre côté de la route nationale, lorsqu'on y décapa le terrain pour l'établissement de la voie ferrée. L'esplanade pavée devait avoir alors environ 25 mètres de largeur sur une longueur de 150 à 200. Comme les voies romaines du pays n'avaient guère que 5 à 6 mètres de largeur, il s'est donc trouvé à cet emplacement, sur la grande voie mosellane, une sorte de carrefour pavé. Or, le torse colossal a été tiré du ruisseau des Nauves, bien juste au-dessous du centre présumé de ce carrefour. J'appris, dans le cours des recherches, que ce bloc d'un poids de 368 kilos, avait été rencontré lors de l'établissement de la voie ferrée, gisant à 1 mètre seulement sous le sol, et les manœuvres qui décapaient le terrain à 4 mètres de profondeur, s'étaient amusés à le rouler dans le ruisseau. Ainsi les autres parties de la statue peuvent encore exister sous la route contigüe au chemin de fer, ou avoir été débitées en moellons lors de l'établissement d'une de ces voies.

Il est donc à peu près certain que sur l'esplanade pavée, encore en partie existante, s'élevait la statue colossale qui représentait probablement une Minerve ; elle dominait au loin la vallée. Tout autour, sur une grande étendue, les champs jonchés de tuileaux à rebords, promettaient une ample moisson d'antiquités, et semblaient indiquer les traces d'importantes et vastes constructions. De l'autre côté des Nauves, il y a une trentaine d'années, le cantonnier avait exhumé dans les prés une petite urne en terre grise renfermant des cendres et des débris d'ossements. Au bord de la route, on avait trouvé une petite stèle funéraire à personnage, transportée au Musée : l'établissement du chemin de fer avait donné lieu à la découverte de murs anciens, d'un puits, de fers à cheval, de 2 trusatiles et de monnaies; enfin le nom traditionnel d'Ancienne ville se rapportant à ce point, venait à l'appui de tous ces indices.

Cependant les tranchées creusées sur différents points et toujours à une profondeur de 1m20 à 1m50, ne montrèrent en général qu'une couche rougeâtre de terre cuite pulvérisée, épaisse de 0m20 environ, et placée de 0m60 à 0m80 de profondeur. Cette couche renfermait des débris de tuileaux, de briques, d'amphores, de ferraille et des traces d'incendie ; mais parmi tous ces déblais, il ne s'est pas trouvé le moindre fragment postérieur à l'occupation romaine. Mais aussi la nature des trouvailles montre qu'il n'a jamais existé sur cet emplacement que des constructions légères, sans doute des cantines pour le ravitaillement des armées romaines. C'est sur le même point, à 10 pas de la route nationale, qu'ont été rencontrés tous les objets intéressants. Une petite terrine faite à la main et retrouvée entière à 1m20 de profondeur, témoigne que des populations antéromaines y ont séjourné. Il s'est trouvé dans la couche de terre rouge des fragments innombrables de vases grossiers, de fer et de bronze transformés par l'incendie. Au milieu de tous ces débris il y avait des fragments de vases en terre rouge, brune ou noirâtre très fine de pâte et enduite d'un beau vernis. Un vase large,

en terre rouge sigillée est couvert d'enroulements et d'animaux. D'un profil très gracieux, il porte un nom de potier : OF. PAV N, et les fragments conservés permettent d'en dessiner le contour. Un tesson de petit vase noir porte les caractères : OF. MONI. Un grand nombre de fragments de très petites soucoupes du plus charmant profil ont un rebord arrondi décoré de feuilles d'eau lancéolées. Mais ce qu'il y a de plus important en fait de vases, ce sont deux larges coupes en terre grise très fine, couverte d'un vernis noir et décorées d'ornements sigillés. Le profil à parois verticales en est complet, les sujets le sont presque. Sur l'un de ces vases, des sujets obcènes alternent avec des compartiments à rinceaux et des cortèges de personnages drapés tenant des amphores. Sur une autre coupe de même forme, mais moins large, une danseuse s'ébat sous une arcade de feuillage retombant sur des colonnettes à chapiteaux en forme de têtes de satyres. A côté, dans un autre compartiment, une cage d'animaux sacrés renferme une tête de bélier et un oiseau, tandis qu'un aigle plane au-dessus. Dans un compartiment voisin un adolescent exécute des danses ; plus loin une cage renferme un griffon en face d'un animal disparu. Ces vases sont d'un style tout pompéïén et paraissent, comme le torse colossal, dater cette occupation romaine environ du 1er siècle de notre ère.

Des fragments d'une sorte d'édicule en terre cuite, très élégamment travaillé, pourraient bien avoir constitué un petit autel laraire formé d'arcades et de colonnettes torses d'une rare originalité. Un objet analogue est figuré dans l'Archéologie de la Meuse, sous la dénomination de « support. » Quelques autres objets intéressants sont encore sortis de ces recherches. Tels sont, un manche cannelé, terminé en tête de batracien, et paraissant provenir d'une patère élégante, un couvercle d'amphore? en terre cuite, une force, une main en grès, demi-grandeur naturelle, une moitié de trusatile en granit, trouvée de l'autre côté de la gare, dans le ruisseau, un chapiteau du XIIe siècle, qui servait de support à un banc dans le village.

En résumé, il paraît s'être trouvé à 600 mètres au-dessous d'Arches, un carrefour pavé de voies romaines, décoré d'une statue colossale de femme, une Minerve sans doute. Ce carrefour semble avoir été entouré d'autels, de stèles funéraires, de cantines pour le passage des troupes. Depuis lors, cet emplacement ravagé par un incendie, sans doute à l'arrivée des barbares, n'a plus été habité.

Quant au puits du château, dont la découverte fait voir que, contrairement à la tradition locale, il a été entièrement comblé au lieu d'avoir été simplement recouvert de madriers, il est si bien construit en belles pierres de taille de $0^{m}80$ de longueur moyenne sur $0^{m}30$ de hauteur, qu'il est évidemment établi sur le roc, à 32 mètres de profondeur. Comme il a $2^{m}03$ de diamètre, il faudrait un dépense énorme pour le vider et constater si l'époque romaine y aurait laissé des traces. Une monnaie d'argent de Charles III et un fleuron gothique en poterie vernie sont les seuls objets que j'y aie trouvés.

Enfin, un torse d'homme, de grandeur naturelle, ayant été amené d'Arches au musée, il y a 40 ans, le lieu de la découverte était resté ignoré. Mes recherches sur le tracé de la grande voie mosellane m'ont fait apprendre de M. Kelsch que ce beau fragment de sculpture avait été tiré derrière sa maison, du petit ruisseau d'Arches, par suite de la reconstruction de la passerelle qui touche à l'ancienne voie, en face la gare actuelle. Il est possible qu'un dragage opéré sur place, permettrait de retrouver d'autres parties de la statue.

Félix VOULOT.

RAPPORTS OFFICIELS

DU

CONSERVATEUR DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL

de 1878 à 1882 inclus

SUR LES ACCROISSEMENTS ET AMÉLIORATIONS

DES COLLECTIONS

JUILLET 1878

Monsieur le Préfet,

Cette année le Musée n'a reçu aucun don de l'Etat. Néanmoins, ses collections ont été augmentées des objets suivants :

ARCHÉOLOGIE

Un monument lapidaire, un autel gaulois, que j'ai trouvé servant de borne bibanale aux communes de Bouzemont et Derbamont, a été donné au Musée. Depuis la fondation de notre établissement, on n'avait pu y placer que le tiers d'une urne gauloise. Les fouilles que j'ai exécutées, avec plusieurs collègues de la Société d'Emulation, sous les tombelles de Bouzemont, nous ont donné huit urnes ou fragments importants d'urnes gauloises reconstituées par mes soins, onze grands anneaux et bracelets de bronze, dix minces bracelets de femme, des fragments de rasoir et de plaques de même métal gravées, des débris de vêtements, des silex taillés et

pierres votives, un os couvert de stries inexpliquées, tous objets antérieurs à la conquête romaine. Les mêmes tombelles nous ont donné un shram-sax et quelques menus objets francks.

Du cimetière mérovingien que j'ai trouvé à Fomerey, j'ai donné au Musée, sauf ratification, deux urnes et une portion importante d'une troisième, une boucle d'argent massive, un shram-sax, une bague de bronze et divers autres objets.

J'ai acquis une belle monnaie d'argent rare d'Antonia l'aînée et un florin d'or de Jean Ier, roi de Bohême. M. Maxe-Werly nous a fait cadeau d'une pièce rare, un Bouchard, évêque de Metz. M. Claude, commissaire-priseur de Remiremont, nous a donné un moyen bronze très-beau de Philippe Ier, dont le revers nous manquait. De M. Jenesson, nous avons reçu une fort belle clé romaine, trouvée à Rapey ; de M. Faron, une intéressante hache de silex blanc, trouvée au Clerjus ; de M. Constant Koll, une lame de silex tirée de Razimont ; de M. Weiss, entrepreneur à Epinal, une bague armoriée et divers objets provenant d'une sépulture du XVIe siècle, trouvée au faubourg de Saint-Michel ; du jeune Léon Steinbach, une petite croix carlovingienne en os, tirée d'une sépulture à la porte de l'église d'Epinal.

J'ai commencé une série de moulages d'objets préhistoriques en os, silex et bronze, et une autre de signes antiques semblables à ceux des dolmens et gravés sur les roches des Vosges. J'ai donné au Musée des moulages d'une inscription trouvée au Donon et de celle également romaine, d'après laquelle les thermes de Luxeuil auraient été réparés par César.

BEAUX-ARTS.

Parmi les objets du moyen'âge, j'ai reçu de M. Paul Dubois, propriétaire à Martigny-les-Lamarche, cinq feuillets de vélin, tirés d'un manuscrit de l'abbaye de Relanges. Ils portent des miniatures du XIVe siècle, d'un fini, d'une originalité et d'une fraîcheur remarquables. J'ai donné moi-même au

Musée un tableau signé de moi et représentant : *Le Ravin du Kolb,* effet de glaces (val de Munster). Pour éviter au Département une dépense de 200 fr., j'ai profité de mes connaissances dans la restauration des tableaux pour remettre en état les deux tableaux de Panini et le Claude Lorrain qu'une imprudence de mon prédécesseur avait défiguré.

HISTOIRE NATURELLE.

Un herbier composé de 1,200 plantes bien classées, recueillies dans les départements limitrophes de Meurthe-et-Moselle par M. Gebhart, pharmacien à Epinal, a été donné par son auteur. M. Constant Kol nous a remis de curieux échantillons de bois fossile provenant de Razimont ; j'y ai joint un spécimen remarquable que j'ai tiré moi-même de la carrière du Bois-l'Abbé.

MOBILIER.

Une nouvelle vitrine a été acquise et garnie, en partie d'objets d'archéologie, en partie de spécimens déposés par moi et provenant de mes recherches personnelles.

MODIFICATIONS DE SERVICE OU D'ORDRE INTÉRIEUR.

Toutes les galeries et le jardin sont ouverts au public trois jours par semaine, sans compter les jours fériés. Pour l'étude et pour les étrangers, ils sont toujours ouverts.

Un placement peu habile des œuvres d'art m'a obligé d'en faire un remaniement général. J'ai dû, dans ce but, changer de place plusieurs vitrines, en couvrir d'autres de cartons acquis à cet effet, pour éviter des reflets nuisibles aux peintures.

J'ai exposé, à côté de l'herbier vosgien, la collection générale reléguée dans un arrière-magasin, et appliqué un système de fermeture nécessaire aux deux séries, dont la première était à la merci des enfants.

AMÉLIORATIONS UTILES.

Le Musée manquant absolument de place, il serait urgent que la salle qui en a été distraite lui fût rendue, et que le crédit de 500 fr. que M. Jules Laurent avait demandé pour une vitrine, fût voté aujourd'hui. Comme la salle mentionnée devra renfermer plusieurs tableaux, il faudra la garnir de stores. Il conviendra en même temps de renouveler ceux de la galerie de peinture.

ACQUISITIONS A FAIRE

Il serait utile qu'un crédit fût voté pour augmenter les collections de divers objets d'une facile acquisition. Ce sont : Une cheminée-monument, du XVI[e] siècle, qui pourrait être acquise et placée pour la somme de 400 fr. environ. Il faudrait environ 150 fr. pour acquisition ou transport de trois stèles gallo-romaines et de plusieurs inscriptions de même époque que j'ai trouvées à Fignécourt, Outremécourt, Soulosse, Saint-Elophe. Pour 150 francs, on élèverait au Musée une colonne romaine formée d'éléments gisant dans la Moselle, près de Portieux. Enfin, il serait convenable qu'on votât une somme de 4 ou 600 fr. pour opérer des fouilles sur trois point inexplorés qui ont livré des souvenirs importants des époques gauloise, romaine et mérovingienne. Ces trois points, situés à Martigny-les-Lamarche et à Dombrot-le-Sec, auraient l'avantage de donner des résultats certains à peu de frais, car les fouilles seraient autorisées sans dépense aucune.

Il manque au Musée des Vosges, comme à l'histoire du département, une publication archéologique décrivant nos collections, en reproduisant les principaux spécimens par le dessin et la photogravure. Je serais prêt à entreprendre un pareil travail sous forme de revue périodique peu onéreuse, si le Département jugeait à propos de souscrire pour un certain nombre d'exemplaires.

Tels sont, Monsieur le Préfet, les accroissements ou améliorations dont le musée a été l'objet récemment, et ceux qu'il pourrait recevoir cette année.

JUILLET 1879

MONSIEUR LE PRÉFET,

Au moment où le Conseil général va se réunir, je viens vous exposer brièvement l'état du Musée départemental, et je suis heureux de pouvoir vous signaler les importants changements ou accroissements dont ses collections ont été récemment l'objet :

BEAUX-ARTS.

Si dans mon précédent rapport je n'ai pu mentionner aucun don de l'Etat, bien qu'on nous eût oubliés depuis quelque temps, l'année 1877 a vu reparaître déjà des dispositions bienveillantes, sinon des compensations complètes se réaliser. Je n'ai rien négligé pour attirer sur notre important musée les bienfaits de nos gouvernants. J'ai désiré le faire participer à l'Exposition universelle. Toutefois la lenteur des formalités administratives l'a fait arriver bien tard, et nos plus beaux spécimens ont été dispersés au hasard dans les collections particulières. J'ai fait moi-même deux séjours à Paris, pour plaider au ministère les intérêts de notre établissement, et appuyer de vive voix de nombreuses demandes écrites restées sans réponse.

On nous a envoyé un tableau important, du moins par ses dimensions, et que le défaut d'espace ne nous permettrait pas d'exposer. J'ai le ferme espoir que l'administration actuelle, qui se montre si large et si bienveillante pour les musées, tiendra à s'inspirer des convenances locales pour nous échanger cette toile. Sans doute un musée en voie de

formation, ou une église rembourserait sans difficulté les frais qu'elle vient d'imposer à notre crédit d'acquisition. On nous a adressé une belle statue de plâtre originale, œuvre de M. Roger, de Rambervillers. Le sujet, représentant le sommeil d'Omphale, est traité avec un talent remarquable. Si la pose, d'une grâce parfaite, est imitée de l'antique, surtout pour le haut du corps, cette jeune femme endormie offre une étude d'après nature savamment conçue et largement exécutée. L'auteur mérite les plus sérieux encouragements.

Enfin le ministère actuel vient de nous gratifier de deux vases de Sèvres.

Nos collections manquant de place, depuis qu'une des galeries a été prêtée à des cours de dessin, je regrettais vivement de ne pouvoir développer un fort grand tableau d'histoire, roulé depuis cinq ans.

L'étude de combinaisons nouvelles m'a permis de l'exposer. J'espère qu'il nous sera possible de doter d'un cadre cette composition de Vien, envoi de l'Etat, et qui ne serait pas déplacée au Louvre.

Deux œuvres nouvelles sont venues orner nos séries d'art. L'une, acquise à très bas prix, est un beau médaillon de bronze par David, étude d'après nature d'une vérité saisissante. Il représente Boulay, dit de la Meurthe, le jurisconsulte, une illustration vosgienne, et n'a été tiré qu'à de rares exemplaires. L'autre objet nous a été généreusement offert par un Spinalien, M. Kippeurt. Il consiste en un thermomètre fixé à un phare découpé en dentelles d'ivoire. Ce délicat objet d'art industriel a figuré parmi les gros lots de la loterie nationale.

ARCHÉOLOGIE.

J'ai eu la chance de trouver à acquérir à vil prix une petite urne romaine en verre polychrome du profil le plus gracieux, un vrai bijou pour un musée. A part cet objet et le médaillon, toutes nos acquisitions proviennent de dons

que le crédit d'accroissement de nos collections aura servi à recueillir et placer.

Ainsi, dans mon dernier rapport, je signalais diverses stèles funéraires et pierres portant des inscriptions ou des symboles antiques. J'avais trouvé plusieurs de ces monuments dans une église de la Haute-Marne et jusque dans la maçonnerie de celle de Saint-Elophe. Je proposais d'exécuter des fouilles sous d'anciennes sépultures et près de Portieux, dans le lit de la Moselle. De ce dernier point devait sortir, d'après mes hypothèses, une colonne gallo-romaine à dresser au jardin du musée, sous un groupe équestre contemporain que nous avons.

Aujourd'hui, grâce au bienveillant concours des particuliers et des communes, du Conseil général et de la Société d'Emulation, ces projets sont devenus des réalités.

Saint-Elophe nous a donné une inscription votive à Hercule et une précieuse croix pattée mérovingienne à emblêmes et à bassin, qui orne la cour du musée. Nous avons obtenu les deux pierres tombales à effigie, l'une romaine, l'autre de 1402, qui gisaient dans une église de la Haute-Marne. La dernière, à la fois objet d'art, d'archéologie et d'histoire locale, représente un seigneur de la ville détruite de Lamothe. A ces monuments, M. Bourguignon, maire de Vrécourt, a bien voulu joindre deux boulets du siége de cette forteresse.

Châtel nous a offert des arquebuses à mèche et des obus de fer et de bronze, provenant d'un de ses siéges. M. Chapellier nous a donné un très curieux outil en fer, sûrement gallo-romain, qu'aucun de mes collègues, à la Société des Antiquaires de France, n'a pu déterminer, quoique deux musées voisins, moins réservés que nous, aient cru pouvoir dénommer des spécimens semblables.

La célèbre abbaye de Chaumousey n'avait conservé aucun souvenir de son architecture primitive. Ayant remarqué un de ses beaux chapiteaux romans, à demi enfoui sous un

banc, au moulin de Darnieulles, je l'ai obtenu de l'obligeance du propriétaire.

J'ai trouvé dans une masure gothique, à Reblangotte, trois monuments lapidaires des plus rares, et je les ai vu offrir au musée par le propriétaire, M. Didelot. L'un représente en bas-relief un *triquètre* de lièvres, symbole païen transporté dans le christianisme. Ce sujet est d'autant plus précieux qu'il n'a été rencontré nulle part hors de notre département, où je l'ai vu reproduit à trois reprises au XVe siècle. Le second monument est une urne de pierre telle qu'on en a exhumé du tumulus de la Souterraine, dans la Creuse. Le troisième, gallo-romain comme le précédent, cst un objet topique très curieux, mais d'un usage encore inconnu.

Notre conseiller général, M. Chavane, de Bains, qui possède une pierre sculptée analogue à la dernière, a bien voulu nous offrir divers objets d'archéologie trouvés à Sion, parmi lesquels on distingue une aiguille en os, deux instruments dits flûtes funéraires, et deux urnes des IV° et V° siècles.

Je compte recevoir diverses autres sculptures intéressantes qui nous sont promises, entre autres celles déposées depuis longtemps dans le jardin de la Sous-Préfecture, à Neufchâteau, et formant toute une série à elles seules. Mais le don le plus considérable entre tous est celui de M. de Melfort, propriétaire à Bazoilles-sur-Meuse. A une histoire de Charles VIII par M. de Cherrier, accompagnée d'une meule romaine et d'un fût de croix historié du XV° siècle, ce donataire a bien voulu joindre un monument lapidaire d'une immense valeur. C'est la partie supérieure d'un autel votif daté de l'an 232 de notre ère. Il porte d'élégants bas-reliefs et des inscriptions qui permettront sans doute, dans un prochain avenir, de résoudre diverses questions importantes concernant la géographie de la Gaule romaine. En attendant, *grammatici certant*....

La cour du musée a entièrement changé d'aspect. Grâce à de nouvelles dispositions, à la mise en relief de monu-

ments dont plusieurs étaient relégués dans les magasins, à demi masqués dans les murs, ou présentés sous un jour et une forme peu favorables ; grâce surtout aux récentes acquisitions, elle offre aujourd'hui une galerie importante à l'archéologie vosgienne. Il va en être de même du jardin où viennent déjà se grouper diverses pierres curieuses à côté des monuments recueillis à Reblangotte. Telles sont des meules romaines trouvées à la gare d'Arches par M. Lefrançois, à Bouzey par M. V..., à Chaumousey par M. H...., près de Domèvre, par M. le brigadier Ganier.

Au milieu de ces souvenirs de l'époque romaine va se voir, devant un fond de verdure, un monument d'une grande valeur et d'un aspect décoratif imposant. La Société d'Emulation venait déjà de nous offrir les objets gaulois que j'ai exhumés en fouillant à ses frais le tumulus de Chaumousey. Elle vient encore de me mettre à même d'extraire de la Moselle et de transférer à Epinal la colonne de Portieux, le musée n'ayant plus qu'à la placer dignement. Bientôt sans doute la pose de ce mystérieux symbole gaulois sera effectuée, et le musée d'Epinal possèdera l'unique exemplaire restauré, complet, d'un monument de ce genre.

Je passe sur plusieurs améliorations, et je me contente de citer en numismatique les dons faits par MM. Krantz et Claudel, de 19 monnaies destinées aux échanges, par le docteur Bédel d'une monnaie gauloise en argent et d'un florin d'or du XVI[e] siècle.

HISTOIRE NATURELLE.

Notre galerie d'histoire naturelle a subi aussi des changements très avantageux. Grâce au zèle empressé du Conseil général à voter l'allocation spéciale que j'ai demandée, la série zoologique, oubliée depuis trop longtemps, vient d'être mise dans un état aussi satisfaisant que possible. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris nous avait envoyé, en échange d'un magnifique caïman d'une espèce rare, des spécimens

non préparés, sans valeur appréciable pour nos collections. J'ai fait une réclamation, et j'espère qu'on reviendra sur cet échange qui a été fait pendant l'intérim de la conservation du musée, et qu'on nous enverra quelques beaux spécimens indigènes préparés.

Divers dons sont venus enrichir nos vitrines. Tels sont plusieurs os de poissons, offerts par M. Georges, surveillant militaire à la Guadeloupe, une foulque, don de M. Nicolas Gœry, de Chaumousey, de belles empreintes de fougères et de calamites, recueillies dans les tranchées du canal par M. H., déjà cité, et M. W.... M. Defranoux, en nous faisant polir un bel échantillon de gneiss, a montré que cette roche ne le cède en rien sous ce rapport aux plus beaux granits. M. Hæmmerlé a bien voulu nous faire hommage d'un magnifique madrépore. Enfin, notre conseiller général, M. Lambert, vient de nous offrir sa riche collection de plantes ligneuses et de bois d'Algérie, qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales.

AMÉLIORATIONS A FAIRE PROCHAINEMENT.

Nos collections manquent d'espace et de vitrines. Il est à désirer que la création prochaine d'une école normale d'institutrices, et l'aménagement des bâtiments communaux, permettent de rendre bientôt au musée la salle dont il est depuis longtemps privé. Une nouvelle vitrine devient chaque jour plus indispensable au classement de nos collections d'archéologie. Les remarquables vitraux peints que nous a livrés l'ancienne abbaye d'Autrey auraient absolument besoin d'une restauration convenable. Enfin, les beaux rayons de zoophytes et de plantes exotiques adossés à la muraille dans un recoin obscur, devraient être vitrés à jour et placés en avant, ce qui, sans enlever de lumière à la galerie, mettrait chaque objet en évidence. J'ose espérer que le Conseil départemental, si dévoué au progrès, voudra bien voter un crédit qui permette d'exécuter ces améliorations,

comme de faire venir et placer les nombreux monuments d'archéologie vosgienne dont je pourrais obtenir l'abandon gratuit au musée.

LE CATALOGUE, ETC.

Plus un musée est connu, plus il est appelé à rendre de services et à s'accroître. Le catalogue du nôtre, très incomplet, exigeant une révision totale, est épuisé. J'ai fait un travail nouveau qui formera plusieurs parties séparées. Les deux premières, composées des beaux-arts et de la collection lapidaire, sont prêtes à paraître, en attendant l'achèvement des autres, et devraient être publiées au plus tôt.

J'ai obtenu que des moulages de nos monuments et de toutes nos inscriptions figurent au musée des antiquités nationales de Saint-Germain.

Enfin diverses revues périodiques d'une grande valeur m'ont offert de publier incessamment une série d'articles et de dessins que je dois leur envoyer sur les objets d'art et d'archéologie de notre musée. Ce sera un nouveau moyen d'attirer l'attention sur nos précieuses collections trop peu connues jusqu'ici.

Tels sont en résumé, Monsieur le Préfet, les accroissements ou améliorations dont le musée vient d'être l'objet et ceux qui seraient les plus utiles cette année. La cause du musée aura en vous un éloquent interprète.

JUILLET 1880

MONSIEUR LE PRÉFET,

Au moment où le Conseil général doit se réunir, je viens vous signaler brièvement l'état des collections départementales. Avant les désastres de l'annexion, elles jouissaient tous les ans d'un crédit de 1,200 fr. applicable à la recherche et

à l'acquisition d'antiquités, de monnaies et d'objets d'art. Depuis assez longtemps cette somme reste réduite dans une notable proportion. En outre, le faible crédit voté est presque absorbé chaque année par le port et l'emballage de dons de l'État. Aussi rien n'est plus consacré à des recherches archéologiques, si indispensables aux progrès de l'histoire locale, et presque rien n'est attribué à des achats. Si l'on voulait doter le musée d'un véritable crédit d'acquisition comme autrefois, il serait au moins nécessaire de prendre désormais sur des fonds spéciaux les remboursements dont pourraient être grevés les dons du gouvernement.

Tous nos achats de cette année se réduisent au chiffre de 162 fr. Ils comprennent un buste en marbre du premier conservateur, Antoine Laurent, par son fils; une urne romaine en verre, d'une irisation admirable, et un petit buste de Voltaire. Ce dernier portrait, épreuve hors ligne d'une terre de Lorraine modelée d'après nature par le célèbre Cyflet, est le plus beau spécimen de notre collection régionale de céramique à peine commencée. La grande scène historique de Vien, que nous avons déployée sans cadre, n'a pas encore pu recevoir le vernis et la bordure qui la mettraient en relief. Toutefois, j'ai obtenu de Mme veuve Détriez la meilleure sculpture de M. Jules Laurent, un buste de marbre de grandeur naturelle, portrait de jeune fille, d'un fini et d'une douceur d'expression remarquables. D'autre part, sur la bienveillante recommandation de notre dévoué député, M. Jeanmaire, M. le Ministre a bien voulu nous attribuer deux toiles remarquées dans les salons des années dernières. Elles représentent *Une Retraite*, d'un aspect mélancolique et émouvant, œuvre de Médard couronnée par le jury, et *Les bords de la Loue, à Scey-en-Varais*, (1) de l'habile paysagiste Rapin.

Nos collections d'histoire naturelle sont dans un état de conservation satisfaisant pour plusieurs années, depuis les

(1) Ce dernier tableau n'est pas arrivé au Musée.

derniers travaux de réparations de la partie zoologique. Mes tentatives pour faire revenir le Muséum de Paris sur un ancien échange si onéreux pour nous, n'ont pu aboutir directement. J'ai toutefois obtenu la promesse d'un don gracieux de la part de cet établissement. Les quarante reptiles qu'on nous avait envoyés pour remplacer notre magnifique caïman ont été mis dans de nombreux bocaux et exposés dans nos vitrines.

En sigillographie, un sceau du moyen âge, celui de l'église de Vicherey, nous a été offert par M. Bouchy, instituteur à Eloyes. Parmi les monnaies et médailles qu'on nous a données, je citerai une belle médaille du Conseil des Cinq-Cents, œuvre d'art remarquable comme toute la série émise par la Révolution française. Nous devons ce cadeau à M. le docteur Deguerre. Je citerai encore neuf belles monnaies d'argent, don de M. Laurent, conseiller d'arrondissement. Je poursuis constamment les travaux du Catalogue. Les deux brochures renfermant la série d'art et la collection lapidaire sont achevées, complétées et imprimées avec tout le soin désirable. Divers autres travaux sur des spécimens du Musée ou sur des monuments vosgiens ont commencé à paraître, soit dans le Recueil de la Société d'Émulation, soit dans les premières publications de Paris.

Cette année marquera entre toutes dans les annales du Musée, pour les accroissements de ses collections d'antiquités vosgiennes. Toute une suite de sculptures antiques, reléguées naguère dans le jardin de la sous-préfecture, à Neufchâteau, a été mise à notre disposition par M. le sous-préfet Tisserand et par notre honorable député, M. Frogier de Ponlevoy. Il s'y trouve un grand autel à bassin et inscription, taillé dans la roche si résistante des falaises environnant Neufchâteau. Ce monument, érigé à la mémoire d'un ami, a longtemps servi de bénitier à l'église de Chermisey. Il a enfin trouvé sa place naturelle au Musée. Un autre autel, décoré, sur trois faces, de bas-reliefs des plus originaux, est tout un poème de mythologie celtique. On y distingue, sur la face antérieure,

au-dessus des bustes des sept divinités hebdomadaires, la figuration d'un dieu gaulois, analogue au Pluton des Grecs. Il est armé d'un long sceptre à maillet, d'un large poignard, et accompagné d'un chien, gardien de la sombre enceinte. Sur la paroi adjacente, à gauche, un dieu inconnu, tenant aussi un sceptre allongé, s'approche de lui. Vers lui encore se dirige, gravé sur la face droite, un sanglier marchant sous un chêne. Ce quadrupède divin ne saurait être autre chose, sans doute, que le célèbre *Surbur* de notre inscription du Donon.

Les autres monuments amenés de Neufchâteau ont été jadis, comme ce dernier, exhumés à Soulosse. Ce sont des pierres tumulaires à effigies, des époques romaine et mérovingienne, de très beaux fragments de corniches et de chapiteaux corinthiens, des inscriptions, des rinceaux élégamment ciselés.

Le seizième siècle nous a livré les deux objets suivants : une inscription monumentale grecque, que M. Trompette, hôtelier à Châtel, avait remarquée, et que nous a offerte M. le maire de Zincourt ; un groupe équestre d'un cavalier couvert d'une armure, monté sur un cheval caparaçonné. Cette sculpture, déterrée il y a quarante ans dans la forêt des Ternes, à Portieux, nous a été donnée par notre sympathique conseiller général, M. Mougin.

J'ai rencontré, à Harol, sur l'emplacement d'une villa antique côtoyée de deux voies pavées, un fragment de sculpture romaine rappelant un sujet des plus rares, le mythe asiatique d'Arion. Le dauphin est monté par un enfant ailé tenant une coquille marine. Ce groupe paraît avoir dû décorer une fontaine de villa antique, et nous a été offert par M. Communal, propriétaire du terrain.

Dans mon rapport de l'an dernier, j'exprimais l'espoir que bientôt la prairie du Musée, transformée, comme la cour, en jardin archéologique, serait ornée d'un monument vosgien d'une grande valeur. Le temple romain, avec ses murailles, que chacun avant moi avait cru exister dans le lit de la

Moselle, près Portieux, était bien, comme je l'avais pressenti, une colonne, mais d'un style à part. S'élevant, il y a quinze siècles, sur la rive droite, cette sorte de *pilier-colonne* était couronnée, à l'origine, d'un groupe équestre dont le hasard nous avait permis de devenir possesseur. Cette sculpture, c'est l'explication, c'est l'inscription du monument. Toutefois, depuis Dom Calmet, en 1767, et malgré le nombre croissant de sujets semblables qu'on avait trouvés, ils restaient une énigme. C'était, supposait-on, une lutte, une victoire, un monstre anguipède frappé, terrassé, foulé aux pieds, ou bien Hercule vainqueur d'un géant, ou encore le triomphe d'un Romain sur une tribu gauloise.

J'ai assisté, dans l'intérêt de la science, aux dernières réunions départementales de la Sorbonne, et, en présence d'un jury imbu de ces idées, j'ai fait voir qu'il s'agissait d'un cavalier passant un gué. Un géant, à tête et à torse d'homme, auquel des serpents tiennent lieu de jambes, rampe péniblement, élevant sur ses épaules le poitrail du cheval. Les têtes des serpents terminant les jambes du monstre, soulèvent les pieds du cavalier, comme pour les tenir au-dessus des eaux. La nouvelle définition de ces groupes, faite en présence de photographies, emporta l'évidence. Le cavalier, au lieu de frapper le géant, qu'il ne regarde même pas, devait tenir en arrêt un javelot fixé sur la tête du cheval, où se voient encore les traces évidentes du scellement.

Le point où s'élevait jadis la construction de Portieux a conservé le nom gaulois, sous *Wadlé*, du gué qui s'y trouvait. Les larges dalles de ce gué pavé ont jailli en grand nombre sous la drague qui m'a servi à scruter le lit de la Moselle. Enfin, j'ai reconnu que tous les lieux originaires de groupes analogues sont guéables ou marécageux. Mais si de pareilles colonnes, dressées dans le Nord-Est de la Gaule, avaient pour objet pratique de signaler un gué, le groupe dominant formait une triade gauloise incomprise. Il exprime la relation physique du soleil avec la terre et les eaux divinisées.

Le verger du Musée, inondé tous les ans, creusé naguère

d'une mare qu'on avait oubliée, embarrassé d'un *rocher* factice tombant en lambeaux, a été régularisé, assaini. Les chemins, pourvus d'une pente uniforme, favorisent l'écoulement des eaux. Le sol a été disposé en ondulations propres à faire valoir des monuments. Ceux de Soulosse ont été mis en évidence et se voient de fort loin

Le jardin, ainsi disposé, a reçu tous les éléments du pilier-colonne de Portieux, retrouvés à grand'peine et à grands frais sous le gravier de la Moselle, et déposés au Musée par décision de la Société d'Émulation. Au rond-point de la pelouse se dresse, sur un plateau, devant de sombres massifs de verdure, le monument reconstitué sur de solides fondations.

Le groupe équestre qui le domine a été moulé en Portland et complété en pierre, la sculpture originale restant abritée au vestibule. La Société d'Émulation des Vosges et notre Ministre des Beaux-Arts lui-même ont bien voulu seconder mes efforts pour arriver à ce but. *Aujourd'hui qu'il est atteint, le seul monument complet, d'un aspect décoratif, pittoresque et imposant que le Musée ait jamais reçu, n'aura pas occasionné la moindre dépense au département.*

JUILLET 1881

MONSIEUR LE PRÉFET.

J'ai l'honneur de vous signaler les principaux changements survenus depuis une année au Musée départemental.

L'établissement s'est enrichi de plusieurs œuvres d'art, parmi lesquelles il en est d'un vrai mérite. L'état ne nous a rien donné de nouveau. Toutefois, au lieu du tableau de l'excellent paysagiste Rapin « les bords de la Loue », qu'on nous avait attribué l'an dernier, on nous a envoyé deux toiles, « un vœu » par Axenfeld et « un potager normand » du

peintre Hareux. La première renferme une excellente étude de tête, d'une expression vivement sentie, la seconde est un effet de lune d'une vérité saisissante. En même temps le gouvernement nous a autorisés à rétrocéder à la commune de Saint-Etienne, contre remboursement de nos frais (168 fr.), une lapidation qu'on nous avait envoyée il y a deux ans, et que nous ne pouvions utiliser,

La munificence des particuliers a augmenté nos collections de plusieurs œuvres d'artistes vosgiens. M. Gridel, de Baccarat, nous a donné son « combat de la Bourgonce ». Cette scène émouvante contribuera à fixer dans notre souvenir une triste page d'histoire locale que notre patriotisme ne saurait oublier. Aussi avons-nous cru devoir richement encadrer cette toile. Mlle Pinot, décédée récemment, nous a légué un tableau peint par son frère. La composition, prise sur nature à Rupt, reproduit des danses dans une grange; elle est pleine d'entrain et d'une saveur vosgienne très accentuée. M. Monchablon nous a donné sa grande toile figurant Victor Hugo en exil, dans laquelle la composition, l'effet et la couleur concourent on ne peut mieux à traduire aux yeux le style du poète. Enfin, M. Ponscarme nous a offert un médaillier où l'on voit burinés des portraits d'une exécution magistrale et une admirable République franchissant le monde,

Pour ma part, je n'ai cessé de solliciter des dons en faveur du musée. L'an dernier, j'étais parvenu à tirer de la Moselle et à reconstituer au jardin de notre établissement un important monument gallo-romain, sans aucune dépense pour le département. Cette année-ci, mes réclamations persistantes, adressées au Muséum de Paris, ont obtenu un beau succès. On nous a envoyé à titre gratuit un crocodile tout préparé, de 3m 20 de longueur, d'une valeur d'un millier de francs. Il remplace avec avantage celui qu'un échange nous avait fait perdre.

A cette pièce capitale sont venus se joindre de nombreux échantillons d'histoire naturelle parmi lesquels je citerai :

Un beau blaireau acquis vivant et préparé aux frais du musée; une belle collection de fossiles de divers étages calcaires, donnée par un chercheur infatigable, M. Defranoux; deux grands lézards d'Algérie, dont l'un est le lézard de Palmier, d'autres spécimens de la faune africaine, offerts par M. Grandidier, officier d'administration; enfin un polypier fossile, unique pour la beauté et les dimensions, que j'ai trouvé et donné au musée. J'y ai joint des fragments spécimens de blocs erratiques considérables en granit que j'ai eu la chance de reconnaître près de Monthureux-sur-Saône. Cette découverte ouvre un nouveau champ à l'étude de l'extension des anciens glaciers des Vosges. (1)

De même que l'art et l'histoire naturelle, l'archéologie a enrichi notre musée de dons importants. D'abord une belle dalle funéraire de 1509, à l'effigie gravée de Thiébaut, seigneur de Châtel, nous a été offerte par cette ville, où j'ai extrait d'un mur d'élégantes parois d'un clocheton ogival. Près de là, en visitant l'emplacement du prieuré détruit de Belval, je retrouvai deux grands chapiteaux et plusieurs autres fragments d'architecture du premier tiers du douzième siècle. La Commission administrative de l'hospice a bien voulu nous autoriser à les enlever. Les travaux du canal ont donné lieu à l'exhumation d'une stèle funéraire mérovingienne, entre Thunimont et l'emplacement du « Pont des Fées » récemment détruit. MM. les Ingénieurs ont bien voulu la faire déposer au musée. Malgré l'impéritie toute enfantine de l'exécution, elle est fort remarquable par le caractère de dignité autoritaire du chef de guerriers qu'elle représente.

De l'époque gallo-romaine, j'ai trouvé à Escles les spécimens suivants : une tête de femme en ronde bosse, plus grande que nature; deux trusatiles; l'une fort belle, taillée

(1) La Commission de surveillance n'entend ni approuver ni improuver la qualification de *blocs erratiques* donnée par M. le Conservateur aux pierres mentionnées.

dans l'arkose, provient de la villa de Mâville, à Harol, d'où nous avons déjà un dauphin monté par un génie; une stèle funéraire représentant une femme à chevelure originale et gracieuse d'ou s'échappe un voile descendant sur les bras; ce bas-relief avait été conservé par M. le docteur Poirot, maire d'Escles; une grande urne cinéraire carrée, variante de celle que j'avais trouvée à Reblangotte. Une autre cylindrique, transportée jadis comme un objet sacré à l'ancienne église de Harol, y avait pris le nom du patron Saint-Hydulphe et servi à des pratiques supertitieuses séculaires. M. Henry, jeune archéologue amateur, de Ménil-sous-Harol, l'a retrouvée et offerte au musée. Elle y est jointe aux autres de son espèce, restée inconnue dans la région jusqu'en 1879.

Lerrain nous a livré une belle feuille d'acanthe et deux fragments de statues. Enfin la même époque nous a donné deux bœufs d'une exécution aussi barbare que primitive. Ils ont été trouvés, dès 1871, à Golbey, dans des fondations, et paraissent provenir d'un laraire. J'ai pu les acquérir pour les offrir au musée. Cette curieuse découverte montre que Golbey était habité à l'époque romaine, et qu'on y adorait le bœuf solaire comme à Bouzemont dont nous avions déjà un groupe semblable.

De l'âge de la pierre, M. Henry nous a recueilli une série de silex ouvrés qui fait connaître l'existence à Ménil-sous-Harol d'une station de la pierre polie.

Enfin, nous avons obtenu de M. Tanant, conseiller général, qui s'intéresse si vivement à tout ce qui touche à la science, une fort curieuse collection de silex de l'Oise, résultat de ses découvertes personnelles, et une très belle hache néo-calédonienne en jadéïte.

S'il est indispensable de conserver au musée du département les épaves de l'histoire vosgienne qui pourraient disparaître, il ne l'est pas moins de les faire connaître et apprécier du monde savant, d'en déterminer la signification et d'en répandre la connaissance. A ce point de vue dont je

me préoccupe activement, notre établissement a beaucoup gagné depuis une année. Grâce à un moulage que j'avais envoyé au musée des Antiquités nationales, le savant directeur, M. Alexandre Bertrand, a pu reproduire et apprécier dans la *Revue archéologique* notre statue de divinité asiatique tenant un serpent à tête de bélier. J'ai donné moi-même dans cette publication internationale une monographie avec interprétation nouvelle du monument de Portieux et de ses congénères. J'ai joint à ce travail une série de planches reproduisant l'ensemble ou les détails du sujet, le groupe équestre similaire exhumé à Grand et notre groupe de même origine auquel j'ai assigné une signification analogue. L'administration supérieure de la Lorraine, désirant relever au musée de Metz une colonne incomplète de même genre que la nôtre, et que le hasard a fait découvrir à Merten, près de Saarlouis, a délégué l'architecte du Cercle pour venir étudier notre monument. Il va profiter de mes indications pour exécuter de nouvelles fouilles et reconstituer la colonne messine d'après celle de Portieux.

J'ai envoyé au dernier congrès de la Sorbonne une note accompagnée de photographies, dans laquelle j'ai montré qu'un des grands dieux gaulois fort peu connu, représenté sur un bas-relief alsacien, était figuré sur un menhir de Bretagne et sur deux précieux monuments de notre musée.

La Société des antiquaires de France a fait reproduire dans son *Bulletin* une notice que j'avais envoyée sur la remarquable pierre tombale d'un seigneur de la Mothe, que j'avais trouvée et obtenue pour notre établissement. La notice est accompagnée d'une photogravure. De même, la Société française d'anthropologie a publié une communication que je lui avais faite sur les monuments mégalithiques vosgiens et sur plusieurs questions scientifiques d'archéologie et de géologie qu'y s'y rattachent. Le succès de cette communication m'a encouragé à demander à la Commission des monuments mégalithiques le classement de la roche à signes antiques,

dite Pierre-le-Mulot, située dans les bois de Bleurville. Une notice accompagnée de dessins, que j'ai envoyée, a décidé M. le Ministre, président du Conseil, à inviter M. de Mortillet a venir examiner la roche. Je profiterai de la prochaine arrivée de ce savant pour lui soumettre des propositions analogues, en vue de la conservation d'une roche erratique à érosion, dite Pierre-Huguenotte. J'espère que ces précieux souvenirs d'une haute antiquité, menacés d'une destruction prochaine, seront conservés à l'étude.

L'importance de nos collections s'augmentant journellement par de nouvelles acquisitions et par une notoriété croissante, il convient qu'elles ne soient pas à l'étroit, comme elles commencent à l'être. D'autre part, le cours normal devant être prochainement supprimé, il serait sans doute convenable de demander à la ville d'Epinal si, en transférant ailleurs le cours d'adultes, elle pourrait rendre au musée la salle qu'elle a provisoirement utilisée. Cette modification permettrait la suppression de l'éclairage au gaz établi dans cette galerie où il constitue un danger permanent pour les collections du musée. Pour cette transformation, il suffirait, suivant le devis de l'architecte départemental, d'une somme de 300 fr.

JUILLET 1882.

Monsieur le Préfet,

Avant de mentionner sommairement les principales améliorations dont le Musée a été l'objet depuis un an, permettez-moi de vous rappeler l'insuffisance des locaux dont nous disposons. Le cours normal ayant cessé d'exister depuis quelque temps, il serait urgent que la salle prêtée à la ville fût mise en état de recevoir des acquisitions nouvelles et certaines parties de nos collections, qui seraient ainsi susceptibles d'une meilleure ordonnance.

Nous devons à la grande bienveillance de M. le Ministre des Beaux-Arts, un tableau d'un peintre d'avenir, « le Donneur d'eau bénite », œuvre de M. Brispot. Le personnage, représenté de grandeur naturelle, est d'une telle vérité que chacun se persuade volontiers l'avoir rencontré quelque part : son air de souffrance patiemment résignée pénètre le cœur, et un sujet d'apparence bien modeste s'élève presque à la hauteur du genre historique.

Un ancien officier vosgien, M. Dumont, nous a offert un sabre japonais décoré de délicates ciselures d'une grande originalité et d'une exécution remarquable.

Nous avons reçu des spécimens d'histoire naturelle de MM. Olry, Plubel, Jardel de Hennecourt, des monnaies anciennes de M. Jeanmaire, notre ancien député, qui n'oublie pas le musée des Vosges, de M. Jeudy, entrepreneur de travaux publics.

En archéologie, nos collections ont beaucoup gagné cette année. Des instruments de silex, trouvés dans la région vosgienne où ils sont si rares, nous ont été offerts par MM. Jules Dubois, conseiller d'arrondissement et Louis Henry de Ménil-sous-Harol. Ce jeune homme a retrouvé à Escles une urne cinéraire cubique en grès, de l'époque gallo-romaine : deux vases mérovingiens nous ont été remis par M. Retournard, inspecteur des contributions directes.

M. Tschupp aîné, entrepreneur de travaux de construction à Epinal, nous a donné une tête de femme au type mauresque, de grandeur naturelle. Ce marbre provient d'une statue romaine gisant dans les ruines d'un temple au-dessus de Cherchel, l'ancienne Julia-Cœsarea.

Aux environs de Bouzemont qui nous ont fourni tant d'objets anciens, la charrue creusant des champs encadrés de forêts, a heurté un buste de grès d'un caractère tout gaulois, que nous avons reçu.

Poursuivant mes recherches, j'ai ramené d'Arches un chapiteau du 12e siècle, de Dompaire deux autres provenant de l'origine de l'abbaye de Chaumousey, et, par là même,

datés de la fin du XIe siècle. Ces derniers sont typiques et formeront ainsi un précieux jalon pour l'histoire de l'architecture dans le nord-est de la France. La même abbaye nous a livré, grâce à l'obligeance de M. Bertaud, marchand de vin à Epinal, deux pierres élégamment sculptées au 17e siècle, et représentant l'une la mître abbatiale, l'autre un cul-de-lampe gracieusement encadré.

Mais deux des plus belles acquisitions que le musée ait jamais faites, nous sont arrivées d'Arches et de Virecourt. Un mince ruisseau de nos environs, les Nauves, cachait presque entièrement sous le sable une pierre de grandes dimensions. Mes recherches m'ayant amené à l'apercevoir, je crus qu'elle était travaillée. L'ayant fait extraire, je reconnus aussitôt un élégant torse de femme drapée, provenant d'une statue romaine de 3 mètres 60 centimètres environ de hauteur. La Société d'Émulation et même M. le Ministre des Beaux-Arts voulurent bien me mettre en mesure d'explorer les environs du lieu d'origine d'une découverte aussi imprévue. Les recherches que je fis ont donné lieu à des constatations topographiques d'une réelle importance sur les environs d'Arches à l'époque romaine. Des tranchées ouvertes sur une vaste étendue occupée par les champs, ont fait voir que la statue colossale d'une Minerve, sans doute, a dû être érigée à 600 mètres au-dessous de l'emplacement du village actuel, sur une esplanade pavée, au point de jonction de la route nationale moderne et du chemin de fer. Sur ce plateau d'où elle dominait la Moselle, elle était placée au centre de la vallée, au point de rencontre de plusieurs voies romaines dont j'ai retrouvé le pavé. Elle devait être entourée d'autels, de statues, de stèles funéraires, de cantines occupant un grand développement. J'ai exhumé un angle de couronnement d'autel à inscription en l'honneur d'une famille impériale divinisée, plusieurs autres débris de sculpture, et, entre autres menus objets, une coupe anté-romaine entière, faite à la main. Je dois citer surtout des fragments de vases sigillés à figures, d'un

style pompéïen qu'on n'avait jamais rencontré dans la région. Ces spécimens, comme les sondages dont ils sont sortis, seront décrits dans les *Annales* de notre Société d'Émulation. Quant au torse colossal, il a été à la Sorbonne, l'objet d'une lecture faite par délégation de la Commission des richesses d'art. Ma notice a été imprimée dans un recueil publié aux frais de l'État, et le torse romain, ainsi que les antiquités tirées des fouilles sont venus enrichir nos collections.

Enfin, une acquisition d'une bien grande valeur, c'est un cippe quadrangulaire de près d'un mètre de hauteur, tout couvert sur trois parois, de sculptures fort bien conservées. Il gisait ignoré, ou plutôt méconnu, dans un angle obscur d'une petite église, à Virecourt, et servait de fonts baptismaux. Délégué par la Société d'Émulation au Congrès des Sociétés savantes, j'ai fait à la section d'archéologie une lecture jugée digne d'être reproduite en séance générale. Le monument qui a paru remonter, soit aux derniers temps du paganisme, soit aux origines de la sculpture chrétienne, est considéré par les spécialistes, comme un échantillon d'une rareté extrême, ou même seul dans son genre. Il a été acquis à notre musée à des conditions très favorables; car les premières publications rivalisent de zèle pour appliquer le quintuple du prix d'achat à la vulgarisation de ma notice accompagnée de photogravures. Ce prix d'achat ne dépasse même pas la dépense que le Musée des Antiquités nationales croit devoir faire pour posséder un moulage du précieux monolithe.

Le Conservateur du Musée,

FÉLIX VOULOT.

CIRCULAIRE

DU

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX-ARTS

RELATIVE AU CONGRÈS DE LA SORBONNE EN 1883

ET PROGRAMME DE CE CONGRÈS

Paris, le 27 juillet 1882.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le 15 avril dernier, à la réunion générale de MM. les Délégués des Sociétés savantes, que j'avais l'honneur de présider. j'émettais le vœu que chaque société voulût bien, en vue du Congrès de 1883, me faire connaître les questions qu'elle jugerait dignes d'être signalées à l'attention des savants de France. Cet appel a été entendu et, de toutes parts, me sont arrivées des propositions qui viennent d'être soumises à l'examen du Comité des travaux historiques.

Cette haute assemblée, à laquelle j'avais réservé le droit d'indiquer elle-même certaines recherches intéressantes à faire en histoire, archéologie ou philologie, n'a point eu à user de ce privilège. Elle a borné son travail à un simple choix, choix souvent difficile en raison de l'intérêt des

questions proposées ; elle a dû en réserver un grand nombre qui seront certainement à l'ordre du jour des prochains congrès, adopter de préférence celles qui lui ont paru présenter un intérêt plus immédiat, quelquefois en généraliser les termes, mais je suis heureux de constater ici que le programme rédigé par elle et que j'ai l'honneur de vous adresser est uniquement dû à l'initiative de vos compagnies.

J'ai, dès maintenant, la certitude que les différents points de ce programme seront, l'an prochain, l'objet de communications analogues ou contradictoires, que vos études préalables auront pour conséquence de faire naître des discussions au sein des séances, que l'intérêt des découvertes locales faites par les sociétés savantes sous l'unité d'impulsion qu'elles se donnent elles-mêmes se généralisera dans ces débats, et que le caractère et tous les avantages d'un véritable congrès seront dès lors acquis à votre réunion.

Vous remarquerez, Monsieur le Président, qu'aucune question ne figure encore à la section des sciences morales et politiques que j'ai promis de créer et de faire représenter à la Sorbonne en 1883. Cette partie du programme n'est pas prête, mais je n'ai pas voulu qu'elle fût une cause de retard dans l'envoi des questions intéressant les autres sections.

Permettez-moi d'espérer, Monsieur le Président, que vous voudrez bien donner à ces instructions et au programme qui les accompagne toute la publicité désirable, et en ordonner l'insertion au procès-verbal de votre prochaine réunion.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Signé : Jules FERRY.

Pour copie conforme :

Le Chef du 2e bureau du Secrétariat.

PROGRAMME

DU CONGRÈS DE LA SORBONNE EN 1883.

I. SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

1° Quelle méthode faut-il suivre pour rechercher l'origine des noms de lieu en France ? — Quelle est la valeur des résultats déjà obtenus dans cette recherche ?

2° A quelles époques, dans quelles provinces et sous quelles influences les villes neuves et les bastides ont elles été fondées ?

3° Histoire des milices communales au moyen-âge. — Date de l'organisation des milices communales et de l'introduction du tiers état dans les armées royales. — Autorité des magistrats municipaux sur ces milices et conditions de leur recrutement. — Mode de convocation, nature et durée du service auquel elles étaient assujetties. — Transformations des milices communales au commencement du XIVe siècle; levées en masse ou appel de l'arrière-ban ; substitution de l'impôt à la prestation des sergents. — Origine et organisation des confréries d'archers et d'arbalétriers. — Institution, organisation, recrutement et rôle militaire des francs-archers de Charles VII à François Ier (1448-1521). — Faire connaître par les documents dans quelles conditions se firent la levée et l'organisation des milices provinciales à partir de 1668 et quel rôle ces milices eurent dans les guerres du règne de Louis XIV et de Louis XV.

4° *Pèlerinages.* — Quelles routes suivaient ordinairement les pèlerins français qui se rendaient en Italie ou en Terre-Sainte ?

5° Signaler les documents antérieurs à la fin du XV[e] siècle qui peuvent faire connaître l'origine, le caractère, l'organisation et le but des confréries religieuses et des corporations industrielles.

6° *Rédaction des coutumes*. — Documents sur les assemblées qui ont procédé à cette rédaction, soit pour les coutumes générales, soit pour les coutumes locales, et sur les débats qui se sont élevés devant les Parlements à l'occasion de l'homologation desdites coutumes. — Rechercher dans les archives communales ou dans les greffes les coutumes locales qui sont restées inédites.

7° *États provinciaux*. — Documents inédits sur les élections des députés, l'étendue des mandats, les délibérations, les pouvoirs des députés et l'efficacité de leur action.

8° Conditions de l'éligibilité et de l'électorat dans les communes, les communautés et les paroisses, soit à l'occasion des offices municipaux, soit pour la nomination des délégués chargés des cahiers des doléances.

9° Quelles additions les recherches poursuivies dans les archives et dans les bibliothèques locales permettent-elles de faire aux ouvrages généraux qui ont été publiés sur les origines et le développement de l'art dramatique en France jusqu'au XVI[e] siècle inclusivement ?

10° Signaler les documents importants pour l'histoire que renferment les anciens greffes, les registres paroissiaux et les minutes de notaires.

11° Histoire des petites écoles avant 1789. Principales sources manuscrites ou imprimées de cette histoire. — Statistique des petites écoles aux différents siècles ; leur origine, leur développement, leur nombre dans chaque diocèse et dans chaque paroisse. — Recrutement et honoraires des maîtres et des maîtres adjoints. — Condition matérielle, discipline, programme et fréquentation des petites écoles. — Gratuité et fondations scolaires ; rapports entre la gratuité

dans les petites écoles et la gratuité dans les universités. — Livres employés dans les petites écoles.

12° Quelles villes de France ont possédé des ateliers typographiques avant le milieu du XVIe siècle ? Dans quelles circonstances ces ateliers ont-ils été établis et ont-ils fonctionné ?

II. — SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Signaler les documents épigraphiques de l'antiquité et du moyen-âge, en France et en Algérie, qui ont été récemment découverts ou dont la lecture comporte des rectifications.

2° Quels sont les monuments qui, par l'authenticité de leur date, peuvent être considérés comme des types certains de l'architecture en France avant le milieu du XIIe siècle ?

3° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plan, voûtes, etc.)

4° Quels sont les monuments dont la date, attestée par des documents historiques, peut servir à déterminer l'état précis de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge ?

5° Signaler les œuvres de la sculpture française antérieures au XVIe siècle qui se recommandent, soit par la certitude de leur date, soit par des signatures d'artistes.

6° Signaler et décrire les peintures murales antérieures au XVIe siècle existant encore dans les édifices de la France.

7° Étudier les produits des principaux centres de fabrication de l'orfèvrerie en France pendant le moyen-âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

8° Quels sont les monuments aujourd'hui connus de l'émaillerie française antérieurs au XIII[e] siècle.

III. — SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

. . . .
. . . .

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT LE BUREAU

ET LES

COMMISSIONS ANNUELLES,

ET

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

BUREAU POUR 1882.

PRÉSIDENT D'HONNEUR, M. *le Préfet des Vosges.*

PRÉSIDENT, M. G. *Gley*, professeur en retraite.

VICE-PRÉSIDENTS,
- M. *Lebrunt*, professeur de mathématiques en retraite.
- M. *Le Moyne*, directeur des postes et télégraphes.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, M. *Voulot*, conservateur du musée départemental.

SECRÉTAIRE ADJOINT, M. *Châtel* aîné, industriel.

TRÉSORIER, M. *Mottet*, ancien directeur des postes de la Seine.

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE, M. le docteur *Berher*.

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE-ADJOINT, M. *Demangeon*.

COMMISSIONS ANNUELLES POUR 1882.

1° COMMISSION D'AGRICULTURE.

MM. *Gabé*, président; *Adam*, vice-président; *Gaudel*, secrétaire;

Bretagne, Haillant, Lapicque, Lebrunt, Maire, Mathieu. Membre-adjoint : M. *Lamblé.*

2° COMMISSION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.

MM. *Bretagne*, président ; *Chevreux, Ganier, Graillet, Haillant, Retournard, Tanant.*

3° COMMISSION LITTÉRAIRE.

MM. *Le Moyne*, président ; *Châtel*, secrétaire ; *Berher, Garnier, Graillet, Haillant, Merklen*; membre-adjoint, M. *Ohmer.*

4° COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

MM. *Ganier*, président; *Châtel*, secrétaire; *Bretagne, Chevreux, Landmann, Marqfoy, Tanant.*

5° COMMISSION SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE.

MM. *Lebrunt*, président ; *Adam*, vice-président ; *Châtel*, secrétaire ; *Demangeon, Kiener père, Kiener fils, Le Moyne;* membre -adjoint; M. *Huot.*

6° COMMISSION D'ADMISSION.

MM. *Mottet*, président; *Demangeon*, secrétaire; *Garnier, Gaudel, Kiener fils, Mathieu, Tanant.*

Le Président et le Secrétaire perpétuel font partie de droit de toute les commissions.

MEMBRES TITULAIRES,

résidant à Epinal.

MM.

1878. *Adam*, architecte, président de la Société d'horticulture et de viticulture des Vosges.

1870. *Berher*, docteur en médecine.

1878. *Bœgner*, (✻, A. ✪) préfet du département des Vosges.
1874. *Brenier* (l'abbé), curé d'Epinal.
1880. *Bretagne*, contrôleur principal des contributions directes.
1877. *Châtel*, (A. ✪) industriel, président de l'association des anciens élèves des écoles industrielles de Mulhouse et d'Epinal.
1880. *Chevreux*, (A. ✪) ancien élève de l'Ecole des chartes, archiviste du département.
1874. *Collot*, imprimeur, ancien professeur d'histoire au collège d'Epinal.
1859. *Conus*, (✻, I. ✪) agrégé de l'université, inspecteur d'académie.
1828. *Defranoux*, inspecteur des contributions indirectes en retraite.
1873. *Demangeon*, (A. ✪) secrétaire de la Commission départementale de météorologie des Vosges.
1881. *Douliot*, (I. ✪) principal du collège et directeur de l'école industrielle.
1878. *Gabé*, (✻) conservateur des forêts.
1880. *Ganier*, (A. ✪) docteur en droit, juge au tribunal civil.
1878. *Garnier*, (I. ✪) conducteur des ponts et chaussées, chef des bureaux de l'ingénieur en chef.
1874. *Gaudel*, sous-inspecteur des forêts.
1871. *G. Gebhart*, pharmacien.
1853. *Gley* (Gérard), (A. ✪) professeur en retraite.
1877. *Graillet*, (A. ✪) agrégé de l'enseignement spécial, professeur à l'école industrielle.
1875. *Haillant*, docteur en droit, avoué.
1878. *Kiener* (Christian), (✻, A. ✪) sénateur, membre du Conseil général.
1879. *Kiener* (Roger), industriel et manufacturier.
1881. *Landmann*, (A. ✪) professeur de dessin au collège.
1861. *Lapicque*, vétérinaire.
1856. *Lebrunt*, (I. ✪) professeur de mathématiques, en retraite.
1864. *Le Moyne*, (O. ✻, A. ✪) directeur des postes et télégraphes.
1881. *Maire*, (A. ✪) sous-inspecteur des forêts.
1873. *Malarmé*, (✻) avocat.

1880. *Mathieu*, ancien notaire, vice-président de la Société d'horticulture.
1854. *Maud'heux*, (A. ✪) docteur en droit, avocat.
1880. *Merklen*, docteur en droit, notaire.
1862. *Merlin*, (I. ✪) secrétaire de l'inspection académique.
1879. *Mottet*, (✳) ancien directeur des postes de la Seine.
1881. *Retournard*, inspecteur des contributions directes.
1879. *Tanant*, (✳, A. ✪) juge de paix, membre du conseil général.
1876. *Voulot*, (A. ✪) conservateur du musée départemental.

MEMBRES LIBRES,

résidant à Épinal.

MM.

1877. *Ancel*, docteur en médecine.
1882. *Dalsace*, inspecteur des forêts.
1874. *Gley* (Emile), ancien imprimeur.
1882. *Goguel*, pasteur protestant.
1882. *Grisouard*, commis-principal des postes et télégraphes.
1882. *Huot*, (✳) ancien maire d'Epinal.
1881. *Lamblé*, inspecteur des forêts.
1881. *Marqfoy*, (✳) trésorier-payeur général.
1882. *Ohmer*, (✳, I. ✪) proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
1881. *Olivier*, imagiste.
1877. *Pellerin*, (A. ✪) imprimeur imagiste.
1882. *Stein*, notaire.
1879. *Thierry*, ancien directeur de la maison André Kœchlin et Cie, de Mulhouse, propriétaire à Epinal.
1882. *Tourey*, (A. ✪) professeur et compositeur de musique.
1882. *Vatin*, secrétaire général de la préfecture des Vosges.

MEMBRES ASSOCIÉS,

résidant dans le département des Vosges.

MM.

1881. *D'Arbois de Jubainville*, inspecteur des forêts, à Neufchâteau.

1877. *Arnould*, industriel, à Saint-Maurice-sur-Moselle.

1882. *Bailly*, docteur en médecine, à Bains.

1875. *Boucher*, (Henry), fabricant de papier, à Docelles, membre du Conseil général.

1877. *De Boureulle*, (O. ✻) colonel d'artillerie en retraite, à Docelles.

1864. *Bourguignon*, cultivateur, à Vrécourt.

1882. *Bresson*, député des Vosges.

1850. *Buffet* (Louis), (✻) sénateur, ancien ministre.

1875. *Cabasse*, pharmacien, à Raon-l'Etape.

1865. *Chevillot*, (A. ◐) principal du collège de Remiremont.

1843. *Chevreuse*, docteur en médecine, à Charmes.

1875. *Claudot*, docteur en médecine, ancien sénateur, à Eloyes.

1875. *Colin*, agriculteur, à Ménil-sous-Harol (Dompaire).

1878. *Conrard*, licencié en droit, à Damas-devant-Dompaire,

1880. *Cosserat*, docteur en médecine, à Padoux (Rambervillers).

1862. *Deblaye*, (l'abbé), archéologue, à Poussay.

1876. *Déchambenoit*, directeur des usines de la Pipée (Fontenoy-le-Château.)

1868. *Defrance*, cultivateur, à Langley (Charmes).

1876. *Dubois* (Jules), propriétaire, à Martigny-les-Lamarche.

1873. *Edme* (Louis), à Rouceux (Neufchâteau).

1879. *Favre* (Auguste), dit *Balthazard*, cultivateur, à Neufchâteau.

1882. *Figarol*, (A. ◐) agrégé de l'Université, industriel, à Aydoiles.

1877. *Forel*, père, (✻, A. ◐) ancien président du Comice agricole de Remiremont, à Rupt.

1877. *Forel* (Paul), industriel, à Rupt.

1875. *Fournier*, docteur en médecine, à Rambervillers.

8178. *Gautier*, ancien capitaine du génie, industriel, à Monthureux-sur-Saône.

1864. *George*, (✻) cultivateur, à Mirecourt.

1861. *Guinot*, curé de Contrexéville.

1876. *Hénin* (le prince d'), au château de Bourlémont (Neufchâteau).

1881. *Humbel* (✻), ancien capitaine adjudant-major de chasseurs à pied, industriel, à Eloyes.

1866. *Krantz* (Léon), fabricant de papier, à Docelles.

1880. *Krantz* (Lucien), fabricant de papier, à Docelles.

1862. *Lebœuf*, agriculteur, à Neufchâteau.

1879. *Leblanc*, directeur de la ferme-école du Beaufroy, près Mirecourt.

1864. *Leclerc*, (✱) médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon.

1867. *Lederlin*, directeur des établissements industriels de Thaon.

1878. *Legras*, docteur en médecine, à Dompaire.

1882. *Liégeois*, docteur en médecine à Bainville-aux-Saules (Dompaire).

1862. *Liétard*, (✱) docteur en médecine, à Plombières.

1858. *Louis*, (A. ◐), principal du collège de Bruyères.

1876. *Lung*, industriel, à Moussey (Senones).

1879. *Masure*, industriel, à Arches.

1876. *Michaux*, architecte, à Sartes (Neufchâteau).

1870. *Moitessier*, ancien négociant, ancien juge au tribunal de commerce, à Mirecourt.

1879. *Morlot*, cultivateur, vice-président du Comice agricole de Neufchâteau, à La Neuveville (Châtenois).

1839. *Mougeot*, (✱) docteur en médecine, ancien membre du Conseil général, à Bruyères.

1881. *Mougeot* (Henri), industriel à Laval.

1880. *Muel*, (A. ◐) inspecteur des forêts, à Mirecourt.

1863. *Perdrix*, cultivateur, président du Comice de Neufchâteau, à Bazoilles.

1876. *Pernet*, (Léon), négociant, maire de Rambervillers, membre du Conseil général.

1861. *Perrin*, (Sulpice), botaniste, à Cremanvillers (Vagney).

1856. *Petit*, (I. ◐) ancien principal du collège, à Neufchâteau.

1860. *Préclaire*, arboriculteur, receveur-buraliste, à Charmes.

1842. *De Pruines*, père, (✱) maître de forges, à Sémouse (Xertigny).

1882. *Raoult*, docteur en médecine, à Raon-l'Etape.

1859. *Renault*, (A. ◐) pépiniériste à Bulgnéville.

1836. *Resal*, père, (✱) avocat, à Dompaire.

1862. *Resal*, fils, docteur en médecine, à Dompaire.

1882. *Richard* (Alfred), avocat, ancien représentant, à Remiremont.

1878. *Simonet*, professeur au collège de Neufchâteau.



1879. *Soyer*, docteur en médecine, à Vicherey (Châtenois).

1864. *Thiriat*, (Xavier), naturaliste, libraire, à Gérardmer.

1879. *Trompette-Flageollet*, membre du Comice, à Châtel.

MEMBRES CORRESPONDANTS,

résidant hors du département des Vosges.

MM.

1862. *Abert*, inspecteur départemental, chef du service des enfants assistés et des établissements de bienfaisance de la Gironde, à Bordeaux.

1862. *Adam*, (✻) conseiller à la cour d'appel, rue des Tiercelins, 34, à Nancy.

1846. *Aubry* (Félix), propriétaire, rue du faubourg Poissonnière, 35, à Paris.

1879. *Barbier*, (A. ✻) secrétaire général de la Société de géographie de l'Est, rue de la Prairie, 1 *bis*, à Nancy.

1875. *Barbier de Montault*, prélat de la maison de Sa Sainteté, à Montauban.

1861. *Bataillard*, agronome, à Champagney, par Audeux (Doubs).

1854. *Baudrillart*, (✻) ancien conservateur des forêts, à Dreux.

1855. *Baudrillart*, (✻) membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue de l'Odéon, 10, à Paris.

1874. *De Bauffremont-Courtenay*, (le prince Gontran), au château de Brienne (Aube).

1871. *De Bauffremont-Courtenay*, (le prince Eugène), duc d'Atrisco, au château de Brienne (Aube).

1878. *Bécus*, ancien notaire, agriculteur, membre de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, rue St-Dizier, 127, à Nancy.

1860. *Benoit*, (✻) doyen de la faculté des lettres de Nancy.

1870. *Benoit*, (Arthur) rue St-Jean, 39, à Nancy.

1864. *Benoit*, (Sébastien) vérificateur des poids et mesures, à Dôle.

1862. *Bertherand*, docteur en médecine, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

1842. *Blaise* (des Vosges), (✻) professeur d'économie politique, rue Chaptal, 7, à Paris.

1871. *De Blignières*, (O. ✱) ancien préfet des Vosges.

1876. *Bonardot*, archiviste, rue d'Enfer, 84, à Paris.

1875. *Boudard*, (A. ✿) inspecteur de l'enseignement primaire, à Nancy.

1862. *Bourgeois*, ancien professeur à l'école professionnelle de Mulhouse, en retraite, à Besançon.

1853. *Bourlon de Rouvre*, (C. ✱) ancien préfet des Vosges.

1861. *Bourlot*, professeur de mathématiques au lycée de Montauban.

1879. *Braconnier*, (✱) ingénieur des mines, rue de la Monnaie, 5, à Nancy.

1880. *De Braux*, historiographe, à Boucq (par Foug) (Meurthe-et-Moselle.)

1881. *Burget*, sous-inspecteur des forêts en retraite, à Meaux.

1875. *Burtaire*, professeur de mathématiques au lycée de Charleville.

1862. *Caillat*, docteur en médecine, à Aix.

1876. *Cahen*, (✱) ingénieur des ponts et chaussées, à Charleville.

1863. *Campaux*, (✱) professeur de littérature latine à la faculté des lettres de Nancy.

1874. *Chabert*, directeur de la compagnie d'assurances l'Union, quai Claude-le-Lorrain, 22, à Nancy.

1850. *Chapellier*, (I. ✿) instituteur public en retraite, quai de Choiseul, 12 bis, à Nancy.

1869. *Chervin*, aîné, directeur-fondateur de l'institution des bègues, avenue d'Eylau, 90, à Paris.

1862. *De Clérambault*, (Gatian) vérificateur des domaines, à Bourges.

1867. *De Clinchamps*, (✱) inspecteur des enfants assistés de la Seine-Inférieure, rue du fond de la Jatte, 5, à Rouen.

1859. *Colnenne*, conservateur des forêts à l'Administration centrale, à Paris.

1849. *Cournault*, (✱) conservateur du musée lorrain, à Malzéville-Nancy.

1880. *Daguin*, homme de lettres, rue Raynouard, 47, à Paris.

1853. *Danis*, architecte, rue de Médicis, 8, à Paris.

1873. *Darcy*, (✱) ancien préfet des Vosges.

1856. *Daubrée*, (C. ✱) membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur de l'école des mines, boulevard St-Michel, 62, à Paris.



1879. *Debidour*, (A. ✪) professeur à la faculté des lettres de Nancy, président de la Société de géographie de l'Est.

1856. *Delétang*, (✻) ingénieur des chemins de fer de l'Est, à Charleville.

1876. *Denis-Ginoux*, greffier de paix, à Château-Renard (Bouches-du-Rhône.)

1847. *Desbœufs*, (✻) statuaire, rue N.-D.-de-Lorette, 47, à Paris.

1881. *Des Robert*, rue Isabey, 41, Nancy.

1846. *D'Estocquois*, (✻) professeur honoraire de mathématiques appliquées à la faculté des sciences de Dijon.

1880. *Dietz*, pasteur à Rothau, par Schirmeck (Alsace-Lorraine).

1843. *Dompmartin*, docteur en médecine, à Dijon.

1851. *Druhen*, aîné, (I. ✪) professeur à l'école de médecine, Grande Rue, 74, à Besançon.

1865. *Duhamel*, archiviste du département de Vaucluse, à Avignon.

1863. *Dulac*, (O ✻) colonel du 12e régiment de dragons.

1879. *Duroselle*, ancien professeur d'agriculture du département des Vosges à Malzéville (Nancy).

1875. *Faudel*, docteur en médecine, secrétaire de la Société d'histoire naturelle, à Colmar.

1879. *Finot*, avocat, archiviste de la Haute-Saône, à Vesoul.

1874. *Florentin*, receveur des établissements de bienfaisance, à Bar-le-Duc.

1870. *Français*, (O. ✻) peintre paysagiste, boulevard Montparnasse, 37, à Paris.

1844. *Gaillardot*, médecin sanitaire, à Alexandrie (Egypte).

1872. *Gaspard*, directeur du Crédit de France, rue Saint-Dizier, à Nancy.

1863. *Gasquin*, (✻) proviseur du lycée de Reims.

1882. *Gauguet*, (A. ✪) ancien professeur, libraire-éditeur; rue de Seine, 36, Paris.

1880. *Gaulard*, professeur agrégé d'accouchement à la faculté des sciences de Lille, docteur en médecine.

1876. *Gérard*, receveur de l'enregistrt, à Lumbres (Pas-de-Calais).

1878. *Germain*, (O. ✻) membre de l'Institut, doyen de la faculté des lettres de Montpellier, ancien président de la Société languedocienne de géographie.

1880. *Germain* (Léon), archiviste-adjoint de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

1844. *Gigault d'Olincourt*, ingénieur civil, architecte, à Bar-le-Duc.

1852. *Gillebert d'Hercourt*, directeur de l'établissement hydrothérapique, médecin consultant aux eaux d'Enghien (Seine-et-Oise.)

1863. *Giraud*, président du tribunal civil, à Niort.

1845. *Gley*, (C. ✻) officier d'administration principal des subsistances militaires, en retraite, boulevard Magenta, 7, à Paris.

1878. *Gley*, René, vérificateur des domaines, à Beaune.

1876. *Des Godins de Souhesmes*, Gaston, publiciste, rue de la Marine, 14, à Alger.

1869. *Grad*, (Charles), député de Colmar au Reichstag, homme de lettres, au Logelbach (Alsace).

1873. *De Grandprey*, (✻) inspecteur général des forêts, rue de Bourgogne, 65, à Paris.

1869. *Guérin*, Raoul, archéologue, à Paris.

1859. *Guerrier de Dumast* (baron), (O. ✻) secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Nancy.

1864. *Guibal*, sous-inspecteur des forêts, à Poligny.

1844. *Guillaume* (l'abbé), aumônier de la chapelle ducale, à Nancy.

1836. *Haussmann*, (✻) ancien intendant militaire, rue S[t]-Georges, 23, à Paris.

1863. *Héquet*, comptable, aux forges de Liverdun (Meurthe-et-Moselle).

1876. *De Hoben* (baron) consul de Bolivie, à Alger.

1858. *Hoorebecke* (Gustave van), avocat à la cour d'appel de Gand.

1869. *Husson*, (A. 🌢) proviseur du lycée de Chaumont.

1874. *Hyver* (l'abbé), professeur à la faculté des lettres de l'université catholique de Lille (Nord).

1875. *Jacob*, directeur du musée, à Bar-le-Duc (Meuse).

1863. *Joly*, avocat, secrétaire de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.

1860. *Joubin*, (✻, I. 🌢) censeur des études au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

1866. *Jouve*, (A. 🌢) publiciste, rue Boileau, 83, à Paris-Auteuil.



1874. *Julhiet*, (O. ✻) capitaine de vaisseau, à la Côte-Saint-André (Isère).

1864. *Just Pidancet*, conservateur du musée de Poligny, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de la même ville.

1858. *Jutier*, (✻) ingénieur en chef des mines, à Châlon-sur-Saône, (Saône-et-Loire).

1879. *Kintzel*, chef de section aux chemins de fer de l'Est, à Autrey (Haute-Saône).

1868. *Kuhn* (l'abbé Hermann), curé de Gueblange (par Dieuze), (Lorraine).

1855. *Kuss*, (✻) ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.

1872. *Lafosse*, (✻) sous-intendant militaire, à Alger.

1859. *Lahache*, juge de paix, à Clary (Nord).

1869. *Lapaix*, graveur héraldique, rue des Dominicains, 138, à Nancy.

1877. *Laprevote* (Charles), secrétaire de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

1873. *Laurent* (l'abbé), (I. ✪) ancien inspecteur d'académie, à Paris.

1878. *Le Bègue*, directeur de l'asile public des aliénés, à Bron, près Lyon.

1872. *Leblanc*, (✻) ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Caen.

1849. *Lebrun*, architecte à Azerailles, par Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

1879. *Le Cler*, (✻) sous-intendant militaire en retraite, rue Ras el Ain, à Oran.

1858. *Legrand du Saulle*, (✻) docteur en médecine, boulevard Saint-Michel, 9, à Paris.

1867. *Lehr*, docteur en droit, professeur de droit civil français et de droit comparé à l'académie de Lausanne (canton de Vaud, Suisse).

1844. *Lepage*, (Henri), (✻) archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, président de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

1874. *Le Plé*, (✻) docteur en médecine, président de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

1880. *Lescuyer*, homme de lettres à Saint-Dizier (Haute-Marne).

1847. *Levallois*, (✻) inspecteur général des mines, rue Belle-Chasse, 44, à Paris.

1866. *Lévy*, (A. ✪) grand rabbin, à Vesoul.

1853. *L'héritier*, (✻) inspecteur des eaux thermales de Plombières.

1849. *Liégey*, docteur en médecine, avenue de Paris, rue Saint-Louis, 11, à Choisy-le-Roi (Seine).

1844. *Lionnet*, (✻) ancien professeur de mathématiques au lycée Louis-le-Grand, avenue de Villiers, 8, à Paris.

1881. *Ly Chao Pée*, lettré, mandarin chinois, attaché à l'ambassade chinoise, à Paris.

1861. *Liron* (Jules de) d'Airolles, secrétaire général honoraire de la Société d'agriculture de Châlon-sur-Saône, rue de Sèvres-Vaugirard, 82, à Paris.

1878. *Lorrain*, homme de lettres, à Iberville (Canada).

1878. *Malgras*, procureur de la république, à Lunéville.

1864. *Malte-Brun*, (✻, A. ✪) secrétaire général honoraire de la Société de géographie, rue Jacob, 16, à Paris.

1859. *Marchal*, archéologue, juge de paix, à Bourmont (Haute-Marne).

1871. *Maréchal*, (A. ✪) inspecteur de l'instruction primaire, à La Châtre (Indre).

1847. *Martins*, (O. ✻) professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

1854. *Matheron*, (✻) ingénieur civil, à Marseille.

1876. *Maxe Werly*, (A. ✪) négociant, rue de Rennes, 61, à Paris.

1852. *Meaume*, (✻) avocat, ancien professeur à l'Ecole forestière, grande avenue, 45, à Neuilly-sur-Seine.

1857. *Michaud*, (✻) capitaine adjudant-major en retraite, chef d'institution, à Sainte-Foy-les-Lyon.

1859. *Morand*, (✻) médecin principal à l'hôpital militaire de Besançon.

1866. *Mortillet* (Gabriel de), ingénieur civil, rue de Vaugirard, 35, à Paris.

1861. *Mougel*, curé de Duvivier, par Bône (Algérie).

1878. *Moynier de Villepoix*, pharmacien, à Abbeville (Somme).

1841. *Naville* (Adrien), praticulteur, à Genève.

1874. *Nicolas*, ancien avoué, juge de paix de Saint-Nicolas, à Nancy.

1868. *Noël* (Ernest), industriel, à Paris.

1879. *Nolen*, recteur de l'Académie de Douai.

1871. *Olry*, (I. ✪) instituteur, à Allain-aux-Bœufs, par Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle).

1845. *Oulmont*, (✱) docteur en médecine, rue Bergère, 21, à Paris.

1876. *Oustry*, (C. ✱, A. ✪) ancien préfet des Vosges, préfet du Rhône, à Lyon.

1880. *De Pange*, (Comte Maurice) historiographe, rue de l'Université, 98, à Paris.

1876. *Papier*, (A. ✪) entreposeur des tabacs, en retraite, président de l'Académie d'Hippone, à Bône (Algérie).

1864. *Pâté*, professeur d'agriculture, à Nancy.

1847. *Perrey*, (✱) professeur honoraire de la faculté des sciences de Dijon, rue du Port, 78, à Lorient.

1872. *Pfaff*, professeur d'allemand au lycée de Vanves.

1839. *Pinel*, avocat à la cour d'appel, rue Laffitte, 34, à Paris.

1829. *Piroux*, (✱) directeur de l'institution des sourds-muets, à Nancy.

1872. *Plassiard*, ingénieur civil, inspecteur du travail des enfants dans les manufactures, rue Saint-Léon, 52, à Nancy.

1844. *Poirel*, (✱) président de chambre à la cour d'appel d'Amiens.

1861. *Ponscarme*, (✱) graveur de médailles, à Paris.

1876. *Puton*, (A. ✪) directeur de l'école forestière, à Nancy.

1871. *Quintard*, secrétaire-adjoint de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

1869. *Rabache*, homme de lettres, à Morchain (par Nesle) Somme.

1862. *De Rebecque* (Constant), président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

1872. *F. Renauld*, pharmacien, à St-Chamond (Loire).

1872. *J. Renauld*, juge suppléant au tribunal civil, rue Callot, 9, à Nancy.

1859. *Reuss*, docteur ès-sciences, professeur de mathématiques au lycée de Belfort.

1856. *Risler*, ancien rédacteur du *Journal d'agriculture pratique*, agronome, propriétaire à Calèves-sur-Nyon, canton de Vaud (Suisse).

1870. *Ristelhüber*, homme de lettres, quai Saint-Nicolas, 3, à Strasbourg.

1880. *Des Robert*, historiographe, rue de Rigny, 2, à Nancy.

1842. *Salmon*, (✻) conseiller à la Cour de cassation.

1829. *Saucerotte*, (✻) médecin en chef honoraire à l'hôpital de Lunéville.

1878. *Sellière* (Frédéric), ingénieur civil, avenue de l'Alma, 61, à Paris.

1843. *Simonin*, (✻) docteur en médecine, ancien professeur à la faculté de médecine, à Nancy.

1867. *Steinheil*, (✻), ancien député, manufacturier à Rothau.

1862. *Terquem*, (✻) ancien administrateur du musée géologique de Metz, rue de la Tour, 78, à Passy.

1853. *Thévenin*, conseiller à la cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel, 45.

1869. *Thévenot*, ancien vérificateur des poids et mesures, homme de lettres, rue de la Trinité, 5, à Troyes (Aube).

1858. *Trouillet*, arboriculteur, à Montreuil-les-Pêches (Seine).

1825. *Turck*, docteur en médecine, ancien représentant, à Gray.

1844. *Vagner*, homme de lettres, publiciste, membre de l'Acadmie de Stanislas, rue du Manége, 3, à Nancy.

1875. *Valkenaër* (le baron de), agriculteur, au Paraclet (Aube).

1862. *Verjon*, (✻) docteur en médecine, à Paris.

1829. *Vergnaud-Romagnési*, négociant, à Orléans.

1862. *Vesins* (vicomte de), (O. ✻) ancien préfet des Vosges.

1879. *Ville* (Georges), (✻) professeur-administrateur au muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VOLUME DE 1882

Pages.

EXTRAITS des procès-verbaux des séances de l'année 1881. 1
OUVRAGES reçus par la Société. 53
LISTE des Sociétés savantes correspondantes 56
DISCOURS d'usage prononcé à la séance publique par M. Tanant 68
RAPPORT de la commission d'agriculture sur les concours de 1881, par M. Defrance. 82
RAPPORT de la commission d'histoire et d'archéologie, par M. Voulot 108
RAPPORT de la commission littéraire, par M. Lemoyne. 117
RAPPORT sur l'Exposition des Beaux-Arts à Epinal, par M. Léon Landmann 121
RAPPORT de la Commission artistique, par M. Marqfoy . 124
RAPPORT de la commission scientifique et industrielle, par M. Demangeon 126
LISTE des récompenses décernées par la Société à la suite des concours de 1881 132
RAPPORT sur l'engrais Goux, par M. Gebhart. . . . 146
ESSAI des engrais chimiques sur la végétation forestière, par M. Muel 152
NOTICE sur les améliorations apportées par M. Mer, dans l'exploitation de la ferme de Longemer 170
EXTRACTION de souches à la dynamite, par M. Maire. . 184
RAMBERVILLERS au XVIII[e] siècle, par M. Fournier. . . 192
LES GRANGES NOTRE-DAME, par M. L. Jouve (1[re] partie) . 205

Pages.

Examen du travail de M, Clesse, intitulé : Essai sur le patois lorrain, patois de Fillières, canton de Longwy, par M. N. Haillant. 255

Essai sur un patois vosgien (Urimenil), par N. Haillant. 261

La Terre et les Cieux de la Divine Comédie. par M. De Boureulle 304

Étude sur le Menteur de Corneille, par M. G. Gley. 321

Un minéralogiste vosgien au siècle dernier, par M. A. Benoît 349

Notice sur M. De Chanteau, par M. F. Bretagne. . 354

Un mot principalement d'après M. Loubens, sur M. Bourguin, par M. Defranoux. 356

Thelephora perdrix R. Hartig, par M. d'Arbois de Jubainville 361

Rapport sur le Thelephora perdrix, par M. Mougeot. . 364

Réponse de M. d'Arbois. 367

Note par M. de Boureulle, sur une publication intitulée : « Inventaire général des pièces d'artillerie de l'arsenal de Nancy (1er août 1624), par F. Des Robert » . . 369

Recherches archéologiques exécutees aux environs d'Arches en 1882, par M. Voulot 376

Rapports officiels du conservateur du Musée départemental, de 1878 à 1882 inclus, sur les accroissements et améliorations des collections, par M. Voulot . . 382

Epinal, V. Collot, Imp.